Sr Albina Fauteux, s.g.m.

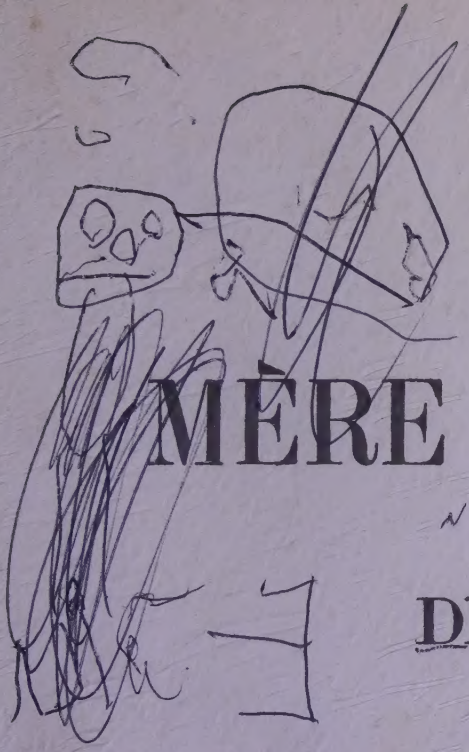

MÈRE DES PAUVRES

Maison Mère des Soeurs Grises
Montréal

Mère d'Youville

Sr Albina Fauteux, s.g.m.

Marguerite d'Youville

Fondatrice et Première Supérieure

des soeurs de la Charité

(Soeurs Grises)

Hôpital Général de Montréal

Nihil obstat:

HENRI JEANNOTTE, P.S.S.

1er juillet 1929.

Imprimatur:

† GEORGES, arch. coad. de Montréal.

2 juillet 1929.

PREFACE

Nous ne doutons pas que cette nouvelle vie de Madame d'Youville n'obtienne le succès qu'elle mérite. L'une de nos joies n'est-elle pas d'avoir vu se pencher sur l'histoire de Montréal de saintes figures de femmes: Marguerite Bourgeois, Jeanne Mance, Madame d'Youville et Madame Gamelin. Leur oeuvre rayonne aujourd'hui sur tous les points de l'Amérique et il n'est personne qui ne soit sensible à la gloire qu'elles font rejaillir sur nous.

Cette biographie de Madame d'Youville comporte aussi une leçon que nous aurons profit à méditer. Des traits de caractère et de vertu qui y sont mis en pleine lumière, il faut retenir son abnégation extraordinaire, sa prudente fermeté dans l'action, une renonciation absolue à sa volonté propre unie à une confiance illimitée dans la Providence, et ce qui est sans doute plus difficile mais qui est la condition du succès durable: l'acceptation joyeuse des contradictions et des souffrances. En vérité, Madame d'Youville a possédé le tempérament et les vertus d'une fondatrice.

L'Eglise dira ce qu'elle pense des prodiges de grâces qui ont marqué sa vie comme le lendemain de sa mort; le pays tout entier a le devoir d'apprendre les merveilles de charité qu'elle a semées de son vivant et que ses filles continuent de semer depuis deux cents ans sur le continent américain jusqu'aux régions glacées du Pôle Nord.

Il faut espérer que ce récit suscitera des dévouements analogues. Leur multiplication attestera la fécondité des germes déposés dans notre terre par les premiers français qui la colonisèrent; elle seule peut maintenir notre attachement à nos traditions chrétiennes comme elle peut assurer la paix sociale dans notre cher pays.

† Georges Gauthier,
Archevêque-Coadjuteur de Montréal.

2 juillet 1929

CHAPITRE I

Naissance de Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, sa famille, ses premières années, son mariage. — Prédiction de M. Du Lescoat. — Devenue veuve Mme d'Youville s'adonne aux œuvres de piété et de charité. — M. Normant la prépare à sa future mission.

1701-1738.

Rien n'est plus doux à des enfants que de contempler le berceau de leur mère. A ce titre, Varennes mérite d'arrêter un instant nos regards. Ce village, situé entre Boucherville et Verchères, côtoie le Saint-Laurent dont il borde la grève de ses blanches habitations. Au delà, encadrés d'érables, d'ormes et de chênes, s'étendent les champs fertiles et bien cultivés qui font la richesse de ses habitants. Au centre, à une faible distance du rivage, précisément à l'endroit où la première église paroissiale avait été bâtie, se dresse la nouvelle église, superbe avec ses deux élégantes tours, ses voûtes élancées et ses dimensions vastes et harmonieuses. De la terrasse de l'église, il ne reste plus qu'une quinzaine de pas à faire à droite, pour atteindre le lieu où s'élevait jadis la maison des Gauthier de Varennes, devenus dans la suite celle des Dufrost de Lajemmerais, qui de père en fils l'avaient honorée par la vie la plus exemplaire.

Une jolie habitation (1), occupée aujourd'hui par Mme Lussier, a remplacé l'ancienne demeure. Mais une partie des fondations (2) est restée sous terre, derniers vestiges d'un monument que notre piété filiale voudrait arracher à l'oubli.

Dans ces murs naquit le 15 octobre 1701, (un samedi) l'année même où les frères hospitaliers revêtaient l'habit religieux, Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, la future restauratrice de leur œuvre.

Son père, Christophe Dufrost de Lajemmerais, gentilhomme de Médréac en Bretagne, habitait le Canada depuis 1687. Descendant d'une famille de nobles bretons dont la bravoure était en renom depuis des siècles, il avait hérité de leurs vertus militaires (3). Son intrépidité et ses heureux

---

(1) Cette maison et une portion du terrain avoisinant étaient autrefois la propriété du docteur Charles-François Painchaud. Par son testament du 5 juin 1891, il lègue une partie de l'immeuble aux soeurs Grises "en autant qu'elles en auront besoin pour y élever une chapelle." Homme de foi, le docteur Painchaud a ici en vue un oratoire qu'on pourrait élever à notre vénérable Mère, dès que la sainte Eglise aura attaché à son front l'auréole des bienheureux.

(2) Un acte, passé le 4 juillet 1698 et ratifié le 1er juillet 1701, atteste que le terrain de l'église fut donné par René Gauthier de Varennes, aïeul maternel de Mme d'Youville. Dans le mur de clôture qu'il fit élever plus tard pour séparer sa propriété de ce terrain, il eut soin de pratiquer une entrée privée pour la famille. Pour perpétuer ce souvenir, le docteur Painchaud fit percer dans le nouveau mur une porte à l'endroit même où se trouvait la première. Cette porte, témoin des pieuses sorties de notre vénérable Mère au temps de son enfance, existe encore aujourd'hui. Lorsque mère Deschamps envoyait quelques soeurs à Varennes pour la première fois, elle avait soin de leur dire; "Soyez bien fidèle à faire votre pèlerinage à l'église paroisiale. En passant par la porte que notre vénérable Mère a si souvent franchie pour s'y rendre, vous la prierez de vous communiquer son esprit intérieur et son amour du très saint Sacrement." Et la recommandation était toujours religieusement gardée. Aussi de quelles émotions fortes et douces, bien connues de celles qui ont eu le bonheur de la franchir, cette porte n'est-elle pas devenue depuis l'occasion!

(3) "En 1371, à la revue des gens d' armes et archers de Bertrand du Guesclin, au siège de Bécherel, est employé Jehan du Frost. C'était bien pour son foyer que ce breton combattait alors, car le Frost n'est pas éloigné de Bécherel de plus d'une petite lieue. Toujours sur pied, toujours prêts à s'enroler dans les bandes du chef renommé, si tôt la guerre ou la campagne finie, ces braves retournaient à leurs champs pour les quitter de nouveau au premier appel du pays. Ces du Frost étaient originaires d'une petite terre qui porte leur nom, située en Irodouer où ils possédaient aussi les Chapelles. Puis ils s'étendirent jusqu'à la Giraudaie en Bédée et au Breil-Samin en Langan, toutes seigneuries situées dans les paroisses limitrophes juspu'à ce qu'une alliance avec les La Forest vint leur donner la Gesmeraie où naquit le père de Mme d'Youville" (une famille bretonne.)

faits d'armes contre les Iroquois, le signalèrent à l'attention de Denonville sous les ordres duquel il combattait. D'enseigne qu'il était à son arrivée au pays, il fut bientôt promu au grade de lieutenant, puis à celui de capitaine.

Sa mère, Marie-Renée de Varennes était fille de René Gauthier de Varennes, gouverneur de Trois-Rivières et petite fille de Pierre Boucher de Boucherville, ancien gouverneur de la même place. On sait quelle auréole de noblesse et de vertus entourait le chef de cette famille. De vastes concessions de terres et des lettres d'anoblissement furent la récompense des services rendus par lui à la colonie. Quinze enfants nés de son union avec Mlle Jeanne Crevier, firent l'honneur et la joie de son foyer: l'un des garçons, Nicolas, embrassa l'état ecclésiastique; l'une des filles, Geneviève,se fit religieuse chez les Ursulines. Cette famille bénie de Dieu devait donner encore à l'Eglise, outre un bon nombre de religieuses, dix prêtres dont deux, Charles et Joseph Dufrost de Lajemmerais, furent les frères de notre fondatrice et deux autres, François et Charles-Marie-Madeleine d'Youville, ses fils (1).

Au temps où s'écoulait l'enfance de notre Marguerite, le grand-père Boucher vivait retiré dans sa seigneurie de Boucherville "afin, dit l'un de ses mémoires, d'y travailler plus sûrement au salut de son âme, de s'occuper davantage de sa nombreuse famille, de secourir un plus grand nombre de pauvres et de se rendre plus utile à ses concitoyens." Grâce aux exemples de vie laborieuse et chrétienne qu'elle reçut dans ce milieu patriarcal, et près de ses vertueux parents, l'enfant se fit remarquer de bonne heure par son ardeur au travail, sa piété et ses goûts sérieux.

Cependant l'épreuve ne tarda pas à visiter son cœur ai-

(1) Voir Vie de Mme d'Youville par Faillon, page 4.

mant. Elle avait à peine sept ans, quand son père lui fut enlevé, en 1708. Cette mort prématurée contribua beaucoup à développer les dispositions qu'elle avait déjà pour la vertu. Christophe Dufrost de Lajemmerais (1) laissait sa veuve et ses six enfants dénués de toutes ressources. Marguerite était l'aînée. Si jeune qu'elle fût, avec ce discernement que donne le malheur, elle comprit vite quels devoirs elle aurait à remplir désormais. Partager avec sa mère le soin de ses frères et de ses sœurs, la seconder dans les travaux du ménage, lui adoucir à force de prévenance les embarras d'une situation voisine de la pauvreté, devinrent sa constante préoccupation. "C'est une pitié, écrivait au ministre l'intendant Raudot, que de voir cette famille désolée et hors d'état de pouvoir subsister,si vous ne voulez avoir la bonté de l'aider." Après bien des sollicitations, Mme de Lajemmerais finit par obtenir, en 1714, une pension de cinquante écus. C'était l'indemnité que le roi donnait alors aux veuves des officiers.

Entre temps, vers 1712, gagnés par les qualités précoces de la jeune Marguerite, des amis s'entremirent et, par leur influence, la firent admettre chez les Ursulines de Québec où sa mère, sa grand-mère et ses tantes avaient étudié.Même une grande tante religieuse y vivait encore. C'était Geneviève Boucher, dont nous avons parlé plus haut, connue sous le nom de mère Saint-Pierre. "Chérie et respectée de tous, elle semblait avoir pris à tâche de reproduire dans le cloître les vertus que son vénérable père pratiquait dans le monde(2)." C'est dans cette sainte maison que, l'année suivante, Marguerite eut le bonheur de faire sa première communion dans la chapelle où dix ans auparavant, la pre-

(1) La Gesmeraie s'écrivait aussi Lajemmerais. Nous avons conservé de préférence cette dernière ortographe.

(2) Annales des Ursulines.

mière fête du Sacré-Cœur de Jésus avait été célébrée au Canada. Tout porte à croire que l'atmosphère recueillie de ces lieux ne fut pas sans influence sur la vie de l'enfant. Qui sait, en effet, si elle ne reçut dans ce sanctuaire tout embaumé de la louange du Cœur de Jésus, la semence de la dévotion admirable dont elle fut plus tard une fervente zélatrice et qu'elle légua à sa famille religieuse?

Un menu fait nous révèle à quelle école de piété la vertueuse enfant avait été placée. Une des maîtresses, sœur Marie-des-Anges, comme si elle eût eu le pressentiment des destinées de sa pieuse élève, lui faisait lire "les saintes voies de la Croix," par l'abbé Boudon. Tout austère qu'elle est, cette doctrine allait déjà à sa nature sérieuse; elle la goûtait et s'en inspirait. Moins durs et moins amers apparaîtront à notre future fondatrice les travaux et les privations qu'elle aura à soutenir, elle-même, devant la pauvreté volontaire de Jésus à la crèche,devant ses labeurs au sein de l'atelier, ses austérités au cours de sa vie publique et le suprême dépouillement de la croix.

Manifestement, chez les Ursulines, la piété de Mlle Lajemmerais s'affermissait et prenait une maturité bien au-dessus de son âge. Sous le titre :*Une femme forte au Canada au dix-huitième siècle,*les annales du monastère nous la montrent comme l'une des élèves les plus distinguées de l'époque: douce, pieuse, pleine de candeur et d'intelligence, ne perdant pas un instant. La vue de ses compagnes moins assidues au travail, la faisait redoubler d'activité et de zèle dans l'accomplissement de ses devoirs. "Ces demoiselles sont plus fortunées que moi, se disait-elle, leurs années ne sont pas limitées ;pour moi je n'ai plus de père et ma pauvre mère attend avec anxiété mon retour à la maison (1)."Ainsi

(1) Les Ursulines de Québec, t. II, page 176.

sous les influences bénies dont l'entourait la Providence, s'épanouissaient dans l'âme ingénue de l'enfant, la piété, l'amour du devoir, toutes ces fortes vertus qui, plus tard dans l'âme de l'épouse, de la mère et de la religieuse, devaient porter tant de fruits.

A douze ans, Marguerite avait repris, auprès de sa mère, la tâche austère qu'elle n'avait interrompue qu'à regret. Son esprit de travail et son entente parfaite des soins du ménage en faisaient une auxiliaire précieuse. Ses frères et ses sœurs la retrouvaient plus affectueuse et plus dévouée que jamais. Ange de paix et de douceur, elle leur inspirait une confiance telle, qu'ils la regardaient comme une seconde mère. Conseils ou remontrances de sa part, tout était bien reçu; aussi l'avaient-ils établie l'arbitre de leurs petits différends et la confidente de leurs secrets(1).

Les années allaient, perfectionnant, en Mlle de Lajemmerais, les heureuses qualités dont la nature et la grâce l'avaient douée, et achevaient d'en faire une jeune fille accomplie. On aurait pu croire qu'avec son esprit grave et réfléchi, elle ne daignerait même pas donner un regard aux frivolités du monde et, que le cloître, avec ses habitudes sérieuses, répondrait mieux à ses aspirations. Il n'en fut pas ainsi: vive, spirituelle, agréable dans ses relations, ornée des grâces que le monde recherche, elle ne demeura pas insensible aux sentiments d'admiration qu'elle inspirait."Le monde eut pour elle des attraits," dit M. Dufrost. Elle s'y engagea; et le 12 août 1722, son union avec François-Madeleine You, de la Découverte, gentilhomme de Ville-Marie, fut bénite par M. Priat, prêtre de Saint-Sulpice et vicaire général de l'évêque de Québec.

Mais au lieu du bonheur que la jeune épouse espérait goû-

(1) Manuscrit de M. Dufrost.

ter dans sa nouvelle vie, elle y rencontra la croix sous son plus désolant aspect. L'intérieur de son ménage, d'abord troublé par les extravagances d'une belle-mère *acariâtre*, fut assombri dans la suite par l'indifférence et la dureté de celui-là même à qui elle avait uni sa vie. Après avoir consumé sa fortune en divertissements, M. d'Youville, sans égard pour son épouse, (1) sans tendresse pour les enfants (2) que le ciel lui avait donnés, les livra aux rudes épreuves de la pauvreté. Vint le jour où la malheureuse femme dut s'assujettir à un travail pénible pour subvenir aux premières nécessités de sa jeune famille. Loin de murmurer ou de se plaindre, elle souffrit tout en silence, multiplia ses attentions et ses prévenances envers le mari qui répondait si mal à sa tendresse. Parfois ses larmes muettes trahissaient seules l'intensité de sa douleur.

Mais Dieu ne permettait ces infortunes que pour détacher plus entièrement du monde, sa servante et la préparer plus efficacement à l'accomplissement de ses desseins. A mesure que Mme d'Youville voyait s'évanouir ses espérances et disparaître ses illusions, elle sentit une force mystérieuse l'attirer plus irrésistiblement loin de la terre. Sous l'action de cette grâce, un changement notable se fit dans sa conduite. De vertueuse qu'elle était, elle devint un modèle de douleur résignée et de patience héroïque. Eclairée désormais sur la vanité des choses terrestres, elle se porta vers les biens éter-

---

(1) D'après quelques lettres conservées aux archives d'Ottawa et pupliées dans le *Supplément au Lac Saint-Louis* par D.Girouard, M.d'Youville, "afferma la traite de l'Ile-aux-Tourtes," près de Vaudreuil, durant les premières années qui suivirent son mariage. C'est dans ce commerce périlleux qu'il consuma ses biens et donna lieu aux sauvages de porter des plaintes fâcheuses contre lui.

(2) Enfants issus du mariage de Mme d'Youville

1° 21 mai 1723-----Frs Timothée-----décédé le 17 août 1723

2° 24 sept 1724 --- Frs You de la Découverte --- prêtre

nels avec toute la vivacité de sa foi, toute l'énergie de sa volonté. "On la vit, dit M. Sattin, touchée plus que jamais des biens célestes, renoncer aux vains ajustements du siècle et chercher en Dieu seul son unique consolation." N'est-ce pas de ces douloureuses circonstances que naquit en son cœur la confiance d'enfant qu'elle fit paraître dans la suite envers le Père éternel et dont elle nous a laissé des témoignages si touchants? Une lettre adressée, bien des années plus tard à l'abbé de l'Isle-Dieu, permet de l'inférer. "Souvent nous importunons, mes sœurs et moi, notre divin Sauveur et son divin Père, qui fait l'objet de ma grande confiance depuis plus de quarante ans, pour qu'Il vous conserve quelques années encore et vous récompense d'une gloire éternelle(1)." D'après ces lignes, l'attrait de Mme d'Youville à honorer le Père éternel remonterait à ses vingt-cinq ans. Il est hors de doute que l'accroissement de son amour pour Dieu fut pour elle au sein de cette affliction,une source de courage et de résignation.

Un autre secours vint, à cette même époque, aider puissamment Mme d'Youville à triompher des difficultés qui se multipliaient sous ses pas. La Providence la mit en relation avec un ecclésiastique d'une grande vertu et déjà en réputation de sainteté à Ville-Marie. C'était M. Dulescoat prêtre de Saint-Sulpice et curé de Notre-Dame. Dans cette âme travaillée par la vertu purifiante de l'épreuve, le clairvoyant directeur sut discerner une âme de choix, un instrument façonné par la main divine pour les desseins de misé-

---

3° 3 sept 1725----Marie-Madeleine-Ursule----décédée le 25 août 1726

4° 16 d 1726----Louise décédée quelques mois aprés sa naissance

5° 18 juil 1729-----Charles Madeleine----prêtre

6° 26 fév.1731-------Ignace-----décédé le 17 juillet 1731

(1) Lettre du 12 octobre 1766.

ricorde et d'amour. Il se chargea de la conduire et de la soutenir dans la voie étroite où il la croyait appelée à marcher désormais. La trouvant un jour, en proie à de plus grandes perplexités, il s'efforce de la ranimer, de la consoler, puis, poussé comme par une inspiration prophétique, il lui dit soudain: "Consolez-vous ma fille, Dieu vous destine à une grande œuvre, et vous relèverez une maison sur son déclin." Ces accents ne font-ils pas songer involontairement aux paroles que Dieu lui-même adressait à son serviteur par la bouche de son prophète: "Je t'ai conservé pour prendre possession d'un héritage en ruine (1)." Admirablement préparée pour les entendre Mme d'Youville eut une première impression de surprise, il est vrai, mais ne se troubla point. Elle ne chercha même pas à en pénétrer le sens, et s'en remit avec une docilité parfaite à la sagesse de son guide pour tout ce que Dieu pourrait attendre et exiger d'elle.

L'événement ne tarda pas à vérifier le mystérieux présage. Trois ans plus tard, le 4 juillet 1730, M. d'Youville mourait emporté par une fausse pleurésie. Sept jours à peine de maladie amenèrent ce dénouement. Loin de voir dans cette mort prématurée l'allègement de ses chagrins domestiques, la noble femme en éprouva une douleur profonde. "Elle regretta amèrement son mari, dit M. Dufrost, et le pleura fort longtemps."

Toutefois, cette nouvelle surprise de la douleur ne put abattre son courage. Son âme en reçut une impulsion plus vive vers les pensées surnaturelles. Sa principale consolation fut de recourir à Celui qui s'appelle, *le Père des orphelins et le Protecteur des veuves*, et qui l'attirait déjà si fortement à placer en lui toute sa confiance. Restée seule à vingt-

(1) Isaïe XLIX. 8.

neuf ans, chargée de deux enfants en bas âge, (1) et accablée de dettes, elle adora la conduite de la Providence et, tout en s'abandonnant à ses soins avec "ces étonnantes ressources que les riches caractères découvrent au moment de l'orage, (2)"elle entreprit un petit commerce pour faire vivre sa famille.

Grâce aux contributions de ses parents et à la bienveillance de quelques amis, grâce surtout à son industrieuse et infatigable énergie, ses affaires prospérèrent. En peu d'années, Dieu aidant, elle parvint à acquitter les dettes de son mari; et, lorsque ses deux fils furent d'âge à commencer leurs études, elle les plaça au séminaire de Québec et pourvut aux frais de leur instruction.

Tout en veillant avec fermeté et tendresse à l'éducation première de ses fils, Mme d'Youville savait se ménager du temps pour Dieu et pour les pauvres. Ce lui était un délassement et un repos. Pour exercer ses œuvres de charité et nourrir ses goûts de vie intérieure, elle prenait même sur son sommeil les heures qu'elle ne pouvait dérober à sa tâche maternelle.Le froid, le vent, la neige ou la pluie rien ne l'empêchait d'assister à la sainte messe chaque matin; l'après-midi, autant que ses occupations le lui permettaient, elle passait quelque temps devant le saint Sacrement. C'est là qu'elle portait ses sollicitudes et renouvelait ses énergies. Jalouse de croître de plus en plus dans le divin amour, elle communiait fréquemment: cette nourriture substantielle donnait à sa vertu sa virilité. Mais aux âmes qu'il s'unit par des liens plus étroits, Dieu demande de participer dans

(1) Des six enfants qui naquirent du mariage de Mme d'Youville, quatre moururent en bas âge. Le dernier, Ignace, vit le jour le 26 février 1731, cinq mois après la mort de son père; il mourut le 17 juillet suivant.

(2) Une famille Bretonne au Canada.

une plus large mesure à sa vie de dévouement et de sacrifice. Aussi est-ce dans ces moments de douce intimité, que Notre-Seigneur acheva de communiquer à celle qu'il s'était choisie, son amour envers l'humanité souffrante.

Les grandes leçons de la pauvreté lui avaient appris depuis longtemps à aimer les pauvres; elle en fit plus que jamais sa famille. Malgré sa propre détresse, elle trouvait moyen de les assister et se retranchait à cette fin une partie de son nécessaire. Dans cette âme ouverte à la compassion, il y avait place pour toutes les infortunes :les malades, les prisonniers devinrent l'objet de ses sollicitudes, et elle alla jusqu'à mendier de porte en porte pour faire inhumer des criminels. Préludant sans le savoir à sa mission future,elle se plaisait à visiter les pauvres de l'hôpital et à rapiécer leurs vêtements. D'après ce que nous savons de l'établissement à cette époque, ce dernier genre d'aumônes arrivait toujours fort à propos.

Mme d'Youville allait ainsi, s'oubliant, se dépensant et répandant autour d'elle les trésors de sa charité et de son zèle, quand, le 7 février 1733, celui qui lui servait de guide, lui fut prématurément enlevé par la mort. M. Dulescoat venait d'entrer dans sa quarante-quatrième année quand il succomba, usé par les labeurs d'un incessant ministère. Le peuple pleura sa mort comme celle d'un bienfaiteur et d'un saint.

Jean-Gabriel le Pappe Dulescoat naquit, en 1689, au diocèse de Saint-Malo en Bretagne. Ame d'apôtre, il avait lui-même sollicité la faveur de se dévouer à l'œuvre de la colonie de Montréal. Prévoyant les bons services que son zèle lui permettrait d'y rendre, M. Leschassier, son supérieur, avait consenti à l'y envoyer en 1717.M.Dulescoat fut successivement curé à la Pointe-aux-Trembles, auxiliaire, puis curé d'office à la paroisse où il laissa le souvenir et les exem-

ples d'une vie éminemment sacerdotale. On attribue à l'ardeur de son zèle et à l'austérité de sa vie, l'épuisement hâtif de ses forces. Dès 1730, il avait cessé de remplir les fonctions de curé et continuait néanmoins d'employer le peu de vigueur qui lui restait à l'humble ministère des âmes.

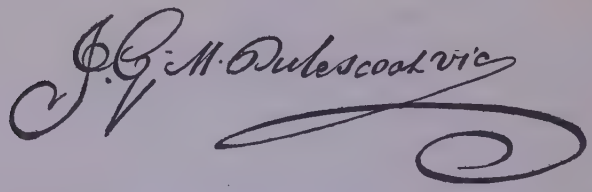

Mme d'Youvelle ressentit vivement la perte de cet homme de Dieu, son conseil et son soutien pendant l'une des périodes les plus douloureuses de son existence. Mais une nouvelle influence ne devait pas tarder à agir sur cette âme si soumise dans l'épreuve,aux volontés d'en haut.De la famille sulpicienne lui vint un autre guide pieux et éclairé. Cet instrument providentiel de la grâce sur sa vie et sur l'œuvre que le ciel s'apprêtait à lui confier, ce fut le vénéré M. Normant.

Né en 1681, à Châteaubriand, ville du diocèse de Nantes où son père pratiquait la profession de médecin, Louis Normant du Faradon entra au séminaire de Saint-Sulpice le 4 janvier 1706. Dix mois seulement de vie régulière et exemplaire dans cette maison lui assurèrent le privilège de faire partie de la compagnie. Il y exerçait divers emplois importants depuis quinze ans, quand il obtint sur ses instances, de passer au Canada. Son arrivée à Montréal date de 1722, l'année même où Mme d'Youville se maria. Homme de vertu et de science, d'une grande modération et d'une rare sagesse, M. Normant se vit bientôt entouré de l'affection de ses confrères et honoré de la confiance des citoyens. Supé-

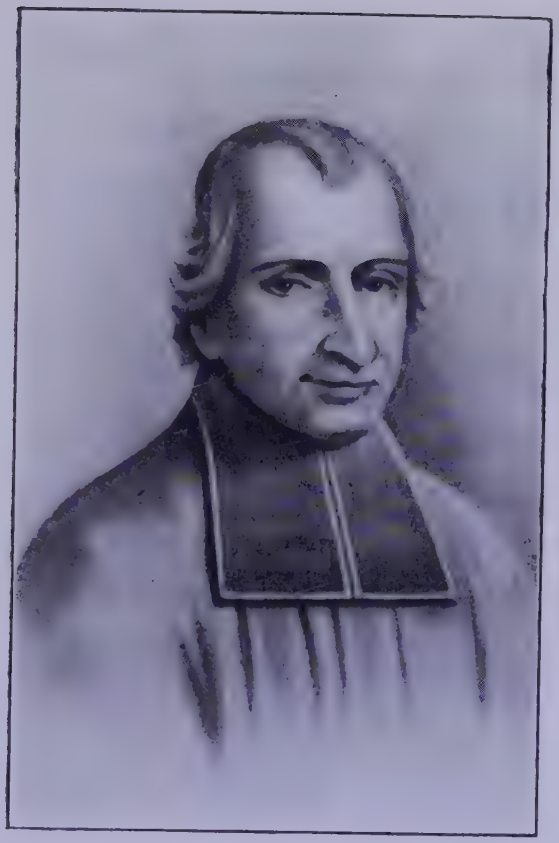

Monsieur Louis Normant. p.S.S.

fondateur et premier supérieur des Sœurs Grises.

rieur du séminaire depuis 1732, et appliqué au ministère paroissial depuis plus de dix ans, il n'était pas tout à fait étranger à Mme d'Youville. Il avait été témoin de la détresse dans laquelle son mari l'avait laissée en mourant. Depuis, il avait pu constater le succès des efforts de la vertueuse mère pour ramener l'aisance à son foyer. Il admirait l'ordre qu'elle savait y maintenir, l'autorité ferme et douce avec laquelle elle veillait à l'éducation de ses fils. Dans ses visites aux pauvres et aux malades où il l'avait rencontrée quelquefois, il avait été à même d'apprécier les ressources de sa nature généreuse et charitable. Maintenant qu'il l'avait sous sa conduite, il mit ses soins à la faire pénétrer plus avant dans les voies de la piété et du dévouement chrétien.

Une association pieuse existait à Montréal depuis 1663. C'était celle des dames de la Sainte-Famille, fondée par Barbe d'Ailleboust (1) et le père Chaumonot jésuite, dans le but de "régler les familles chrétiennes sur celle de Jésus, Marie, Joseph." Mme d'Youville faisait partie de l'association depuis l'année 1727. Sous la direction de M. Normant, elle en devint un des membres les plus actifs et les plus dévoués. Bientôt même, la régularité de sa vie et la ferveur de sa piété lui valurent le respect et la confiance des associées; et les charges d'institutrice des postulantes, d'assistante et de directrice, lui furent successivement confiées (2).

Mais le zèle de cette chrétienne fervente avait besoin sans cesse d'un nouvel aliment. Eprise de tout ce qui pouvait contribuer à la gloire de l'Eucharistie et aux intérêts des âmes, le 16 mars 1733, elle s'enrôlait dans une association

---

(1) Barbe de Boulongne veuve de Louis d'Ailleboust troisième gouverneur général. Histoire de la colonie française

(2) Registre de la confrérie de la Sainte Famille.

récemment établie à l'église paroissiale de Ville-Marie sous le titre de *Confrérie du saint-Sacrement et de la bonne mort* (1). Deux ans auparavant, elle s'était fait inscrire dans la confrérie du Sacré-Cœur, érigée dans la chapelle des Ursulines de Québec, et on lui assigna le 23 octobre pour rendre, au nom des associés, ses devoirs au Cœur de Jésus.

Cependant les intérêts d'une autre œuvre réclamaient impérieusement dès lors les sollicitudes de M. Normant:celle des hospitaliers. Fondée par le Frère Charon et ses associés en 1696, cette œuvre était destinée à secourir les pauvres, vieillards infirmes et orphelins dans leurs nécessités temporelles et spirituelles. Hélas, l'état précaire des finances de l'hôpital, le désarroi qui s'était mis parmi les frères, le délabrement qui régnait dans toute la maison, inspiraient les plus vives alarmes pour l'avenir de l'établissement. En sa qualité de supérieur du séminaire et de vicaire général de Ville-Marie, le saint prêtre se croyait étroitement obligé de prévenir la ruine d'une œuvre que ses prédécesseurs avaient protégée et si généreusement dotée. La pensée émise par M.

---

(1) Le but principal de cette association est de procurer à ses membres le bienfait d'une bonne mort. En y entrant toutefois, les associés ne s'engagent pas seulement à prier pour les mourants, mais à faire profession spéciale d'honorer Jésus-Christ au saint Sacrement, et de travailler au soulagement et à la délivrance des âmes du purgatoire. Ainsi la dévotion au saint Sacrement et le zèle pour la cause des chères prisonnières du purgatoire sont comme l'âme et le fondement de l'association.

A cet effet, chaque associé est tenu de réciter tous les jours certaines prières indiquées et de passer chaque semaine une demi-heure en adoration devant le saint Sacrement, et une heure entière chaque année à un jour marqué. De plus, les jours où le saint Sacrement est exposé les associés doivent faire une heure d'adoration, et primitivement autant qu'il leur était possible, ils l'accompagnaient lorsqu'on le portait aux malades. *Extrait du registre de la confrérie de la bonne mort.* Après avoir formé sa communauté, Mme d'Youville continua de faire partie de l'association et elle y fit agréger ses compagnes.

Dulescoat que "Mme d'Youville était bien la personne destinée de Dieu pour relever cette maison"lui parut inspirée du ciel. Il y eut foi et ne songea plus qu'à préparer plus immédiatement la pieuse veuve à l'accomplissement des volontés divines. A cet effet, il lui proposa de recueillir chez elle quelques pauvres qu'elle put soigner, nourrir, et, au besoin, rapprocher de Dieu.Mme d'Youville goûta cette proposition, si conforme aux attraits qu'elle sentait se fortifier et se préciser en elle, de plus en plus chaque jour. Toutefois, elle ne se croyait pas en état de suffire seule à cette nouvelle tâche: l'éducation de ses fils dont l'aîné venait d'être placé au séminaire de Québec, lui demandant un travail constant. Elle songea dès lors à s'assurer le concours de quelques personnes.

On était en l'année 1737. Mme d'Youville entretenait,avec une personne d'une piété et d'une régularité de vie exemplaire, "une amitié d'autant plus étroite que la charité en était le lien (1)."C'était Marie-Louise Thaumur de la Source, fille d'un chirurgien de Montréal. Un jour où les deux amies s'étaient mutuellement animées au bien dans un entretien plus intime et plus prolongé, Mme d'Youville qui n'avait pas jugé opportun de communiquer son projet à sa compagne lui avait cependant proposé, au moment de la quitter,de faire avec elle une neuvaine sur le tombeau de M. Dulescoat, afin de mieux connaître la volonté de Dieu sur leur avenir. La réputation de sainteté qui avait survécu à l'ancien curé de Montréal, portait beaucoup de personnes à l'invoquer comme un saint, et l'on racontait des faveurs merveilleuses obtenues par son intercession. Mlle Thaumur acquiesça volontiers au désir de Mme d'Youville et toutes deux passèrent ces neuf jours dans la méditation et le recueillement de la

(1) M. Dufrost.

retraite. Ainsi, avec tous les vrais amis de Dieu, Mme d'Youville ne concevait pas que les déterminations les plus saintes dussent être prises, avant d'avoir été muries dans le silence, la prière et le face à face avec la vérité.

Au sortir des saints exercices, les deux amies allèrent ensemble rendre visite à M. Normant. Eclairé du ciel, le saint directeur les entretint des joies et de la paix réservées aux âmes qui ont tout quitté pour embrasser le service de Jésus-Christ; il leur montra l'excellence des œuvres de miséricorde, le bien qu'elles procurent aux âmes, la gloire qu'elles rendent à Dieu. Sans leur dissimuler toutefois les peines, les sacrifices et les souffrances de tout genre, que demande en particulier le soin des pauvres, il fortifia leur foi et excita leur amour en leur montrant Jésus, vivant caché sous les haillons des malheureux. L'onction et l'autorité de ces paroles, jointes à l'action de la retraite, produisirent une si vive impression sur Mme d'Youville que, maîtrisant toutes les réclamations que la nature pouvait encore soulever en son âme, elle résolut incontinent, de consacrer à cette œuvre le reste de sa vie. Moins familière avec ce genre de dévouement, sa pieuse amie, Louise Thaumur, restait indécise. Mais la grâce ne devait pas tarder à l'arracher, elle aussi, à tout ce qu'elle aimait pour la jeter à la suite de Mme d'Youville, en pleine voie d'abnégation et de zèle.

En attendant, celle-ci continuait à s'exercer à sa future mission en donnant ses soins aux pauvres et aux malades qu'elle visitait. Le 21 novembre 1737,fête de la Présentation de la sainte Vierge, elle eut la consolation de recueillir chez elle une pauvre aveugle du nom de Françoise Osseau,femme de Pierre le Bœuf. L'arrivée de la pauvresse, "humbles prémices que la charitable mère s'empressa d'offrir au Père éternel en un si touchant anniversaire," lui fut-elle un indice que Dieu agréait son sacrifice? En tout cas, cette pre-

mière entrée allait marquer pour ainsi dire l'origine imperceptible de l'œuvre projetée.

La charité a ses influences contagieuses. Gagnées par les exemples de Mme d'Youville, deux vertueuses personnes vinrent, à quelques jours de là, s'offrir à partager son dévouement. Ce furent Catherine Demers et Catherine Cusson.Leur générosité fixa bientôt l'hésitation de Louise Thaumur de la Source. Toutes quatre s'étant réunies le 31 décembre de la même année, ensemble elles se consacrèrent définitivement au service des membres souffrants de Jésus-Christ. Nous ne saurions dire si cet acte fut tout à fait privé, ou s'il eut lieu en présence de M. Normant, l'humilité de nos mères nous ayant dérobé ces détails. Mais il est certain que, sans étendre leurs vues au delà d'une association séculière, elles contractèrent dès ce jour des engagements sacrés, puisque le 31 décembre 1737 a toujours été regardé, dans la suite, comme le jour de leur profession.Cette date,du moins, est mentionnée comme telle, au premier registre de la communauté et dans l'acte de rénovation des engagements primitifs qu'elles firent et signèrent de leurs mains en 1770, à l'occasion de la retraite générale. Sous des termes un peu voilés, mais équivalents, M. Sattin exprime la même conviction. "L'estime qu'elles faisaient de la pauvreté, de l'obéissance et de la chasteté était au point que devant Dieu qui en était l'unique témoin, elles avaient pris d'elles-mêmes l'engagement formel de s'en montrer les fidèles observatrices(1)."Et ailleurs:"Dès que Mme d'Youville et ses compagnes se furent réunies en 1737, elles s'étaient consacrées au service des pauvres, chacune de telle sorte, qu'elles vivaient dans la pratique des conseils évangéliques."

Confirmée désormais dans la pensée que Dieu la voulait toute à cette œuvre, Mme d'Youville résolut de ne reculer

(1) Manuscrit de M.Sattin,pages 44 et 65.

devant aucun obstacle. Et pourtant, nous les verrons se dresser nombreux ces obstacles, pour entraver sa marche et augmenter ses mérites. Le premier et le plus grand de tous dut lui venir de l'affection qu'elle portait à ses fils. Les abandonner encore jeunes et dépourvus de ressources, pour ne songer qu'à servir les pauvres, c'eût été faillir à ses obligations premières, renverser l'ordre de la charité et tenter la Providence. Avec cet esprit éclairé et pratique qu'elle sut toujours mettre au service de sa foi, Mme d'Youville trouva le secret de concilier ses devoirs de mère avec ceux de servante des pauvres.

Déjà nous l'avons vu placer l'aîné au séminaire de Québec. Elle retint auprès d'elle le cadet, à peine âgé de huit ans, jusqu'à ce qu'il fut en état de rejoindre son frère. Ce moment venu, elle le conduisit à Québec et continua de pourvoir aux dépenses des deux, "Dieu sait au prix de quels sacrifices et de quelles amertumes (1)" jusqu'à leur promotion au sacerdoce. Mais de quelles consolations ne furent point payées ces secrètes immolations quand, par un choix tout divin, elle vit ses deux fils attachés d'une manière irrévocable au service des autels. Ce gage des prédilections de Dieu sur ces deux âmes qui lui avaient coûté si cher, est à nos yeux, plus qu'une récompense accordée aux sacrifices et aux travaux de sa servante, c'est aussi croyons-nous, un éloquent hommage rendu à ses vertus de mère et de chrétienne.

---

(1) Manuscrit de M. Dufrost.

Madame d'Youville et ses premières compagnes se consacrent à la sainte Vierge et prennent la résolution de passer leur vie entière, au service de Jésus-Christ, vivant et souffrant dans la personne des pauvres.

CHAPITRE II

Réunion des premières compagnes de Mme d'Youville. — L'épreuve.—Ferveur et régularité de la société.—Maladie de Mme d'Youville.

1738-1741

Tout entière à sa mission de charité, dès l'automne de 1738, Mme d'Youville louait une maison un peu plus vaste et mieux appropriée à ses desseins pour s'y réunir avec ses compagnes et ses pauvres. Cette maison regardée depuis comme le berceau de leur société, appartenait à Mme le Verrier; elle était située sur la rue Notre-Dame, en face de l'église des Récollets, entre les rues Saint-Pierre et Sainte-Hélène.

Nos mères en prirent possession le 30 octobre,"sans bruit y transportèrent secrètement leurs petits meubles et tout le fonds de leur trésor qui ne dépassait pas cent pistoles (1)." Ce fut au sein de cette pauvreté tout évangélique, que les fondatrices jetèrent les bases de l'Institut.En revanche elles avaient au cœur une confiance sans bornes à la Providence, et, par suite, un courage, une abnégation au-dessus de toute épreuve.

Leur premier soin, en franchissant le seuil de leur nou-

(1) M. Dufrost.

velle demeure, fut de s'agenouiller au pied d'une statuette de la sainte Vierge qu'un ecclésiastique leur avait donnée. Là, dans une prière ardente et avec une émotion profonde, elles supplièrent la Reine des vierges d'être leur protectrice et leur mère. Puis, d'une voix où s'exhalaient sa foi et son amour, Mme d'Youville prononça au nom de toutes un acte de consécration et renouvela la résolution qu'elles avaient prise, de passer leur vie entière au service de Jésus-Christ, vivant et souffrant dans la personne des pauvres. Catherine Demers fut assez ferme pour accompagner de sa voix, la voix de la fondatrice, lisant la formule de consécration. Plus émues, leurs deux compagnes ne firent que verser des flots de larmes. A cet acquiescement du cœur, devait répondre une générosité qui ne se démentit jamais dans la suite.

Peu après, la visite de M. Normant vint les encourager et les fortifier. Pour dilater les cœurs et leur faire goûter l'onction cachée dans le sacrifice, il leur remit devant les yeux les bénédictions et les promesses de vie éternelle attachées à l'œuvre qu'elles avaient embrassée. Convaincu que nul bien durable ne se fonde et ne s'affermit sans la croix et les plus étranges contradictions, il les avertit de ne point prétendre édifier leur œuvre sur d'autres fondements et les exhorta à se prémunir,par la confiance en Dieu et l'abandon à sa Providence, contre tous les genres de souffrances.

Cette précaution n'était pas superflue: l'épreuve leur vint de divers côtés. Déjà le peuple avait laissé percer le déplaisir que lui causait la réunion des humbles femmes, et la crainte où il était de les voir remplacer un jour les frères hospitaliers. Quand le but de cette réunion fut connu du public, il ne put contenir son indignation."Dès le lendemain de l'entrée de Mme d'Youville et de ses compagnes chez Mme le Verrier, écrit M. Dufrost, allant aux offices de la paroisse, la fête de la Toussaint, elles se virent l'objet des

moqueries et des huées de la populace; on alla jusqu'à leur jeter des pierres accompagnées d'injures." Trop heureuses d'avoir été jugées dignes de souffrir quelque opprobre pour Jésus-Christ, Mme d'Youville et ses compagnes n'opposèrent à ces insultes que l'humble et courageuse protestation de leur patience et de leurs vertus. Mais au lieu d'apaiser leurs adversaires, cette pacifique résistance parut entretenir et même accroître leur dépit. Longtemps encore, elles eurent à subir les mêmes assauts, sans que personne ne songeât à prendre leur défense.

Ces épreuves n'étaient pourtant que le commencement des tribulations qui allaient, sous différentes formes, assaillir la petite société. Aux propos injurieux se joignirent d'odieuses calomnies. On les accusa de vendre de l'eau-de-vie aux sauvages, au mépris des lois ecclésiastiques, et de s'enivrer elles-mêmes. De là, le nom de *Sœurs Grises* qui leur fut dès lors donné, par dérision, et qu'elles tinrent à perpétuer dans la suite par la couleur de leurs vêtements. Symbole d'humilité, de discrétion, de vie pauvre, laborieuse et cachée, la couleur grise était bien d'ailleurs celle qui convenait le mieux à ces femmes appliquées à reproduire dans ce nouveau sanctuaire de la charité, les abaissements, les dévouements et les travaux obscurs de Nazareth. Néanmoins rien ne put empêcher les calomnies lancées contre elles de se répandre dans la colonie. On en inventa de plus malveillantes encore qui parvinrent jusqu'aux oreilles du marquis de Beauharnois, gouverneur général. Elles s'accréditèrent tellement dans la ville qu'un religieux récollet se crut tenu de refuser la sainte communion à Mme d'Youville et à ses compagnes, comme à des pécheresses publiques.

Ce fut vraisemblablement au sein de cette effervescence populaire que les habitants de Montréal adressèrent au ministre de la marine, la pétition qui avait pour fin de

maintenir les hospitaliers dans l'administration de l'hôpital et d'anéantir la société naissante des filles de la Charité. Heureusement, Dieu veillait sur notre frêle berceau. Bien que revêtue de la signature du gouverneur et des potables de la ville, cette pétition qui tendait à annihiler l'œuvre de nos mères, n'obtint pas le succès désiré.

La tempête qui grondait au dehors, n'empêchait pas Mme d'Youville et ses compagnes de poursuivre tranquillement le double but qu'elles s'étaient proposé: se sanctifier elles-mêmes et sanctifier les indigents en se dévouant au soulagement de leurs misères. Un de leurs premiers soins après leur installation avait été de dresser à Marie, mère et reine des cœurs, un petit oratoire où elles iraient répandre leur âme dans la prière et la retremper dans la méditation.

Déjà, comme aujourd'hui,les exercices spirituels venaient interrompre et sanctifier le travail de la journée. L'ordre dans lequel ces exercices devaient succéder à leurs occupations quotidiennes, avait été déterminé par un règlement tracé de la main de M. Normant, quelques mois après leur entrée(1).

Debout à cinq heures du matin, elles vaquaient à la méditation pendant une demi-heure et se rendaient ensuite,en toute saison, à l'église de la paroisse pour y entendre la messe. Trois fois la semaine, elles recevaient toutes ensemble la sainte communion. Les autres jours, elles communiaient à tour de rôle, et celle qui avait eu le privilège de participer au banquet eucharistique le matin, devait accomplir dans la journée, devant ses compagnes, un acte d'humilité et de mortification(2).De retour à la maison, elles par-

(1) Manuscrit de M. Sattin

(2) Cette pratique a été observée dans l'institut jusqu'à la proclamation du décret du 17 décembre 1890, concernant les confessions et communions des congrégations religieuses

tageaient la journée entre la lecture spirituelle, le soin des pauvres et divers travaux manuels. Le quart d'heure qui précédait le dîner était consacré à l'examen particulier.

Pour honorer la très sainte Vierge que M. Normant leur avait donnée pour première patronne, la récitation du chapelet et de l'office du nom et du couronnement de Marie les réunissait le soir, à cinq heures, dans le petit oratoire qu'elles lui avaient dédié. Un jour fixé pour la retraite, les invitait chaque mois à se renouveler dans l'esprit de charité que demandait l'œuvre à laquelle elles s'étaient consacrées. Enfin ce même règlement leur donnait pour patron et pour modèle de dévouement aux pauvres, saint Charles Borromée, qui, sous la pourpre cardinalice, fut le pourvoyeur des malheureux et le soutien des pestiférés.

La première année, elles reçurent quatre pauvres, et ce nombre s'éleva bientôt jusqu'à dix."C'était au bout de leur aiguille, dont les produits se mettaient en commun, qu'elles gagnaient leur subsistance et celle de leurs protégés; elles étaient obligées par conséquent de s'assujettir à un travail continuel et de se retrancher beaucoup de leur sommeil." Mais quelles veilles et quelles fatigues ne se fussent-elles pas imposées pour nourrir et vêtir ces privilégiés de Jésus-Christ! Elles vivaient heureuses d'ailleurs sous la conduite de celle qui dirigeait avec autant de bonté que de fermeté cet intérieur modeste et laborieux. Douce, grave, réfléchie, parlant peu, "prenant volontiers conseil des autres et déférant sans peine à leurs sentiments," Mme d'Youville insinuait, plutôt qu'elle n'imposait la tâche à remplir, les soins à donner. Aussi ses compagnes se sentaient-elles à l'aise auprès d'elle et lui donnaient-elles toute leur confiance.Elles la regardaient non plus comme une égale, mais comme une mère commune qu'elles respectaient, chérissaient et ne dé-

signaient plus autrement que sous ce nom de filiale affection (1).

A peine Mme d'Youville eut-elle imprimé à sa petite société le mouvement de régularité et de ferveur que nous venons de constater, qu'elle se vit condamner à une inaction presque complète. Dès 1738, elle avait commencé à ressentir des douleurs à un genou. Sans souci de son repos, sans ménagement pour sa personne, elle continua de vaquer assidûment à ses travaux et de se rendre chaque jour de grand matin aux offices de la paroisse. Au cours de l'hiver, elle eut même tant à souffrir de la rigueur du froid et de la difficulté des chemins que son mal s'aggrava considérablement et finit par résister à tous les remèdes. Trois chirurgiens lui donnèrent successivement leurs soins. Les nombreuses incisions, faites par les deux premiers, avaient amené une plaie large et profonde. Après y avoir vainement épuisé sa science, un troisième, M. Feltz, chirurgien en réputation d'habileté, mais assurément empirique, lui proposa d'y appliquer des crapauds vivants. On conçoit le dégoût et la répulsion de Mme d'Youville pour un tel remède. Néanmoins, habituée à vaincre en tout ses répugnances, elle consentit à y recourir à plusieurs reprises, donnant ainsi à ses compagnes l'occasion d'admirer sa patience et sa constante abnégation.

On attendit vainement des secours de l'art, le résultat désiré; le mal persista. Tout espoir perdu du côté de la terre, on résolut d'intéresser à la guérison de la malade les amis de Dieu. Sur les instances de ses sœurs, et, secondée par leurs sacrifices et leurs vœux, Mme d'Youville fit une neuvaine sur le tombeau de M. Dulescoat. Aucun changement n'étant survenu, elle consentit à se rendre à Québec pour prier sur

(1) Manuscrit de M. Sattin.

le tombeau de Mgr de Lauberivière dont le renom de sainteté était justifié par plusieurs faveurs extraordinaires (1).

Quelque vive que fut la confiance de Mme d'Youville et de ses filles dans l'intercession de l'homme de Dieu, la guérison ne fut pas obtenue. Après avoir développé en sa servante le zèle et l'activité incessante que requièrent les œuvres de charité, le divin Maître voulait l'initier à une vertu plus élevée: l'abandon à la volonté de Dieu, quand cette volonté immobilise la nature, qu'elle la crucifie et la détruit peu à peu, afin de mieux assurer dans l'âme le triomphe de sa grâce et de la rendre plus apte à ses desseins.Pour établir Mme d'Youville dans ce complet abandon qu'il voulait donner pour base à l'Institut naissant, Dieu avait résolu de laisser la fondatrice infirme quelques années encore, se réservant d'opérer lui-même, un jour, sa guérison.

Apaisant toutes les agitations qui se partageaient encore son âme,Mme d'Youville se soumit entièrement aux desseins du ciel et supporta sans se plaindre son état de langueur et tous les ennuis qui en étaient la suite. Ainsi devait-elle se faire transporter soit pour assister aux offices de la paroisse, soit pour vaquer à ses affaires ou aux devoirs de la charité, quand des besoins urgents l'appelaient au dehors. Malgré ces difficultés, elle ne se désintéressa pas un instant de son œuvre. De sa chaise d'infirme, elle en dirigeait et en

---

(1) Celle-ci entre autres nous a paru digne d'être rapportée."Pendant la traversée,lit-on dans les Notices biographiques des évêques de Québec, une femme avait dans un moment de trouble, laissé tomber son enfant dans la mer. L' enfant disparut dans l'abîme. Dans sa désolation, la mère éplorée alla se jeter aux pieds du jeune et pieux évêque de Québec, à qui elle avait vu déjà opérer tant de prodiges de charité. Elle avait foi dans l'intercession de celui qui se sacrifiait si entièrement pour les autres.

"Le saint évêque se mit aussitôt en prière, et Dieu récompensa la foi de l'un et de l'autre. L'enfant reparut porté sur les flots, et les heureux témoins de ce prodige remarquèrent qu'il tenait sans cesse les yeux fixés sur ceux du prélat, qui lui-même tantôt regardait l'enfant tantôt regardait le ciel. Enfin, les matelots ayant descendu une chaloupe à la mer, prirent l'enfant qui flottait sur les vagues et le rapportèrent plein de vie et de santé à sa mère consolée."

assurait les progrès avec tact et sagesse. D'un sourire elle encourageait ses compagnes, d'une parole, elle animait leur ardeur, tout en veillant à ce que leur activité fut modérée, car son zèle était ordonné et discret.

Le 2 juillet 1739, elle ouvrit sa maison à une orpheline de dix-sept ans, Thérèse Lemoine-Despins qui désirait y vivre en qualité de pensionnaire. Cette jeune personne appartenait à une honorable famille bourgeoise de Boucherville.Ses parents lui avaient laissé en mourant un riche patrimoine, et, ce qui vaut mieux, ils avaient su lui procurer une éducation soignée et toute chrétienne. Néanmoins, Mme d'Youville était loin d'entrevoir dans la frêle et délicate adolescente que la Providence lui envoyait,l'héritière de son esprit et la continuatrice de son œuvre.

Quant à la jeune Thérèse, venue dans cette maison pour y chercher un abri protecteur, sans penser même à quitter le monde, comment aurait-elle eu l'idée de la mission que le ciel lui réservait un jour? Nous verrons plus tard comment Dieu sut l'amener à ses fins.

CHAPITRE III

Mort de Catherine Cusson.—Maladie de M. Normant.—Arrivée de nouvelles recrues.—Guérison de Mme d' Youville

1741-1745

La société de Mme d'Youville fut évidemment une œuvre voulue de Dieu, car dès son berceau comme à chaque nouvelle phase de son existence, elle porta visiblement le sceau divin de l'épreuve. Deux années s'étaient à peine écoulées depuis la réunion des pieuses femmes chez Mme le Verrier que l'ange de la mort venait visiter cette demeure de paix et de charité. Catherine Cusson fut sa première victime.

Une maladie de onze mois, supportée avec résignation, avait purifié et embelli cette âme; elle était digne d'être offerte à Dieu comme prémices de la société. Elle brûlait du désir de voir sa face adorable et de lui être éternellement unie, quand la pensée de l'éternelle justice vint tout à coup changer ce pieux désir en un douloureux effroi (1). Cette angoisse si soudaine et, à la fois, si profonde n'était cependant qu'une épreuve ménagée de Dieu, qu'un dernier assaut livré à la générosité de sa servante pour augmenter ses mé-

(1) M. Sattin.

rites et l'attirer à un abandon plus complet. M. Fafard qui l'assistait n'eut point de peine à lui faire goûter cette conduite miséricordieuse de Dieu sur son âme;il dissipa bientôt ses craintes et la rendit à "la confiance d'enfant qu'elle avait toujours manifestée envers notre Père céleste." C'est dans ces pieux sentiments qu'elle s'endormit le 20 février 1741, à l'âge de trente-deux ans.

Issue de cette classe d'ouvriers honnêtes et laborieux qui savent suffire à leur existence, Catherine Cusson avait vécu dans le monde du produit de ses travaux d'aiguille. En s'associant à nos mères, elle ne changea guère d'occupations, mais dégagée, dès lors, de tout intérêt personnel, elle se livra avec une ardeur croissante à ce même travail en vue des intérêts des pauvres de Jésus-Christ. "Elle s'était toujours distinguée, disent nos mémoires, par sa charité pour les miséreux et par son exactitude au règlement."

Cette séparation fut douloureuse. C'était une collaboratrice, disons mieux, c'était une sœur vertueuse et aimée qui disparaissait; et ce départ réduisait à trois le nombre de nos mères. Ce ne fut cependant pas la dernière épreuve. Nous avons entrevu le rôle de M. Normant auprès d'elles. Interprète des volontés de Dieu sur leur avenir, il leur avait montré le but qu'elles devaient poursuivre et, pour ainsi dire, frayé le chemin devant elles. Fondant les plus belles espérances sur l'œuvre entreprise pour le bien de la religion et des pauvres, il écartait avec sollicitude tout ce qui pouvait nuire à son développement. Dans des entretiens tout imprégnés de charité évangélique et de confiance en Dieu,il leur offrait des armes pour triompher des oppositions croissantes de leurs ennemis et leur communiquait une force secrète pour surmonter les défaillances de leur propre cœur. Humainement parlant, il leur était un indispensable soutien.

Cependant, par un de ces coups imprévus dont Dieu se

plaît ici-bas à tromper nos calculs et à éprouver notre foi,il permit qu'une grave maladie vint bientôt menacer de leur enlever ce soutien. Grandes furent leur inquiétude et leur désolation. Elles voyaient Mme d'Youville clouée sur une chaise d'infirme,et craignaient que la mort ne vint les priver de ce guide, entraîner peut-être leur dispersion et ruiner leur œuvre commune. Pleines de ces appréhensions, nos mères résolurent de disputer au ciel une vie si précieuse. Voyant leurs prières et leurs sacrifices sans effet, Mme d'Youville fit deux promesses en son propre nom et au nom de ses compagnes. Elle ferait brûler un cierge dans l'église de la paroisse, chaque année, au jour de la Présentation de la très sainte Vierge, fête particulièrement chère à Saint-Sulpice. De plus, elle ferait venir de France un tableau représentant le Père éternel. Cette fois, Dieu se laissa toucher: la santé fut rendu au vénéré malade et bientôt le pieux ex-voto témoigna de la reconnaissance de la petite société. Aujourd'hui, il nous la redit encore de l'autel de la salle de communauté qu'il domine et d'où il préside à nos récréations et à nos exercices de piété.

Les larmes et les sacrifices de ces jours d'angoisses et de deuil ne furent pas sans fruit pour la société. De nouvelles vocations avaient germé sous cette féconde rosée, apportant à nos mères espoir et consolation.Le 23 juillet de cette même année 1741, Catherine de Rainville vint remplir le vide laissé par Catherine Cusson. D'extraction noble, elle ne voyait plus la fortune ajouter son prestige au blason de ses pères, mais en revanche, l'honneur et la religion faisaient de leur foyer un centre de vie chrétienne intense. Aussi,Catherine de Rainville apporta-t-elle à sa nouvelle famille,avec la maturité de ses trente ans, des vertus solides et d'excellentes qualités de cœur et d'esprit."D'une ressource peu commune dans les conseils, disent nos mémoires, elle alliait un

jugement sûr et beaucoup de prudence à une douce fermeté."

Thérèse Laserre dite Laforme, fille d'un chirurgien du même lieu, fit son entrée le 22 octobre suivant."Ardente et dévouée, elle allait être elle aussi d'un précieux secours pour Mme d'Youville et pour ses compagnes."Entraînée par la séduction de l'exemple, une troisième aspirante,Catherine Ménard avait suivi de près ces généreuses recrues. Mais, sentant bientôt que les actes d'abnégation et de dévouement de cette sainte maison dépassaient ses forces, elle se retira.

Ce même été 1741 conduisit vers Mme d'Youville deux autres jeunes filles qui n'avaient peut-être d'autres motifs, en se présentant, que de chercher sous son toît un refuge pour leur jeunesse et un asile contre l'infortune. La première âgée de seize ans à peine, était née à Boucherville et se nommait Marie-Joseph Bénard-Bourjoly. La seconde, Antoinette Arelle, avait vu le jour à Longueuil et venait d'entrer dans sa vingtième année. Toutes deux furent reçues à titre de pensionnaires gratuites, en attendant que le temps permit de mieux connaître leurs aptitudes et leur attrait.

L'arrivée des nouvelles aspirantes accrut le zèle et la ferveur des premières ouvrières, et leur parut un signe visible de l'approbation de Dieu sur leur société. Néanmoins,cette assurance ne pouvait être parfaite sans le rétablissement de la santé de leur mère. Cette faveur qu'elles sollicitaient depuis si longtemps allait enfin leur être accordée. En 1744, après six années de langueur et de patience résignée, Mme d'Youville " se trouva tout à coup guérie sans aucun secours humain." Satisfait de la soumission de sa servante, le Seigneur, qui en attendait de nouveaux sacrifices et de grands travaux, lui avait rendu la santé et les forces.

CHAPITRE IV

Nouvelles épreuves.— Premier incendie.— Engagements primitifs.— Installations et déplacements.— Quelques recrues.

1745-1747

Les actions de grâces des filles de Mme d'Youville, pour la guérison inattendue de leur mère, montaient encore vers le ciel lorsque un grave accident vint de nouveau mettre à l'épreuve leur charité et leur foi. Dans la nuit du 31 janvier 1745, tandis que la petite demeure hospitalière était plongée dans un paisible sommeil, un incendie se déclara soudain. L'embrasement fut si rapide, que sœurs et pauvres eurent à peine le temps de revêtir quelques habits, et qu'en moins de deux heures la maison et son chétif mobilier ne furent plus qu'un amas de cendres. Une pauvre idiote rentrée furtivement dans la maison pour chercher ses sabots, trouva la mort dans les flammes, au grand regret de Mme d'Youville qui l'en avait éloignée peu auparavant. Sans bas et à peine chaussée de misérables souliers, cette charitable Mère était accourue la première, toute préoccupée de secourir ses pauvres. Les ayant réunis à l'écart et confiés à ses compagnes, elle ne voulut plus s'éloigner du brasier tant que dura le danger afin d'empêcher la flamme de se communiquer aux maisons voisines.

C'était pitié, racontait plus tard M. Dufrost, de voir ces faibles femmes entourées de leurs pauvres à demi-vêtus, plusieurs même pieds-nus sur la neige, pleurant et grelottant de froid. Les plus misérables et les plus infirmes suppliaient leurs protectrices de ne pas les abandonner ;celles-ci s'efforçaient de les consoler en leur montrant le ciel et en les assurant qu'elles seraient toujours leurs mères. Cependant, loin de compatir au malheur des victimes, le peuple, accouru à ce spectacle, affecta plutôt de s'en réjouir: "Voyez-vous cette flamme violette, disait-on, c'est l'effet de l'eau-de-vie destinée aux sauvages qui brûle aujourd'hui." Lancés en pareilles circonstances, ces traits devaient percer le cœur de nos mères. C'était l'ironie et l'outrage ajoutés au dépouillement complet.

Mais les traverses et les souffrances ne font qu'éclairer et détacher davantage les âmes qui appartiennent à Dieu. C'est l'enseignement que nos mères tirèrent d'un pareil malheur. Manifestement, Dieu voulait être leur seule consolation, leur unique soutien; cette ruine matérielle était,de sa part, un pressant appel à un abandon plus entier entre ses mains.Elles y répondirent par une pauvreté plus grande, par un dégagement plus complet des biens de la terre. Jusque-là, chacune avait conservé la propriété de son argent et de ses meubles; seul le produit du travail avait été mis en commun.Elles résolurent d'écarter ce dernier obstacle entre leur cœur et Dieu. "Nous avions un peu trop nos aises, leur disait Mme d'Youville, peut-être un peu trop d'attache aux choses de ce monde :désormais,nous vivrons plus en commun et plus pauvrement." C'est ainsi que les maux et les afflictions créaient entre ces âmes toutes livrées à la grâce, une union faite d'humilité, d'abnégation et d'abandon à la Providence. Il en devait sortir des fruits précieux de sanctification et de zèle, et la forme définitive de leur nouvelle vie.

Sans différer davantage, le surlendemain de l'incendie qui était le 2 février, fête de la Purification de Marie et de la Présentation de Jésus au temple, nos mères, comme pour témoigner du don entier qu'elles faisaient d'elles-mêmes au Père éternel,en union avec Marie lui offrant son Fils,mirent en commun tous leurs revenus et leurs biens mobiliers. L'acte de cette désappropriation connu depuis sous le nom d'*Engagements Primitifs* a servi pour ainsi dire, de base à notre société. Rédigé avec soin par M. Normant, il fut signé ce jour-là même par la fondatrice et par ses deux premières compagnes, et dans la suite par celles que la Providence associait à leur œuvre. Une copie de cet acte a été insérée dans le premier recueil de constitutions publié, en 1781, par M. Montgolfier. Depuis, chaque nouvelle professe au jour de sa consécration, doit joindre sa signature à celle de ces vénérables aînées. Voici en quels termes l'acte est conçu:

"Nous, soussignées, à la plus grande gloire de Dieu, pour le salut de nos âmes et le soulagement des pauvres, désirant sincèrement quitter le monde et renoncer à tout ce que nous possédons, pour nous consacrer au service des pauvres;nous nous sommes unies par le seul lien de la pure charité(sans vouloir de nous-mêmes former une nouvelle communauté) pour vivre et mourir ensemble; et, afin que la dite union soit solide et permanente, nous sommes convenues maintenant et avons promis, de notre propre et libre volonté ce qui suit:

1° "De vivre désormais ensemble le reste de nos jours, dans une union et une charité parfaite, sous la même et seule conduite de ceux qu'on aura la charité de nous donner, dans la pratique et fidèle observance du règlement qui nous sera prescrit, dans la soumission et l'obéissance entière à celle d'entre nous qui sera chargée du gouvernement de cette maison, et dans une pauvreté et désappropriation univer-

selle : mettant dès à présent tout ce que nous possédons et tout ce que nous posséderons dans la suite, en commun, sans nous en réserver la propriété ni aucun droit d'en disposer (1), en faisant, par le présent acte, don pur et simple et irrévocable entre vifs aux pauvres, sans qu'aucune d'entre nous ni aucun de nos parents y puisse rien prétendre après notre mort, pour quelque cause que ce puisse être, à la réserve néanmoins des biens-fonds, si aucun il y en a, dont nous pourrons disposer à notre volonté.

2° "De consacrer sans réserve notre temps, nos jours, notre industrie, notre vie même au travail, et le produit mis en commun pour fournir à la subsistance des pauvres et de nous

3° "De recevoir, nourrir et entretenir autant de pauvres que nous serons en état d'en faire subsister par nous-mêmes ou par les aumônes des fidèles.

4° "Toutes les personnes qui seront reçues à la maison y apporteront tout ce qu'elles ont, linge, habits, meubles et argent, pour le tout être mis en commun, sans en rien excepter ni retenir, renonçant à tout droit de propriété et de reprise, par le don volontaire et irrevocable qu'elles en font aux membres de Jésus-Christ. Que si elles ont des rentes ou revenus annuels, ils y seront compris et réunis à la rente commune. Tous les biens-fonds en seront exceptés, comme il est dit ci-dessus, dont elles pourront disposer à leur mort.

5 "Si quelqu'une de celles qui auraient été reçues dans la maison est obligée d'en sortir pour de bonnes raisons, elle ne pourra rien exiger de ce qu'elle y aura apporté, s'en

(1) Lors de l'approbation de nos constitutions en 1880, ce point a été légèrement modifié: la renonciation à tout droit de propriété étant, au jugement de la cour romaine, plutôt propre pour un ordre à vœux solennels.

étant dépouillée volontairement, et en ayant fait don aux pauvres en y entrant; mais elle se contentera de ce qu'on aura la charité de lui donner.

6° "Si, dans la suite des temps, il ne se trouve pas de personnes capables de soutenir cette bonne œuvre, ou si, pour de bonnes raisons, on ne trouvait pas à propos de la continuer, les soussignées veulent et entendent que tout ce qui se trouvera alors de biens meubles et immeubles, appartenant à la dite maison,soit remis entre les mains de monsieur le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, pour être employé, selon sa sagesse, en bonnes œuvres et spécialement au soulagement des pauvres; lui en transférant tout droit de propriété, et lui en faisant don, aux clauses ci-dessus, tant en son nom, qu'en celui des pauvres, à qui le tout appartient; déclarant de rechef que telle est leur intention.

"Lu et relu le présent acte d'union;nous l'approuvons, et nous nous obligeons de tout notre cœur, à exécuter tout son contenu, avec la grâce de Dieu. Fait à Montréal, en présence des soussignées,le deux février mil sept cent quarante-cinq."

M. Marguerite lajemmerais veuve d'Youville.
Catherine Demers-Dessermont.
Marie Thaumur de la Source.

Aucune pensée, aucun regret sur les pertes subies la veille n'apparaissent dans ces pages. Les sentiments de désappropriation entière pour tout ce que ces humbles femmes pourront posséder à l'avenir en font seuls l'objet. Admirable réponse au dépouillement que Dieu semblait exiger d'elles, avant de les fixer dans son service! Application touchante de l'enseignement que Jésus, dans le mystère de sa Présentation, proposait à leurs méditations et à leur amour!

A côté des hommes malveillants que nous avons entendus insulter au malheur, grâce à Dieu, il s'en trouvait d'autres accessibles à la pitié et à la charité chrétienne. Parmi ces derniers, les uns s'empressèrent d'envoyer à nos mères des lits, les autres, les meubles les plus indispensables.Un riche négociant M. Fonblanche "vint leur offrir une maison pour y continuer leurs pieuses occupations(1)."

Elles l'acceptèrent avec une reconnaissance d'autant plus vive, qu'elles avaient dû se disperser elles-mêmes, et rendre momentanément leurs pauvres à leurs familles. La joie de ceux-ci ne fut pas moins grande de se voir réunis de nouveau à leurs bienfaitrices. Et, pendant les quinze mois qu'il leur fallut passer en cette demeure hospitalière, bienfaitrices et protégés eurent ensemble à bénir les prêtres de Saint-Sulpice qui, fidèles et généreux mandataires de la Providence, pourvurent presque entièrement à leur subsistance.

Cependant, on ne tarda pas à souffrir du manque d'espace. La petite colonie n'était encore composée que de quatorze personnes, il est vrai, mais elle demandait à se développer; de nouvelles demandes d'admission pressaient Mme d'Youville de chercher ailleurs un local plus spacieux. Au printemps de 1746, elle crut l'avoir trouvé. Après s'en être assuré la possession pour trois ans, elle y conduisit ses auxiliaires et ses pauvres. Mais il était dit que l'épreuve serait la compagne inséparable de l'œuvre.A peine la modeste famille y fut-elle installée que M. Boisberthelot de Beaucours gouverneur de Montréal, résolut d'occuper lui-même ce logement. Sous prétexte "qu'une semblable maison convenait mieux à un gouverneur qu'à de pauvres filles comme elles," il leur enjoignit de l'évacuer sans délai.En vain Mme d'Youville lui représenta-t-elle le bail qui les y fixait pour trois ans, le trouble et les frais d'un nouveau déménagement;

(1) M. Sattin.

pour toute réponse il leur fit signifier que si elles ne se retiraient pas de bon gré, il saurait bien les en expulser de force. Il n'y avait pas à délibérer.

Mais il fallait se mettre en quête d'un autre gîte, et où le trouver dans un cas aussi imprévu? La Providence, sur qui elles avaient appris à compter ne manqua pas de venir à leur secours. Elle inspira à une personne de qualité, Mme Chapts de Lacorne(1), de leur offrir gratuitement sa maison. Aussi noble de cœur que d'origine, cette généreuse chrétienne estima comme un honneur de céder son toit aux pauvres et aux servantes des pauvres; et pour ne point gêner la liberté de ses hôtes, elle-même se retira dans sa maison de campagne (2). Ce fut apparemment pendant son séjour en cette nouvelle demeure, et au milieu des préoccupations d'une prochaine installation, que Mme d'Youville eut la consolation de voir sa société s'augmenter de trois nouveaux membres:Agathe Véronneau, de Saint-François du Lac et les deux jeunes pensionnaires dont nous avons précédemment signalé l'arrivée:Marie-Antoinette Arelle et Marie-Joseph Bénard-Bourjoli.

Cependant, il répugnait à la délicatesse de Mme d'Youville de prolonger davantage son séjour dans cette maison d'emprunt. Aussi saisit-elle avec empressement la première occasion favorable pour la rendre à celle qui l'avait mise de si bon cœur à la disposition de ses protégés. De chez Mme Lacorne, on alla demeurer dans une modeste habitation située près de l'église Notre-Dame. De là nouvelles fatigues, nouveaux soucis; de là aussi nouveaux traits de ressemblance avec la sainte Famille allant de Bethléem à Nazareth,

---

(1) Le chef de cette famille en Canada fut M. Jean-Louis de la Corne, Sieur de Chapts, et de Dame Autoinette Dallemaigne de la Font. Il mourut en 1731. (*Histoire des grandes familles Françaises du Canada, page 245*).

(2) M. Dufrost.

et de Nazareth en Egypte pour trouver un abri à son précieux dépôt. Mais Celui qui connut la contradiction et l'exil ne devait pas tarder à mettre un terme aux fatigues et aux anxiétés de ses servantes.Satisfait de leur bonne volonté, il allait enfin leur ouvrir une demeure stable où il daignerait habiter lui-même non plus seulement caché, anéanti sous le sacrement de ses pauvres, mais vivant réellement sous les voiles eucharistiques pour être, à la fois, l'initiateur de leur œuvre, le soutien de leur faiblesse et le compagnon de leurs travaux. Cette faveur, objet de leurs prières et de leurs vœux, méritait d'être achetée par de grands sacrifices.Nous verrons que l'occasion ne leur en fit pas défaut.

En attendant, une autre consolation, ou plutôt un autre secours spirituel leur fut accordé. Pour soutenir leurs pas dans les voies d'abnégation et de zèle où elles étaient entrées, pour aider plus efficacement leurs âmes dans le travail personnel de leur sanctification, la Providence leur fit assigner un confesseur régulier. Ce fut M. Michel Paigné, prêtre de Saint-Sulpice qui, sur la demande de M. Normant leur supérieur, se chargea de remplir auprès des hospitalières ce ministère de paix et de charité.

CHAPITRE V

Mme d'Youville est provisoirement chargée de l'Hôpital Général, elle y conduit ses compagnes et ses pauvres. — Elle adopte les dévotions des hospitalières. — Erection de la confrérie du Sacre-Coeur. — Nouvelles saints. — Difficultés au sujet de Jéricho.

1747-1750

Nous sommes en l'année 1747. A cette date, il y avait déjà deux ans que, sentant leur impuissance à continuer l'oeuvre de l'hôpital, les frères avaient demandé d'en être déchargés. Sauf Mme d'Youville et ses compagnes, il ne se présentait personne alors, qui pût ou voulût même les remplacer. Mais on entretenait tant de préventions contre ces humbles femmes, on les savait si décriées, que leur confier une telle oeuvre paraissait inadmissible aux administrateurs.

Cependant, la nécessité d'un changement s'imposait. L'hôpital abandonné à deux frères "hors d'état d'en soutenir les charges périclitait(1)"; les bâtiments tombaient en ruine et les pauvres, réduits au nombre de quatre, y languissaient dans la misère. Force fut donc d'en venir à une conclusion. M. Normant avait prévu depuis longtemps l'extinction des hospitaliers. C'était pour empêcher l'entier anéantissement de leur oeuvre qu'il avait formé Mme d'Youville et ses compagnes au service des pauvres. Dans ce but "il n'avait rien oublié de ce qui pouvait les affermir dans l'es-

(1) M. Indrau.

prit de leur vocation ; il leur avait surtout inspiré une confiance en Dieu capable de les soutenir dans les plus grands embarras (1). "Leur patience silencieuse dans les mépris et les contradictions auxquels il les voyait en butte était, selon lui, une garantie de leur courage et un signe manifeste du caractère providentiel de leur mission. Il ne craignit point de répondre de leur constance et de leur désintéressement.

Entrant enfin dans les vues de l'homme de Dieu, Mgr de Pontbriand, C. de Beauharnois gouverneur général et G. Hocquart intendant, confièrent provisoirement la direction de l'hôpital à Mme d'Youville et à ses compagnes, avec promesse de faire ratifier cette commission par la cour. Les lettres expédiées de Québec, à ce sujet, portent la date du 27 août 1747. En conférant aux filles de la charité la régie des biens de l'hôpital, ces lettres renfermaient l'ordre de faire dresser un inventaire de ces biens, l'autorisation de faire à la maison les réparations jugées nécessaires par des experts, et enfin l'obligation de rendre compte des revenus.

Nos mères ne se dissimulèrent point l'étendue et les difficultés de l'entreprise. Et comme pour accroître ces difficultés et forcer ses servantes à compter davantage sur son secours, Dieu permit que la proposition leur en fût faite en un temps où les jours de la fondatrice se trouvaient menacés. Les fatigues et les embarras cruels occasionnés par le récent incendie et les nombreux déplacements qui en furent la suite avaient eu leur contre-coup sur la santé encore mal affermie de Mme d'Youville ; et Dieu, jaloux d'ailleurs d'épurer de plus en plus sa servante par la souffrance, la tenait depuis de longs mois dans une douloureuse inaction (2).

---

(1) Notes de M. Montgolfier.

(2) Manuscrit de M. Sattin.

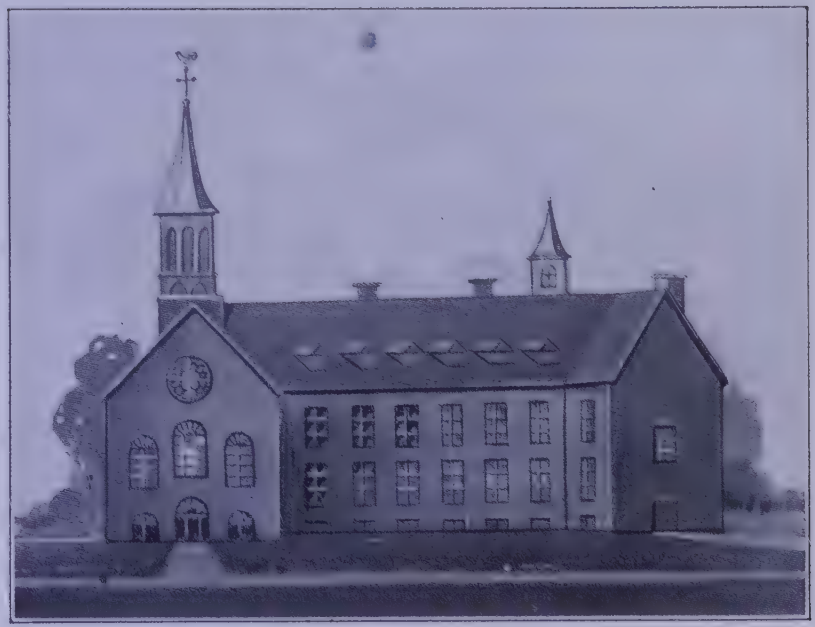

Hôpital élevé en 1692, sur la Pointe-à-Callière, par M. Charon. Madame d'Youville en prit possession en 1747.

Néanmoins, malgré l'état précaire de la malade, malgré le manque de ressources en face d'une dette de 39,000 livres, entrant plus avant dans les voies de l'oubli d'elles-mêmes et de la confiance en Dieu, toutes embrassèrent cette nouvelle tâche avec ardeur. Dieu ne manqua pas de donner raison à ce qui peut nous sembler une pieuse témérité. Il daigna rendre bientôt la santé à Mme d'Youville et nous verrons plus tard qu'il sut ramener la faveur populaire à la société.

Pour le moment, Louise Thaumur fut chargée de pourvoir aux préparatifs d'installation.Conformément à l'ordonnance des chefs administrateurs, il fallut d'abord procéder aux travaux de l'inventaire. Commencé, le 4 septembre, en présence de François Foucher procureur du roi, et des frères Delorme et Jeantôt,cet inventaire fut terminé le 19 du même mois.On en a produit plus haut un rapide aperçu ;nous n'y reviendrons pas. Il donne une idée suffisante du délabrement de l'hôpital pour montrer combien désintéressés étaient les secours qui s'offraient, et combien généreuses les ardeurs qui ne reculaient pas devant une pareille ruine.

Après avoir pourvu aux réparations les plus urgentes,la nouvelle colonie prit possession de l'hôpital le 7 octobre suivant. Encore trop faible pour faire le trajet à pied, Mme d'Youville n'accepta pour y être transportée qu'une misérable charrette. A ses yeux, cet équipage était bien celui qui convenait le mieux à une servante des pauvres, et la rendait plus conforme à Celui qu'elle voulait honorer en eux. D'ailleurs la pensée que sa nouvelle demeure la mettrait en état de soulager un plus grand nombre de malheureux la comblait de joie. A son entrée dans l'hôpital, elle y trouva six personnes, les frères Jeantôt et Delorme et quatre pauvres ; elle-même amenait neuf pauvres et les six compagnes qui nous sont déjà connues.

Le but que s'étaient proposé Mme d'Youville et ses filles en entrant dans cette maison, était de relever, non de dé-

truire une œuvre qui, malgré l'état de langueur et de stérilité apparente où elle était réduite, n'avait pas été sans utilité dans le passé. Au lieu de chercher à faire disparaître les vestiges qui pouvaient rappeler le souvenir des fondateurs, elles s'appliquèrent à conserver fidèlement tout ce qui avait été de l'esprit, des pratiques et du but de l'institution(1). Née d'une inspiration toute chrétienne, cette association s'était vouée aux œuvres de charité; nous verrons plus tard, comment Mme d'Youville sut maintenir ces œuvres et même les multiplier.

Toutefois, elle ne voulut point continuer pour le moment l'œuvre des écoles et demanda aux administrateurs "d'être dispensée d'instruire la jeunesse(2)."A ses filles, il sera donné plus tard d'ouvrir des écoles primaires pour répondre aux besoins de certaines localités. Dans le Nord-Ouest,elles se chargeront même des écoles industrielles organisées en vue de former les petits sauvages et les petites sauvagesses aux divers arts et métiers convenables à leur sexe.Ainsi sera réalisé dans son entier le plan conçu par le frère Charon.

Quant aux dévotions principales des hospitaliers, Mme d'Youville leur garda la primauté parmi celles qu'elles voulut adopter pour son institut."Le culte des noms, la fidélité qu'on conserve aux noms est le salut des choses," a dit Tertulien dans son langage plein de concision. Les fêtes de la sainte-Croix qui avaient été jusque-là les fêtes titulaires de l'église de l'hôpital, furent maintenues, et célébrées avec la même pompe et la même solennité. Les travaux de l'inventaire et l'espèce de vacances où se trouvait l'hôpital à l'épo-

---

(1) Certains points des règles et du coutumier des hospitaliers ont été maintenus par nos premières mères et figurent encore aujourd'hui dans nos constitutions et dans notre coutumier. Rien de plus naturel qu'ayant à continuer leur oeuvre, nos mères aient tenu à s'inspirer des lumières et de l'expérience des frères, afin d'y conformer autant que possible leur propre conduite.

(2) Mémoire de 1752.

que de l'Exaltation de la sainte Croix n'avaient pas même empêché cette année-là, d'y célébrer grand'messe et vêpres solennelles selon la coutume des hospitaliers.

Ce n'est pas en vain que la fondatrice voulut conserver cette dévotion à la Croix et la mettre pour ainsi dire, à la base de son institut. Initiée à la souffrance, dès la jeunesse, nous devrions plutôt dire, dès l'enfance, elle pressentait qu'elle aurait, toute sa vie, à suivre de près Jésus pauvre, humilié, souffrant. Pour mieux affermir ses pas et ceux de ses sœurs sur les traces de cet adorable chef, elle comprit qu'elle devait chercher dans la considération fréquente du mystère de la Croix, l'onction qui fortifie, la lumière qui éclaire, et la grâce qui perfectionne la vie en la configurant peu à peu à celle du divin exemplaire.

Le culte du Sacré-Cœur semblait avoir rayonné sur le berceau de la fondation.Nous l'avons vu déjà, une des chapelles de l'église de l'hôpital lui était particulièrement dédiée. Notre vénérable Mère accueillit avec d'autant plus de joie cette dévotion, qu'elle-même avait appris de bonne heure à honorer le cœur de Jésus et qu'elle avait senti s'allumer à son divin contact les grands désirs qui consumaient sa vie. Nous lisons son nom, inscrit en 1731 au registre de la confrérie du Cœur de Jésus, érigée chez les Ursulines de Québec, avec le jour et l'heure d'adoration qui lui étaient assignés(1). Dès l'année 1749, deux ans seulement après son entrée à l'hôpital, elle obtint de Benoît XIV par l'entremise de M. Normant, un indult en date du 5 mai, qui autorisait l'établissement de la confrérie du Sacré-Cœur dans l'église de l'hôpital et qui l'enrichissait d'indulgences.Un registre fut ouvert dans le même temps pour y inscrire les membres de la confrérie. En tête, figurent les noms de MM. Normant

(1) L'heure de Marguerite Dufrost de Lajemmerais sera le 23 octobre de 8 à 9 a.m. (Registre de la confrérie du coeur de Jésus des Ursulines de Québec.) Ceci explique pourquoi le nom de notre vénérable Mère n'est pas inscrit sur le registre ouvert à l'Hôpital-Général.

et Déat, avec leur jour d'adoration; suivent ceux de nos premières mères, ceux des personnes pieuses de la ville parmi lesquelles on distingue un grand nombre de prêtres et de personnes très en vue; enfin ceux des pensionnaires et des pauvres de la maison.

Ainsi l'humble fondatrice inaugurait sa mission de dévouement et d'amour, en attirant les cœurs à Jésus-Christ, après lui avoir voué son propre cœur. Ce soin pieux nous montre bien à quelle source elle puisait son zèle. De là, cette charité forte et tendre qui va caractériser sa vie entière et lui méritera cet éloge après sa mort: "Elle a beaucoup aimé Jésus-Christ et les pauvres."

Quant à la fête de saint Joseph, célébrée au temps des frères, par le chant de la grand'messe et des vêpres, rien n'indique qu'elle ait gardé sous les nouvelles hospitalières la même solennité. Mais elles ne laissèrent point de rendre à ce fidèle gardien des vierges un culte d'amour, de confiance et de respect.

Peu après l'entrée des sœurs à l'hôpital, de grandes salles furent ouvertes et aménagées. Jusque-là les hommes seuls y avaient trouvé refuge et secours. On y reçut des femmes, de jeunes orphelines, des incurables, des insensés. La charité du Cœur de Jésus dilatant leurs âmes, et transfigurant, à leurs yeux, les personnes les plus misérables, toutes trouvaient auprès d'elles, les soins que réclamaient leur âge et leurs infirmités. M. Antoine Déat, prêtre de Saint-Sulpice et curé de Ville-Marie,profita de l'esprit d'initiative de Mme d'Youville pour l'intéresser à une autre catégorie d'infortunées non moins dignes de pitié. Pasteur plein de vigilance et de zèle,il souffrait de voir les désordres se multiplier dans sa paroisse. Pour remédier au mal, il eût souhaité depuis longtemps ouvrir aux filles tombées un lieu de refuge et de retraite. Des instances faites auprès du ministre des colo-

nies pour obtenir sa coopération à "une œuvre si utile à la conservation des bonnes mœurs et à l'honneur des familles" étaient restées sans effet.

Il fut plus heureux auprès de l'intendant Hocquart.Muni de son autorisation, il pressa Mme d'Youville de recueillir chez elle ces pauvres égarées, afin de les ramener au sentiment de l'honneur et à la pratique de la vertu. Toujours disposée à entreprendre le bien que la Providence et les intérêts des âmes semblaient exiger d'elle, la charitable Mère embrassa celui-ci avec le dévouement et l'esprit de foi que nous lui connaissons. Douze chambres furent immédiatement préparées dans les étages supérieurs pour servir de refuge. On donna à ces appartements le nom de Jéricho,nom qu'avait déjà portée une maison ouverte autrefois par le séminaire pour le même usage et que le comte de Frontenac avait jugé à propos de supprimer.

Mais ce n'était pas toujours tâche facile que de tenir ces victimes du vice renfermées; et bien souvent, on avait à lutter contre les complices de leurs désordres. Un jour entre autres, un soldat, outré de dépit, se présente à la porte de l'hôpital. Le pistolet en main, il déclare être prêt à le décharger sur Mme d'Youville, si elle ose refuser de lui rendre l'objet de sa passion. On accourt prévenir la fondatrice et la presser de se soustraire à un péril si éminent. Mieux affermie en Dieu, Mme d'Youville ne laisse pas de se rendre auprès de l'étranger. Et, sans rien perdre de son calme habituel, d'un regard tranquille, d'une voix contenue, elle lui signifie de se retirer. Vaincu par l'autorité de cette parole et la dignité modeste qui l'accompagne, le soldat s'éloigne silencieux et confus.

Ne pouvant rien obtenir de la fermeté de Mme d'Youville, les libertins portèrent ailleurs leurs réclamations.Sur ces entrefaites, G. Hocquart rentré en France, venait d'être remplacé à l'intendance par François Bigot. On eut lieu de

constater que le nouvel administrateur ne partageait pas en tout les vues de son prédécesseur. Aux plaintes qui lui furent faites contre Mme d'Youville au sujet des femmes renfermées à l'hôpital, il se persuada que le zèle de la fondatrice était exagéré. La pratique qu'elle avait adoptée de leur couper les cheveux lui servit de prétexte pour improuver sa conduite. Il la menaça de poursuites judiciaires, si elle continuait à en agir de la sorte. "Pour remédier à de pareils abus, ajoutait-il, je vous enjoins expressément de ne recevoir à ce Jéricho, aucune fille ou femme que par mon ordre que je vous enverrai par écrit, lorsque je jugerai à propos d'en faire renfermer. Je compte que vous ne retomberez plus dans la faute que vous avez faite; s'il en était autrement j'y remédierais efficacement (1)."

Des dispositions si peu bienveillantes, jointes à des restrictions aussi formelles, n'étaient pas de nature à assurer longue vie à l'œuvre que les hospitalières avaient embrassée avec tant de zèle. D'autres difficultés survenues dans la suite les obligèrent à s'en désintéresser peu à peu; et bien à regret elles durent tout à fait l'abandonner (2). Ces difficultés n'étaient pourtant que le prélude d'ennuis beaucoup plus graves. Sous l'administration du nouvel intendant, l'œuvre même des pauvres allait être compromise. Mais nous verrons bientôt comment la Providence sut la maintenir avec l'aide de bienfaiteurs puissants et dévoués.

---

(1) Lettre du 17 août 1750

(2) Nos mémoires font mention de cette oeuvre pour la dernière fois en 1755 à l'occasion de la visite pastorale de Mgr de Pontbriand. Dans une lettre circulaire, le prélat ne permet de recevoir ces personnes que " sur l'ordre des autorités civiles et en autant que le premier objet de l'institut n'en souffrira point," L'année suivante, sur les instances de l'intendant Bigot, l'hôpital ouvrait une salle aux soldats blessés. Nul doute que ce nouveau soin joint au manque d'espace n'ait obligé les hospitalières à cesser dès lors le soin des filles tombées.

CHAPITRE VI

Les administrateurs révoquent les pouvoirs accordés à Mme d'Youville.— Par l'ordonnance du 15 octobre 1750, l'hôpital est supprimé.— Requête des citoyens.— Démêlés entre Mme d'Youville, l'évêque et l'intendant.— M. Cousturier défend la cause de l'hôpital.— L'ordonnance de 1750 est annulée.— Des lettres patentes de Louis XV assurent définitivement à Mme d'Youville l'administration de l'hôpital.

1749-1753

Moins de trois années avaient suffi pour révéler les qualités administratives de Mme d'Youville. Grâce à l'esprit d'ordre, de travail et d'économie qui l'animait et qu'elle avait su inspirer à ses compagnes, une véritable transformation s'était opérée dans l'hôpital. Les bâtiments et les propriétés avaient repris une nouvelle vie; trente pauvres y trouvaient la nourriture, les bons soins et les avantages d'une existence chrétienne et bien réglée. Modiques, il est vrai, étaient les ressources pour assurer la subsistance de ces pauvres et pour faire face aux obligations qui résultaient de l'acceptation de l'établissement. Mais, au sein de cette pauvreté, on savait attendre beaucoup du temps et de l'assistance du ciel, et Dieu bénissait cette confiance. Les sacrifices et l'industrie des sœurs pourvoyaient à l'indispensable; les aumônes de quelques amis venaient de temps

en temps couvrir les dettes les plus pressantes. Des quêtes même furent organisées dans ce but. M. Navetier, prêtre de Saint-Sulpice, se chargea d'en faire une dans la ville et dans la banlieue. M. Hourdé, prêtre de la même compagnie, en fit autant dans les paroisses de Laprairie, Longueuil, Varennes et Verchères. Le produit de ces quêtes prouva, cette fois, que l'opinion publique, naguère si hostile, s'intéressait enfin à l'œuvre qu'elle avait voulu entraver.

On allait ainsi, rassuré sur le présent, comptant plus encore sur l'avenir, quand, nous venons de le dire, des difficultés beaucoup plus graves que les précédentes, vinrent mettre la nouvelle société à deux pas de sa ruine.

A cette époque, une gêne extrême se faisait sentir dans tout le pays. C'était la plainte du marquis de Beauharnois: "L'indigence domine en Canada, écrivait-il. Je ne connais pas dix familles capables de payer la dot d'une religieuse." Epuisé par des guerres ruineuses, le gouvernement royal s'inquiétait de voir de nouvelles communautés s'établir dans la colonie. Il craignait de les voir manquer de ressources, d'être obligé de les soutenir, et pensait à en diminuer le nombre. C'est ce que le ministre avait fait entendre dans une lettre adressée aux administrateurs de Québec, au sujet de la commission provisionnelle de l'hôpital de Montréal: "Quel que puisse être le succès de cet arrangement avec Mme d'Youville, mandait-il, je dois vous prévenir que sa Majesté n'est nullement disposée à consentir à ce qu'une nouvelle communauté de filles se forme dans la colonie. Elles n'y ont déjà été que trop multipliées." S'inspirant de cette disposition de la cour, le ministre proposa aux administrateurs de réunir l'Hôpital Général de Québec à l'Hôtel-Dieu de cette ville et de faire la réunion des deux mêmes établissements à Montréal. Une telle proposition ne put être agréée des administrateurs, jaloux de conserver à Québec les deux établissements distincts; mais elle eut pour effet d'éveiller un autre projet dans leur esprit.

Tandis que l'hôpital de Québec semblait mal affermi, celui de Montréal n'offrait guère plus de chance de durée. D'après la disposition de la cour, Mme d'Youville ne pouvait former une nouvelle communauté. La dispersion de sa société après sa mort, condamnerait infailliblement l'hôpital à une nouvelle ruine. Plutôt que de laisser subsister l'un et l'autre de ces établissements dans des conditions aussi précaires, ne valait-il pas mieux assurer l'existence d'un seul? En transférant à l'hôpital de Québec, les biens de l'hôpital de Montréal, on pourrait, croyait-on, supprimer celui-ci. En compensation, les pauvres de Montréal seraient reçus à Québec. Aux yeux des administrateurs, cette mesure parut être la plus pratique et la plus sage: ils l'adoptèrent. Récemment arrivé dans le pays, M. de Lajonquière s'en remit à leur décision.

Mais on s'était déterminé sur une suggestion de la cour, non sur son autorisation formelle; on avait compté surtout sans les réclamations des personnes dévouées à l'établissement. Dès que M. Normant eut conscience du danger qui menaçait son œuvre, il s'occupa des moyens pratiques de la protéger. Une requête, dressée au nom de Mme d'Youville et de ses compagnes, fut envoyée sans délai aux chefs administrateurs.

Les requérantes invoquaient la promesse qu'elles avaient reçue des administrateurs d'être confirmées par la cour dans l'administration de l'hôpital: promesse qui les avait déterminées à employer tous leurs travaux et leurs soins à la restauration de l'établissement en ruine. Elles protestaient de leur zèle à poursuivre cette œuvre née de la piété des fidèles, soutenue par leurs aumônes et reconnue d'une indispensable nécessité pour les pauvres de Montréal, peu disposés du reste, d'aller finir leurs jours à Québec et non moins en état de soutenir les fatigues du voyage que d'en couvrir les frais. Ni la question des dettes laissées par les hospitaliers qu'elles

s'obligeaient à liquider, ni la question des dépenses exigées pour les nouvelles réparations de l'hôpital ne les autoriseraient jamais, assuraient-elles, à importuner la cour pour en obtenir des secours extraordinaires. Comptant sur les soins de la Providence,"qui avait semblé jusque-là bénir leurs sacrifices et leurs efforts," elles ne demandaient qu'à être gratifiées de la protection des chefs administrateurs et de l'agrément de sa majesté.

Mgr de Pontbriand parut touché du sens de cette requête. Il écrivit à Mme d'Youville: "Si Dieu vous appelle au gouvernement de cette maison, je suis persuadé qu'il fera réussir ses desseins. Je vais commencer un mémoire pour montrer au ministre qu'on ne peut trouver meilleur moyen pour consolider cette maison que de vous la laisser entre les mains(1)." Mgr de Pontbriand revint-il plus tard sur cette résolution, ou son mémoire fut-il sans effet sur l'esprit du ministre? Nous ne saurions le dire. En tout cas, dès l'automne de 1750, la suppression projetée et activement poursuivie par Bigot fut conclue entre le prélat, le gouverneur et l'intendant.

Par l'ordonnance qu'ils rendirent conjointement à cette fin, le 15 octobre, le traité provisoire fait avec Mme d'Youville cessait d'exister; les biens meubles et immeubles de l'hôpital de Montréal passaient à ceux de Québec. Les hospitalières de Québec étaient autorisées à vendre à leur profit les bâtiments et dépendances de l'hôpital sacrifié et les meubles de valeur trop modique pour être transportés chez elles "à la charge de nourrir et entretenir les infirmes, vieillards, orphelins de Montréal à proportion des revenus qu'elles toucheraient." La mauvaise saison ne permettant point de conduire ces pauvres à Québec, une clause spéciale autorisait Mme d'Youville à demeurer avec eux, à l'hôpital, jusqu'au mois de juillet.

---

(1) Lettre du 8 septembre 1748.

Cette mesure prise précipitamment sans entente préalable et sans l'autorisation formelle de la cour, ne laissa pas que de jeter l'étonnement parmi les plus désintéressés.Lorsque l'abbé de l'Isle-Dieu, vicaire général des colonies de Paris, en fut informé, il ne put s'empêcher d'écrire à l'évêque: "On va vite au Canada, c'est pendre un homme par provision et instruire ensuite son procès."Pour comble d'habileté, l'ordonnance fut publiée à Montréal, le 23 novembre, après le départ des derniers vaisseaux pour la France, de manière qu'on se trouvât déjà en présence d'un fait accompli, quand les réclamations des intéressés parviendraient à la cour.

Mme d'Youville entendit publier cet arrêt dans la rue,au son du tambour, lorsqu'elle revenait du marché faire l'achat de provisions pour sa maison. Elle y était à peine entrée qu'un huissier vint lui signifier qu'elle eût "à remettre au procureur du roi les titres de propriété de l'hôpital et à lui rendre compte des revenus de ces mêmes biens; qu'il lui était défendu de faire aucuns travaux, aucune réparation aux biens du dit hôpital sous peine d'en perdre le prix." Qu'on juge de la surprise et de la douleur de la fondatrice, à cette double sommation, et à la manière dont elle lui était signifiée. Un regard sur Jésus méprisé et raillé par la populace affermit en son âme le calme et la sérénité qu'elle conservait dans les rencontres les plus difficiles. La parole de l'évêque lui venant à l'esprit:"Si Dieu nous appelle au gouvernement de cette maison, se disait-elle, il fera réussir ses desseins; les entraves et les oppositions des hommes ne nous doivent point troubler."

Le public ne sut pas garder la même modération. Entièrement revenu à Mme d'Youville dont il reconnaissait enfin le mérite et l'esprit d'initiative, il éclata en murmures contre l'évêque et l'intendant.

M. Normant, moins affligé par cette mesure que par les

excès auxquels elle donnait lieu, ne put s'empêcher de communiquer sa peine à Mgr de Pontbriand.

"L'ordonnance a fait ici un grand bruit, non seulement par le son des tambours qui l'ont annoncée, mais plus encore par les murmures, les médisances et les calomnies qu'elle a occasionnés. Tous en ont été si frappés que sans garder aucune mesure et contre les règles de la charité, ils ont éclaté en ressentiment et contre Votre Grandeur et contre M.Bigot, qu'ils en ont supposé les auteurs, faisant grâce à M. le Gouverneur général, et ne lui donnant aucune part à cette entreprise, qu'il croit être contre ses sentiments. J'ai été et je suis encore très peiné de voir des excès si blâmables, Dieu offensé,et la confiance et le respect qu'ils sont obligés d'avoir pour Votre Grandeur, altérés et diminués. C'est à mon avis, bien mal défendre une bonne cause."

Ici M. Normant spécifie quelques-uns des griefs que le peuple ne se faisait nul scrupule de répandre contre les administrateurs, puis il ajoute: "On regarde cette union comme injuste, en tant qu'elle dépouille les pauvres, de ce gouvernement, d'un droit acquis et très légitime sur des biens dont on dispose en faveur des étrangers; et, en tant qu'elle est directement opposée à l'intention des fondateurs, qui n'ont eu en vue, dans l'établissement de cet hôpital, que les pauvres de ce gouvernement.

"On prétend que cette union est absolument nulle dans la forme, les parties intéressées n'y ayant point été appelées ni entendues; l'union ayant été conclue sans information préalable, ni procès-verbal, qui puissent en prouver la nécessité ou l'utilité.

"Au contraire, il semble que l'on ait affecté de la tenir secrète jusqu'à ce que les occasions pour la France fussent parties; et on ne l'a publiée que lorsqu'on n'avait plus aucun moyen de recourir à Sa Majesté, ce qui est contraire aux règles.

"On est surpris encore comment M. Bigot, qui est la partie poursuivante, s'est attribué à lui seul, la connaissance de cette affaire, la qualité de juge et de partie étant incompatible et contraire aux lois..... Ce qui donne lieu à bien des murmures. Quelques-uns se flattent, néanmoins qu'on ne leur refusera ni le temps ni les moyens de faire à Sa Majesté leurs très humbles représentations, et que jusqu'à ce qu'ils puissent en informer la cour, la réunion n'aura pas son effet."

De concert avec les citoyens les plus influents de Montréal, M. Normant adressa une requête au ministre de la marine à l'effet de faire révoquer l'ordonnance administrative. Le baron de Longueuil, gouverneur de Montréal, le lieutenant du roi, le major et les autres officiers et magistrats y apposèrent leurs signatures. C'était une protestation énergique contre la suppression de l'hôpital de Montréal, œuvre fondée expressément en vue des besoins de ce gouvernement et légalement autorisée et établie à perpétuité par lettres patentes de Louis XIV(1).

Une copie de cette pièce fut communiquée aux administrateurs avant d'être envoyée au ministre. Mme d'Youville eut le courage de la porter elle-même à Québec,avec la lettre de M. Normant. Froidement accueillie par l'évêque et par l'intendant, elle fut plus heureuse auprès du gouverneur qui lui promit sa médiation auprès de la cour(2).

Toutefois, en cas d'expulsion prochaine, Mme d'Youville crut opportun de rendre ses comptes à l'intendant.On était au commencement de l'année 1751. Depuis l'entrée de la petite colonie à l'hôpital, les industries des sœurs et les au-

(1) Vieux documents. Vol. 2, pièce 28.

(2) Notes de M. Sattin.

mônes des fidèles avaient suffi à la nourriture et à l'entretien des pauvres, mais elles n'avaient pu combler les dépenses occasionnées par les réparations faites à l'hôpital et la remise en valeur des biens-fonds. Dans ces travaux, Mme d'Youville s'était bornée à l'indispensable; néanmoins pour en couvrir les frais, elle avait dû faire un emprunt de dix mille livres. Rien n'était plus légitime qu'elle réclamât cette somme afin de la rembourser. Tel ne fut pas l'avis de l'intendant. Non seulement il refusa à Mme d'Youville de lui allouer ses droits, mais il la blâma d'avoir augmenté le nombre des pauvres de l'hôpital et reçu quinze ou seize femmes sans y avoir été formellement autorisée. Selon lui, les dépenses nécessitées par cette augmentation restaient à la charge de Mme d'Youville avec l'obligation de "faire labourer et ensemencer les terres de l'hôpital avant de les céder aux religieuses de Québec."

Ces reproches et ces exigences étaient trop contraires à la justice et aux instructions que Mme d'Youville avait préalablement reçues pour qu'elle ne se crut obligée d'y répondre. Avec l'humble et ferme conviction que le sentiment du devoir accompli, seul peut donner, elle écrivit:

"La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, m'a d'autant plus surprise, qu'elle me paraît entièrement contraire et à l'ordonnance qui m'avait établie provisoirement directrice de cet hôpital, et à ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire vous-même, quand je vous ai représenté le triste état de cette pauvre maison, dont tous les biens-fonds étant en ruine, exigeaient de promptes et de grandes réparations. Rappelez-vous, je vous prie, Monsieur, que vous m'avez toujours engagée à tenir le tout en bon état et à réparer ce qui en avait besoin. Mgr l'évêque et M. le gouverneur général m'ont donné le même ordre.C'est donc, de votre consentement et de celui de ces Messieurs que j'ai travaillé au bien des pauvres.Il est vrai que je n'ai pas pris vos ordres

par écrit, mais votre parole est aussi bonne : je m'y suis fiée, comme j'y étais obligée par le respect que je vous dois et par la connaissance que j'avais de votre probité. J'ai agi en conséquence, il me semble que je suis en règle, et que vous ne pouvez, selon Dieu ni selon les hommes, me refuser d'allouer les dépenses et de me faire rembourser les sommes que j'y ai employées ; je les ai empruntées et je les dois.

"D'ailleurs, Monsieur, j'ai eu l'honneur de rendre mes comptes à la fin de la première année de ma gestion. La dépense excédait dans ce temps-là la recette de plus de trois mille livres ; vous n'avez point paru l'improuver, ni en être mécontent.Si j'avais excédé mes pouvoirs et agi contre votre volonté et contre le bien des pauvres, il était naturel de me le marquer et de me défendre de continuer à faire ces réparations. Mais, au contraire, vous m'avez exhortée à les continuer, parce qu'en effet vous en connaissiez la nécessité.Ce n'est donc point de moi-même, Monsieur, que j'ai agi, c'est sous vos yeux, à votre connaissance et avec votre approbation. Je dis plus, c'est même par votre ordre, puisque, en m'établissant directrice de l'hôpital, vous m'avez ordonné de tenir un registre de dépenses et de recettes,pour être en état de rendre mes comptes ; et par le même acte vous m'avez autorisée à faire les réparations les plus urgentes, suivant l'état qui en serait dressé en présence du procureur du roi, par experts nommés à cette fin. Ce qui a été exécuté, les experts ont fait leur procès-verbal des réparations nécessaires et urgentes ; celles que j'ai faites y sont renfermées, et ont été jugées nécessaires par les experts. Je les ai faites avec autorité et en conformité à vos ordres.Vous ne pouvez donc en conscience m'en refuser le paiement, n'ayant point excédé mes pouvoirs, et n'ayant fait qu'une petite partie des réparations nécessaires et indispensables portées au procès-verbal que vous avez fait faire. Si, faute de faire ces réparations, j'avais laissé tomber les maisons et les granges et abandonné la culture des terres, vous m'au-

riez blâmée. J'ai fait pour le mieux, sans vue d'intérêt particulier, mais uniquement pour le bien des pauvres. Si je n'ai pas la consolation de vous avoir contenté, ce n'est point par mauvaise volonté, c'est faute de capacité.

"Vous paraissez me blâmer d'avoir reçu plus de pauvres qu'il n'y en avait quand je suis entrée à l'hôpital. Il est vrai qu'ils n'étaient qu'au nombre de quatre, dont un seul avait la demi solde. Ils avaient bien de la peine à y vivre, et depuis que j'y suis, le nombre a passé trente, et ils ont eu leur nécessaire, non du produit des terres, mais par les soins de la Providence et notre travail; je n'ai jamais su que le nombre qu'on devait y en recevoir fût déterminé, et je ne crois pas qu'il y ait aucun acte qui le marque. Mais quand cela serait, Monsieur, je n'en serais pas plus répréhensible,parce que d'une part,j'ai été autorisée à établir la salle des femmes et à y mener, loger et nourrir celles dont j'avais déjà soin; et que de l'autre, lorsque vous avez fait aux pauvres l'honneur et la charité de les visiter, vous en avez paru content et approuver cette bonne œuvre. Aussi avez-vous connu vous-même par le dépouillement que vous avez fait de mes comptes, comme vous me faites l'honneur de me le marquer, que cet excédant de dépense n'a point été fait pour la nourriture et l'entretien des pauvres.Cet excédant a donc uniquement été fait pour les réparations et l'entretien des biens-fonds, qui, par ce moyen, en sont devenus meilleurs.Il paraît donc juste, Monsieur, que les biens-fonds répondent de la dépense faite à leur profit et pour leur conservation. Vous êtes trop équitable pour ne pas céder à des raisons si justes.

"Vous me faites l'honneur, Monsieur, de me marquer que j'aie à faire ensemencer les terres avant de les livrer aux religieuses de Québec. Je puis vous assurer qu'en entrant je n'ai point trouvé les terres ensemencées, ni une raie de guéret faite;c'est moi qui les ai fait faire et semer:ainsi Mon-

sieur je ne suis tenue qu'à laisser les choses comme je les ai trouvées.

"J'attends donc de votre bonté que vous voudrez bien recevoir mes comptes et les signer. Ils sont dans toute l'équité dont je suis capable."....

La sagesse de ces représentations eût suffi, ce semble,à persuader un homme impartial et désintéressé: auprès de l'intendant, elle eut pour effet, de presser la substitution projetée. Outre que sa réponse marquait une volonté formelle d'agir en ce sens, elle renfermait de plus, le refus d'arrêter les comptes de la fondatrice et laissait percer le soupçon qu'elle avait usé de détour dans l'emploi de ses aumônes.

Ce soupçon, l'intendant réussit-il à le faire partager par les autres autorités administratives? On put le croire à la réponse faite par Mgr de Pontbriand à la fondatrice qui lui avait demandé conseil et secours dans cette délicate conjoncture. "Je pense, lui mandait le Prélat, qu'on se persuade que vous n'avez pas réellement emprunté et que ces dépenses ont été faites sur des aumônes. Si vous présentiez ces emprunts en qualité de directrice peut-être qu'on formerait moins de difficultés.Je dis peut-être parce que je ne me mêle point de cette affaire, mais j'ai été obligé par diverses raisons de consentir à l'union décrétée."

Au lieu de l'appui dont elle avait un si grand besoin,c'était un surcroît de peine qui s'offrait à Mme d'Youville.Accablée sous le poids des défiances qui semblaient s'accréditer, sa loyauté souffrit, ses sollicitudes s'alarmèrent. S'il ne se fut agi que de ses intérêts personnels, volontiers, elle se fut résignée à être méconnue et à n'attendre que de Dieu seul sa justification. Mais elle voyait l'avenir, l'honneur même d'une œuvre entreprise en vue des intérêts des pauvres et pour le bien de la religion, gravement compromis: elle se crut instamment tenue de la défendre. Pressée d'ailleurs par l'évêque lui-même de s'expliquer, elle écrivit:

"Monseigneur, je suis sincère, droite et incapable d'aucun détour qui puisse déguiser la vérité ou lui donner un double sens. J'ai réellement emprunté cette somme pour le bien et le rétablissement des terres de l'hôpital. Je la dois, et il ne me reste aucune ressource pour la payer que le remboursement que j'en attends de Votre Grandeur et de ces Messieurs. Ce que j'ai l'honneur de vous dire, Monseigneur, est la pure vérité, et je ne voudrais pas faire le moindre mensonge pour tous les biens du monde.

"Je n'ai cherché en cela que le rétablissement de cet hôpital et de ces biens, et je n'ai jamais eu en vue, en faisant ces dépenses, de former une espèce de nécessité comme quelques-uns le pensent et le disent, de m'y laisser pour en avoir soin, par l'impossibilité où l'on se trouverait de me rembourser. Ce n'est point là, Monseigneur, mon caractère. Je puis assurer Votre Grandeur que je n'y ai jamais pensé; mais ce qui m'y a engagée comme malgré moi et contre mon intention, c'est la multitude des réparations nécessaires,qui, succédant les unes aux autres et demandant un prompt secours, m'ont forcée, par principe même de conscience, à les faire faire, craignant qu'étant chargée de cette œuvre je n'en répondisse devant Dieu, si je laissais périr les choses.

"C'est là la seule cause de toutes ces dépenses que j'ai crues nécessaires et qui l'étaient en effet. Ce ne sont ni mes compagnes, ni le nombre de pauvres, qui ont occasionné ces dettes; M. Bigot en convient, les aumônes et notre travail ont fourni à la nourriture. Je vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien me faire rembourser ces avances."

Si la simplicité et la droiture de ce langage ne ramenèrent pas immédiatement à Mme d'Youville la confiance entière de Mgr de Pontbriand, elles réussirent du moins à dissiper le soupçon qu'on avait éveillé contre elle. Et ce dut être un soulagement pour le cœur brisé de la fondatrice, d'en rece-

voir l'assurance de l'évêque lui-même."J'ajoute foi à ce que vous me faites l'honneur de me marquer; vous prendrez en conséquence toutes les mesures juridiques pour assurer votre dû.....Le roi décidera probablement toutes ces difficultés; vous serez en lieu de faire valoir vos droits, de proposer vos anciennes conventions. Je souhaite que tout réussisse(1)."

Tel n'était pas le souhait de l'intendant. Tout entier à son projet, il en poursuivait l'exécution avec une précipitation dont il n'allait pas tarder à se repentir. Par son ordre, les titres des terres de la Pointe-Saint-Charles et de Chambly avaient été remis au procureur du roi. Un nommé Boivin fut chargé de prendre possession de ces terres, au nom des religieuses de Québec, dès les premiers jours d'avril(2). Une partie des meubles de l'hôpital était déjà transportée chez ces religieuses: une tribune de l'église, remarquable entre autres par la beauté de sa sculpture.

Décidément, l'intendant avait compté sur la sanction de la cour, et il en attendait la confirmation par le retour des premiers vaisseaux(3). Mais il eut beau interroger toutes les dépêches, elles restèrent muettes sur ce sujet. Ce silence lui fit soupçonner qu'une intervention étrangère entravait ses projets. De fait, M. Cousturier, supérieur général de Saint-Sulpice, et, en cette qualité, seigneur de l'île de Montréal, en avait été informé. La suppression de l'hôpital lui parut une atteinte portée à ses droits; il voulut les revendiquer. D'après la condition expresse mise par M. Tronson dans la donation du terrain pour l'œuvre de l'hôpital, terrain et construction retourneraient au séminaire, à moins

(1) Lettre du 26 avril 1751.

(2) Lettre du 5 février 1751.

(3) Lettre du 19 juin 1751.

qu'on se chargeât d'en payer la valeur comptant. Incapables de se soutenir,au moment de leur démission,les frères étaient encore moins en mesure d'avancer cette somme: l'immeuble, par là même, devenait légalement la propriété du séminaire.

D'autre part, M. Cousturier n'ignorait pas que le principal obstacle au développement et à la prospérité des œuvres des hospitaliers, avait été la question des dettes. Mais les propositions faites parMme d'Youville d'acquitter ces dettes lui avaient été communiquées; lui-même était dépositaire de sommes qui permettraient de satisfaire une partie des créanciers. Un legs de 6,000 livres fait par M. Bouffandeau prêtre de Saint-Sulpice,y contribuerait en partie; d'autres personnes charitables n'attendaient, pour y joindre leurs aumônes, que le moment où la pieuse veuve serait fixée au gouvernement de l'hôpital.

Enfin, d'après l'expérience déjà faite et les témoignages reçus de personnes dignes de foi, Mme d'Youville était bien la personne suscitée de Dieu et la mieux qualifiée pour rétablir l'œuvre mourante. "D'un mérite distingué et d'une intelligence peu commune, selon le mot de M. Montgolfier, elle pouvait conduire une affaire avec prudence et gouverner une communauté avec édification(1)." Et l'abbé de l'Isle-Dieu avec qui la fondatrice était en relation depuis quelques années ajoutait à ce témoignage: "C'est une personne qui embrasse, saisit et suit bien son objet."

Frappé de la solidité de ces considérations, M. Cousturier usa de son influence à la cour pour les y faire goûter. Son intervention eut tout le succès désiré. Une lettre émanée de Paris le 2 juillet 1751, fit suspendre la vente des biens

---

(1) M.Montgolfier, sulpicien d'un rare mérite et dont il sera plus d'une fois question dans la suite, était arrivé à Montréal dans l'automne de 1751.

de l'hôpital. Le ministre y représentait que son intention n'avait jamais été d'anéantir l'hôpital mais seulement de le réduire sur le pied d'un simple hospice, desservi par les religieuses de Québec ;qu'avant d'en venir à cette destruction, il fallait examiner si l'établissement ne pourrait pas être maintenu, moyennant les offres de Mme d'Youville et de ses compagnes. "Quel que soit le résultat de votre examen, ajoutait-il, vous différerez, s'il vous plaît, l'exécution de votre ordonnance pour la vente de l'établissement jusqu'à nouvel ordre de Sa Majesté. Je dois vous faire observer que votre ordonnance ne serait pas suffisante pour une aliénation de cette espèce, qui ne peut se faire que par autorité expresse du roi(1)."

Cette dépêche fit pressentir à l'intendant que ses plans allaient échouer. Il s'empressa de remettre les choses sur le pied où elles étaient auparavant: les titres de propriété furent rendus à Mme d'Youville, et les meubles, transportés à l'hôpital de Québec,reprirent le chemin de l'hôpital de Montréal. La restitution arrivait à point. Le 12 mai 1752, par un arrêt de son conseil, le roi annulait l'ordonnance du 15 octobre 1750, et ordre fut donné aux administrateurs de"fixer avec Mme d'Youville les conditions auxquelles elle devait continuer la direction de l'hôpital." Ce qui fut exécuté par le traité du 20 septembre suivant. En femme prudente,Mme d'Youville exigea cette fois, que les nouvelles conventions fussent mises sous la garde de lettres patentes. Elle les obtint, grâce aux démarches que M. Normant, son conseiller et son plus zélé défenseur durant cette pénible lutte, fit en sa faveur auprès de la cour.

Chargé plus immédiatement de cette négociation à Paris, l'abbé de l'Isle-Dieu écrivait à Mme d'Youville: "J'espère,

---

(1) Archives de la marine, dépêches de 1751. Lettre du ministre à MM. de Lajonquière et Bigot, 2 juillet.

Madame, que nous viendrons à bout de consommer cette affaire à votre justification et à l'avantage d'une pauvre maison qui vous devra son rétablissement. Je vous prie d'être persuadée que je ne négligerai rien pour le succès de cette affaire que j'ai autant à cœur que vous (1)."

Le 3 juin 1753, ce succès était assuré : les lettres patentes furent signées à Versailles et enregistrées à Québec le premier octobre suivant.

D'après le contenu de ces lettres, Mme d'Youville et ses compagnes demeuraient chargées de l'hôpital avec tous les titres et privilèges accordés, le 14 avril 1697, aux hospitaliers. Elles pourraient être au nombre de douze administratrices,distribuerait entre elles les emplois sous la conduite de l'évêque,n'admettraient dans la société que des personnes approuvées par lui, s'adresseraient à Sa Grandeur pour en recevoir des règlements. Elles prendraient soin de douze pauvres ; elles-mêmes seraient soignées et entretenues tant en santé qu'en maladie aux frais de l'hôpital. Telle est la substance du décret royal qui conférait à l'institut des Sœurs Grises l'existence légale et la personnalité civile avec tous les droits qui en découlent.

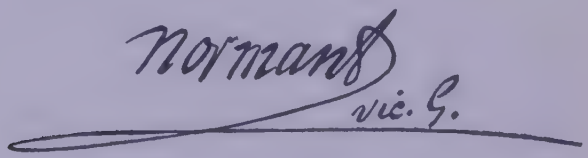

Ces détails nous ont fait anticiper sur les évènements.Il nous faut revenir maintenant à l'année 1751. Mais avant de passer outre, nous, enfants de la vénérable d'Youville, n'éprouvons-nous pas le besoin de nous arrêter un instant,pour

(1) Lettre du 20 mai 1753.

rendre hommage au zèle et au dévouement des saints prêtres que nous avons vus, au cours des dernières pages, porter si loin le souci et l'amour de notre œuvre? Nous sommes attendries en considérant avec quelle sollicitude les fils de M. Olier ont veillé sur la naissance de cette œuvre; avec quel zèle ils en ont suivi et soutenu les laborieux commencements. Depuis, combien de secours, de lumières et de grâces nous sont venus par leurs successeurs! Quelles énergies et quels encouragements ne puisons-nous pas chaque jour dans leur direction forte, discrète et paternelle tout ensemble!

Dans le sentiment de notre impuissance "à reconnaître jamais les charités de ces bienfaiteurs" et de ces guides, ce nous est une consolation de pouvoir, à l'exemple de notre fondatrice, puiser en Jésus-Christ, source des impérissables trésors, la seule monnaie digne de leur être offerte pour prix de tant de désintéressement et de services (1).

(1) Lettre de Mme d'Youville.

CHAPITRE VII

Ouverture du noviciat.—La première maîtresse des novices.— Visite pastorale de Mgr de Pontbriand.—Vêture de nos premières Mères.

1751-1755

Dans la période que nous venons de traverser, l'année 1751 fut de toutes la plus orageuse. Momentanément destituées de leurs privilèges, nos mères virent leur œuvre sur le point de sombrer. Mais, tandis qu'au dehors la tempête multipliait ses assauts, l'institut naissant se consolidait au dedans par la fondation du noviciat.

En toute autre circonstance, cet événement n'eût paru qu'un gage ordinaire de vitalité et de durée; mais les difficultés, en dépit desquelles il naquit, révèlent combien était profonde, en Mme d'Youville, la conviction surnaturelle d'être maintenue malgré tout dans la direction de l'hôpital. A l'instar des saints, elle espérait d'autant plus pour l'avenir de sa société, qu'il apparaissait moins de sujets d'espérance du côté des hommes. De là, l'ordre et la paix qu'elle maintenait au sein de sa pieuse famille, tandis que la tourmente sévissait à l'extérieur.

M. Sattin nous a laissé une peinture touchante de ce qu'était l'intérieur de cette famille en ces jours troublés. D'en contempler ici quelques traits dans leur simplicité et leur originalité primitives, nous sera un profit et une joie.

"Cette compagnie choisie, écrit-il, que l'on ne pouvait point appeler une communauté parce qu'elle n'était point extérieurement ni juridiquement approuvée, offrait dès sa naissance le modèle de tout ce que l'on voit dans les communautés les plus régulières et les mieux affermies. L'habillement n'avait rien de particulier ni d'uniforme; c'était celui des personnes du monde à l'exception que tout y était simple et modeste: soit pour la forme, soit pour la qualité des étoffes, ou des autres objets à leur usage. La seule marque distinctive qu'eussent ces Demoiselles, était une ceinture autour du corps; aucun ornement superflu du côté de la coiffure. Elles dédaignaient tellement de faire servir leurs cheveux à la vanité qu'elles avaient pour usage de les faire couper.

Quant à ce qui regarde l'ordre extérieur,ainsi que les pratiques religieuses, tout y était réglé, soit pour le lever ou le coucher, soit pour le silence,l'oraison,la lecture ou les autres exercices spirituels, soit pour les repas ou le service des pauvres. C'était entre elles un commerce de cordialité, de déférence et d'honnêteté mutuelles. Sans être par leur état étrangères au monde, elles n'entretenaient avec les personnes du dehors que les rapports de devoir et de charité. Pour ce qui est des visites, quelles qu'elles fussent, tout était subordonné à la volonté et à la prudence de celle qui les gouvernait, moins en qualité de supérieure qu'en qualité de mère. On s'y exerçait, sans relâche, à cette humilité de cœur et à cette mortification des sens et de soi-même, source féconde des plus hautes vertus. Une sainte émulation les portait avec empressement à acquérir cette simplicité d'enfant qui bannit tout détour, toute vue particulière et personnelle, tout examen curieux sur la conduite des autres. L'estime qu'elles faisaient de la pauvreté, de l'obéissance et de la chasteté était au point que devant Dieu qui en était l'unique témoin,elles avaient pris d'elles-mêmes l'engagement formel

de s'en montrer les fidèles observatrices. C'est par de fréquentes retraites qu'elles entretenaient en elles de si saintes dispositions et qu'elles donnaient de jour en jour un nouvel accroissement à cette charité tendre et compatissante dont les pauvres étaient le principal objet(1)."

Jusqu'en 1751, nos premières mères s'étaient formées à cette vie pieuse, régulière et toute de charité, sous la conduite et les exemples de Mme d'Youville. Aidée de M. Normant, supérieur, et de M. Paigné, confesseur, la fondatrice avait, grâce à son activité et à sa sagesse, suffi à tout. Mais à cette époque une vocation d'élite donna lieu à une organisation plus régulière. On n'a pas oublié cette orpheline de dix-sept ans, entrée chez Mme d'Youville en qualité de pensionnaire, le 2 juillet 1739. Elevée avec délicatesse, possédant de grands biens, la jeune héritière n'avait guère senti d'attrait tout d'abord pour la vocation de servantes des pauvres. Sa jeunesse se révoltait contre ce genre de vie sérieux et monotone, en apparence; les œuvres de charité et les sacrifices qu'elles entraînent,ne lui inspiraient qu'éloignement et aversion. Cependant la divine Providence ne l'avait conduite au sein de cette pieuse société que pour y être prise, colombe sans défiance, aux pièges de la grâce.

Témoin chaque jour de la ferveur et de la charité des sœurs, elle fit réflexion sur le vide de sa vie comparée à la leur. Pendant qu'autour d'elle, on travaillait allègrement pour le ciel, qu'on se dévouait, qu'on moissonnait d'abondants mérites, elle se voyait seule, inactive, vivant pour elle-même, coulant des jours sans utilité et sans grandeur. Peu à peu, elle en vint à regretter ses heures perdues et à envier le sort des servantes de Dieu. De ces considérations passant aux actes, elle essaya de se familiariser avec leurs travaux. Ses efforts furent bénis du ciel; elle ne tarda pas à voir ses répugnances premières faire place à de vraies

(1) Manuscrit de M.Sattin. Page 44.

consolations. Lorsque Mme d'Youville et ses compagnes entrèrent à l'hôpital, en 1747, elle les y suivit entraînée par le secret désir d'embrasser totalement un jour leur genre de vie.

Trois années s'écoulèrent encore dans l'indécision. Mais vainement lutte-t-on contre la grâce, ses touches sont aussi puissantes que suaves, et son triomphe est assuré dans les âmes sincères. Thérèse Despins était de ce nombre. Aux changements merveilleux qui s'étaient opérés dans son âme, elle dut reconnaître la réalité de sa vocation. Résolue dès lors de ne plus résister à l'appel d'en haut, elle fit part à M. Normant de ses aspirations nouvelles, et lui révéla l'attrait intérieur qui la pressait de donner un but à sa vie,en se consacrant au service des pauvres. Un obstacle insurmontable, à ses yeux, l'arrêtait encore: il n'y avait pas de noviciat, ni de maîtresse des novices. M. Normant qui connaissait la vertu solide, le sens droit et la bonne éducation de Mlle Despins, admira la conduite de Dieu dans l'ouverture qu'elle lui faisait et, sans hésitation lui répondit: "Ma fille, je vous assure que le jour de votre entrée, nous aurons une maîtresse des novices." Promesse mystérieuse que la candide aspirante ne chercha pas à s'expliquer, mais dont elle allait comprendre bientôt le véritable sens. Sur cette parole, elle entra donc le 2 juillet, fête de la Visitation de la sainte Vierge. Grand fut son étonnement lorsqu'elle se vit à la fois et la première novice régulière, et la première maîtresse des novices: le même jour, Mme d'Youville, d'accord avec M. Normant, lui confiait cette charge.

La pénétration d'esprit de Mlle Despins, la régularité de ses habitudes pleines de calme et réglées par la prudence, justifiaient ce choix extraordinaire. Et si la sagesse des supérieurs qui s'y déterminèrent avait besoin de précédents pour être confirmée, il suffirait de citer sainte Thérèse, faisant venir d'Avila sœur Anne de Jésus, encore novice, pour

lui confier la direction du noviciat de Salamanque. Mais quelle religieuse ignore que l'histoire de l'Eglise est pleine de ces faits merveilleux où il est évident que l'esprit de Dieu éclaire et guide les fondatrices des maisons religieuses dans la plupart de leurs démarches? Sans cette conviction profonde, nous serions souvent condamnés à les taxer d'imprudence ou de folie.

Le noviciat fut ouvert le jour où l'Eglise célèbre la fête de la Visitation de la très sainte Vierge à sa cousine Elizabeth. C'est bien celui qui convenait pour inaugurer cet asile de vierges et de futures apôtres de la charité. Et combien dut être fervent le *Magnificat* qui, ce soir-là, monta de tous les cœurs, vers le ciel. Cette fête, sans nul doute, avait été intentionnellement choisie par la fondatrice, toujours si attentive à placer sous les auspices de la Reine des vierges chaque nouveau développement de sa société(1).

Bien qu'atterrée par une promotion aussi imprévue, Thérèse Despins inclina la tête et se soumit avec humilité.Elle ne trouva pas de compagne au noviciat,et fut pendant quinze mois la seule novice. Mais aiguillonnée par la haute idée de la charge qu'elle aurait à remplir plus tard, elle se livra avec ardeur à la pratique des vertus, dont elle devait enseigner les voies aux futures novices.

Bientôt, trois jeunes aspirantes Marie-Joseph Gosselin, Thérèse Beaufrère, Marie-Louise Lanouiller de Boisclair (2), vinrent successivement se placer sous sa conduite. Un appartement du troisième étage de l'hôpital, situé au dessus de la chambre de la supérieure avait servi de noviciat aux

(1) Mme d'Youville naquit un samedi; elle reçut son premier pauvre le jour de la Présentation. Elle signa les engagements primitifs, avec ses compagnes, le jour de la Purification. Son premier soin à la première réunion de ses compagnes fut de consacrer son oeuvre à la très sainte Vierge.

(2) Marie-Joseph Gosselin entra au noviciat en 1752, Thérèse Beaufrère en 1753, Marie-Louise Lanouiller de Boisclair en 1754.

frères Charon. Il fut réouvert sous le même titre. C'est là, c'est à cette école de vie surnaturelle que notre vénérable Mère ira souvent pour enseigner aux jeunes recrues l'art de se former aux vertus solides, celui de se livrer aux immolations généreuses que requiert une vie de travail, de privation,de silence et de prière.Elle leur apprendra à bien aimer les pauvres, à les bien servir afin de les gagner plus sûrement à Jésus-Christ. Après avoir allumé dans ces âmes vierges et tout éprises de perfection et de dévouement, la flamme de la charité qui la consume, elle n'aura point de peine à leur faire goûter tous les genres de renoncement, toutes les saintes industries de sa générosité et de son zèle.

Car Mme d'Youville aimait particulièrement les novices, écrit M. Sattin. Elle les regardait comme ses propres enfants et leur témoignait toujours beaucoup d'intérêt et d'affection. Voyant en elles l'espoir et l'avenir de son œuvre,elle ne cessait de leur recommander les vertus propres à cette œuvre de miséricorde et d'abnégation(1).

L'autorité civile venait d'étendre sa protection sur la nouvelle société, la création d'un noviciat lui assurait sa fécondité; pour devenir solide et durable, il ne manquait plus à cette œuvre que l'approbation ecclésiastique. Cette faveur, objet des désirs et des sollicitations de nos mères,allait enfin leur être accordée le 15 juin 1755. La visite pastorale de Mgr dePontbriand,la première dont fut honorée leur société, en devint l'occasion.

Hâtons-nous de dire que toute mésintelligence avait cessé d'exister entre Mgr de Pontbriand et Mme d'Youville. A peine la vérité connue, le prélat n'avait rien négligé pour dissiper le malaise que ses défiances et son opposition antérieures avaient pu produire dans le cœur de notre vénérable Mère et dans celui de ses filles. Une lettre de Sa Gran-

(1) Manuscrit de M.Sattin.

deur trahit cette préoccupation (1). "Vous êtes trop équitable, Madame, pour douter des sentiments d'affection et de respect que je me fais gloire d'avoir pour vous. Qu'il sera consolant pour moi si notre projet de l'Hôpital Général est confirmé! Dès qu'il y aura quelque chose de stable, nous penserons sérieusement à arranger les affaires."

Au cours de sa visite, il sembla prendre d'autant plus d'intérêt à la petite société qu'elle avait été jusque-là plus constamment ballottée par le vent de la contradiction et de l'épreuve. Ayant assemblé la communauté, il se fit rendre compte de l'administration du temporel de la maison, de sa discipline régulière et des moindres détails de son organisation. Nos mères n'avaient alors pour tout règlement que trois feuilles volantes, écrites par M. Normant. L'une exprimait la nature des premiers engagements qu'elles avaient contractés en se vouant au service des pauvres; la seconde marquait l'ordre des exercices spirituels et du travail de la journée; la troisième, les dispositions dans lesquelles elles devaient s'efforcer de vivre et vaquer au soin des pauvres. Le prélat se montra satisfait de ces règles fortes et simples qui dirigeaient si sûrement la société depuis sa naissance, c'est-à-dire depuis dix-sept ans. Non seulement il les sanctionna de son approbation, mais il voulut qu'une copie de ces règles lui fût remise, revêtue de la signature des dix plus anciennes sœurs, les seules professes à ce temps-là.

Au premier abord, on s'étonne de voir la société réduite à ce petit nombre après tant d'années d'existence. Pour en bien comprendre la cause, il suffit de se rappeler ce qu'était Montréal à l'origine: un centre relativement peu populeux, et déjà doté de deux autres communautés de femmes; ce qui tenait les fondateurs bien éloignés, sans doute, de la pensée d'étendre la société. Il ne faut pas oublier non plus les obstacles et les résistances qui s'opposèrent plus

(1) Lettre du 15 Janvier 1753.

tard à son développement. Au reste, la Providence, qui aime à fonder sur l'humilité, a voulu, ce semble, que notre institut reposât spécialement sur cette assise inébranlable.Longtemps encore, il aura peine à se recruter, d'abord en raison des lettres patentes qui fixèrent à douze le nombre des administratrices et, plus tard, à cause de l'administration anglaise qui s'opposera en secret, au moins, à son extension.

Pour remplir une autre clause des lettres patentes, Mme d'Youville pria Mgr de Pontbriand de lui tracer de nouveaux règlements. Avec une bienveillance toute paternelle, l'évêque lui répondit par une lettre circulaire que nos archives conservent comme un mémorial de sa première visite officielle. Le précieux document renferme un trop bel éloge à l'adresse de nos mères, pour que nous ne le citions textuellement(1) :"Quelque persuadé que nous soyons que les règles vous sont inutiles, tant que vous conserverez ces sentiments de piété et de ferveur dont nous vous voyons pénétrées et que la charité seule suffit pour vous retenir dans le devoir, nous croyons cependant devoir entrer dans vos vues, ne serait-ce que pour vous donner occasion de pratiquer la sainte obéissance qui est l'âme de toutes les communautés. Nous vous les promettons, et en attendant, voici ce que nous croyons devoir vous proposer: Jusqu'à ce que nous prenions d'autres arrangements, nous approuvons que vous suiviez à la lettre ce qui est contenu dans les trois feuilles volantes, écrites de la main de M. Normant, et que vous pratiquez depuis longtemps, lesquelles trois feuilles nous avons paraphées, et que nous voulons être fidèlement copiées dans un livre particulier qui servira à enregistrer nos ordonnances et nos règlements."

Par cette même ordonnance, l'évêque exprime le désir que les hospitalières aient une salle particulière de récréation et de travail, dont l'entrée soit interdite aux personnes séculières; qu'elles s'adressent habituellement au même

(1) Manuscrit de M.Sattin, page 60.

confesseur nommé par l'Ordinaire, sauf le privilège accordé pour les quatre-temps. Il maintient Mme d'Youville dans la charge de supérieure, persuadé de répondre en cela aux vœux de ses filles. Il conseille à la fondatrice d'initier au détail de l'administration ses trois plus anciennes coopératrices et d'en former son conseil. Il prie M. Normant d'entendre les sœurs en particulier, afin d'élire une assistante qui puisse suppléer la supérieure en cas d'absence ou de maladie. Pour ce qui concerne l'admission des nouveaux sujets, il règle ce qui suit : "Comme par les lettres patentes votre nombre est fixé à douze. Nous pensons que vous ne devez le remplir par de nouveaux sujets, qu'après qu'elles auront demeuré deux ans dans la maison, et on ne pourra pas, quand le nombre de douze sera rempli, recevoir plus de trois postulantes, lesquelles ne prendront probablement l'habit particulier que vous avez choisi, qu'après avoir demeuré un an dans la maison, avoir passé par vos voies et obtenu notre agrément."

Voilà donc la forme du noviciat ébauchée. A l'expérience et à la sagesse des supérieures de déterminer maintenant les exercices particuliers qui contribueront à développer chez les jeunes recrues, les vertus propres au ministère qu'elles devront plus tard exercer. Quant à la charge d'assistante, elle fut bientôt déférée à sœur Thaumur-Lasource (1) de l'assentiment de toutes, et au grand contentement de Mme d'Youville qui appréciait plus que personne sa vertu, et en avait fait jusque-là son intime conseillère.

L'habit particulier, dont parle ici Mgr de Pontbriand, et que Mme d'Youville songeait à adopter pour sa société fut soumis, ce jour-là, à son approbation. Le prélat en fut évi-

(1) Bien que l'orthographe primitive de ce nom s'écrivait *de la Source*, sœur Thaumur signait habituellement Lasource. C'est celle-ci que nous conserverons désormais.

Madame d'Youville et ses filles reçoivent l'habit de leur Institut, et se consacrent de nouveau à Jésus-Christ, pour le servir dans la personne des pauvres.

demment satisfait. Il leur en laissa pour gage ces quelques lignes: "Nous approuvons l'habillement que vous nous proposez et avec lequel une d'entre vous a paru devant nous; qui est une robe grise avec deux ou trois plis, un tablier de coton rayé, un mouchoir noir, une espèce de frison de baptiste ou de mousseline et par-dessus, une espèce de bagnoles de gaze noire. Nous consentons que suivant l'usage de plusieurs Dames, vous portiez un petit crucifix d'argent....." D'accord avec M. Normant, Mme d'Youville voulut que cette croix portât à l'extrémité de chacune de ses branches, une fleur de lis, par reconnaissance pour Louis XV qui venait de constituer la communauté par ses lettres patentes. Elle voulut de plus qu'au sommet de cette croix fût gravé le cœur de Jésus, entouré d'une couronne d'épines, symbole de l'amour immolé.

Grand dut être l'empressement de nos mères à dépouiller les livrées du siècle pour revêtir cet uniforme qui leur serait, tout ensemble,un témoignage de l'union étroite qu'elles avaient contractée depuis longtemps avec Jésus-Christ, et un motif pressant à se revêtir intérieurement de son Esprit(1). Elles convinrent cependant de fixer la cérémonie au 25 août, fête de Saint Louis, alors d'obligation, et fête patronale de M. Normant. On le devine sans peine, par ce délai elles voulaient unir les saintes allégresses d'une prise d'habit aux charmes si doux d'une fête de famille;joindre un acte de religion envers Dieu, à une pensée de filiale reconnaissance envers leur fondateur et père.

A la demande de l'évêque, M. Normant composa le cérémonial pour la circonstance; c'est celui-là même dont on se sert encore aujourd'hui. Et, au jour marqué pour consommer cette dernière séparation d'avec le monde, en véritable père, il se réserva le doux office d'imposer lui-même les saintes livrées de Jésus-Christ aux dix premières héroïnes qu'il

(1) Cérémonial.

avait guidées et soutenues dans la voie étroite. C'était: Marie-Marguerite Lajemmerais veuve d'Youville, Marie Thaumur-Lasource, Catherine Demers, Catherine de Rainville, Thérèse Laserre-Laforme, Agathe Véronneau, Marie-Joseph Bénard-Bourjoly, Marie-Antoinette Arelle, Marie-Marguerite-Thérèse Lemoine-Despins, Marie-Joseph Gosselin.

Par amour pour la simplicité dont il voulait faire le cachet de la nouvelle société, et peut-être aussi pour éviter les distractions qui naissent souvent de l'éclat dont on accompagne parfois cette cérémonie, M. Normant voulut qu'elle eût lieu à l'intérieur de la communauté, en présence des novices seulement. Ainsi, loin de tout regard profane, dans le silence et le recueillement de ce cénacle, les élues entendront mieux les communications de Celui qui veut être, en ce jour, l'unique objet de leurs pensées et de leurs affections. Elles goûteront mieux le sens de sa divine promesse: *Mon joug est doux et mon fardeau léger.* Quiconque porte ce joug avec amour le voit fleurir en joies célestes et fructifier en œuvres saintes. Avec quelle confiance et quelle joie ne le prirent-elles pas sur leurs faibles épaules? Et quelle consolation, en recevant le crucifix, de pouvoir désormais fixer sur leur poitrine et sous leurs regards, cette image vénérée, ce livre auguste où se puise et s'entretient la science des sciences: Jésus et la vertu de sa croix!

L'anneau qui scelle aujourd'hui notre *consécration perpétuelle* à Dieu leur fut-il donné ce même jour, ou l'avaient-elles adopté à l'avance? Nous ne saurions le dire. Aucune indication précise n'apparaît à ce sujet dans nos mémoires. Ce que nous pouvons signaler avec plus de certitude, c'est le soin que prit Mme d'Youville de faire graver sur ce gage de notre alliance spirituelle avec Jésus-Christ, les noms de Jésus, Marie, Joseph. Témoignage touchant de sa tendre piété envers la sainte Famille, qu'elle établissait ainsi la gardienne de leurs saints engagements.

Le même jour, nos mères se rendirent aux offices de la paroisse, revêtues de leur nouveau costume. On dit que le peuple se mit aux fenêtres pour les voir passer. Ce n'était plus avec les sentiments hostiles des premiers jours, mais bien avec respect et une sorte de vénération. Dès lors, on ne les désigna plus que sous le nom de sœurs de la Charité ou sœurs Grises, mais dans un sens tout différent du premier; dès lors aussi la petite société eut enfin le droit de paraître à ciel ouvert. Le soir venu, le salut du très saint Sacrement, célébré dans l'église de l'hôpital, apporta une nouvelle effusion de grâces célestes à nos mères et servit de complément à cette inoubliable journée. Inoubliable! cette journée le fut en effet pour celles qui en avaient acheté les consolations et les espérances au prix de mille sacrifices et de travaux sans nombre! Inoubliable! elle l'est aussi pour nous qui vivons du fruit de ces labeurs et de ces immolations!A une distance de cent cinquante ans, nous éprouvons, nous-mêmes, les sentiments qui furent ceux de ces vénérables aïeules lorsque nous revêtons, pour la première fois, l'habit qu'elles ont illustré de tant de gloire et sanctifié par tant de vertus.

Pendant près de dix-huit ans, méprisées, insultées, en butte aux contradictions de tout genre, elles n'avaient répondu que par la patience, l'humilité, et une inviolable fidélité au devoir. Libres enfin de poursuivre le but qui les a réunies, fortifiées par les bénédictions de l'Eglise et les encouragements de ses pontifes, elles se relèvent plus courageuses sans doute, mais aussi, plus soumises et plus humbles. Car, à la faveur des grâces et des lumières de cette journée,elles ont mieux apprécié l'importance et l'étendue du bien que Dieu se propose d'opérer par elles.

C'est probablement en cette même circonstance que M. Pellissier de Féligonde, prêtre de Saint-Sulpice, du diocèse de Clermont, fut assigné pour remplacer M. Paigné dans la conduite spirituelle des sœurs. En tout cas, nos mémoires

font remonter sa nomination à l'année 1755. De concert avec M. Normant, leur supérieur, M. Paigné avait éclairé et soutenu nos mères pendant la période la plus critique et la plus troublée qu'eût jamais à traverser la société. M. de Féligonde va désormais leur aider à cultiver et à perfectionner ces vertus chrétiennes que tant de saintes influences ont déjà fait naître chez elles et qui ne demandent qu'à croître et à fructifier.

Cette même année 1755 avait donné pour père spirituel aux pauvres de l'hôpital, un autre sulpicien d'une modestie remarquable et d'un dévouement à toute épreuve. C'était M. Claude Poncin né à Jarcieu village du Dauphiné. Pendant cinquante-six ans, nous le verrons exercer cet humble ministère avec une abnégation et un zèle que seul, l'épuisement de ses forces, pourra faire fléchir.

CHAPITRE VIII

Liquidations des dettes des hospitaliers. — Industries et travaux.

1753

Dès que Mme d'Youville fut confirmée dans la direction de l'hôpital, un de ses premiers soins, fut de travailler à l'acquittement complet des dettes des hospitaliers.Elles s'élevaient à quarante-neuf mille livres.Comme elles étaient dues en France, en grande partie, M. Cousturier pria Pierre de la Rue,abbé de l'Isle-Dieu,vicaire général des colonies de la Nouvelle-France, à Paris, de travailler à cette liquidation.

Cet abbé, l'un de nos plus dévoués bienfaiteurs, était en relation avec Mme d'Youville depuis quelques années déjà. A la correspondance active qu'il entretenait avec elle au sujet de l'hôpital, on voit avec quelle sollicitude il en suivait les péripéties et combien il avait à cœur son rétablissement. Les démêlés qui faillirent amener la ruine de cet établissement nous ont montré du reste, de quel secours précieux il fut pour M. Cousturier et comment leur entente mutuelle et leur commun désintéressement surent assurer le succès de ces négociations.

Avec le même zèle, il va s'occuper désormais de la question des dettes des hospitaliers. Après quatre années de recherches et de travaux, nous le verrons régler cette difficile question à la satisfaction de tous. Croyant leurs capitaux à jamais perdus, les créanciers s'estimeront heureux d'en accepter la moitié en faisant une remise totale de l'autre moitié et des intérêts échus. Il restera même plus de mille écus non réclamés et dus à des créanciers morts ou absents, ce qui fera dire spirituellement au bon abbé:"Votre intention, madame, n'était pas que j'allasse les chercher ni dans ce monde, ni dans l'autre. Il sera assez temps s'il s'en présente quelques-uns de finir avec eux, comme on a fait avec les autres."

Tandis que l'abbé de l'Isle-Dieu négociait avec zèle cette liquidation en France, de leur côté, nos mères multipliaient leurs efforts et leurs industries pour améliorer la situation de leur maison et la mettre en état de recevoir un plus grand nombre de malheureux. Car la misère était grande à cette époque, et la prédiction de Notre-Seigneur:"Vous aurez toujours des pauvres parmi vous," trouvait comme aujourd'hui sa pleine réalisation. Les lignes suivantes, écrites par notre sainte fondatrice, nous révèlent d'ailleurs quelles infortunes sollicitaient dès lors sa compassion. "Nous avons présentement soin des pauvres de l'un et de l'autre sexe, des filles et des femmes de mauvaise vie; nous allons visiter les malades en ville et à l'Hôtel-Dieu surtout dans les maladies contagieuses. Si la cour approuve que nous restions ici, et qu'elle soit dans la disposition de nous soutenir dans le bien que Dieu nous inspire de faire, nous prendrons soin des enfants trouvés.....De plus, nous recevrons les personnes qui tombent du haut-mal;celles qui sont attaquées de lèpre, chancre ou autres maladies, lesquelles ne sont pas admises à l'Hôtel-Dieu."

Mais comment pouvait-on songer à embrasser de nouvelles

œuvres quand on avait peine à soutenir celles qui existaient déjà? Or l'hôpital ne recevait chaque année, pour tout revenu effectif, que cent mesures de blé, tandis que le personnel en consommait près de deux mille mesures. La charité a d'ingénieux secrets pour tromper nos calculs et calmer nos défiances humaines. Et,"admirables sont les ressorts de laProvidence pour le soulagement des membres de Jésus-Christ," affirmait la fondatrice avec sa foi communicative. Tout en se reposant sur ses soins paternels, nos mères résolurent de redoubler d'activité et d'énergie pour se créer des ressources. On reste stupéfait d'étonnement et d'admiration, quand on songe aux travaux entrepris dès lors,par ces faibles femmes, et l'on se demande comment elles suffirent, malgré leur petit nombre, à des labeurs si pénibles et si constants.

Un des principaux moyens qu'elles employèrent fut celui de prendre des dames en pension. La tentative n'était pas sans témérité. La pauvreté de l'hôpital, l'absence de bien-être, la gêne même qui y régnaient, n'étaient pas de nature à attirer des personnes habituées aux aises et quelquefois au luxe de la vie. Néanmoins l'accueil y était bienveillant, l'hospitalité cordiale: plusieurs femmes de distinction en firent bientôt le lieu de leur séjour. Le registre des pensionnaires, conservé dans nos archives, nous révèle entre autres les noms suivants: Marie-Anne Robutel de la Noue, dame de Châteauguay, Mlle de Beaujeu, Mme Chapt de la Corne, Mme Louise Chartier de Lotbinière-Laronde, Mme de Ligneris, Mme de Verchères, Mme Sabrevois de Sermonville, Mme la baronne de Longueuil, Melles de Repentigny, de Valcourt de Cuisy, d'Ailleboust, Mmes de Fleurimont, de Labroquerie, de Bleury, Maugras, Porlier de Vincennes et Mme Silvain née de Varennes. Ces dernières étaient proches parentes de Mme d'Youville. Mais si étroits que fussent ces liens de parenté, notre vénérable Mère n'y vit jamais un

prétexte qui l'autorisât à leur accorder le moindre privilège préjudiciable aux intérêts des pauvres. Au contraire, elle exigeait d'elles des pensions qui passaient pour considérables à cette époque. Mme Maugras, sa sœur, payait annuellement sept cents livres, Mme de Bleury, sa nièce, et Mme Porlier de Vincennes, neuf cents livres.

Moins préoccupées de chercher à l'hôpital les avantages matériels, que d'y trouver une retraite favorable pour s'y préparer aux années éternelles, ces dames étaient charmées de la piété simple et douce qui florissait dans la maison, et se plaisaient dans la société de nos mères. Mme d'Youville, entre toutes, avait le don de leur rendre agréable ce séjour. Sans se prodiguer jamais, notre Mère conservait dans ses relations et ses démarches une grâce et une convenance parfaites. Une grande bonté de cœur et une rare affabilité tempéraient la gravité qu'imprimaient à toute sa personne, ses habitudes de vie austère et ses fortes vertus. Le zèle du bien et l'ardente charité qui la caractérisaient s'alliaient chez elle à un si admirable bon sens, que les personnes avec lesquelles la Providence la mettait en relation entraient sans peine dans ses intérêts et dans ses vues. C'est ainsi qu'elle sut gagner à la cause des pauvres le cœur de ses riches hôtesses.

Les actes de dévouement et d'abnégation qu'elles voyaient se renouveler chaque jour sous leurs yeux enflammant leur ardeur, plusieurs d'entre elles demandèrent à participer au mérite des hospitalières en s'associant à leurs travaux. Mme d'Youville écrivait plus particulièrement de l'une d'elles: "Nous avons ici une dame, veuve de M. Robineau de Portneuf, âgée de quatre-vingt-un ans passés, qui jeûne et fait maigre tous les jours commandés, et travaille, comme nous, pour le bien des pauvres, quoiqu'elle paie sa pension. Elle est charmante pour sa grande piété et sa belle humeur."

Les travaux à l'aiguille étaient la ressource par excellence de nos mères. Délicats ou grossiers, tous étaient acceptés,

dès qu'ils étaient licites et promettaient d'améliorer la condition de leurs protégés. Cette indifférence était reconnue,et, voyait-on quelque personne embarrassée par un travail pénible ou répugnant, on ne manquait pas de lui dire:"allez chez les sœurs Grises, elles ne refusent jamais rien." Dès 1748, elles avaient accepté divers ouvrages pour les troupes, tels qu'uniformes, tentes et pavillons de guerre. Ce travail, elles le continuèrent pendant plus de vingt ans, bien qu'elles eussent trop souvent à souffrir des malversations des gardes-magasins du roi ; les dernières années surtout, où elles recevaient pour ces travaux le même prix que les premières années, quoique le roi les payât le double à ses agents.

Mais Dieu ne pouvait que bénir un pareil désintéressement. Ces rétributions peu équitables n'empêchèrent point la recette de s'élever pendant quelques années de mille à quinze cents livres. Les fidèles y ajoutaient, il est vrai,leurs aumônes et les sœurs le produit de nouvelles industries. Ainsi, après 1750, sur les instances de la compagnie du Nord-Ouest, confectionnèrent-elles des habits, des ornements et divers objets de fantaisie que des marchands bourgeois allaient échanger avec les sauvages contre des fourrures. Quand le départ de ces marchands pressait trop les ouvrières, les journées ne pouvant plus suffire, elles prolongaient hardiment le travail pendant la nuit, entraînées par l'ardeur de Mme d'Youville qu'elles retrouvaient toujours la première et la plus assidue à ces sortes de veille.

C'était, sans doute, dans de semblables circonstances,que, méprisant toute délicatesse et sacrifiant même leurs plus légitimes besoins, nos mères se cousaient des morceaux de toile en guise de bas, pour suppléer à ceux qu'elles n'avaient pas le loisir de tricoter.

Mais à quel ingénieux excès ne conduit pas l'amour du pauvre quand il est inspiré et soutenu par l'amour de Dieu! Les livres de compte nous révèlent que Mme d'Youville et ses compagnes ne dédaignaient pas d'acheter du tabac pour

le préparer et le revendre. Elles surent tirer profit d'une brasserie construite par les frères Charon. Elles entretenaient un bateau passeur entre Longueuil et Montréal(1). Elles prenaient des animaux en pacage, faisaient cuire de la chaux, acceptaient des charrois, etc. Ainsi, pourrait-on leur appliquer l'éloge qui fut décerné un jour à d'autres héroïnes de la charité:"Pour leurs pauvres, elles avaient mille moyens de battre monnaie; et le respect humain était la chose dont s'occupait le moins leur ingénieuse charité."

Mme d'Youville veillait personnellement à tout et affermissait les courages par son infatigable activité. Nos plus chères traditions nous la montrent prenant un soin tout particulier de toujours choisir pour sa part ce qu'il y a de plus pénible et de plus rebutant. Surprise par la visite de l'Intendant un jour qu'elle est à faire de la chandelle, et par conséquent dans un extérieur assez négligé, elle sait conserver "son aisance de grande dame et cette grâce qui ne l'abandonnait jamais, pour le recevoir sans embarras et dire: Je n'étais pas prévenue de l'arrivée de M. l'Intendant, il voudra bien me prendre telle que je suis. Rien de tout cela n'empêchera qu'il ne me parle."

Ces rudes travaux n'excluaient pas les ouvrages plus délicats.Si,à l'exemple de la femme forte,nos premières mères savaient mettre la main aux ouvrages grossiers, elles connaissaient aussi l'art de chercher avec soin le lin et la laine et de les travailler avec des mains pleines d'adresse et d'intelligence. En 1754, elles s'appliquèrent à confectionner des ornements d'église. Ce fut la fabrique de la paroisse de l'Assomption qui leur procura la première ce genre d'ouvrage.

---

(1) Parmi ces vieux souvenirs, la paroisse de Longueuil garde mémoire de ce bateau entretenu par notre vénérable Mère, et dont les profits servaient au soutien de l'hôpital. (Histoire de Longueuil, page 547.)

Telles étaient, avec le soin des pauvres, les diverses industries auxquelles se livraient nos dévouées devancières. C'était vraiment la maison du travail et du dévouement modestes, mais absolus. Et l'un et l'autre n'étaient surpassés que par leur application à Dieu et leur filial abandon à sa providence. Ou plutôt, leur abandon à Dieu leur donnait, et cette intelligence éclairée qui rend propre à tout bien, et cette force surnaturelle qui permet de soutenir sans défaillance les travaux les plus constants. N'est-il pas écrit:"Là où l'on aime il n'y a point de travail ou s'il y a du travail, il disparaît parce qu'on l'aime." Ainsi vivifié par la divine charité, l'esprit de travail des hospitalières allait prendre un nouvel accroissement dans l'incessant labeur que les besoins des années ultérieures requèreront de leur générosité.

CHAPITRE IX

Construction d'un mur d'enceinte. — Hostilités entre les colonies. — L'hôpital ouvert aux malades pauvres, aux varioleux et aux prisonniers de guerre.

1754-1758

Tandis que l'intérieur de l'hôpital se transformait sous ce mouvement d'activité incessante, les besoins du dehors n'échappaient pas à l'œil vigilant de Mme d'Youville. Jusque-là le terrain de l'hôpital n'avait point de clôture, et la maison et ses dépendances restaient ouvertes à tous les passants.

Les experts chargés de faire connaître les réparations qu'exigeait l'hôpital en 1747, avaient signalé cet inconvénient, et Mme d'Youville qui en pressentait plus que personne les désagréments eût souhaité vivement y remédier aussitôt. Mais tant d'autres points sollicitaient alors l'attention de la sage directrice qu'elle dut différer encore cette amélioration. Enfin, en 1754, elle crut le moment favorable pour l'opérer. C'était un travail considérable: le terrain de l'hôpital couvrait une superficie de quatorze arpents près,et il s'agissait de l'entourer, "non d'une clôture de pieux, ce que les autorités civiles ne voulaient point souffrir à cette époque(1)," mais bien d'un mur de pierre de sept pieds de hauteur. Habituée à ne pas compter avec les difficultés, elle se mit résolument à l'œuvre et elle eut la bonne fortune d'y

intéresser des amis puissants. Le gouverneur général, M. Duquesne(1), qui honorait Mme d'Youville et sa société d'une particulière estime, fit appel à la générosité du public en leur faveur.Mgr de Pontbriand et M.Normant s'empressèrent d'y répondre par une contribution de cinq cents livres chacun; d'autres citoyens les imitèrent; ceux qui ne purent offrir le secours de leur bourse, apportèrent celui de leurs bras.

Les sœurs ne restèrent pas simples spectatrices de ce généreux mouvement. Afin d'effectuer plus économiquement le travail, elles voulurent servir elles-mêmes les maçons.On les vit alors porter de la pierre dans leurs tabliers, du mortier dans des seaux et faire cuire la chaux à l'intérieur de l'hôpital.

Vers le même temps Mme d'Youville fit construire une maison pour les serviteurs dans laquelle elle installa une boulangerie. Les frais de cette dernière construction furent relativement peu considérables, grâce aux mesures conciliantes et charitables que la fondatrice sut adopter.Un jeune menuisier désirant assurer de bons soins et une fin paisible à son père et à sa mère, s'offrit à demeurer à l'hôpital pour y travailler au profit des pauvres à condition que ses vieux parents y fussent entretenus le reste de leur vie. Mme d'Youville se prêta volontiers à seconder ce dévouement filial et elle appliqua le jeune homme aux constructions projetées. Elle y employa de même un autre menuisier congédié par ses patrons, à cause de la trop grande quantité de nourriture qu'il consommait.

Au reste, c'était le caractère de la charité de notre vénérable Mère de revêtir toutes les formes,de s'adapter à tous

(1) M. Duquesne de Menneville fut gouverneur de la Nouvelle-France de 1752 à 1755.

les besoins. Ainsi voulait-elle que parmi les pauvres de l'hôpital, tous ceux qui étaient en état de rendre service fussent appliqués à quelque travail, soit pour les prémunir contre les écarts qui naissent de l'oisiveté, soit pour leur donner la satisfaction de contribuer à la prospérité de la maison. Un des infirmiers autrefois tailleur d'habits, utilisait ses loisirs en exerçant son ancien métier au profit des pauvres. Il en fut de même pour un pauvre qui avait été cordonnier. Mais, bienveillante et loyale avant tout, si Mme d'Youville savait tirer parti des aptitudes et de la bonne volonté de ses protégés, elle n'omettait pas non plus de les encourager. Son esprit d'économie, mieux vaudrait dire, son respect pour la pauvreté ne l'empêchait nullement de traiter avec libéralité tous ceux qui lui rendaient quelques services. Les livres de compte conservent la liste des étrennes qu'elle se plaisait à distribuer aux domestiques au retour de la nouvelle année, usage qui a été fidèlement conservé jusqu'à nos jours.

Mais tandis que Mme d'Youville veillait à l'achèvement de ces travaux, une autre mission vint s'offrir à son dévouement et à celui de ses filles si promptes d'ailleurs à la seconder dans ses entreprises de zèle.

L'automne de 1753 avait ouvert une période douloureuse entre toutes pour le Canada (1). On sait ce qui advint. L'Angleterre qui depuis tant d'années disputait à la France la possession de cette colonie, n'allait plus accorder de relâche aux Canadiens-Français, qu'elle ne les eût assujettis à sa domination.

Sans cesse sous les armes pour conjurer l'invasion étrangère ou repousser ses premières tentatives, les colons n'avaient pas le temps d'ensemencer les terres; là où les vieillards et les femmes n'y pouvaient suppléer, les champs chô-

(1) Quoique la guerre ne fut officiellement déclarée entre les couronnes qu'en 1756, on en était aux hostilités entre les colonies depuis 1753. (Garneau et *Hôpital Général de Québec.*)

maient faute de bras, parfois même faute de grain. La France envoyait bien quelques secours, mais ces secours étaient"interceptés par l'ennemi"ou accaparés par des fonctionnaires avides de faire fortune à n'importe quel prix.

Ainsi le Canada n'avait pas seulement à subir les assauts de ses adversaires, il lui fallait encore souffrir les injustices de ses propres agents. Dieu, offensé par de nombreux désordres, laissait lui-même appesantir son bras sur son peuple: épidémie, naufrages, inondations, gelées précoces, tremblement de terre, tout semblait se réunir pour accabler la colonie. L'histoire nous la montre "en proie à une famine telle qu'elle n'en avait jamais éprouvé de semblable." De là s'en suivirent une gêne extrême et des misères sans nombre. Mais une grande miséricorde éclatait dans ces châtiments. De cette semence de tribulations devaient germer des fruits d'héroïsme et de zèle. Car Dieu, qui ne fait jamais plus vive la charité de ses serviteurs que lorsqu'il les met en présence de plus grands maux à soulager, allait leur communiquer un courage qui s'exalterait en proportion des malheurs présents.

Tandis que sur les frontières, l'élite de nos armées combattait et versait son sang pour la défense de leurs foyers et la conservation de leurs croyances,dans les séminaires et les presbytères,dans les monastères et les hôpitaux, on multipliait les sacrifices pour le soutien des familles en détresse; on s'imposait des privations, des fatigues et des veilles pour le soulagement des misères causées par le fléau de la guerre.

Nos mères ne restèrent pas étrangères à ce généreux mouvement. Au soin des vieillards et des infirmes qu'elles exerçaient depuis près de vingt ans, elles joignirent celui des malades. Elles reçurent indistinctement les riches et les pauvres, acceptant les largesses dont le riche rémunérait leurs soins afin de les étendre à un plus grand nombre de malheureux. Mais c'est au soulagement des malades indi-

gents, qu'elles voulurent particulièrement se dévouer. Chose admirable! pressées par la charité de Celui qui, pour notre rachat, a paru comme un lépreux sur le Calvaire, elles recueillirent les plus misérables, ceux qui, atteints de chancre ou couverts d'ulcères, se voyaient plus délaissés.

Nombre d'esclaves, nègres ou panis (1) qui avaient appartenu à des familles aisées autrefois, et tombées depuis dans le malheur, trouvaient eux aussi, dans leur abandon, assistance et réconfort à l'hôpital et s'estimaient heureux d'y terminer leurs jours.

Non contente de recevoir les malades chez elle et de les soigner Mme d'Youville les visitait ou les faisait visiter dans la ville. En temps d'épidémie surtout, elle voulait que ses filles se prêtassent plus volontiers encore à ce ministère de charité. Depuis 1733, la petite vérole n'avait cessé de planer sur la colonie (2). La violence avec laquelle elle sévit en 1755, leur offrit une abondante moisson de mérites. Le terrible fléau s'abattit tout particulièrement sur les sauvages, sur ceux du Lac des Deux-Montagnes et de la Présentation entre autres. Mais il n'épargna pas non plus les blancs. Bon nombre de personnes en furent atteintes à Montréal. Mme d'Youville et ses compagnes ne craignirent point alors d'affronter les périls de la contagion pour voler à leur secours. Elles firent plus, elles ouvrirent leur propre maison aux pauvres femmes varioleuses et furent heureuses de leur prodiguer leurs veilles et leurs soins.

Ainsi la fondatrice s'appliquait-elle à donner à ses filles l'élan d'une générosité que nulle fatigue ne pouvait rebuter. nul danger ralentir. C'était d'ailleurs son désir formel que "en qualité de servantes des pauvres, elles fussent toujours

(1) Peuplades du Missouri. D'après les registres de sépulture, de 1754 à 1770, une centaine d'esclaves ont été reçus à l'hôpital et inhumés dans le cimetière des pauvres.

(2) *Histoire de Montréal* par Leblond.

prêtes à entreprendre toutes les bonnes œuvres que la Providence leur offrirait et pour lesquelles elles seraient autorisées par leurs supérieurs." Cette autorisation ne pouvait manquer de leur être accordée en pareil cas. Elles eurent même la consolation de recevoir les encouragements de leur premier pasteur.

"Dans ces temps de maladie, leur écrivit Mgr de Pontbriand, il faut bien se prêter; j'approuve avec plaisir que vous ayez reçu les pauvres femmes picotées."

Dieu lui-même voulut sanctionner à sa manière ce beau dévouement. Il se choisit pour victime parmi les hospitalières, sœur Véronneau. Atteinte par la contagion, elle ne succomba pas. Mais chez elle, le mal se compliqua de typhus et la réduisit à une impuissance et à une inaction presque complètes le reste de ses jours. Impuissance et inaction apparentes seulement. Car qu'est-ce que l'infirmité et la souffrance pour les familles où Dieu est aimé, sinon la coopération secrète requise par sa providence pour l'avancement des œuvres auxquelles il les associe, et l'une des plus sûres garanties de ses bénédictions?

En 1756, la déclaration officielle de la guerre entre la France et l'Angleterre aggrava la situation du pays. Les hostilités déjà ouvertes entre les deux colonies rivales furent poussées avec une nouvelle vigueur. La religion s'émut sur le sort des malades et des blessés des deux armées. A Québec, l'hôpital général recueillit dans une seule circonstance, plus de trois cents soldats atteints de la peste sur mer(1); le nouveau monastère de l'Hôtel-Dieu, plus de deux cents. A Montréal, les salles de l'Hôtel-Dieu furent encombrées de blessés. Après avoir converti leurs lieux réguliers en autant d'infirmeries, les religieuses obtinrent de Mgr de Pontbriand l'autorisation de mettre leur église à la disposition

(1) *L'Hôpital Général de Québec.*

des malades. Mais l'espace demeurait encore insuffisant. On fit appel à la charité de Mme d'Youville et de ses compagnes. Au nombre de douze seulement, les hospitalières, déjà absorbées par des soins nombreux, n'hésitèrent point à embrasser cette nouvelle charge. Sur la proposition de l'intendant Bigot, une salle de l'hôpital fut ouverte et aménagée, et bientôt les prisonniers de guerre y affluèrent.Cinq années durant, nos mères trouvèrent dans leur énergie et leur charité le moyen de décupler leur force pour suffire à ces fatigues et à ces soins. Au prix de quels sacrifices? la lettre suivante de Bernier, commissaire de guerre, va nous en donner une idée.

"Tout est monopole à Montréal(1) : un seul boulanger, un seul boucher avec privilège exclusif; une demi douzaine de marchands et de prête-noms enlèvent tout ce qui vient de France et les denrées du pays, pour en faire le parti qui leur plaît, même avec le roi. Le papier-monnaie, multiplié de plus en plus, est converti en lettres de change, qui ne sont payables qu'en trois ans; de là vient que dans les marchés qui se font en papier, on ne parle plus que de trois et quatre cents pour cent de bénéfice. Le prix de toutes choses a haussé de plus de sept fois."

Des circonstances aussi difficiles créaient un surcroît de sollicitude à nos mères et donnaient un nouveau mérite à leur dévouement. Pendant la seule année de 1756, la dépense occasionnée par le soin des prisonniers de guerre s'éleva à dix-huit mille francs. "Le gouvernement français, il est vrai, était censé défrayer l'hôpital." Mais Bigot se montrait rien moins que scrupuleux observateur des intentions de son souverain(2). Au lieu d'allouer à Mme d'Youville le prix de la ration de chaque soldat malade, quand elle payait

(1) Lettre de 1759.

(2) Garneau vol 2. page 263.

la viande quatre francs la livre, il ne lui donnait que trois francs. Et encore était-elle obligée de fournir à ses dépens, le pain, les pois, les menus vivres et de soutenir les frais des domestiques. De 1757 à 1760 où les paiements furent faits en papier-monnaie seulement, l'hôpital dut même recourir à des emprunts et en supporter les intérêts, afin de ne pas laisser souffrir ses nouveaux hôtes.

Moins énergique et moins abandonnée aux soins vigilants de notre Père céleste, Mme d'Youville aurait peut-être laissé ralentir son zèle devant ces difficultés. Mais la généreuse femme n'était pas de celles qui fondent leurs espérances et leurs œuvres sur des intérêts humains.Persuadée qu'"en Dieu rien ne se perd," c'était son mot, elle poursuivit sous son regard le bien qu'elle n'avait entrepris qu'en vue de sa gloire et pour son amour. Moins elle avait à attendre de la justice des hommes, plus elle savait compter sur le secours de Dieu. Ce secours ne lui fit jamais défaut. Et,dans les circonstances délicates auxquelles elle fut mêlée durant ces années calamiteuses, Dieu, nous le verrons, se plut à récompenser le désintéressement de sa servante, en l'associant à ses desseins de miséricorde sur un grand nombre de malheureux.

CHAPITRE X

On jette les fondements d'une addition à l'hôpital. — Protection que Mme d'Youville exerce envers les soldats. — Sa charité assure la conservation de sa maison. — Multiplication merveilleuse de la farine.

1758-1760

Non seulement Mme d'Youville poursuivit le bien commencé, mais elle aspirait à faire un bien plus grand encore. L'enceinte de l'hôpital était devenue trop étroite pour le besoin des temps. Bon nombre de malades et d'indigents y trouvaient un refuge, mais il en restait tant d'autres encore à recueillir et à assister. Incapable de leur fermer son cœur, Mme d'Youville conçut le dessein d'ajouter une aile à l'hôpital.Cette addition devait s'étendre à l'extrémité de l'édifice de façon que l'église, à laquelle elle serait contiguë, occupât le centre de l'établissement.

Le projet plut à M. Normant qui, préoccupé lui aussi du sort de tant de malheureux, ne désirait pas moins que la fondatrice leur assurer un asile et des soins. Il chargea M. Montgolfier de tracer sans retard les plans des nouvelles constructions. Ces plans furent soumis à l'examen de Mgr de Pontbriand, et rendus peu après à Mme d'Youville avec l'approbation du prélat, accompagnée de ces lignes:"J'ad-

mire, Madame(1), votre confiance en la Providence; j'en ai connu des traits marqués depuis que j'ai l'honneur de vous connaître. Le plan de M. Montgolfier me paraît d'un bon goût. Mes remarques seraient plus justes si j'étais sur les lieux; il ne s'agirait, selon moi, que de multiplier les fenêtres. Au reste, c'est à vous de choisir ce qui vous plaira davantage.....Je vous souhaite, Madame, et à vos charitables compagnes, les plus abondantes bénédictions."

Les nouvelles fondations furent jetées dès le printemps de 1758 et les travaux poussés avec activité. Mais à peine les murs furent-ils élevés à fleur de terre, qu'on se vit contraint de les abandonner.Des bruits,partis du théâtre de la guerre, se répercutaient de plus en plus sinistres dans tout le pays. De douloureux pressentiments régnaient au fond des cœurs. La victoire n'avait pourtant pas fait défaut à l'héroïsme de nos armées: à Carillon surtout Canadiens et Français s'étaient couverts de gloire; mais l'ennemi, deux fois plus puissant en nombre, gagnait chaque jour du terrain. Vainqueurs à Louisbourg, en décembre 1758, les Anglais étaient maîtres de la mer, du golfe Saint-Laurent, de la vallée de l'Ohio et se préparaient à une attaque plus formidable encore(2). On touchait au moment, semblait-il, où le Canada entier tomberait au pouvoir de la Grande Bretagne.

Devant le flot montant de l'invasion étrangère et les incertitudes de l'avenir, la sagesse commandait de suspendre les travaux et d'attendre l'issue de la crise. Obligées de renoncer au développement du plan plus vaste qu'elles avaient conçu, nos mères ne se laissèrent point arrêter dans l'essor de leur zèle. En se privant plus encore, en se mettant plus à l'étroit, on pourrait, pensaient-elles, recevoir quelques nou-

(1) Lettre du 7 janvier 1758.

(2) *Histoire du Canada* par Garneau, volume 2 et les *Ursulines de Québec*.

veaux clients. C'est ce qu'elles firent avec une abnégation joyeuse et un complet désintéressement. D'autre part, elles redoublèrent de sollicitude à l'égard de ceux que la Providence avait déjà confiés à leurs soins.

Parmi les soldats recueillis à l'hôpital pendant la guerre, plusieurs ne savaient où chercher leur subsistance, après leur guérison. Comme une douce providence, Mme d'Youville les retenait auprès d'elle et pourvoyait à leurs besoins jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un travail qui leur permît de se suffire à eux-mêmes. Quand ce travail leur était refusé, elle les employait elle-même, soit au service de l'hôpital, soit à celui des fermes. En 1758 on en comptait six à l'hôpital, un à la ferme de Chambly et vinge-et-un à celle de la Pointe-Saint-Charles.

Mme d'Youville ne témoignait pas moins d'empressement à secourir ceux qu'elle voyait exposés à quelques dangers. Chez elle la compassion ne connaissait aucune distinction de race ou de croyance. Tous ceux qui souffraient éprouvaient la délicatesse de sa charité. De pauvres fuyards surpris et pressés de toutes parts se voyaient-ils sur le point de tomber enter des mains ennemies, qu'ils accouraient éperdus se jeter dans l'enclos de l'hôpital. Notre vénérable Mère s'ingéniait alors à leur assurer assistance et protection. Des caveaux de l'église où il semblait impossible qu'on étendît les perquisitions elle leur faisait un lieu de retraite et de repos. Là, avec une charité digne des premiers âges de foi, elle les visitait, les nourrissait et pourvoyait à leurs besoins jusqu'au moment jugé favorable à leur évasion. Ce moment venu, elle les enveloppait de la cape grise à l'usage des sœurs pendant l'hiver. A la faveur travestissement, les étrangers pouvaient franchir les salles sans danger d'être reconnus.

Advint une circonstance pourtant où cet expédient faillit échouer. Un anglais, ainsi déguisé, traversait furtivement

une salle de malades, quand tout-à-coup, un sauvage allié des français s'élance de son lit pour se jeter sur le fugitif, témoignant par ses cris qu'il boirait son sang. Privé de la vue, par suite de la petite vérole, le subtil indien avait, paraît-il, reconnu son ennemi à l'odorat. Par bonheur, deux sœurs se trouvaient dans la salle à ce moment, occupées à panser d'autres patients; elles purent à temps calmer le malade et prévenir l'assaut.

Un jour, un jeune anglais du nom de Southworth(1),engagé dans un parti d'éclaireurs, s'était écarté de ses camarades dans une des plaines de la Pointe-à-Callières. Comme il allait les rejoindre, il se voit tout-à-coup poursuivi par un sauvage allié des Français. Serré de près par l'ennemi, Southworth, préférant se livrer aux Français plutôt que de tomber entre ces mains barbares, se précipite vers l'hôpital, escalade le mur d'enceinte, s'introduit dans la maison par une ouverture du sous-sol, gravit le premier escalier sur son passage et pénètre tout haletant dans la salle de communauté. Mme d'Youville s'y trouvait à ce moment, occupée à confectionner une tente en toile pour l'armée française.Habituée à saisir la moindre expression de l'angoisse, elle comprit vite l'embarras de l'étranger. D'inspiration, elle soulève la tente et lui signifie de se blottir dessous. Southworth en était à peine couvert que son agresseur entre, un casse-tête à la main et les yeux étincelants de fureur. Avec autant de calme que de présence d'esprit, Mme d'Youville lui désigne, la porte opposée. A cette indication, l'indien se persuade que le fugitif s'est enfui de ce côté et s'y précipite aussitôt. Mais ne trouvant personne sur les lieux, il sort pour continuer ses recherches au dehors, et donne ainsi au jeune anglais le temps de s'évader.

---

(1) Des descendants de Southworth, où ces détails sont encore de tradition dans la famille habitent la ville de Wiliamstown dans le Massachusetts.

Un autre jour, c'était en 1757, Mme d'Youville apprend qu'un soldat anglais nommé John vient d'être pris par les sauvages ennemis. Elle est émue de compassion en songeant aux cruautés que ces barbares vont, selon leur coutume,exercer sur leur victime.Sans souci de sa conservation personnelle, elle accourt verser dans ces mains furibondes, deux cents francs pour la rançon du captif et le sauve ainsi d'une mort imminente. Tels les premiers chrétiens jetant leur or aux tyrans avides pour obtenir la liberté d'esclaves infortunés qu'ils n'avaient jamais vus.

L'acte de générosité de notre vénérable Mère ne fut pas méconnu. Par reconnaissance pour sa libératrice, disent nos mémoires, le jeune anglais se donna à l'hôpital, où il servit en qualité d'infirmier.

Peu de temps après, le 27 juin 1758, un fait analogue provoqua un semblable dévouement. M. de Lavalinière, prêtre de Saint-Sulpice, cheminant par un sentier écarté de la ville, aperçut liées à un poteau une mère et son enfant que des sauvages s'apprêtaient à brûler vives. Saisi d'horreur, il se dirige vers les bourreaux et à force d'instances et de promesses, il parvient à les persuader de lui livrer les deux malheureuses victimes. La mère, d'origine irlandaise, était une dame O'Flaherty. Sa petite fille Marie-Louise avait à peine deux ans. De ce jour, M. de Lavalinière se fit leur protecteur et il obtint que l'enfant fût confiée aux soins de Mme d'Youville.

La prévoyante fondatrice entrevit-elle dans cette innocente victime, si prématurément vouée à la souffrance, un sujet d'espérance pour l'avenir? En tout cas, vivement touchée du sort de sa protégée, elle la fit élever avec grand soin et, si elle n'eut pas la consolation de la voir entrer au noviciat pendant sa vie, peu après sa mort elle put, du haut du ciel, la contempler parmi les plus ferventes continuatrices de son œuvre.

Madame d'Youville sauvant la vie à un soldat anglais
poursuivi par un sauvage.

Cette promptitude de Mme d'Youville à venir en aide à ceux qu'elle voyait dans le péril ou le besoin, lui assurait de fortes sympathies, et dans l'occasion lui ménageait de précieux secours. Une circonstance exceptionnellement douloureuse lui donna lieu de le constater.

Nous sommes parvenues à l'automne de 1760. Un an auparavant, le canon grondait sous les murs de Québec; et le 13 septembre, Montcalm, son héroïque défenseur, tombait mortellement blessé, la ville était prise et dévastée par les Anglais. Malgré cette fâcheuse défaite, la Nouvelle-France, privée de sa capitale, en proie à une détresse qui se faisait de plus en plus sentir, ne désespéra pas d'elle-même. L'ambition de conserver le sol qui leur restait et le secret espoir de reconquérir celui qu'ils avaient perdu subsistaient dans le cœur de ses habitants. Jetant un nouvel appel à la mère patrie et comptant sur un secours qui hélas! ne devait pas venir,ils réunirent leurs forces à Montréal et se préparèrent pour une lutte suprême. Efforts stériles! Tandis que la France "occupée à réparer les échecs continuels que ses armées éprouvent en Allemagne," laisse nos ancêtres réduits à leur petit nombre, l'Angleterre expédie contre eux un nouveau renfort de troupes nombreuses et bien équipées.

Dès les premiers jours de septembre, Montréal se voyait investi par trois corps d'armées anglaises composées de plus de vingt mille hommes. Vaudreuil et Lévis n'ont à leur opposer que quatre cents hommes de troupes réglées. Un instant ils songent à les attaquer, mais en présence d'une inévitable défaite, la sagesse leur conseille une capitulation honorable. Le 8 septembre 1760, cette capitulation fut signée par le marquis de Vaudreuil. Par cet acte, la colonie était à jamais perdue pour la France, et passait définitivement sous la puissance de l'Angleterre.

La veille de cette mémorable journée faillit être tragique pour l'hôpital. Le général Amherst cantonné dans la plaine

Sainte-Anne (1) avec ses trente-deux mille soldats, crut voir un retranchement derrière les murs fraîchement construits qui environnaient l'établissement. Aussitôt il fait préparer des pièces d'artillerie et avise ses soldats de le canonner et de le détruire. L'ordre allait être exécuté, quand un jeune soldat se précipite aux pieds de son commandant. "Ce ne sont point des ennemis qui occupent cette maison, dit-il,ce sont des sœurs et de bonnes sœurs." Et il raconte comment leur ingénieuse charité a sauvé la vie, à lui et à plusieurs de ses compagnons.

Emu par ces représentations, le général ordonne de surseoir. Sans différer, il détache cinq ou six officiers qu'il envoie à l'hôpital vérifier le fait. Les sœurs les accueillirent avec beaucoup de dignité, mais non sans trahir la surprise que leur causait cette visite insolite. "Mesdames, nous sommes vos prisonniers," leur dirent-ils, comme pour les rassurer. On les conduisit à travers les diverses salles de l'établissement, et Mme d'Youville dont le tact égalait la bienveillance, eut l'heureuse inspiration de leur servir des biscuits et des rafraîchissements. Les officiers se retirèrent enchantés d'une telle réception, et l'hôpital fut sauvé d'une ruine imminente.

L'hôpital était sauvé, mais quelle désolation régnait au fond des cœurs, quelles appréhensions, quelles terreurs! Le lendemain quand l'holocauste fut consommé et que le drapeau des lis eut fait place à l'étendard Britannique, la désolation fut à son comble. Comme tant d'autres enfants de la France, nos Mères n'en purent soutenir la vue; et, reportant leurs regards et leurs pensées intimes sur l'image de cette France aimée qu'elles voyaient s'éloigner pour toujours elles interrogeaient douloureusement l'avenir. Privé des secours de la mère patrie et livré à un peuple de langue et

(1) Aujourd'hui cet endroit est désigné sous le nom de " quartier Sainte-Anne."

de croyance étrangères, que deviendra le Canada? qui protégera sa foi, ses traditions, ses mœurs, ses institutions? Pourtant, doit-on désespérer quand le Seigneur a promis d'assister partout son Eglise et de veiller à ses destinées immortelles; quand tant d'autres jours douloureux ont cédé à ces promesses d'immortalité? Aussi, ravivant leur foi et relevant leurs espérances, elles adorent les desseins impénétrables de la Providence et, dans un acte de suprême et filial abandon, jettent en son sein toutes leurs angoisses. Eussent-elles pu prévoir dès lors, que cette crise assurerait à la colonie la garantie de ses intérêts religieux,leur acte d'abandon eût coûté moins d'efforts. Mais nous verrons plus loin, à quelles épreuves leur résignation fut soumise longtemps encore.

Pour le moment, elles continuèrent à donner généreusement leurs soins aux malades et aux blessés que cette dernière campagne avait conduits à l'hôpital. Le ciel daignait lui-même encourager leur dévouement par des attentions vraiment merveilleuses. La disette qui régnait alors par tout le Canada, se faisait plus vivement sentir à Montréal. Le grand nombre d'étrangers qui s'y étaient refugiés après la prise de Québec, augmentait encore la misère. La livre de beurre ou la douzaine d'oeufs se vendait six francs; la livre de mouton quatre-vingts francs ($13,40 de notre monnaie). On payait vingt-quatre francs une main de papier et le reste à proportion (1).

En vue de ménager le pain pour les pauvres, nos mères s'étaient condamnées à ne manger que du blé-d'inde au déjeuner et à la collation. Ce qui n'empêcha pas le pain de manquer tout à fait. Mais celui qui veille sur les petits passereaux n'abandonna pas ses servantes. Un jour, comme elles entraient au réfectoire pour prendre leur frugal repas,

(1) Archives de la marine, 9 novembre 1759. Description de la misère du Canada.

elles ne furent pas peu surprises d'apercevoir dans un coin de la pièce, plusieurs barriques de fleur de farine. A ce premier mouvement de surprise, se joignit le sentiment d'une admiration profonde et celui d'une légitime curiosité. Quel pouvait bien être, l'auteur de ce don extraordinaire? Qui l'avait déposé en ce lieu? Personne ne put répondre à ces questions, et, malgré les enquêtes les plus minutieuses, on ne sut jamais ni comment, ni par qui ces provisions avaient été placées là. Manifestement la Providence était venue elle-même secourir la détresse des hospitalières, et les plus ferventes actions de grâces lui furent rendues.

CHAPITRE XI

Maladie de M. Normant; ses derniers enseignements; témoignages de son amour envers le très saint Sacrement; sa mort. — Mort de Mgr de Pontbriand.

1759-1760

Tandis que la guerre amoncelait les ruines dans la colonie et que l'anxiété régnait au fond des cœurs, une épreuve douloureuse entre toutes atteignit plus particulièrement la petite société. Epuisé par l'âge, les travaux et les infirmités, M. Normant, son vénéré fondateur, languissait depuis quelques mois dans la souffrance. Après avoir travaillé avec zèle à faire aimer Dieu, l'Eglise et les pauvres,le saint vieillard aspirait à l'éternel repos.Ce désir, Dieu allait bientôt le combler, et nos mères, se voir enlever pour toujours celui qu'elles affectionnaient comme un père et qu'elles vénéraient comme un saint.

Depuis plus de vingt ans, M. Normant dirigeait Mme d'Youville dans les sentiers du plus pur christianisme; il l'avait soutenue dans les commencements de son œuvre, et la formation de sa société; il s'était efforcé d'imprimer en chacun de ses membres, les grandes et fortes maximes qui devaient pénétrer leur règle et diriger leur vie: dans quel deuil intime et profond cette perte n'allait-elle pas les plonger?

Cinq ans auparavant, une grave maladie avait conduit M. Normant aux portes du tombeau. Croyant à sa fin prochaine, avec une sollicitude toute paternelle, le malade avait remis la direction des hospitalières à M. Montgolfier. Toutefois, ce n'était pas encore l'heure du sacrifice suprême. C'en était la préparation. Contre toute apparence, à quelque temps de là, la santé du vieillard s'améliora notablement.

Tout en maintenant M. Montgolfier dans les fonctions de supérieur des sœurs Grises, M. Normant sut se réserver la liberté et le loisir de les visiter et de les instruire. Au seuil de l'éternité où la maladie l'avait conduit, la vertu lui était apparue plus belle, plus digne d'efforts; Dieu entrevu de plus près, lui avait révélé plus ouvertement ses droits à être mieux connu, mieux aimé, mieux servi. Ces lumières, le saint vieillard brûlait de les communiquer à nos mères,afin de leur inspirer de plus vifs désirs d'être tout à Dieu et de le servir plus parfaitement. Et, tandis que le repos lui eût été nécessaire, il leur continuait ses soins avec un si complet oubli de lui-même, que toutes en étaient profondément touchées. Bientôt même,Mme d'Youville en écrivit sa reconnaissance à M. Cousturier, supérieur général de Saint-Sulpice. ".....Je suis ravi, lui répondit celui-ci, que M. Ls Normant continue de vous rendre tous les bons offices qui dépendent de lui pour la grande et bonne œuvre dont vous êtes chargée, et qui est si utile pour les malheureux(1)."

Donnés dans des circonstances aussi touchantes, par cette voix qu'on appréhendait tant de voir bientôt s'éteindre,quel prix n'avaient point les entretiens du fondateur; quelle force et quelle persuasion, ses moindres enseignements! A notre grand regret, un seul résumé, disons plutôt quelques pensées informes, de simples notes incomplètes nous restent de l'une de ses exhortations, la dernière probablement

(1) Lettre de M. Cousturier à Mme d'Youville du 17 février 1759.

qu'il ait adressée aux sœurs, peu avant sa mort. Si incomplètes qu'elles soient, ces notes nous laissent entrevoir néanmoins, combien le vénéré Père avait à cœur le progrès spirituel de sa jeune famille, avec quelle vigilance saintement jalouse, il veillait à la conservation et à l'affermissement de l'esprit religieux. Le détachement complet, la mort à soi-même, et aux vaines préoccupations du siècle, l'unité d'esprit, de traditions et de principes se mêlent aux plus austères leçons de l'Evangile. Avec insistance, il revient sur la fidélité aux moindres usages de la maison. Volontiers il eût fait sienne, cette maxime si conforme du reste à l'esprit de Saint-Sulpice: "Faire les petites choses comme grandes, à cause de la majesté de Jésus-Christ qui les fait en nous, et qui vit notre vie; et les grandes comme petites et aisées, à cause de sa toute-puissance(1)." Il va même jusqu'à prononcer des espèces de malédictions contre celles des sœurs qui contreviendraient à l'usage de se couper les cheveux tous les deux mois.

Si le saint fondateur attachait tant d'importance à une pratique,en apparence si minime,quels ne devaient pas être ses sollicitudes et son zèle, lorsqu'il s'agissait du maintien des règles de la communauté ou de l'observation des pratiques fondamentales de la perfection religieuse?

Cependant, l'autorité ferme et sûre du maître n'altérait en rien, chez le fondateur, la bonté et la tendresse du père. Jusqu'à la fin il eut pour cette maison, objet de tant d'amour, des marques d'affectueux et paternel intérêt. Quand l'âge et les infirmités ne lui permettaient plus de se rendre à pied à son cher hôpital, il s'y faisait transporter. Ces visites étaient pour les sœurs des moments de joie et de douce édification. De son côté, le vieillard paraissait au sein de la famille, comme un père parmi ses enfants. Tantôt, il les

(1) Pascal.

entretenait de leur propre sanctification, ou de celle de leurs pauvres; tantôt, il se faisait rendre compte des petits incidents qui venaient égayer ou assombrir leur vie. Toujours, il savait mêler à ces conversations pleines d'abandon, les pensées de foi qui consolent et soutiennent dans l'exercice parfois si laborieux de la charité.

A certains jours même, touché du dénûment de la maison, bien pauvre il est vrai, en ce temps-là, il s'ingéniait à terminer ses entretiens par de modestes dons qui témoignaient de son exquise bonté. Ayant eu soin de se pourvoir d'objets utiles ou pieux, tels que: chapelets,papiers,ciseaux,paquets d'épingles ou d'aiguilles, etc, il les distribuait aux sœurs avec une bonté charmante. Un jour, la provision était déjà épuisée. Seule, Mme d'Youville assise auprès du fondateur, n'avait encore rien reçu. "Et que puis-je donc vous donner, fit-il avec un visible regret, il ne me reste plus rien." Là-dessus, il retire de sa poche le couteau monté en argent dont il se sert habituellement, et le lui remet heureux et satisfait. En véritable père, il avait voulu témoigner à ses filles que, ne tenant plus à rien et vrai pauvre lui-même, il était heureux d'éprouver avec elles, les dépouillements de la pauvreté. Ce couteau, conservé depuis avec un religieux respect, a été déposé dans la *chambre des souvenirs*. Le 25 août, fête du fondateur, il est mis à la disposition de la supérieure générale, pour l'usage de la table.

Digne fils de M. Olier, M. Normant honorait d'un culte spécial le Dieu de nos tabernacles. Comme l'atteste l'acte de consécration qui nous vient de lui, et qu'il avait soigneusement écrit de sa main, toute sa vie avait été un hommage d'amour et de réparation envers Notre-Seigneur au très saint Sacrement. Sur le point de mourir, il voulut donner un dernier témoignage de sa piété et de son zèle pour la gloire de Jésus-Eucharistie. Depuis longtemps, le cœur du pieux fondateur souffrait en silence de voir l'église de l'hô-

pital mal pourvue de vases sacrés; l'heure était venue, lui semblait-il, d'y remédier. Un ami fut chargé d'acheter à Paris une riche chapelle comportant un calice avec sa patène, deux burettes d'argent avec le plateau, un soleil d'argent doré, un encensoir d'argent avec sa navette, six chandeliers de même matière pour les acolytes(1)." Deux aubes en dentelles, deux ceintures de rubans et cinquante livres de cire blanche complétaient le don. Cependant ces objets ne purent être expédiés sur-le-champ. Les difficultés survenues à l'occasion de la cession du Canada, en interceptèrent l'envoi. Les droits d'entrée, exigés dans la suite, furent si considérables que nos mères durent, après bien des années, faire vendre en France, les principaux objets, afin d'en toucher le prix au Canada. Seules les aubes leur furent rendues par les soins de l'abbé de l'Isle-Dieu.

Cependant, M. Normant s'avançait dans cette voie d'infirmités, où la patience du juste s'affermit, où sa vertu reçoit sa suprême consécration. Il venait d'atteindre sa soixante-dix-neuvième année, quand il se vit appelé à entrer dans le

Acte de Consécration à Notre-Seigneur au Saint-Sacrement.
(Conforme à l'autographe de M. Normant.)

Prosterné à vos pieds adorable Jésus, je me consacre entièrement à vous et je vous fais une protestation solennelle de vous rendre tous les jours de ma vie les hommages, les adorations, et les respects qui vous sont dus, et de réparer autant qu'il dépendra de moi les outrages et les insultes qui vous sont faits dans le Sacrement adorable de votre amour. je m'unis à cet effet aux saintes ardeurs du cœur sacré de votre divine Mère. je prie cette Mère de bonté d'être mon Avocate et de vous présenter le sacrifice que je vous fais de mon cœur et de ma vie. Puisque vous ne m'avez fait naître que pour mourir accordez-moi la grâce, ô Divin Sauveur de pouvoir mourir entre vos bras, ne permettez pas que je sois privé à la mort de ce sacré Viatique que vous avez préparé pour être la force et la consolation des chrétiens dans les derniers moments de leur vie. je désespère de mériter cette grâce par la vie sainte que je me suis fait de mener pour m'unir dans cette résolution, appliquez-moi le fruit et les mérites de votre Sang précieux, appliquez-le en particulier aux âmes qui souffrent dans le Purgatoire, abrégez leurs peines, et donnez-leur le repos éternel. je vous offre pour leur délivrance toutes les prières et autres bonnes œuvres qui se font dans l'Institut. faites qu'après vous avoir adoré présent sur nos autels, je puisse avec elles vous posséder et vous aimer éternellement dans le ciel. Ainsi soit-il.

(1) Notes de notre Vénérable Mère.

repos de son Maître.Il en avait acquis le droit par cinquante-quatre années de saint et laborieux ministère,dont trente-six avaient été consacrées à l'église de Ville-Marie. Adorateur fidèle et généreux dispensateur des sacrés mystères, il méritait bien aussi le privilège de mourir pendant les jours consacrés au triomphe de l'Eucharistie. Le 18 juin,lundi de l'octave de la fête du saint Sacrement,M.Normant voyait se réaliser le vœu de toute sa vie: "Après avoir adoré Jésus présent sur nos autels, il allait le posséder et l'aimer éternellement dans le ciel(1)."

Les funérailles eurent lieu le 19 suivant, à l'église de la paroisse, au milieu d'un grand concours de fidèles. Riches et pauvres étaient accourus, jaloux d'honorer en ce saint prêtre, l'ami du peuple, le bienfaiteur insigne des malheureux. La messe de sépulture fut chantée par M. Favard p.S.S. et la dépouille mortelle déposée au-dessous du sanctuaire du côté de l'Evangile.

L'ancien supérieur et bienfaiteur de l'hôpital avait droit à des prières spéciales dans cette maison qu'il avait particulièrement aimée. Nos mères ne tardèrent pas à lui payer ce tribut de reconnaissance et de filiale vénération. Un service solennel fut chanté dans leur église, à quelques jours de là. Le sanctuaire et la nef disparaissaient sous les tentures de deuil d'où se détachaient les armoiries du défunt. Une multitude de lampions disposés en forme d'inscriptions funéraires, traduisait les regrets et l'estime des âmes que l'amour de Dieu avait unies à la sienne et qui devaient à ses exemples et à ses exhortations leur avancement dans le bien. Jamais, dit-on, pareille pompe ne s'était vue à Montréal,et, cent ans après, on aimait encore à en rappeler le souvenir dans la commuanuté.

Même avant qu'elles succédassent aux frères Charon, avons-nous dit ailleurs, la fête de saint Louis, patron de M.

(1) Acte de consécration au très saint Sacrement, d'après l'autographe de M. Normant.

Normant, avait toujours été un vrai jour de fête pour les sœurs. Ce jour-là, pour répondre à l'ardent amour du fondateur envers le Dieu de l'Eucharistie, le matin elles s'approchaient de la table sainte, et, le soir, la bénédiction du très saint Sacrement clôturait cette fête intime et toute filiale. Depuis, cet usage a été maintenu avec un pieux respect. Et chaque année, le 25 août nous octroie: salut du très saint Sacrement et grand congé, précédé de vêpres. De plus, afin de perpétuer dans l'esprit et le cœur des générations futures le souvenir de ce vénéré père et fondateur, Mme d'Youville en fit reproduire les traits sur toile. Grâce à cette heureuse inspiration, père Normant continue de vivre au milieu de nous, son regard suit encore notre communauté qu'il a tant aimée et pour laquelle il a tant travaillé.

L'année suivante, un autre deuil vint se joindre à celui qui affligeait déjà le cœur de la patrie canadienne. Quand les plus sombres présages planaient sur le pays et que son Eglise avait plus besoin que jamais, ce semble, d'être soutenue, dirigée et consolée, Dieu allait lui enlever son premier pasteur.

Pendant les désastreuses journées de septembre 1756, Mgr de Pontbriand avait vu consumer, dans un même incendie, sa cathédrale et son palais épiscopal. Ne pouvant plus habiter Québec, il avait suivi peu après l'armée française à Montréal emportant, dans son âme brisée, le germe de la mort. Le séminaire de Saint-Sulpice accueillit avec empressement et vénération cette noble victime du malheur.

Mis au fait de ces douloureux événements, l'abbé de l'Isle Dieu écrivait à notre vénérable Mère: "Vous imaginez bien, Madame, quelle est ma vive douleur comme ma juste inquiétude sur l'état actuel de notre pauvre Canada. Celui de Monseigneur, respectable évêque, ne m'inquiète pas moins, et j'en suis pénétré de la plus vive douleur.....hélas! qu'est-

il devenu? Dieu nous le conserve-t-il encore? je n'y puis penser sans verser des larmes.....quelle perte, pour ce pauvre diocèse!"

Pour la consolation de son troupeau le pasteur existait encore. Mais sa santé, déjà altérée par les fatigues qu'il s'était imposées au chevet des malades atteints de la fièvre, à l'hôpital de Québec(1), était devenue on ne peut plus précaire. Néanmoins, toujours préoccupé des intérêts de ses enfants, l'infatigable prélat oubliait ses propres souffrances, pour ne songer qu'aux leurs.Du fond de sa retraite, il leur adressait des exhortations touchantes: "Vous n'oublierez pas dans vos prières, écrivait-il, en son dernier mandement, vous n'oublierez pas ceux qui se sont sacrifiés pour la défense de la patrie; le nom de l'illustre Montcalm, celui de tant d'officiers respectables, ceux du soldat et du milicien, ne sortiront point de notre mémoire. Vous prierez pour le repos de leur âme."

Hélas! celui qui sollicitait si vivement les suffrages de ses enfants pour leurs frères trépassés, allait bientôt, au même titre, y avoir droit lui-même. Le 8 juin 1760, Mgr de Pontbriand voyait le terme de ses souffrances et de ses travaux; il était âgé de cinquante et un ans. "Cet illustre prélat est mort en saint entre mes mains, écrivait M. Montgolfier;j'ai eu l'honneur de lui fermer les yeux et de recevoir ses dernières paroles." Une de ces paroles nous montre bien les préoccupations du charitable mourant et le dénûment auquel ses pieux excès l'avaient réduit: "Vous direz aux pauvres que je ne leur laisse rien en mourant parce que je meurs moi-même plus pauvre qu'eux(2)." Ses restes mortels fu-

(1) L'Hôpital Général de Québec.

(2) *Notices biographiques des évêques de Québec, page 256.*

rent inhumés au milieu du chœur dans la crypte de l'église de la paroisse Notre-Dame(1).

"Henri-Marie Du Breuil de Pontbriand était né en 1709, à Vannes dans le Morbihan, de l'antique famille des Du Breuil dans laquelle celle des de Pontbriand s'était fondue vers 1496(2)." Resté en France, il aurait pu y vivre dans l'abondance des choses de la terre, tout en travaillant au salut des âmes. Mais son zèle tout apostolique lui fit préférer les travaux et les privations du missionnaire. Nommé évêque de Québec à l'âge de trente-deux ans, il obtint ses bulles de Benoit XIV, le 6 mars 1741, et fut sacré à Paris le 7 avril suivant, par Mgr de Vintimille, archevêque de Paris. Peu après il prenait possession de l'église commise à sa garde et qui l'appelait de toute l'ardeur de ses vœux. Dix-neuf années durant, il lui donna sans compter ses lumières, ses sacrifices et ses travaux.

Le nom de Mgr de Pontbriand rappelle une des épreuves les plus pénibles qu'eut à subir notre vénérable fondatrice. Comme le bon Dieu voulait donner à sa vertu plus d'éclat et de perfection il y fit servir un instrument plus délicat.Si toutes les croix de notre mère fussent venues de personnes rudes et sans mérite, elle s'en fût aisément consolée; mais émanant d'un supérieur dont la sainteté était en parfaite harmonie avec sa dignité, les épreuves devenaient autrement douloureuses et crucifiantes. Cependant, nous l'avons vu, à peine la vérité se fut-elle dévoilée aux yeux du prélat, qu'il prit à tâche de faire oublier sa méprise et de témoigner en toutes circonstances qu'il n'y avait plus dans son cœur, pour la fondatrice mieux connue, que bienveillance et véné-

(1) Les Ursulines des Trois-Rivières, page 280.

(2) Les restes de Mgr de Pontbriand ayant été exhumés dans la suite, au Grand Séminaire, son crâne nous fut apporté par M. Tambareau, pour être placé à la chambre des souvenirs, où il est encore religieusement conservé.

ration. Aux paroles, Mgr de Pontbriand se fit un devoir de joindre les actes. Pour n'en citer qu'un seul, rappelons que notre société doit à son zèle la première sanction de ses règles. Et nos archives conservent avec un religieux respect la lettre pastorale qui en fut comme le précieux commentaire.

Lors de la prise de Québec, le séminaire ayant été également dévasté par les Anglais, MM.Gravé et Pessard avaient suivi Mgr de Pontbriand à Montréal emmenant avec eux les autres élèves déterminés à poursuivre leurs études au prix des plus grands sacrifices. Là, en dépit de maintes difficultés, ces zélés éducateurs continuèrent à se dévouer aux fonctions de l'enseignement jusqu'à la cession définitive du Canada à l'Angleterre, 1763, époque où ils retournèrent à Québec. C'est pendant ce séjour à Montréal que M. Gravé noua avec les sœurs Grises des relations amicales qui ne finirent qu'avec sa vie. Pendant deux ans même, il célébra régulièrement la sainte messe à l'hôpital et, du 27 octobre 1759 au 9 septembre 1761, on le voit signer presque invariablement les actes de sépulture qui y furent alors nombreux.

CHAPITRE XII

Sentiments de Madame d'Youville en voyant ses amis abandonner le Canada. — Erection d'un autel au Père éternel et d'une chapelle au Sacré-Cœur. — Œuvre des enfants trouvés. — Secours providentiel en faveur de cette œuvre et dons de quelques amis.

1760-1763

Après la capitulation de Montréal, M. de Vaudreuil gouverneur, l'intendant Bigot, le chevalier de Lévis, ses troupes et les autres principaux fonctionnaires du pays s'embarquèrent pour la France. Tous les citoyens qui ne consentirent pas à devenir sujets britanniques, les y rejoignirent bientôt. D'après Garneau, mille deux cents Français ou Canadiens (1) s'éloignèrent du Canada après le traité de paix signé le premier février 1763.

C'est ainsi que ceux qui restaient eurent à pleurer à la fois, et sur la patrie désolée, et sur la perte de leurs parents et de leurs amis. Les lettres écrites par notre vénérable Mère à cette époque sont pleines de ces regrets. Nous en citerons quelques fragments. L'attendrissement et la résignation que respirent à la fois ces lignes, en nous faisant mieux connaître l'exquise sensibilité de notre fondatrice, nous rendront plus aimables ses fortes vertus. "Nous nous

(1) La population de Montréal en 1760, était de 8,300 âmes. En 1765, le recensement porte le nombre des habitants à 5,733 seulement; soit une diminution de 2,567 depuis la capitulation. (*Histoire de Montréal* par Leblond.)

étions flattées que la France ne nous abandonnerait pas, mais nous nous sommes trompées dans notre attente. Dieu l'a permis ainsi, son saint nom soit béni! Ce qui est bien affligeant pour nous, c'est que ce pauvre pays est délaissé de plus en plus. Tous les bons citoyens le quittent. On a la douleur de voir partir ses parents, ses amis, ses bienfaiteurs pour ne les jamais revoir. Rien de plus triste. Tous les jours, nouveaux sacrifices (1)."

Le prochain départ d'une de ses amies pour la France,lui dictait ces autres lignes émues: "Nous la perdons à jamais! Il y a plusieurs jours que je n'ai été la voir, ni elle, ni les siens. Je n'irai pas que je ne le sache partie, n'ayant pas assez de courage pour lui dire adieu. Je ferai de mon mieux pour consoler son père et sa mère, ses frères et ses sœurs, quand elle n'y sera plus. Je crains bien que ce départ ne cause de vives commotions au père et à la mère. Je finis: mes larmes m'aveuglent (2)." Et à un ancien bienfaiteur: "Donnez-nous donc de vos nouvelles et de celles de vos chères filles. Dans l'abandon où la France nous laisse, c'est la seule consolation que nous ayons de recevoir des nouvelles de nos amis..... Je ne vous dirai rien de X..... et d'X .....parce qu'elles vous écrivent. Je ne sais combien de fois elles ont baisé et arrosé de leurs larmes l'écriture de vos petites."

Cependant, loin de se laisser abattre par la tristesse de ces temps douloureux, Mme d'Youville s'encourage elle-même et console ses amis par la pensée du ciel, lieu et centre des éternelles réunions. "Ne parlons plus de départs, ni d'adieux, écrivait-elle à l'une de ses nièces; ne pensons plus à présent qu'à travailler à nous réunir pour ne nous jamais séparer. Toutes nos sœurs te font mille amitiés, surtout

(1) Lettre à M. de Villars, 5 août 1763.

(2) Lettre à M. Ligneris, 16 sept, 1762,

sœur Despins, qui vient avec ses grands bras me dire de ne pas l'oublier."

"Tous les biens du monde, écrivait-elle plus tard, à une famille chrétienne qui était repassée en France, et y vivait dans une grande union, tous les biens du monde n'approchent pas du bonheur d'être si bien unis. Je remercie Dieu de la grâce qu'il vous fait et je le prie instamment de vous la continuer et de l'augmenter. Il ne faut pas croire pourtant qu'il n'y aura pas quelques croix; il en faut pour aller là-haut. Mais unis comme vous l'êtes tous trois, vous serez forts à les porter et en ferez un gros profit."

Un souci préoccupait plus vivement que tout le reste,cette âme si profondément chrétienne. C'était celui de voir disparaître la religion sous les lois oppressives que le gouvernement britannique faisait peser sur les catholiques de l'Angleterre et de ses colonies. "Priez Dieu qu'il nous donne la force de porter toutes nos croix et d'en faire un saint usage, écrivait-elle à l'abbé de l'Isle Dieu. En voilà bien à la fois: perdre son roi, sa patrie, son bien et ce qui est pis encore, être dans la crainte de voir s'éteindre notre sainte religion." La religion menacée, le pays ruiné ou à peu près ruiné, les meilleures familles rentrées en France, bien sombre en effet devenait la perspective de l'avenir!

On le voit, Mme d'Youville ressentait, autant que personne, toute l'amertume de ces temps malheureux. Néanmoins pour la fondatrice et pour ses filles, il n'était point question de s'éloigner du théâtre de tant de maux. Fidèles à la mission que le ciel leur avait confiée, elles la poursuivirent avec une générosité d'autant plus grande, que les circonstances présentes en rendaient l'exécution plus pénible. Au sein de ces difficultés, elles eurent soin de chercher leur consolation plus haut que la terre.La fervente fondatrice les y exhortait par ses paroles et par ses exemples. L'âme fixée dans les régions de la foi et du saint abandon, elle leur montrait la

Providence du Père éternel comme une source intarissable de charité et d'amour." De là, la confiance qu'elle les invitait à y puiser comme un élément d'activité, de force et d'indéfectible courage.

De cette confiance toute filiale, elle leur offrit un témoignage éclatant. En cette même année 1760, quand la famine sévissait plus rigoureuse à l'hôpital, elle n'hésita pas à consacrer la somme de 1,665 livres, pour faire construire un retable et un autel au Père éternel.

Monument de foi et d'amour, cet autel vénérable existe encore parmi nous, comme un mémorial de précieux enseignements et de touchants souvenirs. Il ne figure plus à l'église comme autrefois, mais il est constamment sous nos yeux à la salle de communauté où il sert d'oratoire. Reportant nos pensées aux jours sombres où il fut élevé, nous ne saurions lire sans un pieux attendrissement les invocations suivantes gravées à sa base: *Pater aeterne Deus, miserere nobis! Pater aeternus, benedicat nos!* Père éternel, ayez pitié de nous! Père éternel, bénissez-nous! Le même souffle de foi qui les inspira semble les vivifier encore. C'est notre vénérable Mère qui, par ces supplications ardentes, continue d'appeler sur nous les bénédictions et les miséricordes de notre Père céleste; c'est elle qui nous invite à nous reposer sur les soins de sa providence des nécessités de cette vie.

L'année suivante, toujours guidée par sa piété et par le souvenir des enseignements du regretté fondateur, Mme d'Youville fit construire et orner une nouvelle chapelle au Sacré-Cœur de Jésus, comme pour abriter dans ce sanctuaire la vie d'action, de sacrifice et de charité qu'elle-même et ses filles étaient tenues plus que jamais de mener; comme pour y ensevelir le secret des préoccupations et des perplexités de leur propre cœur. C'est ainsi qu'au milieu des épreuves et des privations les plus pénibles, la pieuse fondatrice

s'appliquait à faire fleurir, au sein de sa société, les deux dévotions les plus fécondes en fruits d'abnégation et de zèle: la dévotion au Père éternel d'où émanent la miséricorde et l'amour dévoué; la dévotion au cœur de Jésus où se retrempent et s'achèvent les vrais apôtres de la charité. Du même coup, elle s'assurait la protection du ciel sur la nouvelle œuvre qu'elle venait d'entreprendre et lui préparait de précieux instruments.

L'œuvre, qui se partageait dès lors les sollicitudes de Mme d'Youville et qu'elle avait tenu à embrasser malgré la situation précaire de sa maison, n'était autre que celle des enfants abandonnés. Pour mieux apprécier l'opportunité d'une telle entreprise faite dans un temps où, selon l'aveu de la fondatrice, "on avait peine à se soutenir, manquant de tout: d'argent, de travail, de provisions même....." il importe de se représenter à quel péril et à quelles souffrances ces enfants étaient exposés.

Dans les commencements de la colonie, les enfants trouvés étaient à la charge des seigneurs hauts justiciés qui percevaient les amendes encourues en justice(1). Aussi longtemps que les messieurs du séminaire de Saint-Sulpice conservèrent la haute justice dans l'île de Montréal, ils se chargèrent de pourvoir au soin de ces enfants dans l'étendue de l'île. Mais le roi ayant retiré ce privilège en 1694, prit sur lui le soin des enfants abandonnés. Sur son ordre, une sage femme fut chargée de les recueillir, de leur procurer des nourrices, de surveiller la manière dont ils étaient soignés. Peu à peu ce système donna lieu à d'horribles abus. Séduites par l'appas du gain, des nourrices infidèles vendirent aux sauveges ces petits êtres inconscients, comme on ferait de viles marchandises; les autorités durent intervenir et sévir avec rigueur pour faire cesser ce trafic ignoble.

(1) Mémoires de M. Montgolfier.

Mme d'Youville dont la pitié était toujours en éveil sur les souffrances d'autrui, connaissait depuis longtemps ces faits inhumains. Le désir d'arracher à la mort tant d'innocentes victimes, le souci de leurs destinées éternelles, avaient même largement contribué à lui faire accepter la direction de l'hôpital. Un mémoire antérieur aux lettres patentes et destiné à communiquer au ministre ses vues sur l'avenir de la société, en fait foi. "Si la cour approuve que nous restions ici, est-il marqué, et qu'elle soit dans la disposition de nous soutenir dans le bien que Dieu nous inspire de faire, nous prendrons soin des enfants trouvés. Ils ont tant de misère par le peu de soin que l'on en prend. De vingt que l'on porte au baptême, il ne s'en élève que deux ou trois; encore les voit-on parvenus à l'âge de dix-huit ans, sans savoir les premiers principes de la religion. J'en connais de vingt-trois ans qui n'ont point fait leur première communion." Vain espoir! le roi ne voulut consentir à confier à l'hôpital cette bonne œuvre, ni même lui rien avancer à cet effet. Ce refus affligea vivement la charitable mère, mais il ne la persuada point de se désintéresser du sort de ces enfants. De 1754 à 1757, elle en recueillit quatre. Pendant les années 1758 et 1759, elle en recueillit treize.

Comme il arrive d'ordinaire, la guerre ne fut pas moins préjudiciable aux bonnes mœurs du peuple qu'à ses intérêts matériels : aussi le nombre des enfants abandonnés s'accrut-il avec la misère et les autres désordres. D'autre part, le gouvernement britannique ne leur ayant assuré aucun moyen d'existence, ils eurent encore plus à souffrir après la conquête. "On vit de ces frêles créatures, écrit M. Montgolfier, exposées dans les rues et les carrefours de la ville, ou abandonnées sur les grands chemins et livrées sans pitié aux injures des saisons et à la merci des animaux, en danger extrême de perdre le salut de l'âme avec la vie du

corps(1)," Un jour Mme d'Youville apprenait que deux de ces petits infortunés avaient été noyés dans la rivière Saint-Pierre qui longe les murs de l'hôpital. Une autre fois, marchant par les rues de la ville, elle découvre le corps de l'un de ces enfants à demi caché sous terre. Plus tard, traversant, par une froide journée d'hiver, la rivière Saint-Pierre elle en aperçoit un gisant sur la glace, un poignard dans la gorge, les mains levées vers le ciel comme pour implorer pitié et protection.

Le moyen pour un cœur pétri de tendresse maternelle comme le sien de résister à d'aussi puissantes sollicitations! N'est-ce pas pour eux, pense-t-elle avec cet esprit de foi qui la guide dans toutes ses déterminations, n'est-ce pas pour eux que le cœur si compatissant de Jésus a dit: "Les soins que vous rendez aux plus petits des miens, c'est à moi-même que vous les donnez." Cette pensée fortifie son courage et met fin à toutes ses hésitations. Oubliant combien modiques et précaires sont ses ressources, du consentement de M. Montgolfier et de ses compagnes, elle se résout d'entreprendre l'œuvre des enfants trouvés.

C'en est fait désormais, l'hôpital sera ouvert à ces victimes de la misère ou du crime, et l'égoïsme ou le désespoir n'auront plus de prétexte pour consommer leurs plus odieux attentats. Là, ces petits êtres rejetés du monde trouveront un berceau, des soins maternels, les douceurs du foyer.Ils grandiront sous le regard du Père éternel et les soins de sa Providence. La charité les nourrira, les instruira et par une éducation toute chrétienne, elle s'appliquera à en faire des sujets honnêtes, laborieux, dévoués à l'Eglise et utiles à la société.

Telles sont, en substance, les dispositions du plan que nos

Premières constitutions par M. Montgolfier.

mères se proposèrent de réaliser en adoptant ces enfants. M. Montgolfier en fit l'objet d'un mémoire particulier qu'il présenta au général Gage, alors gouverneur du district de Montréal, pour obtenir sa protection et son concours en faveur de cette œuvre. Le général approuva le mémoire. Touché du dévouement des hospitalières, il ordonna que les amendes judiciaires fussent appliquées à l'hôpital en considération et en dédommagement de l'œuvre des enfants trouvés. Mais un changement survenu presque aussitôt dans le gouvernement qui était alors purement militaire fit annihiler l'ordonnance; et l'hôpital ne reçut pour tout secours, que la somme de 288 francs.

A quelques années de là, pressée par la gêne croissante de sa maison, Mme d'Youville dut renouveler ses instances auprès du gouvernement pour la même fin. Elle écrivit à ce sujet à Carleton, plus tard, Lord Dorchester, une supplique où elle expose ses craintes d'être obligée de cesser cette bonne œuvre faute de moyen, les conséquences déplorables qui résulteraient de cet abandon: tant de faits ayant préalablement démontré la nécessité de recueillir ces enfants voués pour la plupart à une mort criminelle.

La supplique resta sans effet. Décidément Dieu voulait que cette œuvre de miséricorde reposât uniquement sur les soins de sa providence. Nos mères s'y confièrent plus que jamais et, comme il arrive toujours en pareil cas, elles n'eurent pas lieu de s'en repentir. Des secours imprévus leur vinrent aux heures les plus désespérées. Parfois même le ciel daigna leur manifester son intervention d'une manière sensible. Un jour entre autres où Mme d'Youville n'avait plus qu'une seule piastre à sa disposition, une nourrice vint de grand matin réclamer précisément cette somme; la pension d'un enfant était échue et la pauvre femme était dans le besoin.

L'hôpital à ce moment ne se voyait pas dans une moindre

Madame d'Youville, consternée et le cœur navré de douleur, à la vue du corps d'un petit enfant poignardé, et gisant dans la glace, prend la résolution d'adopter et d'élever gratuitement tous les enfants abandonnés qu'on lui présentera.

nécessité. Néanmoins la fondatrice n'hésite pas à remettre à la nourrice le numéraire sur lequel elle comptait.Elle porte donc la main à sa poche et quelle n'est pas sa surprise de retirer plusieurs pièces de monnaie au lieu de l'unique pièce qu'elle y a déposée! Confuse et ravie à la fois, elle reconnait à ce trait "la main invisible qui soutient le monde" et la bénit avec amour. Puis, dans l'élan de sa reconnaissance, elle ne peut s'empêcher de révéler à l'une de ses sœurs, témoin de son ébahissement, la merveille qui lui manifeste l'infinie tendresse de Dieu à l'égard de ses protégés. Mais réprimant aussitôt cet empressement trop naturel à ses yeux, elle s'en humilie devant sa compagne et lui ordonne de ne souffler mot à personne de ce fait singulier.

Celle-ci néanmoins ne se crut pas tenue d'obéir et de dérober à la connaissance de ses sœurs la faveur dont la Providence venait de gratifier leur mère. Et toutes y trouvèrent un nouveau motif d'admirer et de bénir celui qui "ne voulant point qu'aucun des petits ne périsse," daignait d'une façon si touchante multiplier les moyens de pourvoir à leur subsistance.

D'autres secours moins extraordinaires, mais non moins efficaces, leur venaient de temps à autres de quelques amis. En 1761, M. Ranger, bourgeois et négociant de Montréal, leur faisait un don de 1,450 livres, et M. Charles Réaume de 2,000 livres. Au mois d'août 1763 M.Jos. Isambart prêtre de Saint-Sulpice et curé de Longueuil, se retirait à l'hôpital pour y chercher les soins requis par son âge et ses infirmités. Le 14 décembre suivant, il y terminait ses jours à soixante-dix ans. Ami et bienfaiteur dévoué de l'œuvre, comme dernier témoignage de son intérêt, il lui légua 3,500 livres et une horloge de prix(1). La même année, Mlle Jeanne Guy,

(1) Lettre de Mme d'Youville du 2 janvier 1764.

après un séjour de quelques mois seulement dans la maison, lui léguait en mourant 6,000 livres.

Persuadées que Dieu ferait de nouveaux prodiges plutôt que de leur refuser les moyens de soutenir ces enfants malheureux, nos mères se fortifièrent de plus en plus dans la résolution de n'en refuser aucun. Et Dieu sait au prix de quels sacrifices elles y ont été fidèles.

Dix-sept enfants furent reçus à l'hôpital dans les derniers mois de l'année 1760, et trente l'année suivante. Ce nombre ne fit qu'augmenter dans la suite. A la mort de Mme d'Youville, trois cent dix-huit enfants avaient été inscrits au registre. De ce nombre plusieurs l'avaient précédée dans la patrie et lui tressaient au sein de la gloire, la couronne de l'immortalité.

CHAPITRE XIII

Obstacle au recrutement de la société; son organisation. — Voyage de M. Montgolfier en Europe. — Promotion de M. Briand au siège épiscopal de Québec. — M. Montgolfier est nommé grand vicaire du diocèse et supérieur ecclésiastique des sœurs Grises. — Mort des soeurs Dulude et Véronneau. — Jean-Pierre Ménard, protégé de Mme d'Youville.

1763-1766

Pour assurer de bons soins aux enfants en bas âge, et quand ils grandiraient, pour les bien former à la vie chrétienne et aux travaux manuels, il importait que des sœurs fussent exclusivement chargées de remplir auprès d'eux ce ministère de charité. "La formation de l'enfant demande tout l'homme," a dit judicieusement un ami de l'éducation. Mme d'Youville était apparemment préoccupée de ce souci lorsqu'elle écrivait: "Le soin des enfants trouvés occupera au moins trois sœurs: une pour les naissants, une autre pour ceux qui commencent à marcher, et une troisième pour ceux qu'il faut instruire et mettre en état de gagner leur vie. Je crois même qu'une seule sœur dans chacun de ces offices serait bien peu."Mais un problème se posait, problème qui, notons-le en passant, ne fut pas un léger obstacle au développement de la société. Les lettres

patentes de 1753, nous l'avons vu, fixaient à douze le nombre des administratrices. Ce nombre ne pouvait être augmenté sans une autorisation expresse du roi, accordée sur l'avis des seuls administrateurs généraux: l'évêque, le gouverneur et l'intendant.

Vainement Mme d'Youville avait tenté de faire augmenter ce nombre. On n'y voulut point consentir, "vu le cas où la direction de l'hôpital venant à être enlevée à Mme d'Youville et à ses compagnes, dans l'espace de trente ans, il leur serait assigné une pension viagère de 250 livres pour chacune, sur les biens du dit hôpital (1)." Cette dernière clause serait devenue à charge et aurait même tourné à la ruine de l'hôpital si le nombre des administratrices eût pu être multiplié à volonté.

Toutefois Mgr de Pontbriand ne tarda pas lui-même à le reconnaître: le nombre de douze sœurs ne pouvait suffire aux diverses œuvres que Mme d'Youville avait entreprises. A sa visite pastorale de 1755, il l'autorisa à recevoir trois sujets de plus, pourvu que ces personnes n'eussent point les droits que les lettres patentes donnaient aux douze; et qu'elles ne prissent l'habit qu'après avoir été éprouvées par une année de noviciat.

En 1756, le nombre des administratrices était rempli par la profession des sœurs Beaufrère et Boisclair, et selon l'autorisation de l'évêque de Québec, Mme d'Youville avait admis trois autres jeunes postulantes au noviciat. Le temps et l'expérience avaient prouvé à la fondatrice que ce nombre était encore insuffisant. En 1758, elle conçut l'idée de recevoir à titre de converses quelques autres jeunes personnes déjà formées aux divers services de la maison, et qui s'acquittaient du soin des pauvres avec zèle et dévouement.

(1) Lettres patentes de 1753.

Elle écrivit en ce sens au prélat: "Le nombre de douze ne peut pas suffire pour toutes les charges et pour les différents emplois de la maison. Il est donc à propos qu'il y ait des filles d'un ordre subalterne qui, étant soumises aux autres, aient cependant de l'autorité sur les pauvres, sur les domestiques et les engagés de la maison(1)." Le saint habit dont on revêtirait ces jeunes filles, pensait la fondatrice, ne contribuerait pas peu à inspirer respect et soumission aux personnes confiées à leur soin. En leur rappelant sans cesse la sainteté de leur profession et de leurs engagements, il les provoquerait elles-mêmes à se comporter avec plus de dignité et de régularité. "En outre, le bien de l'hôpital y était intéressé,"croyait-elle.

Dans sa réponse, Mgr de Pontbriand déclarait ne voir aucun inconvénient à ce que ces jeunes personnes fussent reçues dans la société, à condition d'y rester sur le pied de simples novices ou postulantes et en dehors de l'administration avant d'être du nombre des douze. Ainsi permettait-il de recevoir quatre novices et six postulantes. Les novices seraient destinées à remplacer les administratrices, et les postulantes, à remplacer les novices, à mesure que les places des unes et des autres viendraient à vaquer. Si cette proposition était agréée, concluait l'évêque, Mme d'Youville et ses compagnes auraient à la lui soumettre sous forme de requête. Il terminait en priant "M. Montgolfier d'avoir l'œil à tout."

Cette proposition ne répondit pas apparemment de tous points aux vues de la fondatrice. D'une part, de graves inconvénients pouvaient résulter, craignait-on, d'un état de probation indéfiniment prolongé. De l'autre, il importait que les administratrices, restreintes au nombre de douze seulement, fussent bien choisies. Dans ce cas la condition

(1) Mémoires de notre vénérable Mère.

d'assurer indistinctement aux nouveaux sujets le droit de remplacer les administratrices n'était pas sans difficulté: quelques sujets, bien doués d'ailleurs, pouvant par leur générosité rendre de grands services à la maison, mais n'avoir pas toutes les qualités requises pour l'administration. De là, croyait-on, la nécessité d'établir une catégorie secondaire qui permit de mettre à profit des capacités inégales Reçues à titre de converses, ces sœurs feraient les mêmes vœux que les administratrices; elles participeraient aux mêmes avantages, sans toutefois exercer les mêmes charges ni assumer les mêmes responsabilités, seule la croix de bois au lieu du crucifix d'argent les distinguerait des autres professes. Sur l'avis de M. Montgolfier, spécialement chargé d'examiner la question, la fondatrice et son conseil s'en tinrent à ce parti, en attendant que des circonstances plus favorables permissent de donner à la société un plus libre accroissement et une organisation mieux définie.

Mais, loin de favoriser ce développement, les événements parurent, pour un certain temps du moins, s'y opposer de plus en plus. Dès l'année suivante, 1759,Québec, nous l'avons vu, tombait au pouvoir des anglais. Aux yeux des plus clairvoyants, la reddition de cette ville semblait assurer à l'Angleterre l'établissement de son joug sur toute la colonie.Que deviendrait la liberté religieuse sous un régime anti-catholique? Quelle sécurité pouvaient se promettre les communautés? Ne leur enlèverait-on pas le droit de se perpétuer? Plein de ces appréhensions, M. Montgolfier avait conseillé á Mme d'Youville d'admettre sans délai à la profession trois nouveaux sujets: les sœurs Angélique Dussaut, Geneviève Gosselin, Anne Varambourville. Soumises aux épreuves du noviciat depuis plus de deux ans, ces jeunes novices aspiraient avec ardeur à se lier à Jésus-Christ par les saints vœux. Le 12 décembre, elles se virent enfin exaucées.La gravité des circonstances, l'incertitude d'un avenir toujours me-

naçant, l'agitation où se trouvaient les esprits, tout donnait à leur sacrifice un caractère exceptionnellement touchant. Le ciel lui-même dut s'attendrir à ce témoignage d'ardent amour pour Dieu et d'attachement inviolable à la cause des malheureux dont le nombre et les misères croissaient avec la rigueur des temps. La consécration des nouvelles élues portait à quinze le nombre des sœurs professes.

Toutefois Mme d'Youville dut bientôt se convaincre que ce nombre ne répondait pas encore à tous les besoins de sa maison. Parmi les ouvrières de la première heure, il s'en trouvait plusieurs chez qui l'âge, les travaux ou de précoces infirmités avaient considérablement altéré les forces. Elles demandaient, sinon à déposer les armes, du moins à être secondées et secourues. Mais Dieu qui voulait affermir la petite société dans la patience et l'humilité ne devait pas si tôt écarter les obstacles qui s'opposaient à son accroissement. Le changement d'allégeance survenu en 1760 accrut encore ces obstacles. Malgré la promesse formelle de respecter les croyances des catholiques et de maintenir leurs pieuses institutions, les nouveaux maîtres ne laissèrent pas de s'y montrer hostiles. Non contents de leur fermer tout accès aux charges publiques,ils ne paraissaient guère mieux disposés à favoriser le développement des communautés religieuses. Il est facile d'imaginer l'anxiété et le malaise dans lesquels ces mesures tenaient tous les esprits. De plus, depuis la mort de Mgr de Pontbriand, le siège épiscopal de Québec était sans pasteur. Cette vacance qui se prolongeait depuis trois ans n'était pas de nature à ramener la confiance. Cependant dans l'été de 1763, le chapitre de Québec crut enfin le moment venu de se nommer un chef ecclésiastique.

Appelé à prendre part à ces délibérations, M. Montgolfier avait promis à Mme d'Youville de conférer en même temps avec les membres capitulaires sur l'opportunité de recevoir de nouvelles recrues. Après quelques semaines d'attente,

Mme d'Youville ne recevant point de réponse du supérieur, se permit de lui rappeler ses conventions antérieures au sujet des jeunes postulantes auxquelles elle voulait donner le saint habit; pressée depuis par de nouvelles demandes d'admission, elle sollicitait de plus l'autorisation de recevoir les sujets qui lui étaient présentés, puis elle ajoutait: "Je me flatte, mon Père, que vous ferez tous vos efforts pour obtenir cette permission et pour nous la donner vous-même. Vous connaissez mieux que personne notre besoin. Vous savez de plus que du nombre des douze administratrices, quasi la moitié ne sommes plus bonnes à rien.....Comme je n'ai point de réponse,je crains que vous ne m'oubliiez (1)."

Ce retard ne provenait ni de l'indifférence, ni de l'oubli: il résultait des embarras croissants que le nouveau gouvernement suscitait de toutes parts à la religion, avant de lui rendre la place d'honneur qu'elle avait occupée jusque-là. Aussi la réponse de M. Montgolfier prescrivit-elle à la fondatrice la plus grande circonspection dans l'admission des sujets. Si grands que fussent dès lors le désir et le besoin de Mme d'Youville d'augmenter sa société, plus grande encore fut sa soumission. "Je m'en tiendrai, écrivait-elle, à ce que vous me marquez au sujet des novices et des postulantes. Elles attendront votre retour avec impatience, elles, ainsi que bien d'autres".....Toute préoccupée de la grave question qui intéressait si vivement à cette heure les destinées de l'Eglise du Canada, elle ajoutait: "Votre long et involontaire séjour à Québec fait craindre que le reste du voyage ne soit de même. Pour moi je m'en consolerais si vous réussissiez et si vous reveniez en parfaite santé....."

D'après ces lignes, Québec n'était donc pas le terme du voyage du vénéré supérieur. Une importante mission venait en effet d'obliger M. Montgolfier à passer en Europe.A

(1) Lettre du 12 septembre 1768.

l'assemblée capitulaire du 15 septembre 1763, tenue secrètement, en vue de ne pas indisposer le gouvernement, il "avait été unanimement choisi pour occuper le siège de Québec (1)." Obligé de faire ratifier ce choix par la cour de Londres, il s'y rendait au mois d'octobre suivant, avec la difficile mission de défendre les autres intérêts de la religion.

Ces négociations terminées en Angleterre, M. Montgolfier se rendit à Paris pour conférer avec son supérieur des affaires du séminaire de Montréal.Une lettre de Mme d'Youville alla l'y rejoindre, lui marquant le vif intérêt que les sœurs Grises portaient au succès de ces négociations, et l'anxiété avec laquelle elles attendaient son retour. Ces négociations ne pouvaient manquer en effet d'intéresser vivement nos mères. Car il s'agissait alors pour les directeurs de Saint-Sulpice de prendre une détermination définitive au sujet de leur maison de Montréal. Nul ne pouvait plus rester au Canada sans devenir sujet britannique, et cette condition atteignait les prêtres comme les autres citoyens.

Abandonner cette terre de Ville-Marie que M. Olier avait eue spécialement en vue en fondant son institut, et à la sanctification de laquelle il aurait désiré consacrer sa propre vie; supprimer les établissements déjà élevés dans l'intérêt de la religion, et priver les fidèles des secours spirituels et temporels qu'ils leur rendaient depuis plus d'un siècle, tout cela répugnait à ces cœurs apostoliques. Sous l'empire de ces préoccupations, ils n'hésitèrent pas à faire en faveur de l'Eglise et des âmes un sacrifice digne de leur désintéressement et de leur foi. D'un commun accord, le conseil résolut de céder à ceux des confrères qui consentiraient à passer sous la domination anglaise les vastes domaines qui avaient coûté des fortunes entières à plusieurs membres de la Com-

(1) Notices sur les évêques de Québec.

pagnie et engagé même dans les dettes le séminaire de Paris (1). Deux ans plus tard, à une nouvelle séance tenue le 5 septembre 1766, l'assemblée générale de Saint-Sulpice approuvait et confirmait cette cession comme un sacrifice qui pouvait contribuer au maintien de la religion catholique dans le Canada et entretenir dans la société de Saint-Sulpice l'esprit de désintéressement qu'on y a toujours recommandé.

Sur quarante membres dont se composait alors le séminaire de Montréal, vingt-huit se firent sujets britanniques et demeurèrent au Canada pour y poursuivre l'œuvre sainte qu'ils y avaient si heureusement commencée. Comme le soleil luit plus ardent après l'orage, ainsi leur charité, au sortir de la crise qui avait ruiné tant de familles, apparut plus éclatante et plus secourable que jamais. Plus à portée de constater leur dévouement, et fréquemment assistée par leurs aumônes, Mme d'Youville en écrivit sa reconnaissance à M. Cousturier.

"Notre situation actuelle nous fait sentir chaque jour, combien nous sommes redevables à votre charité en la personne de vos messieurs. Notre maison n'est pas seule à ressentir les effets de cette charité, ajoutait-elle, toute la colonie en éprouve le bienfait et demande dans sa reconnaissance, que tant de bontés lui soient continuées." Les autres

(1) Quand on parcourt la longue liste des prêtres qui se sont dévoués à l'oeuvre de M. Olier au Canada, écrit un prêtre vénérable, on est étonné de trouver à chaque page, surtout de 1700 à 1760, tant de noms qui appartiennent à la première noblesse française. L'explication ne peut que tourner à la gloire de ces grandes familles qui devaient être les innocentes victimes de la révolution. Cela vient de ce que le séminaire épuisé par les énormes dépenses qu'il avait faites pour établir et soutenir les colons et se trouvant dans une extrême pénurie, s'était décidé à ne laisser passer en Canada que des prêtres assez fortunés pour se soutenir avec leur propre patrimoine. Cette perspective aurait dû en détourner plusieurs de leur généreux dessein; elle eut un effet tout contraire. Ce dénûment du séminaire loin de ralentir leur zèle, ne fit que l'exciter et l'enflammer. On comprend dès lors pourquoi le ministère de ces saints prêtres qui renonçaient à des positions brillantes dans leur patrie pour s'enfoncer dans les régions encore incultes du Canada a reçu tant de bénédictions, et comment ces vaillants missionnaires sont parvenus à fonder des paroisses si chrétiennes et si bonnes.

communautés de la ville n'avaient pas moins à se féliciter des libéralités du séminaire. Une religieuse de l'Hôtel-Dieu écrivait vers le même temps: "Je vous dirais en confiance que sans la charitable compassion de M. Montgolfier, notre très digne supérieur, il y a plus de trois ans que nous serions mortes d'inanition, n'ayant pas de quoi avoir du pain et de la viande, étant obligées avec cela de veiller continuellement dans nos salles qui sont encombrées. M. Mongtolfier, qui a le cœur noble, tendre et généreux, a grande pitié de notre misère; il y apporte de grands secours en nous fournissant tout ce dont nous avons besoin, avec une bonté qui ne se peut exprimer. Quand nous manquons, c'est que nous avons le soin de lui cacher notre position. Nous ne lui faisons connaître que nos nécessités indispensables, et dont nous ne pouvons raisonnablement nous passer pour ne pas mourir, sachant qu'il y a dans le pays beaucoup de pauvres familles qu'il soutient. On peut l'appeler à juste titre le père des pauvres, des orphelins, des veuves et de tous les misérables du Canada."

Mais n'empiétons pas davantage sur les événements et voyons quel fut le résultat des démarches faites par M. Montgolfier en Angleterre au sujet de son élection au siège épiscopal de Québec. Elles n'eurent pas le succès attendu. Mise en défiance contre l'élu, la cour de Londres lui avait imposé la condition que sa consécration fût agréée par le Gouverneur Murray. De retour à Québec dès les premiers jours d'août 1764, non seulement M. Montgolfier se vit refuser l'agrément du gouverneur, mais sur son ordre, il eut encore à se démettre de ses pouvoirs de vicaire général. Le vertueux prêtre qui "ajoutait à toutes ses qualités d'homme supérieur celle de n'avoir point d'ambition," renonça encore plus volontiers à l'évêché pour lequel il avait été élu.

Dans une nouvelle réunion du chapitre, Mgr Jean-Olivier Briand, ancien secrétaire de Mgr de Pontbriand, fut choisi

comme évêque de Québec. Le nouvel élu se vit obligé à son tour, d'aller plaider à Londres "la grande affaire de la succession épiscopale." La calomnie, la malveillance et l'intrigue faillirent faire échouer ses négociations. Mais après une année d'instance et de lutte, M. Briand obtint enfin que le roi fermât les yeux sur sa consécration. Le 16 mars 1766, le prélat fut sacré à Paris par l'évêque de Blois. "La chaîne de nos pontifes, interrompue depuis six ans, était renouée; le veuvage de notre Eglise cessait; l'épiscopat canadien était sauvé et échappait au naufrage de l'ancien régime." Le 28 juin suivant Mgr Briand était de retour à Québec. Dès cette même année, le nouveau prélat se souvint de nos mères: un des premiers actes de son administration fut de rendre à M. Montgolfier son titre de grand vicaire et de le confirmer dans la charge de supérieur ecclésiastique de notre maison.

Quand à M.Montgolfier,sa démission donnée, il s'était hâté de rentrer à Montréal, où il était impatiemment attendu. Il y fut reçu au grand contentement de tous, plus particulièrement de ceux qui avaient plus appréhendé de ne le jamais revoir(1). Mais l'allégresse éclata plus vive à l'hôpital général où il était en grande vénération. Emule de M. Normant en prudence, en dévouement et en sainteté, il y continuait avec le même zèle le bien que son prédécesseur y avait commencé; nos mères voyant tout l'intérêt qu'il portait à leur communauté, avaient reporté sur lui leur confiance, leur gratitude et leur vénération.

Pendant l'absence de M. Montgolfier, les hospitalières avaient vu partir pour le ciel deux de leurs compagnes. La première, sœur Catherine Huet-Dulude tomba comme un lis dans sa fleur, le 23 juin 1763, à l'âge de vingt-trois ans. Son séjour à l'hôpital n'avait été, pour ainsi dire, qu'une halte entre le monde et le ciel. Entrée au noviciat le premier

(1) Lettre de Mme d'Youville, 16 septembre 1764.

février 1762, elle fut conviée aux noces éternelles après seize mois d'efforts soutenus et d'union très douce avec Jésus-Christ. Elle était née à Boucherville en 1740.

La seconde, sœur Agathe Veronneau, fille d'un marchand de la paroisse de Saint-François du Lac, faisait partie de la société de nos mères depuis 1749. Jeune professe, sœur Véronneau s'était montrée ardente au travail et zélée pour le service des pauvres. Cette ardeur et ce zèle, elle avait su les puiser à leur source, dans une application continuelle à la prière et aux choses de Dieu.

Quand l'hôpital fut ouvert aux varioleux en 1755, nous avons vu sœur Véronneau leur prodiguer ses soins et ses veilles avec tant d'assiduité qu'elle-même fut atteinte du fléau. Le typhus qui vint s'ajouter bientôt à la petite vérole ne la fit pas périr, mais il lui laissa un affaiblissement mental dont elle ne se remit jamais. Dans ce pénible état, ses paroles et ses actions les plus incohérentes trahissaient encore les constantes préoccupations de son âme: aimer Dieu et s'unir à lui dans l'oraison. Un jour, sœur Véronneau tardait à se rendre au réfectoire où la communauté était réunie. Inquiète, Mme d'Youville envoie aussitôt une des sœurs la chercher par toute la maison. Celle-ci n'est pas peu édifiée de trouver la malade prosternée à la porte du jubé dans l'attitude d'une profonde adoration. Ma sœur, fit la messagère, à quoi vous occupez-vous en ce moment? C'est l'heure du repas—Je fais mon oraison, répondit sœur Véronneau, comme à regret d'être ainsi tirée de son recueillement—Et sur quel sujet la faites vous donc? —Sur l'amour de Dieu, repartit avec une naïve et douce assurance la malade, qui s'empressa néanmoins de suivre sa compagne au réfectoire. L'amour de Dieu consumait cette âme simple et obéissante, malgré les ombres de son esprit.

Dans le délire qui accompagna ses derniers jours, on l'en-

tendait répéter sans cesse: "Mon Dieu je vous aime." Elle exhala son âme avec cet acte d'amour sur les lèvres, le 20 avril 1764. Elle était dans la cinquante-huitième année de son âge et la dix-huitième de sa vie religieuse.

Quelques semaines après son retour d'Europe, M. Montgolfier,malgré maintes restrictions de l'Angleterre à l'égard de la religion, croyait le Canada assez rassuré sur l'existence de ses communautés, pour permettre à nos mères de remplir les vides creusés dans leur rang par la mort. Le 24 octobre 1764, il reçut à la profession sœur Thérèse-Geneviève Coutlée, et quatre mois plus tard, le 22 février 1765, sœur Madeleine Pampalon.

A ces recrues, vinrent s'en joindre d'autres qui ne persévérèrent pas toutes, il est vrai; mais leur démarche prouve néanmoins que l'avenir de la religion s'annonçait sous un jour plus favorable. C'est la conclusion qu'en tirait Mme d'Youville. "Il y a grande apparence,écrivait-elle à M. Héry, alors en France, que la religion sera maintenue dans le pays, et que nos communautés se soutiendront. Notre évêque a fait faire profession à une jeune novice de l'Hôtel-Dieu. L'aînée des demoiselles Douville est entrée ici. Mlle Fouchette entrera, au commencement de septembre, avec Mlles Cherrier et Lefebvre de Longueuil. Espérons que Dieu répandra de plus en plus ses bénédictions sur notre pauvre patrie. Beaucoup de jeunes gens se présentent pour reprendre leurs études, dont plusieurs pour la prêtrise(1)."Selon les prévisions de la fondatrice, la religion sera maintenue, mais à travers des périls et des difficultés qui ne pourront être surmontés qu'à force de prudence, de patience et de fermeté, jusqu'à ce qu'enfin la Constitution de 1791, assure aux canadiens français le plein exercice de leur droits.

Favoriser les vocations sacerdotales fut encore une nou-

(1) Lettre du 20 août 1766 à M. Héry.

velle forme de la charité de notre vénérable Mère. C'est ainsi qu'elle couvrit en partie les frais de voyage en France, d'un jeune aspirant au sacerdoce, du nom de Pierre Ménard, afin de lui faciliter ses études théologiques. Le 6 juin 1764, elle eut le bonheur de le voir rentrer au Canada, revêtu de la dignité de ministre de Jésus-Christ. L'abbé de l'Isle-Dieu lui écrivait par son nouveau protégé."C'est le jeune Ménard qui se charge de ma lettre, et que nous vous renvoyons prêtre. Il paraît avoir un très grand empressement à se rendre à son pays natal, où, je crois, on sera content de lui. C'est un fort bon sujet. Mais comme vous y prenez intérêt, recommandez-lui beaucoup de prudence vis-à-vis du nouveau gouvernement. Dans les circonstances où nous nous trouvons, il ne faut pas donner la moindre atteinte ni prise sur nous, si nous voulons conserver la liberté de religion qui nous a été accordée par l'article vingt du traité définitif entre les deux couronnes qui vous fait une loi d'état, de fidélité à la puissance sous laquelle vous vous trouvez actuellement."

En 1766, l'abbé Ménard fut nommé curé de Saint-Jean, dans l'Ile d'Orléans, où il résida jusqu'à l'année 1777.Transféré à la cure de Chambly, il desservit cette dernière paroisse jusqu'à sa mort arrivée le 28 juin 1792. Il était âgé de cinquante-quatre ans. En 1868, les ossements de ce vénérable prêtre ayant été exhumés, furent trouvés dans un état de parfaite conservation.

CHAPITRE XIV

La seigneurie de Châteauguay. — Chapelle sur l'ile Saint-Bernard. — Ossements trouvés sur la butte. — La première église. — Bénédiction de la première cloche.

1764

Plus tranquille désormais sur l'existence légale de sa société, Mme d'Youville va s'occuper des moyens de lui assurer les ressources nécessaires à son existence temporelle. Le départ des nombreuses familles qui, depuis la conquête, étaient retournées en France, avait causé une grande diminution de la valeur des propriétés. Cette circonstance parut favorable à la fondatrice. Elle résolut d'acheter quelque terre dont l'exploitation fournirait des ressources à son œuvre. Dès les premiers jours de l'année 1764, avec sa confiance accoutumée, elle s'ouvrit de son dessein à M. Montgolfier, qui était alors en Europe(1). "Il va se vendre, lui écrit-elle, beaucoup de biens-fonds et à grand marché selon toutes les apparences; si nous étions payées de nos papiers de France et que vous fussiez ici, nous en profiterions. On nous en a déjà proposé,mais j'ai répondu que nous ne pourrons rien acheter que vous ne soyez de retour."

Il s'agit ici de la seigneurie de Châteauguay que Mme d'Youville a en vue depuis longtemps. Mais avant de la sui-

(1) Lettre du 2 janvier 1764.

vre dans ces négociations, il nous semble bon de donner ici le rapide historique de ce bien de famille resté depuis la propriété de l'hôpital.

Le titre qui ouvre les archives de la seigneurie est un acte, en date du 29 septembre 1673, par lequel le comte de Frontenac, "donne, concède et accorde au dit sieur Lemoyne, escuyer sieur de Longueuil, deux lieues de terre de front à commencer dix arpents au-dessous de la rivière du Loup (1) en montant dans le lac Saint-Louis du côté sud, et de profondeur trois lieues, ensemble l'île Saint-Bernard qui est à l'embouchure de la rivière."

Le même acte porte que cette concession est accordée au sieur Lemoyne "pour l'affection qu'il a toujours témoignée pour le service du roi et la promptitude avec laquelle il a toujours exécuté les ordres des gouverneurs, soit dans la guerre contre les sauvages où il s'est signalé en plusieurs occasions, soit en diverses négociations et traités de paix qu'il a faits avec eux."

La dite terre se nomma bientôt Châteauguay, du nom de l'un des fils de M. Lemoine, selon M. Faillon.— M. Daniel prétend, au contraire, que le fils de M. Lemoyne prit le nom de la seigneurie concédée. Ce qui donne lieu à cette dernière supposition, c'est que M. de Longueuil entretenait un magasin ou château sur l'île Saint-Bernard, dont le fermier ou chargé d'affaires se nommait Gué ou Gay. De là, le nom de Chasteau Gué, sous lequel il est désigné dans les actes de l'époque.

Comme en témoigne l'inventaire des biens de M. de Longueuil, fait en 1686, ce magasin ou château, construit en bois, renfermait une chapelle garnie de son calice, sa piscine d'argent, une chasuble de brocard, garnie de dentelle d'or, une aube, un devant d'autel et tout ce qui sert à la messe,

(1) Aujourd'hui, cette rivière porte le nom de rivière Châteauguay.

estimé ensemble à deux cent cinquante livres, y compris un ciboire d'argent. (1) "Bien exiguë sans doute devait être cette chapelle, puisque d'après le même acte, le château ne "mesurait que 45 pieds de long sur 22 de large." De plus, d'après le compte rendu fait par ordre de Mgr de Laval en 1683, Châteauguay ne comptait que "deux familles et six autres personnes."

La chapelle avait néanmoins son vocable. D'après un document conservé aux archives de la Pointe-Claire en date de 1715, elle était dédiée au glorieux aïeul de Jésus, saint Joachim. Un document antérieur trouvé au même endroit nous révèle que Châteauguay avait déjà un missionnaire. C'était M. Charles-Réné Breslay, prêtre de Saint-Sulpice. Ce document daté du 15 septembre 1705 est l'acte de baptême de Marie-Madeleine Lalu, fille de Léonard Lalu, tonnelier du Chasteau Gay, et de Françoise Couffy. M. Pierre Rémy, prêtre de Saint-Sulpice, ajoute en note: "baptême fait en l'absence de M. de Breslay curé et missionnaire du Chasteau Gay."

D'après ces indications, nous pouvons conclure sans témérité que dès le commencement du XVIIIe siècle, l'île Saint-Bernard vit l'auguste sacrifice de la messe s'offrir sur ses rives. Rien ne nous semble plus naturel et plus agréable à la fois que de le croire. Il y aurait donc deux siècles que Jésus-Christ serait descendu sur l'île où il réside dans un sanctuaire modeste et qu'il remplit de parfums célestes. Il a sanctifié par sa présence deux fois séculaires le lieu où nos malades vont refaire leurs forces et nos chères défuntes dormir, sur la butte voisine, leur dernier sommeil.

A part le château qu'il fit élever sur l'île Saint-Bernard et qui existait encore en 1765, sous le nom de Manoir seigneu-

---

(1) Ces notes nous ont été obligeamment communiquées par l'abbé M. Mainville.

rial, on ne voit pas que M. Lemoyne de Longueuil (1) ait laissé, sur cette plage, d'autres traces de son séjour ou de ses travaux. Son fils, Charles, premier baron de longueuil, parait avoir plutôt déployé son activité pour l'établissement et le développement de la seigneurie de Longueuil. C'est là qu'il employait à l'exploitation de ses terres un grand nombre de fermiers, occupés sous sa surveillance habituelle, tandis que la seigneurie de Châteauguay, trop éloignée de sa demeure, était négligée.

Cependant cet état de chose ne pouvait durer. En 1676, dans les pouvoirs donnés à MM.de Frontenac et Duchesneau, d'accorder des concessions de terres ou seigneuries aux colons, il était stipulé que ces concessions seraient reversibles à la couronne, si elles n'étaient pas mises en valeur. C'est sans doute en vue de s'acquitter de cette obligation que le baron de Longueuil entretenait un magasin sur l'île Saint-Bernard, et qu'il y fit élever au pied de la colline, le petit moulin à vent qu'on y conserve encore aujourd'hui, comme une relique de ces temps reculés.

A en juger par les dimensions données à ce moulin, les colons établis en cet endroit étaient alors bien peu nombreux ou, tout au moins, leurs produits, bien restreints. Le voisinage des Iroquois du sault Saint-Louis, il est vrai, n'était guère propre à attirer les Français ni à leur faciliter le défrichement des terres. C'est pourquoi on ne tarda pas à voir surgir un fort sur ces plages. En 1690, ce fort existait déjà. Car Charlevoix dit qu'en cette année-là, "le sieur des Marais, capitaine réformé, qui commandait dans le fort de Châteauguay au-dessus du sault Saint-Louis étant sorti dans la campagne avec son valet et un soldat, tomba dans une embuscade que lui avaient dressée trois de ces barbares

(1) M. Longueuil mourut au commencement de l'année 1685, et fut inhumé à Ville-Marie.

(iroquois) qui choisirent chacun un homme et les tuèrent tous trois."

En 1696, un acte de sépulture signale encore le fait d'un soldat tué par les Iroquois au fort de *Chasteau Gay*. L'acte est ainsi conçu: "Ce jourd'hui dixième de mai mil six cent quatre-vingt-seize a été inhumé dans le cimetière de cette église le corps de Laurent Le Sept, soldat de la compagnie de Monsieur Leverrier qui fut tué hier au matin à la porte du Chasteau Gay, au soleil levant proche le four à chaux, par les Iroquois, qui ont laissé leur casse-tête proche le corps du défunt. Cette inhumation a été faite en la présence de François le Guantier Ecuyer sieur de la Vallée, Rané, lieutenant d'une compagnie de la marine, commandant pour le roi dans le fort, à l'église de Lachine et de Bernard Deschênes Ecuyer sieur de Richemond, officier dans le dit détachement, qui ont signé avec nous: Rémy curé etc."

Au moment où Mme d'Youville projetait d'en faire l'acquisition, l'île portait encore le nom de *Fort*. Et, dans la grange et l'étable en pierre, qui étaient restées debout, des meurtrières ouvertes apparaissaient à différents endroits. Pendant combien d'années ce fort exista-t-il? nous ne saurions le dire. Ce qui est certain, c'est que bon nombre de personnes ont été enterrées sur la colline qui s'élève à l'ouest de l'île Saint-Bernard et qui ressemble assez à un camp retranché.

En 1854, dix-huit crânes et quantité d'autres ossements humains ont été trouvés sur cette hauteur en creusant le sol, dans un espace de dix-huit pieds de circonférence seulement. Sœur Ried de qui nous tenons ces détails et qui surveillait les travaux d'excavation, eut le soin religieux de placer ces ossements dans trois boîtes distinctes qu'elle fit enterrer au pied de la croix, sur la partie septentrionale. Un squelette entier fut même trouvé dans un cercueil en chêne bien conservé et soigneusement cloué avec des carvelles.

Etaient-ce là les restes de quelque personne de distinction, officier, grand seigneur, ou peut-être même, chef d'une tribu indienne? La richesse du cercueil le fait supposer. Mais nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement précis sur ce sujet.

De même, la nuit la plus profonde enveloppe la mémoire des autres personnes enterrées dans cet endroit. Il n'est pas invraisemblable que ce soit des gens de guerre puisque des flèches et des haches en pierre ont également été trouvées dans le sol. Puisse la lumière se faire quelque jour sur ces tombes oubliées!

Quant au baron de Longueuil, pour ne pas négliger sa première seigneurie et se sentant incapable d'ailleurs de mettre par lui-même la seigneurie de Châteauguay en valeur, il résolut de vendre cette dernière à un allié de la famille. Un second contrat, en date du 6 août 1706, établit "Zacharie Robutel sieur de Lanoue, lieutenant dans les troupes et demeurant ordinairement à Chasteau Gay propriétaire du fief terre et seigneurie de Chasteau Gay avec toutes les Isles à la Paix, avec tous les bâtiments, moulin à vent faisant du bled farine etc, etc." Le nouveau seigneur était, par son mariage avec Catherine LeMoyne(1), cousin du baron de Longueuil.Il habitait le château depuis quelques années déjà, puisque l'acte du baptême de sa fille Elizabeth-Françoise consigné aux archives de Lachine, sous la date du 9 juillet 1699, le dit "habitant de Chasteau Gay."

Cependant, entre les mains de M. de Lanoue, la seigneurie ne vit guère s'accroître plus rapidement le nombre de ses habitants. En 1721, lorsque Mgr de Saint-Vallier, tant pour accéder aux désirs du roi que pour suivre ses propres inclinations, divisa son immense diocèse en quatre-vingt deux paroisses,Châteauguay fut jugé trop peu considérable

(1) Catherine était la fille de Jacques Lemoyne.

pour en former une. Il fut arrêté que ce "fief continuerait à être desservi par voie de mission, par le missionnaire des sauvages Iroquois du sault Saint-Louis (1)."

Le 9 juin 1724, M. de Lanoue prête foi et hommage pour sa seigneurie et le dénombrement qu'il en fait, nous la montre peuplée de vingt-six censitaires seulement. Ce n'était encore qu'un petit noyau jeté sur le bord de la rivière et à l'entrée du lac Saint-Louis; mais il renfermait déjà les noms, aujourd'hui bien connus, des Bro, des Primot, des Faubert, des Cecyre, des Couillard et des Gendron. Quoique peu nombreux et sans grandes ressources pécuniaires, les habitants de Châteauguay trouvèrent bientôt moyen d'élever une chapelle plus vaste pour suppléer à l'oratoire de l'île Saint-Bernard devenu insuffisant. Elle fut bâtie en 1735, sur la terre No 6 du cadastre, au nord-est du fleuve. Ce terrain est aujourd'hui la propriété d'Antoine Boursier.

Bien humble et bien rustique fut encore parait-il cette chapelle. N'importe, Jésus-Eucharistie était présent sous ce toit modeste comme il l'est sous la voûte des grandes basiliques; on pouvait s'y réunir plus commodément pour entendre la parole de Dieu et participer aux saints mystères.

La pariosse n'avait point encore de prêtre résidant et cependant ses registres remontent à 1727(2).

Le 13 février 1743, la paisible population de Châteauguay était témoin d'une cérémonie d'un éclat tout nouveau pour elle. Il s'agissait de la bénédiction de la première cloche.Le révérend père Clément Lefebvre récollet, remplissant les fonctions curiales, avait prié Mme de Lanoue d'être marraine de cette cloche et de lui trouver un parrain de son choix. Aux yeux de la vénérable douairière l'honneur parut

(1) Arrêt signé; de Vaudreuil, Jean ev. de Québec.

(2) Le premier acte, dressé par le révérend père L. Naud, jésuite comme résidant à Châteauguay, est daté du 7 janvier 1736.

trop onéreux pour ses soixante-dix-huit ans. Elle le déféra au sieur Leber de Senneville, âgé de vingt-deux ans et à Mlle Elizabeth-Charles, fille du baron de Longueuil, qui en avait à peine neuf si l'on en croit le dictionnaire généalogique. Les jeunes seigneurs laissèrent à leur pieuse filleule des marques d'une noble et généreuse libéralité(1).

Trois ans plus tard, le 25 juin 1746, Mme de Lanoue s'endormit paisiblement dans le Seigneur; ses restes mortels furent déposés dans l'église de la paroisse de Châteauguay. Elle laissait une fille et deux fils. L'un deux suivit de près sa mère dans la tombe. L'autre, Joachim, ne demeura guère longtemps propriétaire de la seigneurie.Ayant pris une part active à la guerre de sept ans(2)qui eut une influence décisive sur les destinées du pays, il quitta le Canada pour s'en retourner en France avec la plus grande partie de la noblesse, et céda tous ses droits sur Châteauguay à sa sœur Marie-Anne. Celle-ci demeurait à l'hôpital, en qualité de pensionnaire depuis le 5 août 1748.

Se sentant peu d'aptitude pour une administration aussi considérable, Mlle de Lanoue eut la bonne pensée d'y intéresser Mme d'Youville. Le désir de rendre service et aussi la perspective d'acquérir plus tard ces fonds pour l'œuvre de l'hôpital engagèrent la fondatrice à affermir la seigneurie de Chateauguay dès l'année 1761. En cette année-là et les suivantes elle tient compte des recettes qu'elle en retire et des dépenses qu'elle y fait, comme de celles de l'hôpital. Le 25 août 1764, elle accepte une promesse de vente que lui fait Mlle de Lanoue, et lui donne même un faible acompte

(1) Registre de la paroisse de Châteauguay.

(2) Selon les Ursulines de Québec, notre guerre de sept ans,en Canada commença à l'automne de 1753, et finit à la capitulation de Montréal en 1760. Celle d'Europe s'étendit de 1756, jusqu'au Traité de Paris en 1763.

sur ce qu'elle lui devra quand le marché sera définitivement conclu.

En attendant, Mme d'Youville avisait avec M. Montgolfier et les sœurs administratrices aux moyens de couvrir les frais de cette nouvelle acquisition. Elle comptait d'abord sur l'argent que la France lui devait avant la conquête, pour les ouvrages confectionnés pour les troupes du roi et les soins donnés aux soldats malades. Mais le temps passait et aucune lueur d'espérance n'apparaissait de ce côté. Au contraire, les fonds attendus subissaient à ce moment-là une diminution considérable. D'après un arrêt royal, certaines lettres de change étaient réduites de moitié, d'autres au trois quart. "C'est beaucoup perdre, écrivait la fondatrice à l'abbé de l'Isle-Dieu, en apprenant cette nouvelle, et perdre de bien des façons puisque nous ignorons même si nous serons jamais remboursés." Mais elle ne laissait point ces contretemps ébranler sa foi. Des choses périssables s'élevant au seul Bien éternel, elle en revenait à sa maxime favorite: "J'abandonne le tout à la Providence, ma confiance est en elle, il en adviendra comme il lui plaira(1)."

N'ayant rien à attendre du gouvernement français, Mme d'Youville songea dès lors à se défaire du fief de Chambly pour la jouissance duquel il fallait avoir procès avec le seigneur et sept co-seigneurs au sujet des lignes; d'une terre de 6 arpents sur 60 "qui ne pouvait pas nourrir le fermier," d'une autre terre d'environ 1000 arpents de superficie dont faute de culture, "on ne retirait pas de quoi faire creuser les fossés." Ennemie déclarée des procès et de toute discussion d'intérêt, la bonne Mère était heureuse de saisir cette occasion si favorable pour en écarter la cause. En bien des rencontres d'ailleurs, elle préférait sacrifier quelque chose du bien des pauvres plutôt que d'entrer dans ces contesta-

(1) Lettre du premier mars 1765.

tions si contraires à l'esprit de l'Evangile. La tranquillité des âmes et l'édification du prochain y souffrent de trop graves atteintes, pensait-elle. Un incident survenu cette même année, 1764, lui permit de donner à ses filles un exemple de son désintéressement en cette matière. M. de Paris, le premier agent que l'abbé de l'Isle-Dieu s'était associé pour veiller en France sur les intérêts de l'hôpital, venait de mourir. La revision des comptes du défunt fit constater un déficit regrettable dans les affaires de l'hôpital. L'abbé de l'Isle-Dieu ne put dissimuler cette lacune à la fondatrice et s'engagea aussitôt à la combler. Mais la généreuse Mère n'y voulut jamais consentir; son esprit de conciliation lui dicta les lignes suivantes:

"Vous paraissez inquiet au sujet des anciens comptes de M. de Paris, surtout du billet de la compagnie des Indes(1). C'est une affaire finie; nous le tenons quitte de tout et approuvons tout ce qu'il a fait. Toutes nos sœurs se joignent à moi pour vous prier avec instance de reprendre sur l'argent que vous avez entre les mains..... les cent trente-trois livres, dix-huit sols, dix deniers, que vous avez fournis de votre argent pour remplacer l'erreur que vous dites exister. Le cher défunt a fait de son mieux pour nous rendre service et nous serions bien ingrates si nous cherchions à tracasser sa famille. Veuillez, monsieur, les assurer du contraire et quand ce ne serait que par rapport à vous, nous le tenons quitte devant Dieu et devant les hommes et nous prions pour le repos de son âme."

Informée l'année suivante que ces lignes n'avaient pas réussi à dissiper le souci de l'abbé, elle écrivit de nouveau: "De quoi pouvez-vous vous inquiéter? d'une erreur de quelque cents livres; tandis que vous nous avez rendu des ser-

(1) Lettre du 16 sept 1764.

vices impayables que nous, ni même celles qui viendront après nous, ne devons jamais oublier (1)."

Tandis que Mme d'Youville utilisait ainsi les moindres occasions qui lui étaient offertes de croître dans le désintéressement si propice aux œuvres surnaturelles, le Seigneur s'apprêtait à lui faire subir un de ces dépouillements qui, en lui enlevant toutes ressources matérielles, l'obligerait à s'abandonner plus complètement aux soins de sa Providence. Tant il est vrai que plus Dieu voit de soumission dans une âme, plus il multiplie ses divines exigences, plus il se montre jaloux d'en augmenter les mérites et d'en faire éclater la vertu. L'heure était venue où Mme d'Youville serait mise en demeure de déployer avec une intensité nouvelle les énergies dont le ciel l'avait si libéralement gratifiée.

(1) Lettre du 22 août 1765.

Mes enfants nous allons réciter le TE DEUM à genoux,
pour remercier DIEU de la grâce qu'il vient de nous envoyer.

CHAPITRE XV

Incendie de l'hôpital. — Charitable hospitalité des soeurs de l'Hôtel-Dieu. — Délicates attentions de la Providence. — Sympathies des citoyens.

1765

Les négociations entamées avec Mlle de Lanoue pour l'acquisition de la seigneurie de Châteauguay étaient sur le point d'être réglées,quand un événement désastreux faillit les faire échouer.

Le 18 mai 1765, vers deux heures et demie de l'après-midi, un incendie se déclara dans une maison (1) située à l'angle des rues Saint-François-Xavier et Saint-Sacrement à dix arpents de l'hôpital. Présumant que cette distance mettait sa maison à l'abri du danger, Mme d'Youville s'empressa d'envoyer sur le lieu du sinistre les sœurs et les autres personnes en état de porter secours. Tandis que celles-ci accomplissent cette œuvre de charité, quelle n'est pas leur douleur d'apprendre que leur propre maison est menacée! Consternées, elles accourent aussitôt. Déjà le feu poussé par un vent de tempête a gagné la rue Saint-Pierre et atteint l'hôpital. Sa toiture en bardeaux de cèdre n'est bientôt plus qu'un

(1) La maison d'un nommé Levingston selon M. Lebond ; Compton d'après les lettres de notre vénérable Mère.

immense brasier. De là les flammes se communiquent aux étages supérieurs. On s'épuise en efforts surhumains pour les maîtriser. Vainement; en un instant elles ont envahi tout l'établissement. Dans l'impossibilité où l'on se voit de protéger la maison, on tente de sauver quelque chose de son mobilier. A cet effet, quantité de vêtements, de literie et de meubles furent confiés à des personnes qui s'offraient de les transporter en lieu sûr. Plus de cinquante voitures s'étaient ainsi mises au service des incendiés. Prévoyance superflue! ni les prétendus sauveurs, ni les objets confiés à leur soin ne reparurent après le désastre.

On ne fut pas plus heureux avec la lingerie de l'église. Déposée à une trop faible distance du brasier, elle fut également consumée. Confuse et désolée, la sacristine déplorait amèrement cette perte dans la suite, et l'attribuait à son manque de soumission à la recommandation de sa supérieure. "Si ces effets eussent été transportés à l'endroit désigné par notre Mère, disait-elle avec larmes, ils ne seraient pas devenus la proie des flammes." La leçon était rude et ne dut pas être de sitôt oubliée.

Le fléau s'apaisa, mais déjà il n'y avait plus rien à sauver ni à protéger à l'hôpital. Il s'agissait désormais de relever les courages. Au premier signal du danger Mme d'Youville s'était empressée de faire évacuer la maison. Infirmes, vieillards et enfants étaient réunis en un endroit écarté du jardin. Elle se hâta de les rejoindre. Ceux-ci s'empressèrent d'entourer leur protectrice. On devine la désolation, les gémissements, les larmes! A cette vue son cœur si compatissant se serra; mais élevant aussitôt son âme, par la confiance en Dieu, au-dessus de la catastrophe présente, d'une voix calme, d'un visage tranquille, elle les exhorta à la résignation et à l'action de grâces: "Le Seigneur nous avait tout donné, Il nous a tout ôté, que son saint nom soit béni!"

Les sœurs vinrent à leur tour, entourer leur Mère et mêler

leurs prières et leurs larmes à sa prière. Quand la famille fut au complet, Mme d'Youville, par un de ces retours qui n'appartiennent qu'aux saints, lève les mains au ciel, adore en son cœur la Providence et, faisant appel à leur foi: "Mes enfants, dit-elle, nous allons réciter le *Te Deum* à genoux, pour remercier Dieu de la grâce qu'il vient de nous accorder." Toutes à l'instant se prosternent à l'exception d'une seule. Plus sensible que les autres à cet affreux désastre, elle ne peut comprendre l'opportunité d'une pareille prière et jette cette protestation de la nature en émoi: "Oh! je t'en dirai des *Te Deum*." Mais la grâce divine n'a pas aussitôt répandu son onction sur ce cœur ulcéré, que son trouble s'apaise, son amertume se dissipe, tout son être se recueille et s'incline sous la main souveraine qui vient de frapper. A genoux avec ses sœurs, dans le même élan de foi et d'abandon, elle poursuit le cantique de l'action de grâces. "Adorer les desseins de la Providence et nous soumettre à sa volonté, c'est ce que nous nous sommes toutes efforcées de faire de notre mieux" pourra écrire, dans la suite, la pieuse fondatrice.

Après ce *Te Deum* héroïque, Mme d'Youville se releva plus forte pour poursuivre l'œuvre de Dieu. Et, comme pour communiquer à ses filles, la confiance qui l'animait elle-même: "Mes enfants leur dit-elle d'un ton plein d'assurance, ayez bon courage, désormais la maison ne brulera plus."Fut-elle inspirée d'en haut en prononçant ces paroles? ou exprimait-elle la prière qu'elle avait adressée à Dieu? on ne le sait; toujours est-il que jamais depuis, l'incendie n'a fait sa sinistre apparition dans la maison mère.

Le sacrifice accompli, il fallut trouver un gîte pour ces cent dix-neuf personnes, car la nuit approchait. Après s'être concertées ensemble, la fondatrice et ses compagnes convinrent de se retirer à la Pointe-Saint-Charles. En utilisant la maison et les granges,elles espéraient pouvoir y loger sœurs,

vieillards et enfants. On s'apprêtait à partir, quand survint M. Montgolfier. Inquiet du sort de cette famille en détresse, il s'était assuré pour elle d'un logement à l'Hôtel-Dieu et lui en apportait la nouvelle avec bonheur. Il en coûtait à la délicatesse de Mme d'Youville d'accepter une hospitalité qui ne manquerait pas de gêner celles qui la lui offraient pourtant de si bon cœur. Mais jamais plus belle occasion de pratiquer l'obéissance ne pouvait lui être offerte: elle n'eut garde de la laisser passer. Sans que rien ne parût de ses préférences, elle accéda au désir de M. Montgolfier.

Tous se mirent en marche ayant à leur tête M. de Féligonde, confesseur de la communauté. La vue de cette troupe d'infortunés cheminant dans l'ombre à travers les rues dévastées du quartier, avait quelque chose de navrant. Plusieurs personnes, dit-on, entre autres M. Feltz, médecin de l'hôpital, en furent émues jusqu'aux larmes.

Il était huit heures quand on pénétra dans les salles de l'Hôtel-Dieu. Tous reçurent de la part des hospitalières l'accueil le plus cordial et le plus empressé. Des lits tout préparés attendaient les sœurs à l'infirmerie et les pauvres à la salle royale.

Après une journée remplie de tant d'émotions et de fatigues, il eût été bon de réparer ses forces dans un tranquille sommeil. Mais au lieu du repos désiré, les heures de la nuit n'apportèrent aux incendiés que des terreurs nouvelles. A chaque instant l'explosion de barils de poudre venait interrompre leur sommeil. On eut dit que la mort planait sur toute la ville. Déjà pendant l'incendie deux personnes avaient succombé sous leurs yeux, victimes de pareils accidents; plusieurs autres avaient été estropiées. "Il est parti, dans cet incendie, au moins vingt barils de poudre, écrivait Mme d'Youville, et la nuit suivante il en partit cinq autres les uns après les autres. Nous crûmes que c'était notre

nière heure; et je regarde comme un coup du ciel que toute la ville n'ait pas péri (1) !"

Enfin le jour parut. Pour ranimer leur courage, nos mères portèrent au pied des autels leur âme dans l'épreuve. Elles renouvelèrent à Jésus-Christ le sacrifice de leur vie et le prièrent de leur communiquer la force de supporter généreusement les souffrances présentes.

Une communion fervente vint sceller cette offrande et ramener dans les cœurs une douce sérénité. Toutefois cet acte même donna lieu d'éprouver toute la rigueur de leur dénûment. Une seule de leurs grandes coiffes avait échappé aux flammes; elles durent se la passer à tour de rôle afin de participer au divin banquet. Mais quelle richesse égale celle qui vint de la communion et quelle force, quelle énergie ne donne pas la participation au pain des forts? Nourries de l'aliment célestes, nos mères se relevèrent, prêtes à recommencer avec une nouvelle vigueur, l'œuvre en apparence anéantie. Par une de ces délicates attentions que la Providence réserve aux âmes qu'elle a cruellement éprouvées, à quelques heures de là, elles eurent le bonheur de recevoir le tableau du Père éternel que M. de Féligonde, aidé par une des sœurs, était parvenu à soustraire aux flammes. La vue de cette image vénérée, échappée à une ruine si complète, leur parut, dans leur détresse, un sourire et un encouragement de notre Père céleste. Plus que jamais elles promirent de ne chercher qu'en lui seul, appui et consolation.

Une autre joie également douce vint jeter quelques gouttes de miel dans l'amertume de leur calice. On se rappelle cette statuette de la sainte Vierge devant laquelle Mme d'Youville et ses premières compagnes s'étaient vouées au service de Dieu et des pauvres en 1738. En déblayant les décombres, quelle ne fut pas la surprise des ouvriers de

(1) Lettre de Mme d'Youville.

l'apercevoir briller à travers les débris encore fumants.Tandis que son socle, en cuivre comme le reste,s'était fondu dans l'embrasement, la statue seule apparaissait entière et intacte. Marie, la douce consolatrice des affligés, voulait témoigner à ses fidèles servantes qu'elle aussi leur restait fidèle dans leur infortune.Reconnaissantes et attendries, nos mères la couvrirent de leurs baisers et l'inondèrent de leurs larmes brûlantes.

De ce jour, la statuette acquerrait à leurs yeux une valeur infinie. On la vénéra dans la suite comme une relique, comme un gage assuré de la protection de Marie sur l'œuvre tant aimée. Aujourd'hui, elle est pieusement conservée dans la chambre de la supérieure générale, où elle préside aux chapitres, aux assemblées et à toutes les délibérations importantes de l'Institut.

Un dernier trait achèvera de nous montrer avec quelle sollicitude le ciel semblait s'intéresser au malheur des hospitalières. Quelques jours après l'incendie, une barrique de vin, vide au deux tiers, fut trouvée dans la voûte. Non seulement la liqueur de qualité commune, s'était conservée mais encore améliorée. Les semaines se passèrent et le vin coulait toujours. Aux derniers jours de septembre, il parut s'épuiser "et ne coulait plus que de la grosseur d'une paille," au témoignage de la dépensière. Elle en prévint Mme d'Youville qui se contenta de répondre: "tirez toujours, ma sœur, et ne vous lassez pas de tirer." Le conseil fut suivi et le vin continua de couler deux mois et demi, c'est-à-dire depuis les premiers jours de septembre jusqu'à la mi-décembre, époque où nos mères rentrèrent dans leur maison. Ainsi daignait les consoler Celui qui se plaît à aider les humbles et "qui ne les fait humbles que pour les mieux aider."

A ces attentions divines se joignirent les sympathies d'amis dévoués. Emus du dénûment de la petite colonie en exil, les prêtres de Saint-Sulpice, les sœurs de la Congrégation

Notre-Dame et les familles aisées leur envoyaient des secours sous mille formes. C'est ce que Mme d'Youville écrivait avec attendrissement à l'abbé de l'Isle Dieu :"Les dames de l'Hôtel-Dieu nous ont donné asile chez elles,non seulement pour nous, mais pour nos pauvres et pour nos dames pensionnaires. La charité des fidèles nous y nourrit, surtout celle des messieurs du séminaire de Saint-Sulpice qui tous souhaitent nous voir rétablies."

Personne néanmoins ne souhaitait plus ardemment ce rétablissement que Mme d'Youville. Elle le sentait, c'était un surcroît de cent dix-neuf personnes que l'Hôtel-Dieu abritait. Sur ce nombre, quatre seulement comptaient se retirer bientôt dans la ville. Il en resterait encore cent quinze, ajoutées au personnel ordinaire de la maison. C'était beaucoup plus que le local n'en pouvait raisonnablement contenir. Les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, messieurs Deschambault et Lemoine lui avaient charitablement offert divers logements ; mais la vénérable Mère en revint à son premier projet d'installer une partie des pauvres à la Pointe-Saint-Charles, en attendant que l'hôpital fut reconstruit. Puis réunissant toutes les ressources de son énergie et ravivant sa confiance en Dieu, elle se mit aussitôt en frais de commencer les travaux. "Nous sommes assez hardies pour essayer de recouvrer un coin de notre maison, écrivait-elle. Nous tâcherons de continuer, espérant que la Providence qui nous a toujours soutenues, continuera de nous assister." Le fait est que les secours vinrent toujours à point la confirmer dans son imperturbable confiance.

Après un incendie qui avait consumé cent onze maisons et laissait cent quarante familles sans asile, il y avait naturellement peu à attendre de l'assistance des citoyens. Mais Mme d'Youville et ses compagnes étaient aimées en raison de leur dévouement. Du reste, Dieu disposant des cœurs, les habitants prélevèrent sur leur indigence, et les sœurs reçu-

rent six mille francs d'aumônes. Tous, jusqu'aux sauvages du Sault-Saint-Louis et ceux du Lac des Deux Montagnes tinrent à leur offrir quelque secours. Se souvenant, sans doute, des soins donnés aux leurs, durant l'épidémie de 1755, ces braves gens avaient vendu épinglettes, couvertures, couteaux et grains de porcelaine pour en appliquer le prix au rétablissement de l'hôpital. Ces menus faits attestent combien grande était la vénération qu'avaient su inspirer ces généreuses servantes des pauvres.

L'Angleterre ne resta pas insensible au malheur des incendiés. Une liste de souscription fut ouverte en leur faveur, et les secours en argent arrivèrent abondants, généreux. Mme d'Youville eut part à ces aumônes. Reconnaissante, elle écrivait: "Nous ne nous serions jamais relevées sans les charités que nous avons reçues des quêtes faites à Londres et qui nous ont un peu soulagées." Un autre secours ne contribua pas peu à ranimer son courage. Toujours attentif à seconder les efforts de son zèle, le séminaire lui offrit quinze mille francs pour faire face aux dépenses les plus pressantes. Mme d'Youville en fut si touchée qu'elle écrivit aussitôt sa satisfaction à M. Cousturier, le priant d'appliquer la lettre de change de 7,620 livres qu'il tenait de l'hôpital, pour l'acquittement d'une partie de ces avances (1). Grâce à ces avances, l'établissement allait bientôt se relever de ses ruines.

Pour en accélérer les travaux M. Montgolfier permit aux ouvriers de travailler dans l'intervalle des offices de l'église, les dimanches et les jours de fêtes d'obligation. Ainsi dès la mi-septembre les salles destinées aux hommes furent en état de les recevoir. Ils y furent conduits et installés le 23 du même mois, par Mme d'Youville et les deux sœurs chargées d'en prendre soin. A un mois d'intervalle, le 5 novembre suivant, Mme d'Youville écrivait: "En nous endettant, nous

(1) Lettre du 19 septembre 1765.

avons réparé un coin de notre maison dans lequel nos pauvres vieillards sont rentrés; les femmes, les dames pensionnaires et nous, irons à la fin de novembre. Nous y serons à l'étroit, mais nous serons chez nous. Nous ne manquerons pas de moyens de faire pénitence, nous en avons besoin, nous tâcherons d'en profiter." La rentrée des sœurs et des pensionnaires à l'hôpital ne put cependant s'effectuer avant le 5 décembre, et les femmes pauvres durent patiemment attendre aux fêtes de Noël.

Au moment de quitter l'Hôtel-Dieu où mères et pauvres avaient été l'objet et les témoins de tant de charité, un pacte fraternel scella les adieux. Six mois de vie commune, de communs labeurs et de communes souffrances avaient lié les cœurs. Pour perpétuer le souvenir de cette union, il fut convenu qu'on se préviendrait réciproquement les jours où il y aurait cérémonie de vêture ou de profession dans l'une ou l'autre communauté, afin qu'il y eût ce jour-là récréation dans les deux maisons. Cette convention, œuvre de cordialité et de reconnaissance, fut longtemps gardée avec bonheur; elle dut cesser quand les cérémonies devinrent plus fréquentes dans les deux instituts. Mais la mémoire n'en est pas moins restée vivante dans nos traditions. Comme souvenir de cette demeure hospitalière, la sacristie conserve encore une table qui fut gracieusement offerte à nos mères par leurs généreuses bienfaitrices au moment de la séparation.

CHAPITRE XVI

Lenteur des travaux de restauration. — Réduction des rentes de l'hôpital. — Mme d'Youville est obligée de renoncer aux agrandissements projetés. — Nouvelle intervention de la Providence.

1765-1768

Comme l'avait prévu Mme d'Youville, après la rentrée de la petite colonie à l'hôpital à moitié restauré, les occasions de pénitence ne firent point défaut. Divers obstacles, le manque de ressources en particulier, ralentirent considérablement la marche des travaux.

Plus que jamais Mme d'Youville eût souhaité recouvrer les fonds qui lui étaient dus en France pour les appliquer aux frais de cette restauration. Ils lui eussent servi de plus à compléter l'addition commencée en 1758. Mais elle se heurtait toujours de ce côté aux mêmes mécomptes. Une convention, signée en mars 1766 entre les agents de France et d'Angleterre "à la fin de liquider ce qui restait des papiers du Canada," eut pour effet de réduire les 105,624 francs qui étaient dus à l'hôpital, à la faible rente de 1,132 francs. Et encore, la fondatrice n'était-elle pas sûre que ces rentes lui fussent de sitôt rendues.

En un temps où l'on vivait d'emprunt et d'aumônes, "manquant de tout, de vêtements et de vivres" cette réduction et ces délais lui causaient un extrême embarras. A M. Savary, son procureur, qui les lui annonçait, elle ne put dissimuler cet embarras. "Le traitement que la cour de France fait de nos papiers, écrivait-elle, porte un grand préjudice aux pauvres misérables de ce pays: avoir emprunté de l'argent dont il faut payer l'intérêt, et attendre depuis 1757 après nos paiements.....Pour ce qui regarde les lettres de change, les rôles et états d'ouvrages, nous les avions acquis avec bien des peines; quant aux ordonnances, nous en avions eu près d'un tiers en aumônes.....Dieu soit béni! il faut porter sa croix. Il est vrai qu'il nous la donne en abondance dans ce triste pays!(1)"

Toujours dévoué aux intérêts de l'hôpital, l'abbé de l'Isle Dieu déplorait ces pertes comme de réels obstacles au développement de l'œuvre et ne laissait passer aucune occasion d'en témoigner à la fondatrice sa sympathie. Au sujet d'un état de comptes qu'il fit dresser d'après les dernières réductions, il lui écrivit: "Si je puis sur cela, vous obtenir un meilleur sort, je vous promets de m'y employer de tout mon cœur..... Reste à savoir celui que je pourrai obtenir pour les autres communautés du diocèse qui, non plus que vous, ne sont dans le cas des agioteurs et commerçants qui ont épuisé nos pauvres colonies et sont cause de la perte que nous en avons faite(2)." Et ailleurs: "Vous êtes bien maltraitée par la cour, après la manière dont vous vous êtes sacrifiée, vous et votre chère et respectable communauté, pour le service du roi et le soulagement des troupes. Je vous avoue que je n'y saurais penser, sans en être pénétré de la plus

(1) Lettres du 18 septembre et 17 août 1766.

(2) Lettre du 28 mars 1766.

vive douleur, quoique toujours dans l'attente et l'espérance même de quelque petite indemnité."

Ces espérances n'étaient cependant pas près de se réaliser. Un demi siècle devait s'écouler avant que l'hôpital put recouvrer en partie ces fonds. En attendant, au lieu d'indemnité, la faible rente de quatre et demi pour cent fut réduite à deux et demi seulement. Ce qui arrachait à la fondatrice cette plainte résignée: "Notre bon roi de France gardera tout à la fin..... Il se présente tous les jours des pauvres qui ont un vrai besoin; nous n'avons plus de logement et j'ai le cœur bien gros de les renvoyer.Mais il faut bien le faire(1)." "L'incendie nous a noyées dans les dettes, disait-elle encore, et il faut tant d'argent pour de telles bâtisses. Si je savais où il y en a autant, et que je le pusse prendre sans voler,j'aurais bientôt fait un bâtiment qui logerait près de deux cents pauvres. Je n'ai rien, le bon Dieu se contente de ma bonne volonté."

A force de bonne volonté, d'industries, de secours prévus et imprévus, Mme d'Youville vit s'achever, en 1767, les travaux de restauration; force lui fut cependant de renoncer cette fois encore, à terminer l'addition commencée en 1758. L'église, bénite le 30 août, était loin aussi de répondre à sa tendre piété envers le Dieu de nos tabernacles. La pieuse Mère n'en pu taire ses regrets. "Nous sommes assez bien rebâties, écrivait-elle à M. Hery, mais nous ne pourrons pas de sitôt avoir autant d'espace pour les pauvres et pour nous, que nous l'espérions. Point de sanctuaire à l'église, même pas d'apparence qu'il n'y en ait jamais. Dieu soit béni! tout ira comme il voudra."

A celles qui devaient succéder à notre Mère, Dieu réservait de continuer et d'achever ces travaux. Si ce fut pour son âme un sacrifice, la Providence l'en consola par de dou-

(1) Lettres de 1769.

ces compensations. Tout en renonçant aux agrandissements tant désirés, Mme d'Youville eut la satisfaction de mettre l'hôpital en état de loger cent soixante-dix personnes, c'est-à-dire cinquante de plus qu'auparavant. Quand les ressources humaines paraissaient épuisées, Dieu se chargeait d'intervenir.

Son action parut surtout manifeste dans le trait suivant. C'était en 1766. Entrant un jour dans sa chambre où deux sœurs l'avaient précédée, Mme d'Youville se rappelle qu'elle porte sur elle une pièce de monnaie. Sa délicatesse, en fait de pauvreté, s'accommodait mal de ce dépôt. "J'ai ici une piastre dont je veux me débarrasser, dit-elle, comme s'il se fut agi d'un fardeau. Je n'aime pas à garder de l'argent sur moi." Mais, merveilleuse intervention de la Providence, au lieu d'une seule pièce, elle retire de sa poche une poignée de piastres qu'elle dépose sous les yeux de ses sœurs étonnées et ravies. Tout émue elle-même, elle porte indélibérément la main dans l'autre poche et le même prodige, le même bienfait vient augmenter sa confusion. Jugeant qu'au regard de Dieu, sa foi avait sans doute besoin de ce secours, elle joint les mains, lève les yeux au ciel et ne sait plus que s'écrier: "Ah! mon Dieu, je suis une misérable!"

Toute l'âme de la fondatrice est dans ce cri.Plus elle reçoit de Dieu, et plus elle se confond et s'humilie. Mais Dieu la poursuit dans ses abaissements et se plaît à la combler de faveurs. Après ces gages renouvelés d'assistance divine, la pieuse Mère pouvait écrire: "La Providence est admirable. Elle a des ressorts incompréhensibles pour le soulagement des membres de Jésus-Christ. Elle pourvoit à tout; en elle est toute ma confiance!"

CHAPITRE XVII

Achat de la seigneurie de Châteauguay. — Zèle de Mme d'Youville pour mettre cette seigneurie en valeur. — Ses voyages à Châteauguay ; elle y enseigne le catéchisme aux enfants pauvres. — Première visite épiscopale au manoir.

1765-1768

L'incendie et les pertes que la petite société eut à subir avaient causé une gêne considérable dans l'administration de l'hôpital et de ses biens. Aussi n'est-on pas peu surpris de voir la même époque marquée par des entreprises et des travaux aussi multipliés que coûteux. C'est que Dieu ne se lasse pas de faire éclater les effets de sa miséricorde sur ceux qui ont placé en lui toute leur confiance. Abandonnée à la Providence divine, la fondatrice puise là l'énergie qui la rend supérieure à tous les revers; elle marche sans s'arrêter devant l'obstacle, sans s'apitoyer sur les blessures reçues le long du chemin.

A sa nièce qui lui avait écrit ses condoléances au sujet de l'incendie, elle répond: "Je connais trop ton bon cœur pour douter de la part que tu as prise à notre accident, mais c'est une affaire faite, il n'y faut plus penser." Dans leur énergique brièveté, ces paroles nous peignent bien le caractère de la vertu de notre Mère, tout entière à l'obligation du moment. Les préoccupations inséparables de ces jours d'épreuve, ne sauraient lui faire perdre de vue le projet formé auparavant d'acquérir la seigneurie de Châteauguay. Elle

s'y croyait même étroitement engagée par la convention arrêtée, le 25 août 1764, entre elle et Mlle de Lanoue. Mais le dénuement où l'incendie avait réduit sa société, ne suffisait-il pas aux yeux des plus exigeants pour la délier de cet engagement? Notre Mère ne le crut pas. Avec ce sens surnaturel qui la guidait en tout, elle jugea que "la Providence avait disposé des événements pour la mettre dans la nécessité de s'appuyer uniquement sur ses soins paternels."

Le 8 juin, quinze jours seulement après la catastrophe, elle signait au nom des pauvres de l'hôpital, le contrat qui lui assurait définitivement la propriété de la seigneurie de Châteauguay "comme aussi celle de l'île Saint-Bernard, des îles à la Paix, aux Pains et Sainte-Geneviève." Par ce contrat, l'hôpital s'engageait à payer un capital de plus de 15,000 livres à Mlle de Lanoue, en rente viagère de 700 livres, et le droit de Quint, estimé dit-on, à 4,000 livres. Pour se procurer les fonds nécessaires, Mme d'Youville vendit, comme nous l'avons vu plus haut, les propriétés de Chambly. Elle se fit autoriser à conclure ces transactions par M. Marchand, vicaire général et administrateur du diocèse pendant la vacance du siège épiscopal et par Murray, gouverneur général(1). Elle eut ensuite recours à ses biens patrimoniaux et à ceux de l'une de ses compagnes, sœur Despins. Personnellement, elle s'attendait bien, la bonne Mère, à ne retirer que des sacrifices et des fatigues de cette acquisition. Mais ces considérations lui importaient peu, pourvu que dans l'avenir, l'immeuble devint une ressource assurée pour sa communauté et un patrimoine pour ses pauvres.

Le contrat n'était pas encore passé que déjà Mme d'Youville s'occupait de mettre la seigneurie en valeur. Le moulin banal situé dans l'île Saint-Bernard, au pied de la colline, lui paraissait trop exposé à la violence des vents et peu ac-

(1) Lettre du 26 septembre 1766.

cessible aux habitants obligés d'y faire moudre leur grain; elle résolut d'en construire un nouveau. Elle en choisit elle-même l'emplacement sur le versant septentrional de la petite rivière du Loup à une lieue du manoir actuel. Dès le mois de février 1765, fut commencé le déblaiement du terrain.Chargée de surveiller plus immédiatement l'opération, sœur Thaumur-Lasource jugea que les premiers travaux exécutés sur cette propriété, désormais le domaine des pauvres, devaient être consacrés par un acte de religion. A cet effet, elle voulut abattre elle-même le premier arbre, après s'être munie de la "force et de l'espérance du chrétien," par la strophe plusieurs fois répétée de *O crux, ave.*

Une fois en possession légale de la seigneurie, Mme d'Youville fit poursuivre avec une nouvelle vigueur les travaux commencés. Le moulin devait mesurer 70 pieds de longueur sur 36 de largeur. Pour y assurer une force hydraulique, elle fit creuser un canal de 280 pieds et construire, malgré la rapidité du courant, une digue d'environ 400 pieds de longueur. En vue de restreindre les dépenses, elle eut soin de faire entrer dans la construction du nouveau moulin toutes les pièces des deux anciens, celui de l'île Saint-Bernard et celui de l'hôpital, et se chargea de la nourriture des ouvriers.

La direction de ces travaux jointe à l'organisation de la seigneurie jusque-là assez peu définie, obligeaient notre Mère à faire de fréquents voyages à Châteauguay. On voit par les registres qu'elle s'y trouvait régulièrement à la Saint-Martin, 11 novembre, pour recevoir les rentes des censitaires. Le vieux livre terrier, couvert en parchemin où elle les inscrivit fidèlement de 1765 à 1770, se conserve encore avec un pieux respect. En ces jours de simplicité primitive, les voyages ne s'effectuaient pas avec tout le confort de nos temps modernes. Une lourde charrette munie d'une planche transversale en guise de banc, était le mode ordi-

Madame d'Youville, étonnée et confuse d'avoir trouvé ses poches miraculeusement remplies d'argent, bénit Dieu de ses soins paternels, sur l'œuvre qu'il lui a confiée.

naire de transport. C'est dans cette grossière voiture, que, ballottée en tous sens et exposée aux injures de l'air, notre vénérable Mère franchissait les trois lieues qui séparent Montréal de Lachine. Le reste du trajet se poursuivait en canot ou en chaloupe. Arrivée à l'île Saint-Bernard, elle se retirait au manoir élevé par M. de Longueuil à mi-côte du verger. Bien que qualifié du nom de château, ce manoir était loin de ressembler aux castels des grands seigneurs de la mère patrie. Composé de pièces de bois superposées, il n'avait de remarquable que la rusticité de sa construction. La grange et l'écurie étaient plus rustiques encore. Mais le site était enchanteur, la vue sur le lac Saint-Louis ravissante, le sol aisé à travailler et fertile.

Sur la partie occidentale de l'île, se dresse une colline à pente raide et de forme ovale si régulière qu'on la croirait élevée de main d'homme. Un grand crucifix, fixé sur le kiosque qui couronne aujourd'hui le sommet de la colline, projette son ombre sur la terre où reposent nos chères sœurs défuntes (1). Le calme qui règne sur ce sommet, l'espace et l'aspect des grandes eaux qui l'environnent donnent une im-

---

(1) La première croix qui orna cette colline fut érigée en 1832, à l'occasion du choléra qui s'abattit sur la contrée et y fit tant de victimes. A la demande de M. Pierre Grenier, curé de Châteauguay, d'autres croix furent également élevées cette année-là en divers autres endroits de la paroisse où les fidèles se réunissaient pour implorer la cessation du fléau. "Les neuvaines de prières, attestent les vieux manuscrits, se succédaient presque sans interruption. Dieu se laissa touché et délivra bientôt son peuple de l'épidémie."

En 1854, la croix de l'île Saint-Bernard avait déjà cédé aux outrages du temps. Elle fut remplacée par le crucifix colossal qui surmontait jadis le maître autel de la vieille église Notre-Dame et que M.Billaudèle, supérieur du séminaire, légua à notre famille religieuse en considération du souvenir historique qui s'y rattachait. Ce crucifix datait de 1738. L'histoire rapporte que son installation avait été l'occasion d'une grande démonstration de foi. Mue par ce souffle de pieux enthousiasme notre vénérable mère d'Youville, alors retenue sur une chaise par un mal de genoux réputé incurable, s'était fait conduire en charrette à l'église afin de solliciter au pied même de ce crucifix sa guérison. Pour éprouver la vertu de sa servante on sait qu'il plut à Notre-Seigneur de différer cette guérison, mais comment ne pas présumer que notre Mère n'ait reçu ce jour-là un accroissement d'amour pour la croix de notre Sauveur et une plus parfaite soumission à ses adorables volontés?

pression saisissante de l'infini et plongent l'âme dans un recueillement très doux. Par delà l'immensité, la vue découvre une partie de Beauharnois, l'île Perrot, la Pointe-Claire, Lachine, la montagne de Montréal et les Deux-Montagnes. De l'autre côté, elle aperçoit à travers les grands arbres qui boisent la partie orientale de l'île et y versent l'ombre et la fraîcheur, les flots transparents de la petite rivière du Loup qui fuit vers le fleuve en formant de gracieux méandres et sépare l'île de la terre ferme. Une terrasse formée par la nature, tapisse d'herbes drues les bords du lac qui entoure le pied de la colline. A travers les frênes et les aubépines qui la ceinturent, se détachent les vieux murs gris du moulin banal transformé aujourd'hui en une sorte d'oratoire que surmonte la statue de saint Joseph(1). De grandeur naturelle, le doux Patriarche semble, de ce trône rustique, régner sur l'île entière. Et de fait, la piété des sœurs qui habitent la plage l'en a établi l'intendant et le gardien.

L'autre versant de la colline est planté d'arbres fruitiers. Un pommier, qui existait paraît-il au temps où notre vénérable Mère fit l'acquisition de l'immeuble, donnait encore

---

Dès que mère Deschamps, supérieure en 1854, fut en possession de ce trésor, elle fixa le grand Christ sur une croix neuve et se fit fête de l'installer sur la colline que notre vénérable mère d'Youville avait dû gravir tant de fois. En 1890, cette vieille relique tombait à son tour renversée mutilée par la fureur des vents. Un seul clou nous reste aujourd'hui de cette ruine vénérable et il est pieusement conservé à la *chambre des souvenirs*.

En 1893, une croix nouvelle fut érigée; détruite par la foudre en 1922, elle fut remplacée par celle qui décore la colline actuellement.

(1) C'est en 1865 qu'à l'instigation de Mgr Bourget de douce mémoire, mère Slocombe fit couvrir d'un toit de fer blanc le vieux moulin ouvert jusque-là et menacé d'une ruine complète et le transforma en une sorte d'oratoire qui fut dédié à saint Joseph. Sa statue de grandeur naturelle, fut installée sur le sommet de l'édicule et le 8 juin, centième anniversaire de l'aquisition de la seigneurie de Châteauguay, M. Billaudèle p.S.S. assisté de M. Rousselot p.S.S. et de quelques autres prêtres des environs en fit la bénédiction solennelle. Le lendemain M M. Billaudèle et Rousselot y célébrèrent successivement la sainte messe durant laquelle les soeurs communièrent et chantèrent de pieux cantiques. Et ce jour-là, la vieille tour, frémissant au contact du Pain vivant et éternel, fut dénommée *Bethléem* en souvenir du pain matériel qu'elle avait autrefois procuré à nos Mères.

d'excellents fruits en 1838 (1). Une tige de ce pommier a été greffée sur un pommier plus jeune, et nous pouvons encore aujourd'hui en admirer les vigoureux rejetons; nous aimons surtout à en cueillir les fruits dont l'abondance symbolise si bien l'inépuisable charité de notre Mère. Du tronc de l'arbre primitif, on a su confectionner des salières qui servent encore pour le service du réfectoire et qui perpétuent, en quelque sorte parmi nous, le souvenir des goûts simples et modestes de la fondatrice. Cet attachement de nos sœurs aînées à ce qui fut cher à notre Mère ne fait-il pas songer à l'oranger de saint Dominique ou bien encore au citronnier de saint Antoine de Padoue, que les soins de frères et de disciples aimants conservent depuis des siècles à l'admiration de la postérité?

L'île Saint-Bernard mesure six cent quatre-vingt-dix arpents de superficie. Sur cette étendue, à peine quatre-vingt-dix arpents étaient défrichés et mis en culture, lorsque Mme d'Youville en prit possession. Tout le reste était couvert de bois où dominaient le chêne et l'érable, l'orme et le noyer. Il

---

Fixée sur ce piédestal, la statue de saint Joseph résista à la violence des vents jusqu'au 26 octobre 1910, où elle fut impitoyablement renversée par un ouragan survenu à la tombée de la nuit. Lorsqu'elle fut trouvée le lendemain matin, gisant, écartelée sur le sol, ce fut parmi les soeurs, une explosion d'indicibles regrets. M. Fournet p.S.S. notre aumônier, alors de passage au manoir, et qui accompagnait nos soeurs jusqu'à la tour, promit, séance tenante, que saint Joseph reviendrait bientôt occuper son trône. En effet, à peu de jours de là, ordre fut donné à la maison Raffi, à Paris, de couler une statue en fonte de fer, de cinq pieds de hauteur. Le 7 septembre 1911, veille de la Nativité de la sainte Vierge, la nouvelle statue était reçue au manoir avec quelle pieuse allégresse! Dès que la caisse fut ouverte, et qu'elle laissa apercevoir la figure méditative et douce du Patriarche de Nazareth, le cantique: *Aimable saint* jaillit spontanément de toutes les poitrines.

La statue fut installée le 27 septembre, et bénite le 8 novembre suivant, un mercredi, par son pieux donateur, M. Fournet. Jamais température ne fut plus en désaccord avec les désirs des coeurs. Un vent glacial souf lait, et, si violent que les soeurs accourues durent se retirer à l'intérieur du petit oratoire, pour chanter les hymnes et les cantiques selon le programme que leur tendre piété s'était tracé. Et maintenant, saint Joseph domine de nouveau la plage qu'il bénit et féconde; aux âmes plus attentives à recueillir ses confidences, il redit tout bas le zèle des fils de M. Olier à promouvoir son honneur et son culte.

(1) Mémoire de mère McMullen.

fallait donc abattre en partie cette forêt, préparer le sol et pourvoir la ferme d'animaux et d'instruments aratoires. L'esprit d'initiative de notre vénérable Mère sut répondre à ces nécessités. Bientôt même, elle fit élever sur ces bords une étable, une grange et une boulangerie.

Ces soins matériels n'absorbaient pas tellement les sollicitudes de la fondatrice qu'elle ne trouvât quelque moments à consacrer à la gloire de Dieu et au profit des âmes. A ce temps-là, Châteauguay n'étant pas encore érigé canoniquement en paroisse, elles n'étaient par rares les familles en qui la vie chrétienne n'avait pas encore pénétré ou paraissait extrêmement languissante. Mère d'Youville gémissait de voir tant d'âmes simples et droites vivre ainsi dans l'insouciance de leurs éternelles destinées. Le soir, après de longues journées passées à surveiller les travaux, à recevoir et à enregistrer les rentes des censitaires,la pieuse Mère se ménageait la joie de réunir les serviteurs et les pauvres des environs pour leur apprendre les vérités essentielles du salut et jeter dans leur cœur une étincelle d'amour pour Dieu.

La semence de vérité ne fut pas confiée à des terres ingrates. Plus de quatre-vingts ans après, un respectable vieillard se plaisait à évoquer le souvenir de ces pieuses réunions. Ce vieillard se nommait Etienne Duranceau. Un jour, entre autres, c'était vers 1850, mère Deschamps, alors directrice du manoir avait, selon sa coutume, réuni les enfants de la Pointe pour leur faire le catéchisme. Sur le point de les congédier, avec une bonté toute maternelle, elle leur distribuait du pain et du lait, quand survint le brave octogénaire. La vue du petit peuple dégustant avec entrain son modeste goûter, lui rappelle les jours de son enfance: "Moi aussi, dit-il, j'ai appris mon catéchisme ici, avec d'autres camarades de mon âge. Il y a bien longtemps de cela. C'était la mère d'Youville qui nous faisait le catéchisme. Quand nous avions été sages, elle nous récompensait comme vous le faites aujourd'hui."

Agréablement surprise et édifiée, mère Deschamps veut toutefois s'assurer de la véracité de son interlocuteur et le presse de questions: Elle lui demande, entre autres, quelle taille et quel teint avait la mère d'Youville? "Elle était grande, brune claire et rougeaude," répondit le vieillard sans la moindre hésitation. Ce qui est parfaitement conforme à la tradition. "Et ses yeux de quelle couleur étaient-ils? —"Pour ça je ne saurais vous le dire," fit l'étranger avec une parfaite bonhomie. Ces derniers mots achevèrent de me convaincre, nous disait mère Deschamps en nous racontant ce fait. Car si ce vieillard(1) eût voulu me tromper, il n'eût pas hésité à donner à cette question une réponse aussi précise qu'à toutes les autres.

C'est le désir de faire revivre ce nouveau trait du zèle de notre vénérée fondatrice, qui a déterminé nos mères à ouvrir en 1884, une école gratuite à Châteauguay, sur le terrain de la commune, en face du manoir. Cette école placée aujourd'hui sous le contrôle des commissaires, est fréquentée par une trentaine d'enfants. On y suit le programme des écoles élémentaires. Et les maîtresses peuvent se réclamer des exemples et du patronage de notre vénérable Mère pour attendre de l'œuvre, bénédictions et fruits abondants.

Le 6 juillet 1768 fut une date mémorable pour la paroisse de Châteauguay. Ce jour-là, Mgr Briand était reçu en visite pastorale, conduit par les iroquois du sault Saint-Louis et leur missionnaire en tête, le père Well, jésuite, "en canot d'écorce, au chant de joyeux cantiques, dont le rythme s'harmonisait avec la cadence des avirons." L'église fut trop étroite, paraît-il, pour contenir la foule qui s'y pressait, avide de voir et d'entendre son premier pasteur après avoir

(1) Etienne Duranceau est décédé à Chateauguay, le 25 décembre 1857, à l'âge de quatre-vingt quatorze ans. (Extrait des registres de la paroisse de Châteauguay.)

été privée de ce bienfait depuis près de vingt ans. Après qu'il eût administré la confirmation à un certain nombre d'enfants et d'adultes, que les mémoires ne précisent pas, les paroissiens lui offrirent leurs hommages et lui exprimèrent leur reconnaissance dans une adresse pleine de foi. D'un commun accord, ils y sollicitaient la permission de bâtir une nouvelle église pour remplacer l'ancienne devenue insuffisante, et celle de renouveler le presbytère qui tombait en ruines. Mgr Briand agréa et encouragea leur projet: il les félicita de leur bonne entente ;il les engagea à persévérer, et dans cet esprit d'union, et dans l'attachement qu'ils manifestaient pour la religion de leurs pères.

Bientôt il fallut échanger les adieux. La visite avait été de courte durée, mais quelle allégresse n'avait-elle pas répandue dans les âmes! L'île Saint-Bernard eut part à cette allégresse. Monseigneur daigna y descendre pour porter sa bénédiction au personnel du manoir et y prendre le dîner avec les principaux ecclésiastiques de sa suite. L'histoire ne nous a pas conservé le nom des sœurs présentes à cette occasion. Mais tout porte à croire que Mme d'Youville dut se trouver là pour faire à ses hôtes, avec la noble simplicité qui la caractérisait en toute rencontre, les honneurs de sa maison. Le repas terminé, après avoir admiré les points de vue les plus intéressants de l'île, le prélat et sa suite montés sur leurs frêles embarcations, voguèrent vers l'île Perrot.

CHAPITRE XVIII

Mme d'Youville fait construire une maison de campagne à la Pointe-Saint-Charles; son esprit d'oraison; ses enseignements à ses sœurs.

1767

En 1767, pour répondre à un besoin qui s'imposait depuis longtemps, Mme d'Youville s'occupait à faire construire à la Pointe-Saint-Charles une maison de pierre destinée à loger le fermier et à recevoir les sœurs chargées de surveiller les travaux.

Dans son exquise bonté, la fondatrice eut la pensée de réserver et d'approprier quelques pièces de la maison en vue d'y conduire les sœurs ou les pauvres à certains jours de congé. A son avis, un repos bien ordonné n'était pas de moindre importance dans une vie d'hospitalière, qu'une généreuse application au travail; de là ses soins à procurer à ses sœurs tous les délassements en son pouvoir. Elle estimait que rien ne répare les forces, rien ne dilate les cœurs et ne les dispose à la prière comme ces innocentes récréations prises au sein d'une agréable et paisible nature, dans le contact plus immédiat des œuvres de Dieu.

A ce temps-là, la pointe Saint-Charles presque entièrement déserte, offrait tous les avantages d'une solitude reposante et choisie. On y avait l'espace, la beauté du ciel, avec l'aspect des grands horizons, la proximité du fleuve, le mur-

mure et la fraîcheur de ses eaux; et dans le lointain, par delà le Saint-Laurent, la vue des gracieux paysages qui s'échelonnent sur l'autre rive. En face de ces spectacles simples et grands, les promenades sur la grève avaient plus d'un charme.

De ce côté, tout auprès de la maison, en un jardin modeste mais soigné, quelques arbres fruitiers plantés par les soins de la fondatrice en 1764, offraient leur ombre et leurs fruits. On s'y partageait par petits groupes: les unes errant dans les allées, semaient pieusement leurs *Ave;* d'autres, assises sous les arbres, s'égayaient de joyeux récits, ou goûtaient dans un mutuel échange de souvenirs et de pensées, les douceurs de l'intimité fraternelle. Les délicieuses journées qu'on passait ainsi dans ces lieux! Quel regain de force n'y remportait-on pas pour de nouveaux labeurs! C'est pour perpétuer le souvenir de ces réconfortantes excursions que nous donnons encore aujourd'hui le nom de *congé de pointe* aux jours de recréations extraordinaires accordées par les supérieures pendant l'année.

Une autre tradition, plus précieuse encore, reste attachée à cet endroit. Obligée d'y faire de fréquents voyages pendant les travaux de construction, notre vénérable mère d'Youville profitait de tous les moments que ne réclamait pas la surveillance des ouvriers pour s'unir à Dieu dans l'oraison."Encore qu'elle emprunte les formes de la prudence humaine, l'activité des saints apparaît supérieure à l'incertaine diplomatie des hommes de toute la supériorité des conseils de Dieu" a dit excellemment un saint religieux. Telle l'activité de notre pieuse fondatrice. En quelque lieu qu'elle soit, à quelque travail qu'elle s'applique, elle n'omet point de s'éclairer et de se retremper dans la prière. On voit encore avec bonheur le réduit où elle se réfugiait pour se livrer à ce pieux exercice.

C'était une maisonnette en pierre d'apparence très

modeste. La pièce principale pouvait servir de cuisine, et le grenier était disposé pour recevoir les grains de la ferme. Quelques pieds la séparaient de la maison principale(1). En pénétrant le secret de cette abjecte retraite, on eût sans doute admiré des merveilles de grâces. Que de saintes pensées le divin Maître ne dût-il pas communiquer là à sa servante pour son avancement spirituel et celui de ses filles? Dans la suite, chaque fois que nos anciennes sœurs se réunissaient à la ferme, elles ne manquaient pas de se retirer dans ce lieu pour y prier et participer à l'esprit d'oraison de notre vénérée Mère. Chose remarquable! dans l'incendie qui a consumé la maison en 1872, ce réduit a été respecté par les flammes, bien que l'avoine entassée dans le grenier fût déjà grillée.Aujourd'hui encore on éprouve une grande douceur à visiter ces lieux, et l'on ne peut se défendre tout ensemble d'un regret profond de les voir en des mains étrangères. La transformation du voisinage, si désert jadis, si peuplé aujourd'hui, la multiplication des usines qui l'envahissent ont créé une sorte de nécessité de céder l'immeuble à la compagnie du Grand Tronc.

Cette application de notre fondatrice à demeurer recueillie en Dieu ou attentive à le chercher au milieu de tant de travaux, nous livre le secret de ses vertus et de son influence sur le cœur de ses filles. De fait, quel heureux ascendant n'exerce pas autour d'elle, l'âme dont tous les actes s'inspirent de son union à Dieu. Ayant trouvé dans cette union appui et lumière, elle se retourne vers les choses de la vie, elle les comprend, elle les explique, elle les coordonne selon les vues de celui qui règne sur son cœur et dirige ses affections. Ainsi, c'est dans le recueillement de la prière que la pieuse Mère apprend à mieux administrer sa maison; c'est

(1) La maison de la Pointe Saint-Charles a été vendue avec une partie du terrain le 31 décembre 1853. L'espace compris entre le réduit et la maison principale a été comblé depuis.

là surtout qu'elle apprend à mieux triompher d'elle-même, et à diriger plus sûrement les âmes confiées à ses soins. On comprend maintenant comment elle a pu, malgré une vie si occupée, inspirer à ses filles son propre esprit. Ses exemples plus encore que ses paroles avaient pour cela une merveilleuse efficacité. Car ses biographes l'ont noté avec complaisance,Mère d'Youville parlait peu,elle écrivait encore moins. Toute sa correspondance se résume à quelques lettres écrites à des bienfaiteurs, à des amis ou à ses chargés d'affaires.

Elle savait cependant s'arracher à son attrait pour le silence quand il s'agissait d'instruire ses filles et de les former aux vertus de leur état. Chaque pensée, chaque conseil de leur supérieure étaient recueillis avec une pieuse avidité. "Nous nous plaisions,rapportent plusieurs d'entre elles,nous nous plaisions à nous réunir autour de notre Mère, assises sur nos talons, et là nous goûtions toutes sortes de satisfactions à l'entendre discourir au milieu de nous."

Dans ces entretiens, elle revenait de préférence sur l'oraison sans laquelle la vie est sans force, la volonté sans conviction, la vertu sans consistance et sans fruit. Elle les exhortait sans cesse à la confiance en Dieu, à l'abandon à cette Providence maternelle qui tant de fois avait fait éclater sa protection sur leur œuvre et qui continuait de l'assister si miséricordieusement. Elle leur faisait goûter le prix des sacrifices attachés à l'observance de la règle, à la fidélité à la vie commune et aux moindres coutumes de la maison. Elle les affectionnait à la sainte pauvreté qu'elle regardait, après les grands serviteurs de Dieu, comme la gardienne de l'humilité et le plus solide fondement de la vie spirituelle. "On est riche de Dieu dans la mesure où l'on est pauvre en affections des choses de ce monde;" et la liberté que le mépris des biens périssables donne à l'âme lui permet d'embrasser avec plus de zèle les intérêts d'autrui.

Un mémoire laissé par cette vénérable Mère nous révèle

quelles étaient ses pensées sur le désintéressement qu'elle attendait des âmes qu'elle associait à son œuvre. Elle le voulait complet et constant, persuadée que, sans le généreux oubli de soi-même, le dévouement au prochain ne saurait subsister. "Ayant épousé les pauvres comme membres de Jésus-Christ notre époux, écrivait-elle, tous nos biens sont communs; joint à ce que cette séparation donne beaucoup d'occupations et comme double employ et que souvent l'amour de soy mange tout."

Or pour elle "aimer le Chef c'était, suivant l'avis de l'Apôtre, aimer les membres." Ou plutôt, c'était Jésus-Christ délaissé et souffrant qu'elle aimait d'un ardent amour dans les pauvres. Il n'en était point de si misérable en qui sa foi ne découvrit l'empreinte de cette invisible beauté. De là les sacrifices et les privations de tout genre qu'elle s'imposait pour les secourir; de là son adresse merveilleuse à prévenir leurs plaintes et à adoucir leurs maux. Dès que ses autres devoirs le lui permettaient, elle ne trouvait point de délassements plus agréables que de les visiter, de panser leurs blessures et de les servir de ses mains. Un rayon de résignation et de joie pénétrait avec elle dans ces salles de malheureux: c'était à qui aurait son premier sourire, à qui la verrait de plus près. Tous se sentaient si heureux auprès d'elle, qu'ils ne voulaient plus la laisser partir. S'apprêtait-elle à se retirer, on voyait tout aussitôt les plus petits se précipiter vers elle, puis s'efforcer de la retenir par les plis de sa robe, tout comme des enfants feraient avec leur mère.

Elle était ingénieuse à faire tourner cette confiance enfantine au profit des âmes. Tout en causant familièrement avec ses pauvres, elle savait amener à propos une pensée de foi ou leur rappeler les devoirs de la vie chrétienne trop peu connus ou trop tôt oubliés; toujours elle laissait après elle ce parfum de la charité de Jésus-Christ dont son âme était remplie. Mais ce n'était pas assez pour son cœur aimant

d'instruire et de consoler "ces favoris de notre Père céleste," elle leur rendait toutes sortes d'honneur et de respect. Ainsi la voyait-on puiser volontiers de l'eau dans la jarre traditionnelle placée à l'entrée de leur salle et boire dans le même vase qu'eux. Peut-être avait-elle dès lors à la pensée une bienheureuse Angèle de Foligno qui, allant plus loin, avalait l'eau fétide dont elle avait lavé les mains des lépreux, et déclarait n'avoir jamais trouvé meilleur goût à aucune liqueur, ou un saint Louis, roi de France, qui, non content de servir les pauvres dans son palais, mangeait les restes de leurs portions.

Mme d'Youville ne pouvait souffrir que les pauvres fussent en rien moins bien partagés que les sœurs. Arrivant un jour de Châteauguay après quelques jours d'absence, elle aperçoit fraîchement fixée à la porte de la salle de communauté une planchette destinée à recevoir le gobelet. C'était aux yeux de la modeste fondatrice une légère superfluité; elle en désire connaître l'auteur. Sœur Thaumur-Lasource son assistante, n'hésite pas à se dénoncer. Et la bonne Mère de lui dire sur un ton de doux reproche: "Otez cette planche, ma sœur, les pauvres n'en ont pas dans leur salle et nous ne devons pas être plus commodément qu'eux."

Une plume contemporaine a fait de la fondatrice cet éloge: "C'était une femme complète joignant à toutes les qualités de la religieuse, le sens pratique de la parfaite maîtresse de maison." Nul en effet n'était persuadé autant que notre Mère de la nécessité qu'il y a pour toute personne vouée aux œuvres de miséricorde de se former aux habitudes d'ordre et de bonne tenue. On peut juger par ce qui précède de l'ordre qui réglait sa conduite et toutes ses démarches. Elle voulait qu'en ses filles, ce même esprit régnât dans les petites choses comme dans les grandes. Elle était apparemment de ceux qui croient que l'attention aux petits détails émane d'un grand amour et sert tout ensemble à

manifester de grandes vertus. En bien des circonstances d'ailleurs, cette attention devient l'accomplissement de grands devoirs: le maintien de la discipline et l'harmonie des cœurs en dépendent. Un jour, une sœur fut surprise à prendre au réfectoire le bois destiné à le chauffer, sous prétexte qu'il était plus sec, et l'emportait dans son office. Mme d'Youville en témoigna son mécontentement en plein réfectoire. Confuse et repentante, la coupable s'étant jetée à genoux pour recevoir ses justes remontrances, en fut quitte pour reporter incontinent le bois détourné à sa destination première. Et la vigilante Mère de saisir cette occasion pour rappeler à toutes, le doux précepte de la déférence mutuelle et leur faire goûter toute la sagesse qu'il y a "à ne jamais prendre quelque chose que ce soit dans un office sans la permission de l'officière."

Fidèle à se renoncer elle-même en toutes choses, Mme d'Youville ne concevait pas que l'on pût au sein des grâces de la vie religieuse, laisser subsister les moindres germes d'égoïsme et de recherche personnelle. Elle voulait qu'on les immolât sans pitié. "Tout est gain dans l'immolation du *moi*,l'âme se dilate dans la vraie liberté du véritable amour." Sans cette immolation, elle ne croyait pas que l'obéissance pût s'implanter et fleurir dans sa société. De même pensait-elle pour l'humilité, cette vertu simple et suave qui, pour croître mieux à l'aise a besoin d'abaissements et de mépris, d'obscurité et de silence, toutes choses si opposées à l'humaine nature. En somme elle attendait de ses filles qu'elles fussent humbles, obéissantes, charitables et bien unies entre elles.

L'union "ce paradis des couvents" selon le mot de sainte Thérèse, lui tenait tant au cœur qu'elle devait en faire son mot d'adieu. En attendant, elle ne cessait d'y exhorter les âmes confiées à ses soins. "Tous les biens du monde n'approchent pas du bonheur de vivre bien unies" écrivait-elle.

Or l'union veut l'entente, la bienveillance des pensées, l'indulgence des jugements, l'échange mutuel de sentiments et de services, elle écarte avec soin les contestations, les railleries, les critiques, tout ce qui, en un mot, serait de nature à altérer tant soit peu la joie commune. Mme d'Youville considérait apparemment les éléments de choix qui entrent dans l'union fraternelle, quand elle demandait à ses filles "de ne faire toutes qu'un cœur et qu'une âme, de se prévenir d'honneur et de service, de supporter avec charité les défauts des autres, admirant avec étonnement comment on peut supporter les leurs (1)."

En fait de support mutuel, rien n'échappait à sa clairvoyance maternelle. Entrant un jour dans une salle où trois ou quatre sœurs vaquaient au même travail, elle les trouva engagées dans une conversation assez animée qui cessa dès qu'elle parut. Elle en voulut savoir la raison. Au cours de la discussion, paraît-il, une des sœurs n'avait pas su étouffer dans son cœur une parole vive. Pleine de modération et de douceur, mais animée à la fois d'un saint zèle pour le maintien de la paix commune, l'inflexible Mère enjoignit à la coupable de baiser les pieds de ses sœurs. Et quelque pressantes que fussent les supplications de celles-ci pour épargner cette humiliation à leur compagne,la pénitence dut être accomplie.

Ces énergiques leçons, données dans l'esprit de Dieu et le désir de procurer le bien et l'avancement spirituel des âmes, étaient reçues avec reconnaissance et docilité. On savait du reste quelle charité les avait dictées. Dans le cœur de la fondatrice comme en tous ceux que Dieu a honorés de la maternité spirituelle, l'énergie n'allait pas sans la tendresse. Et sa parole, qu'elle prit la forme de la réprimande ou de l'encouragement, trouvait toujours le chemin des cœurs; les lu-

(1) Feuilles volantes.

mières qu'elle y répandait créaient entre eux et le sien des rapports intimes et confiants. Dans leurs difficultés et leurs peines, rapporte M. Sattin, les sœurs allaient s'ouvrir avec confiance à leur Mère. Elle les accueillait avec bienveillance, les écoutait avec patience et ne les renvoyait jamais sans les avoir consolées et déterminées à l'acceptation surnaturelle de leurs épreuves. C'est ainsi qu'on se formait à son école, "à porter avec courage et persévérance le joug aimable de Jésus-Christ."

CHAPITRE XIX

Les premières officières. — Nouvelles recrues. — Décès de sœurs Beaufrère et de Madeleine Céloron, novice. — Conduite de notre vénérable Mère dans le choix des sujets. — Décès de sœur Harel.

1767-1770

Sous cette direction à la fois ferme et douce, l'hôpital était devenu une solitude féconde où dans l'accomplissement d'œuvres obscures s'épanouissaient toutes les vertus chrétiennes. En y pénétrant, on sentait que les membres de cette famille pieuse s'exerçaient, sous le regard de Dieu, à la vie des âmes parfaites.

Rien de plus simple d'ailleurs que le régime de ces commencements: point de recherche, rien qui pût attirer les yeux, partout une activité joyeuse, mais non bruyante, exempte à la fois d'empressement et de contrainte. C'était Nazareth avec son recueillement, sa simplicité, son labeur quotidien. D'heure en heure les exercices spirituels venaient interrompre le travail, et renouveler dans les âmes la sève dont se nourrissent les vertus religieuses. Les pauvres étaient soignés avec tendresse et charité. Les ressources étaient restreintes, il est vrai, mais elles arrivaient toujours à point pour faire face aux dépenses les plus urgentes, et pour confirmer les âmes dans la foi à la divine promesse: "Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice et le reste vous sera donné par surcroît." Une sainte émulation

entre les sœurs adoucissait ce que leur offraient de pénible leurs austères fonctions de servantes des pauvres et leurs multiples travaux.

A l'aide des indications éparses de nos archives, nous pouvons, sinon établir la part respective de chacune dans ces travaux, du moins indiquer le nom des premières officières. Toujours, Mme d'Youville apparaît à la tête de cette ruche laborieuse dont elle fait la joie, soutient l'ardeur, et reste la mère tendrement aimée. Sœur Thaumur-Lasource, son assistante, continue d'être pour elle l'auxiliatrice dévouée des premiers jours. Au noviciat, sœur Despins initie les jeunes recrues aux œuvres de charité et les engage dans les voies de la perfection. Sœur Catherine Rainville est la première hospitalière des vieillards. Sœur Bénard-Bourjoly prend soin des femmes, entre temps elle dresse les jeunes sœurs au chant sacré. Sœur Angélique Dussault veille sur les petits anges de la crèche. Sous l'œil de notre vénérable Mère, sœur Coutlée s'initie à l'administration du temporel de la maison, à titre d'économe. Sœur Marie-Joseph Gosselin est chargée de la cuisine. Les emplois des autres sœurs sont moins bien définis.

Tout en gardant fidèlement les réserves imposées par la cour, eu égard aux privilèges accordés aux douze administratrices, Mme d'Youville augmente peu à peu le nombre de ses compagnes, assurant par ce moyen la vitalité des œuvres de l'hôpital comme celle de sa famille religieuse.

Le 22 avril 1766, elle comblait les vœux de Barbe-Françoise Prud'homme en l'admettant à la profession religieuse. Cet honneur que toute novice achète au prix de tant d'efforts et de sacrifices, avait couronné chez sœur Prud'homme des vertus acquises par des immolations singulièrement méritoires. Quand l'incendie vint réduire l'hôpital à la dernière pauvreté, elle y poursuivait les exercices du noviciat. Son âge si tendre — elle avait à peine dix-sept ans — la délica-

tesse de sa complexion, ses habitudes de vie facile au milieu des siens, firent vivement appréhender qu'elle ne pût soutenir les fatigues et les privations de ces jours d'épreuves. Mme d'Youville lui proposa de retourner dans sa famille, avec promesse de la reprendre dès que l'hôpital serait rétabli. Mais une lumière supérieure avait déjà laissé entrevoir à la fervente novice quelle grâce secrète Dieu sait attacher aux sacrifices et aux privations. Elle préféra en partager les rigueurs avec nos Mères et les pauvres, que de se ménager encore quelques mois d'une vie douce et aisée sous le toit paternel.

Le 27 octobre 1769, s'enrôlait dans cette milice de la charité, Elizabeth Bonnet, figure attachante par sa générosité et sa ferveur et qu'un tendre amour des pauvres et une soif ardente de dévouement avaient attirée vers notre famille religieuse. Devenue professe, elle fut nommée presque aussitôt hospitalière des femmes et le contact de la vieillesse et du malheur développa en elle les ressources d'une nature noble et compatissante. Son tact et sa complète abnégation en cette charge où nous la rencontrerons pendant de longues années, lui vaudront même le mérite d'être proposée à la communauté comme modèle des hospitalières.

Cette nouvelle recrue venait remplir le vide laissé quelques mois auparavant par la mort de sœur Thérèse Beaufrère. Semblable à la barque légère qui fend les flots sans laisser trace de son passage, cette âme modeste n'a laissé après elle aucun souvenir de ses travaux. Seul son nom reste mêlé à celui de nos mères qui revêtirent les premières l'habit religieux. D'un naturel timide, d'une délicatesse de conscience qui touchait au scrupule, elle connut les angoisses de la crainte et trouva sa sanctification dans l'acceptation de souffrances intimes et cachées. Elle mourut le 23 avril 1769, âgée de quarente-trois ans; elle en avait passé seize au service des pauvres.

Un an auparavant, la Providence avait conduit à l'hôpital une vertueuse dame qui n'allait pas tarder à devenir pour l'œuvre une collaboratrice dévouée. C'était Catherine Laperelle, veuve du chevalier Pierre-Joseph de Céloron. Depuis plusieurs années déjà Mme Céloron était en relation avec Mme d'Youville. En 1761, elle lui avait confié Catherine sa fille aînée, en qualité de pensionnaire. Celle-ci échangea bientôt la pension pour le noviciat de l'Hôtel-Dieu où elle devint religieuse. Elle fut même dans la suite élue supérieure du monastère et mourut dans cette charge le 25 mai 1809. En 1764, Madeleine, sa sœur cadette, venait à son tour prendre sa pension à l'hôpital. Séduite par l'attrait d'une vie plus parfaite, elle sollicita bientôt et obtint son entrée au noviciat. Elle y était depuis quelques mois seulement, quand Mme de Céloron forma le projet d'un voyage en Europe. Etait-ce le désir de voir la France ou celui de rendre service à sa mère en se constituant sa compagne de route, nous ne savons ; en tout cas, cet incident vint l'arracher à sa paisible retraite. Mais, singulière instabilité des projets humains ! le voyage n'eut point lieu. Madeleine n'eut alors rien de plus pressé que de solliciter sa réadmission au noviciat. On ne lui en ouvrit les portes qu'après de légitimes épreuves qu'elle supporta de manière à prouver cette fois que sa détermination était sincère.

Cependant une épreuve plus grande encore attendait la jeune aspirante ; après deux années de noviciat, elle ne devait pas être admise à la profession. Une imprudence mit prématurément fin à sa vie. Sœur Céloron était vive et vigoureuse ; elle aimait le travail et s'y livrait avec une activité que l'obéissance ne parvenait pas toujours à modérer. Dès ce temps-là comme aujourd'hui il était recommandé aux sœurs de ne porter aucun fardeau qui demandât un effort préjudiciable à la santé. Or, un jour, sœur Céloron ayant à transporter un cuvier de linge et ne voyant auprès d'elle personne qui lui pût venir en aide, eut la témérité de

le soulever seule. C'en était trop pour ses forces, elle s'affaissa sous le coup. Une lésion interne s'était produite et, malgré les soins les plus attentifs elle fut en peu de jours aux portes du tombeau.

On devine la douleur de notre vénérable Mère en face de ce triste dénouement. Elle, si prompte d'ordinaire à encourager la générosité de ses filles, se crut tenue cette fois d'improuver avec vigueur un acte qui avait des suites si funestes pour l'imprudente novice et dont elle voulait prévenir le retour dans sa communauté. De l'avis de son conseil, elle décida que la mourante ne prononcerait pas ses vœux en présence des sœurs. Elle lui laissa semble-t-il la consolation de les émettre en particulier puisque nos chroniques attestent que Madeleine Céloron fut toujours considérée dans la suite comme sœur professe de l'Institut. Elle mourut le 18 octobre 1768.

Cette mesure rigoureuse en apparence, prise à l'égard de son enfant dut causer une peine bien vive à Mme Céloron encore simple pensionnaire dans la maison. Mais loin d'en témoigner le moindre ressentiment, inspirée par la grâce, elle résolut de remplacer au service des pauvres sa généreuse enfant. Elle entra au noviciat à quarante-neuf ans, et on la vit après la plus jeune novice s'initier avec tant de courage aux humbles fonctions de servante des pauvres qu'elle mérita de Mme d'Youville cet éloge: "Elle n'est pas jeune, mais elle est bonne et d'une vertu peu commune." Le 3 juillet 1771, sœur Céloron fut admise aux saints vœux. C'était le dernier fruit qu'il était donné à la fondatrice de voir éclore sur l'arbre qu'elle avait planté et arrosé de tant de sueurs et de larmes.

La conduite de notre vénérable Mère dans le choix des sujets nous révèle son esprit large et son sens pratique. Sa porte comme son cœur était ouverte à tous les dévouements dès qu'elle les croyait sincères. Les avantages humains lui

importaient peu. Dans sa foi de chrétienne et de mère, elle estimait qu'une santé délicate, un défaut de conformation même, ne devaient pas exclure de sa famille des âmes sincèrement éprises d'amour pour Dieu et de charité pour les pauvres. Elle eût souscrit volontiers à cette vérité d'expérience que, par la vertu d'en haut "un grand courage peut habiter dans un corps débile et que souvent une santé médiocre suffit à de grands travaux."

"Jamais, dit-elle, dans son mémoire sur les dispositions à garder dans le choix des sujets, jamais on ne pourra renvoyer aucune sœur pour raison de maladie. Non seulement on ne renverra pas les malades, mais on recevra les infirmes qui sont courageuses et de bonne volonté."

Plus d'un trait nous a déjà démontré, avec quelle bonté, cette charitable Mère accueillait dans sa maison les jeunes filles sans ressources, et de quelle sollicitude vigilante elle les entourait. Découvrait-elle chez quelques-unes des dispositions aux vertus religieuses ou aux œuvres de charité, elle mettait tous ses soins à cultiver ces précieux germes déposés par Dieu même. Pour s'assurer de leurs aptitudes particulières, et développer en elles l'abnégation sans laquelle il ne saurait y avoir de zèle durable, elle les appliquait aux différents emplois de la maison, les affectait aux services les plus humbles, leur faisait goûter l'austère beauté des sacrifices ignorés. C'est ainsi qu'elle formait de généreuses recrues pour son œuvre, et qu'elle préparait à Jésus-Christ de ferventes épouses et aux pauvres, de véritables mères.

Sœur Harel fut une de ces plantes choisies. Recueillie par la fondatrice en 1741 et entourée des soins les plus tendres, elle devint dans la suite son aide et sa consolation. Elle ne devait cependant pas lui survivre. Le 15 avril 1770, après vingt-neuf années de vie généreusement dépensée au

développement de l'œuvre, l'humble coopératrice expira pieusement entre les bras de sa bienfaitrice et de sa mère.

Marie-Antoinette Arelle ou Harel était la neuvième des quatorze enfants de Jean-François Harel et de Marie-Madeleine Brunel dite La Sablonnière.Pendant les cinq premières années qu'elle vécut à l'hôpital, Antoinette put étudier à loisir l'esprit de la communauté naissante, éprouver et former son cœur à la vie qu'elle désirait embrasser. Elle connut les jours les plus rudes de la société: ces jours d'orage où nos mères se virent en butte à la contradiction et à la persécution publiques, tour à tour calomniées, insultées et lapidées dans les rues de Ville-Marie. Mais le flot de la malveillance déchaînée n'eut pas de prise sur cette âme en qui Jésus-Christ avait déposé des trésors de miséricorde et de tendresse.

Encouragée par les pieux exemples de la fondatrice et de ses compagnes, rassurée par le calme qui, au fort de la tempête extérieure, régnait au sein de cette famille unie par les liens de la plus pure charité, elle sollicita la faveur d'en faire partie. Sa prière fut exaucée; le 16 août 1746, au lendemain de l'Assomption, elle commençait les exercices du noviciat sous les auspices de Marie et, le 23 août 1749, elle émettait les saints vœux.

Toute à Dieu désormais, sœur Harel sut, par la constance de sa ferveur, soutenir la générosité de ses débuts. Un dévouement entier éclairé par un grand esprit de religion, fut le trait caractéristique de cette courte existence: une exquise délicatesse de sentiments en accrut le mérite, une mort paisible et recueillie en fut le couronnement.

CHAPITRE XX

Esprit de travail de nos Mères; leur frugalité; leur mortification; leurs récréations; simplicité de leurs habitudes.— Nouvelles épreuves.

La vie de nos mères s'écoulait ainsi sans éclat et sans bruit entre le dévouement et la prière dans un travail incessant. L'aisance n'avait apparemment pas encore pénétré dans ce refuge de l'indigence, puisque nous les voyons à cette époque joindre à leurs travaux ordinaires les travaux des champs.

"Elles travaillaient aux récoltes sur les fermes de la Pointe-Saint-Charles et des Tanneries, disent les mémoires, rappelant ainsi l'ardeur des anciens cloîtrés qui creusaient le sol et cultivaient les blés et les vignes; imitant plutôt le mâle courage des dames de Saint-Ours, des Linctôt, des d'Arpentigny, des Tilly qui, à des époques plus rapprochées ne dédaignèrent pas de couper les blés et de tenir la charrue (1)".

Bien d'autres corvées s'offraient encore au zèle de ces infatigables devancières; celles, par exemple, des lessives au bord de l'eau.

Les femmes des premiers colons avaient apporté cet usage

---

(1) Le gouverneur de Denonville écrivait au ministre en 1686: "Je dois rendre compte à Monseigneur de l'extrême pauvreté de plusieurs familles nombreuses qui sont à la mendicité, toutes nobles ou vivant comme telles. La famille de Saint-Ours est à la tête. Il est bon gentilhomme du Dauphiné, chargé d'une femme et de dix enfants. Le père et la mère me parais-

de la vieille France où il se pratique encore aujourd'hui soit à la campagne sur le bord des étangs ou des ruisseaux, soit dans les villes sur le bord des rivières et des fleuves. Dans les cités importantes, on a même construit des bateaux plats, vastes et couverts, qui mettent les laveuses à l'abri des intempéries des saisons, et où pour deux ou trois sous, elles trouvent fourneau, cuviers, étendoirs, en un mot tout ce qui est requis pour une lessive parfaite. Au temps dont nous parlons, à certains jours, les laveuses s'échelonnaient par groupes sur les bords du Saint-Laurent ou sur les rives de la petite rivière Saint-Pierre autour de la Pointe-à-Callières. Et là, tout en battant leur linge, tout en dressant leur foyer elles riaient, caquetaient et faisaient la légende de la ville et des alentours.

Moins bruyamment sans doute, mais non moins laborieusement, les hospitalières allaient de la même façon faire la lessive à la Pointe-Saint-Charles. Les livres de compte révèlent qu'elles louaient quelques laveuses, mais les sœurs prenaient elles-mêmes une part très active au travail. La lessive était d'abord coulée à la maison, puis l'opération se terminait au bord de l'eau. Cette manière de procéder avait bien son charme dans les beaux jours de l'été. Que de désagréments n'entraînait-elle pas au contraire quand la saison devenait rude? Ainsi que de fois n'advint-il pas aux laveuses de rentrer le soir couvertes de frimas et de glaçons! C'étaient autant de diamants sans doute pour la couronne immortelle. Mais à leurs bras fatigués par l'ouvrage, combien devaient sembler lourds ces vêtements humides et glacés! Rentrées à la maison, il leur restait encore quatre étages à

---

sent dans un véritable désespoir de leur pauvreté. Cependant les enfants ne s'épargnent pas, car j'ai vu deux grandes filles couper des blés et tenir la charrue. "M. de Denonville nommait encore les Linctôt, les d'Ailleboust, les Dugué, les Chambly, les d'Arpentigny, les Tilly. La femme et la fille du dernier labouraient aussi la terre. (Histoire du Canada par Garneau, Vol. 1 page 284)

monter, avec des paniers de linge qu'il fallait étendre dans les greniers. Et, penser que cet état de choses subsista jusqu'en 1827, époque où fut construit le premier lavoir!

Loin que la générosité des hospitalières répugnât à ces rudes travaux, elle semblait s'accroître avec la fidélité que chacune mettait à les accomplir dans l'esprit de pénitence et de servitude aux pauvres, requis par le règlement. Elles y joignaient même de petits ouvrages de goût qu'elles confectionnaient à l'insu de leur mère pour avoir le plaisir de les lui offrir le jour de la sainte Marguerite, sa fête patronale. Cette délicate surprise lui fut ménagée pour la première fois, le 20 juillet 1758. Quelle mère ne se serait attendrie à ce témoignage de filiale attention! Jalouse toutefois d'associer ses pauvres à toutes ses joies, Mme d'Youville n'avait pas tardé à convertir le bouquet de fête en loterie à leur profit. Depuis lors, le bouquet de la sainte Marguerite devint d'usage traditionnel! Quand les occupations ne permettaient point aux hospitalières d'y travailler le jour elles y travaillaient la nuit. Cependant l'activité n'avait pas plus droit la nuit que le jour d'empiéter sur l'économie. Aussi n'usait-on dans ses veilles que de chandelles de suif recueillies par les Récollets dans leurs quêtes à travers les campagnes, et que ces religieux, avec une charité digne du patriarche d'Assise, partageaient au retour avec leurs voisines.

Détails minimes, en vérité, et qu'on nous pardonnera de n'avoir pas su sacrifier tant ils décèlent de touchante simplicité, tant ils nous ont paru propres à intéresser et à consoler quelque peu nos missionnaires de l'extrême nord, qui, en 1892 en étaient réduites à ne s'éclairer qu'avec des chandelles ou de l'huile de poisson. Présentement encore, c'est le mode employé en cas de détresse, et il ne paraît pas sans mérite si l'on songe aux longues nuits de ces régions. Du commencement de novembre à la fin de janvier, l'obscurité

descend sur la contrée dès 3.30 heures de l'après-midi pour ne faire place au jour qu'à 9.30 heures de l'avant-midi.

A une vie si laborieuse, nos mères joignaient une frugalité qui a disparu de nos mœurs modernes même les plus austères. Les premières années, elles avaient pour toute nourriture, le matin, du pain sec; pour toute boisson, de l'eau froide. Le café d'orge n'était permis que trois fois la semaine. Cependant après l'incendie de 1765, en considération du travail excessif des sœurs, le café devint le breuvage de tous les jours(1). Ce soi-disant déjeuner se prenait à la communauté où la simplicité du service répondait à celle du menu. On n'y voyait ni couvert, ni assiette; le rôle de la semainière se résumait à déposer la chaudière d'orge sur la petite table dite aujourd'hui de *mère d'Youville* et à remplir le pot de chacune. Le beurre ou la tranche de viande froide servie sur le pain formait le luxe des jours de congé et des grandes fêtes.

La viande n'apparaissait régulièrement au réfectoire qu'au repas de midi. Mais si cette viande était saine, elle était loin d'être de première qualité. Les légumes et le laitage composaient tout le régime des jours maigres où n'entrait jamais ou presque jamais le poisson. Cette sévère abstinence s'étendait à tout le carême où les aliments gras disparaissaient pour tous les fidèles, depuis le mercredi des cendres jusqu'au jour de Pâques.

Les vraies amies de la mortification trouvaient ainsi plus d'une occasion de satisfaire leur attrait. C'était à bien profiter de ces occasions imposées par les circonstances et voulues par la Providence, que la fondatrice mettait ses soins. Ce genre de mortification lui paraissait d'ailleurs tout naturel. Elle le croyait inséparable d'une vie religieuse intense.

---

(1) Manuscrit de M. Sattin.

Ici ses exemples étaient son meilleur enseignement. Dans le choix des mets qu'elle se permettait parfois, ses préférences allaient toujours vers ce qu'il y avait de moindre.Ces principes qu'elle mettait si bien en pratique, elle les appliquait aux autres avec discernement sans doute, mais avec une énergie qui ne connaissait guère de ménagement. Elle ne pouvait souffrir qu'on se permît la moindre remarque sur la manière dont les mets étaient apprêtés. Quelques sœurs venaient-elles à s'échapper sur ce sujet, elle les en reprenait et les invitait à se renouveler dans la pratique des petits renoncements. "Vous êtes des immortifiées, leur disait-elle, vous ne sauriez trop vous exercer aux différents genres de privations." Une particulière laissait-elle un reste sur son assiette, Mme d'Youville voulait qu'il lui fût donné le repas suivant, sans permettre qu'on lui servît autre chose. Les âmes se fortifiaient à cet austère régime; les cœurs débarrassés des vains soucis se dilataient et s'élevaient plus librement vers Dieu. Nul n'expérimentait mieux la vérité de cette parole de nos saints livres: "Le cœur du juste est un festin continuel."

Pour assurer leur constance et affermir leur progrès dans la mortification, elle voulait que cette vertu fut fondée sur un amour réel de Jésus-Christ. De là ses soins à leur remettre souvent devant les yeux ce divin modèle. Douces deviennent les privations, faciles les renoncements, attrayants les plus obscurs travaux, pour quiconque a bien compris Bethléem, l'Egypte et Nazareth.

Mais ce qu'elle recommandait plus particulièrement à leurs méditations, c'étaient les mystères de la vie douloureuse de Jésus-Christ. Issue de l'amour de la Croix, la petite société était tenue, lui semblait-il, de puiser à cette source le principal aliment de sa piété. Dans cette pensée, elle veillait à leur mettre entre les mains des livres qui fussent tout pénétrés de cette science des saints. L'*Imitation de Jésus-*

Christ, la *Vie cachée avec Jésus, les Saintes voies de la Croix* de Boudon, dont les pages avaient consolé les deuils de son enfance et trempé son âme pour l'épreuve, obtinrent ainsi une place de choix dans leurs affections. Elle leur proposait de plus, d'honorer chaque jour l'un des mystères de la passion, par une pratique de mortification particulière. Le dimanche était consacré à l'agonie, le lundi à la flagellation, le mardi au couronnement d'épines, le mercredi à la condamnation à mort, le jeudi au portement de la Croix, le vendredi au crucifiement, le samedi à la sépulture et aux anéantissements de Jésus au tombeau (1). Les âmes attentives à se nourrir de la saveur de ces mystères apprenaient à porter avec courage leurs propres souffrances; le poids des labeurs s'atténuait pour elles sous les joies de l'amour, et les croix prenaient une vive empreinte de la beauté de Jésus-Christ.

De fait, si l'existence était austère et laborieuse en ces temps héroïques, elle n'avait rien de triste, rien qui resserrât les cœurs. La joie s'épanouissait sous l'aimable empire de la charité. "Les jeunes sœurs, relatent les vieux mémoires, trouvaient des mères dans les anciennes qu'elles honoraient, vénéraient et entouraient de prévenances affectueuses et délicates." Cette confiance réciproque nous apparaît comme le fruit exquis de la vie de famille qui animait ce paisible milieu. Rien qui doive étonner dès lors si tout était commun entre elles: joies et deuils, sacrifices et travaux, si le bonheur de se retrouver ensemble semblait toujours nouveau. Les récréations devenaient ainsi de vrais délassements. C'était les heures de fraternelle liberté et de repos par excellence: la gaîté la plus franche y régnait sans préjudicier en rien aux égards mutuels que les sœurs se doivent entre elles, sans même les trop distraire des choses surnaturelles. Les sujets pieux d'ailleurs n'étaient pas tout à fait

(1) Premières constitutions

exclus de ces récréations; au témoignage de nos aïeules, ils en étaient le thème préféré(1). C'est que l'amour porte le cœur vers son objet, et pour ces âmes naturellement tournées vers Dieu, il n'était point de joie plus délicate que de lui rapporter leurs entretiens même les plus familiers.

Mme d'Youville favorisait cette dilatation des cœurs par la simplicité pleine d'abandon qu'elle apportait à cet exercice. C'est dans la douce familiarité de ces causeries intimes que, devisant un jour de choses et d'autres avec ses sœurs, elle s'arrêta soudain, puis, comme éclairée d'une lumière subite: "Ce sera vous, fit-elle, en désignant la sœur Coutlée, qui demeurerez la dernière et nous survivrez à toutes." Prononcé d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant, cette sorte d'augure ne laissa pas de faire une vive impression sur les sœurs présentes; elles ne l'oublièrent plus dans la suite.

Cinquante-cinq ans après quand les jours de mère Coutlée, devenue supérieure et parvenue à une longue vieillesse, parurent menacés, sœur Prud'homme la seule survivante qui eût été témoin de la prédiction, s'en servait pour consoler ses compagnes. "Ne craignez pas, leur disait-elle, tant que je vivrai, notre Mère ne mourra pas." Le 20 février 1821, sœur Prud'homme mourait dans les bras presque défaillants de la vénérée mère Coutlée. Celle-ci dut y voir un avertissement à se tenir prête. Cinq mois ne s'étaient pas écoulés, qu'elle entrait elle-même dans son éternité.

Nos mères étaient aussi simples dans leurs habitudes que frugales dans leurs repas. Un point de leurs règles leur marquait d'assister en aussi grand nombre que possible aux offices de la paroisse, les dimanches et les fêtes. Or, elles n'avaient qu'un seul banc à leur disposition. Le manque de place convenable ne les dégageait-elles point de cette obli-

(1) Vieux mémoires.

gation? Elles n'avaient garde de le croire. Jalouses de témoigner à Dieu et aux fidèles, de leur empressement à honorer les saints mystères, ces âmes éclairées sur le "grand rien de toute chose," se contentaient volontiers des allées, et sans respect humain, s'y asseyaient sur leurs talons. Lorsqu'un ciel gris de nuage et de pluie avertissait les piétons de se protéger contre la boue ou l'humidité, elles chaussaient hardiment leurs sabots, s'enveloppaient de vieilles capes, et traversaient les rues sous ces livrées, sans donner le moindre regard d'envie à la mise plus soignée des personnes qu'elles rencontraient sur leur chemin. Plusieurs d'entre elles appartenaient néanmoins aux familles les plus marquantes et les plus aisées du pays.

La générosité et la sincérité avec lesquelles on embrassait ces immolations de la nature étaient bien faites pour réjouir le cœur de la fondatrice. Néanmoins, elle vit un jour cette joie menacée de lui être enlevée. Tant il est vrai que Dieu, jaloux d'associer plus étroitement sa servante à la croix de son adorable Fils, se plaisait à mêler l'amertume à toutes ses consolations. L'image du divin exemplaire n'eût pas été achevée en elle, si elle n'eût souffert dans ses affections de fondatrice et de mère, si elle n'eût connu les résistances, les calomnies, les trahisons et toutes ces "amertumes exquises" que l'on a si bien nommées la "couronne d'épines des fondateurs." Les dernières années de sa vie lui réservaient l'honneur de ceindre ce diadème douloureux. Dans cette famille qu'elle couvrait de sa tendresse et conduisait avec tant de sollicitude dans les voies évangéliques, il se trouva un membre en qui les années avaient notablement ralenti la ferveur et affaibli l'esprit religieux. Les tendances de cette âme naturellement indépendante reprenant le dessus, elle devint pour Mme d'Youville une cause de chagrins nombreux. Mais Dieu qui sait au besoin faire servir à sa gloire et à la sanctification de ses élus, les fautes mêmes

de ses serviteurs, ne permit point que la vertu de la pieuse mère en fut altérée. Habituée à posséder son âme dans l'épreuve, elle soutint celle-ci avec son humilité et sa charité accoutumées, gardant pour Dieu seul le secret de ses larmes et de ses angoisses intimes(1). "Dieu a ses desseins, je les adore" aimait-elle à redire dans ces circonstances crucifiantes. Et cette communion à la volonté divine lui donnait les forces surnaturelles du support silencieux et du pardon.

Mais une difficulté douloureuse entre toutes fut celle qui lui vint de son propre fils. Peu après son installation à la cure de Saint-Ours (1759) M. François d'Youville, touché du délabrement de l'église, conçut le projet d'en construire une nouvelle. Manquant des fonds nécessaires pour cette entreprise, il avait prié sa mère de les lui procurer sur ses propres biens. Mme d'Youville ne demandait pas mieux en cette circonstance, que de seconder de tout son pouvoir le zèle de son fils. Mais elle ne se crut pas autorisée à disposer sans restriction des biens qu'elle avait préalablement consacrés aux pauvres en se vouant à leur service. Il fut convenu que la somme de 9.000 livres lui serait prêtée avec obligation de les rembourser à l'hôpital.

L'édifice sacré fut donc élevé, mais de remboursement il n'était plus question. Après une raisonnable et patiente attente, Mme d'Youville dut rappeler au fils oublieux ses obligations. Inutiles démarches: "Ma mère a déjà fait assez de largesses aux pauvres sur ses biens patrimoniaux, objectait-il, j'ai bien droit à quelque dédommagement." Telle n'était pas l'opinion de la fondatrice. Aussi longtemps que la jeunesse et la vocation de son fils l'avaient nécessité, elle avait libéralement pourvu aux frais de son éducation et à ses autres besoins. Elle ne crut pas équitable cette fois, de lui abandonner des revenus dont elle ne se sentait plus pro-

(1) Manuscrit de M. Sattin.

priétaire. Les intérêts des pauvres lui traçaient d'autres devoirs. Et malgré l'extrême violence qu'elle eut à se faire, il lui fallut, pour les remplir, imposer silence à sa tendresse maternelle et entamer avec son fils une contestation douloureuse.

L'affaire fut soumise à l'arbitrage de trois hommes sages et désintéressés que le curé de Saint-Ours choisit lui-même et auxquels il promit de s'en rapporter. La question réglée, voyant qu'elle était à son désavantage, il changea d'avis et refusa nettement de se rendre. Après un nouveau délai, Mme d'Youville pressée par les besoins de sa maison, dut réitérer ses instances. Elle en référa cette fois au tribunal de l'évêque. Le prélat examina la question et n'eût pas de peine à reconnaître le droit de l'hôpital. En conséquence, il écrivit au curé une lettre verte et ferme, paraît-il, qu'il adressa à sa mère, afin qu'elle la lui remît.

Sur ces entrefaites M. d'Youville se cassa un bras. Le cœur maternel s'émut à cet accident. Jugeant que "son fils en avait assez de son mal" (1), comme elle l'écrivait à Mgr de Pontbriand, elle crut ajourner la remise de la lettre et se rendit auprès du malade pour lui porter secours et consolations.

Les devoirs de sa charge ne lui permirent point d'y demeurer plus de trois jours. De retour à l'hôpital, elle envoya vers lui une des hospitalières et Mlle Le Gardeur, sa parente, qui lui donnèrent leurs soins aussi longtemps que le requit son état.

A quelle détermination s'en tint le curé de Saint-Ours, une fois instruit des volontés de l'évêque? Nous ne saurions le dire au juste. Il dut admettre apparemment les droits de l'hôpital, puisqu'il finit par s'acquitter de ses obligations. Mais il ne se pressa point d'exécuter ce bon propos. Et ce

(1) Lettre de 1769.

ne fut pas une des moindres souffrances de la fondatrice de ne pouvoir, avant sa mort, régler cette délicate question. Mais quels sacrifices Dieu n'exige-t-il pas des âmes dont il veut accroître les mérites et parfaire la sainteté? Mère d'Youville était sur le point de quitter la terre. Avant de s'abîmer dans la sainteté infinie, ne fallait-il pas que ses affections les plus légitimes et les plus pures fussent soumises au feu de l'épreuve, afin de devenir plus pures encore et plus dignes de l'éternel amour.

CHAPITRE XXI

On adopte la récitation quotidienne des invocations à la Providence et des aspirations au Père éternel. — Témoignage d'un jeune séminariste. — Principales dévotions de la fondatrice. — Rénovation des engagements primitifs et jubilé. — Tableau de la Sainte-Famille.

Au sein des épreuves, la vie de notre Mère n'avait été, pour ainsi dire, qu'un hymne perpétuel d'abandon à la Providence. Dans le labeur et la souffrance où elle allait bientôt s'éteindre, éclate avec une grâce nouvelle la simplicité de cet abandon.

"Nous sommes dix-huit sœurs toutes infirmes qui conduisons une maison, où il y a cent soixante-dix personnes à nourrir et presque autant à entretenir avec très peu de rentes, écrit-elle l'année qui précède sa mort. La plus considérable est celle de nos ouvrages qui sont tombés des deux tiers depuis que nous sommes aux Anglais. Toujours à la veille de manquer de tout et nous ne manquons jamais du nécessaire; j'admire chaque jour la divine Providence qui veut bien se servir de si pauvres sujets pour faire quelque petit bien(1)." Ces quelques lignes révèlent en quelles dispositions de soumission et d'amour vivait cette âme de foi. Toute livrée à l'action de la Providence elle se tenait entre ses mains sans plus de résistance que l'instrument entre les mains de l'ouvrier; tout abandonnée à ses soins elle se reposait en elle comme l'enfant se repose entre les bras ma-

(1) Lettre de 1770 à l'abbé de l'Isle Dieu.

Madame d'Youville exhortant ses sœurs et ses pauvres
à honorer le Père éternel.

ternels. C'est ce qui explique comment elle a pu, dans une situation aussi précaire et malgré tant de difficultés, rester toujours douce et sereine, toujours en pleine possession d'elle-même, poursuivant sans se lasser sa double tâche de fondatrice et de mère des malheureux.

Cet abandon qu'elle avait si bien compris et qu'elle cultivait avec tant de soin, elle travaillait à le faire grandir dans le cœur de ses filles. Dans ce but elle leur proposa de réciter chaque jour des invocations à la Providence sous forme de litanies. Par ces louanges, elles entretiendraient des relations plus étroites avec cette grande pourvoyeuse des œuvres divines et rendraient plus fidèlement hommage à ses soins sur la petite société. Toutes embrassèrent avec ferveur cette pratique si conforme aux besoins de leur cœur. Et depuis plus d'un siècle, ces invocations répétées chaque jour par des milliers d'âmes et de voix, proclament que la Providence est réellement "la source de tous biens, qu'elle conduit tout avec force et suavité, qu'elle est la consolation des pauvres, la défense des faibles, notre soutien dans la vie, notre guide dans le chemin du ciel."

En fait d'abandon à la Providence, le zèle de la fondatrice ne se borne pas à sa famille spirituelle. Sa douce influence en réveille l'amour dans d'autres âmes. Tout récemment encore, un jeune séminariste malade à qui l'une de nos sœurs assistantes avait donné une *Vie* de Mère d'Youville assurait que cette lecture lui avait appris à se confier plus pleinement à la Providence et à mieux apprécier le bienfait des croix. "Vous m'avez fait un grand bien, concluait-il, en me mettant en rapport avec cette femme forte."

L'abandon à la Providence n'était chez Mme d'Youville que l'épanouissement de sa tendre piété envers la personne adorable du Père éternel: elle en était la fille aimante et dévouée. Déposée dans son âme par l'Esprit d'amour, cette dévotion a été, semble-t-il, sa grâce personnelle. Elle pénétra

sa vie entière, elle en éclaira le matin, elle en consolera le soir. Quel que soit le danger qui la menace, l'adversité qui l'étreint ou le bienfait qui la réjouit, c'est toujours vers le Père éternel que monte le cri de sa détresse ou le chant de sa reconnaissance. Elle aime avec une sorte de passion ce Dieu miséricordieux par essence, principe de toute sagesse, océan de toute bonté (1). Elle croit à son amour éternel : de là cette force que rien ne peut ébranler. En parcourant sa vie on est aussi édifié qu'étonné devant les actes que lui inspire son inaltérable confiance.

Dès que Mme d'Youville se sent attirée vers les malheureux, son âme se tourne vers le Père éternel, comme vers la source vive où elle puisera la charité requise pour se vouer à leur service. En 1741, une grave maladie met-elle en péril les jours de M. Normant, son guide spirituel et l'initiateur de son œuvre, c'est au Père éternel qu'elle recourt avec promesse de faire peindre son image si le vénéré malade est rendu à la santé. Elle ne se voit pas plutôt exaucée, qu'elle fait venir de France le tableau pieusement conservé à la communauté, comme mémorial de son irrésistible confiance. En 1761, au lendemain de la conquête, tandis que ses bienfaiteurs s'éloignent et que l'hôpital est réduit à la ration, elle fait dresser un autel au Père éternel afin de l'obliger en quelque sorte à assister sa famille en détresse et à la consoler dans ses tribulations. Le *Te Deum* qu'elle récite sur les ruines fumantes de l'hôpital en 1765, n'est-il pas un acte de complet abandon, une remise de tout elle-même entre les mains de notre Père céleste? En cette circonstance, l'ardente foi de notre Mère reçoit une réponse touchante. Le soir même de l'incendie, M. de Féligonde lui remet le tableau du Père éternel, qu'il a lui-même arraché aux flammes et auquel, il le sait, elle attache tant de prix : n'était-ce pas lui

(1) Aspirations au Père éternel.

signifier discrètement que ce Père plein de tendresse lui restait pour être sa consolation et le restaurateur de son œuvre?

Dans sa gratitude pour les bienfaiteurs et les directeurs spirituels de sa société, Mme d'Youville ne croit pouvoir mieux *reconnaître leurs charités* qu'en les recommandant incessamment aux bénédictions et aux récompenses de notre Père céleste. Enfin, voulant léguer à sa famille spirituelle cette dévotion qui avait été la force et la lumière de sa vie, elle obtint de M. de Lavalinière, prêtre de Saint-Sulpice, qu'il composât des aspirations au Père éternel, de forme identique aux invocations de la Providence. Et, à dater du 4 avril 1770, ces prières si pleines d'onction et de doctrine sont devenues la nourriture quotidienne des âmes appelées à continuer le rôle providentiel de la vénérée Mère d'Youville.

Chaque jour, elles éprouvent un nouveau bonheur à s'unir à Jésus-Christ la louange parfaite de son Père, pour glorifier avec lui ses attributs divins. Elles implorent la faveur de participer à sa paternité, afin que leurs œuvres se multiplient et soient fécondes. Elles le supplient de les faire croître dans la connaissance et l'amour de ses perfections afin que, l'adorant en esprit et en vérité, elles étendent son règne et accomplissent plus parfaitement ses desseins de miséricorde et d'amour.

En 1853, M. Faillon, l'historien de la vie de Mme d'Youville, résolut de procurer à ses filles un tableau qui rappellerait aux sœurs cette dévotion de leur mère et en raviverait l'amour dans l'Institut(1). A cet effet, il fit peindre en France, la toile qui occupe aujourd'hui dans l'église, la paroi

(1) Ce tableau fut solennellement béni par Mgr Bourget, le 11 juin 1854, fête de la très sainte-Trinité.

de gauche à l'entrée de la grande nef. Mme d'Youville y est représentée à genoux sous les regards du Père éternel, la main tendue vers les pauvres et les sœurs comme pour les exhorter à honorer sa Providence et à s'abandonner filialement à ses soins.

La dévotion au Cœur de Jésus était également une des forces de la fondatrice. Dans ce cœur tout immolé aux intérêts du Père céleste, et l'objet de ses éternelles complaisances, elle adorait le modèle du zèle le plus pur, la source de toute charité. C'étaient les dispositions de ce divin Cœur qu'elle empruntait pour accomplir les desseins de Dieu sur son œuvre, c'était à sa médiation qu'elle devait les grâces de désintéressement et d'inaltérable douceur qui la soutenaient au milieu d'immolations sans cesse renouvelées.

Que les Ursulines aient été les initiatrices providentielles de cette dévotion dans l'âme de notre Mère, rien ne parait plus vraisemblable. Elle était leur élève—du 9 août 1712 au mois d'août 1714 — lorsque le culte du Sacré-Cœur s'épanouissait dans le monastère. Dix-sept ans plus tard, elle se souvint de ce milieu, quand elle se sentit pressée de s'enrôler dans la confrérie du Cœur de Jésus. Son inscription au registre du monastère date de l'année 1731. "L'heure de Marguerite Dufrost de Lajemmerais, lit-on, sera le 23 octobre, depuis 8 heures jusqu'à 9, a.m."

Gagnée désormais au culte du Cœur de Jésus,elle ne laissa plus passer aucune occasion de s'en montrer la zélatrice dévouée. En 1749, nous l'avons vue ouvrir l'église de l'hôpital aux membres de la confrérie établie à Montréal par M. Normant. Pour imprimer un nouvel élan à la ferveur des associés, en 1761, elle fit construire et orner une chapelle dans cette même église sous le vocable du *Sacré-Cœur de Jésus* (1)

(1) L'église demeura le centre de réunion des associés jusqu'au jour où la confrérie du Sacré-Coeur fut définitivement érigée dans l'église des Jésuites. (L'Apostolat de la Prière fut établi au collège Sainte-Marie, à Montréal, en 1864.

A la suite de la bienheureuse Marguerite-Marie elle eût souhaité grouper toutes les âmes autour de ce foyer d'amour. Une bulle de Clément XIII, du 24 septembre 1767, obtenue par l'entremise de M. Montgolfier, enrichit la confrérie d'indulgences, assurant ainsi un nouvel aliment à la piété des adorateurs. La bulle ne parvint à Montréal que l'année suivante, et M. Montgolfier en fit la publication dans l'église de l'hôpital le 30 septembre 1768.

Mais c'est surtout dans le cœur de ses filles que Mme d'Youville s'appliquait à faire fleurir la dévotion au Cœur de Jésus. Dans la simplicité de sa foi, elle aimait à unir le culte du Sacré-Cœur à celui du très saint Sacrement. En bien des points d'ailleurs, ces deux dévotions se touchent et, à certains égards, se confondent. C'est du tabernacle que sont parties les plus étonnantes manifestations d'amour du Cœur de Jésus. C'est de ce foyer, qu'il a communiqué aux hommes le désir que son Cœur fut honoré d'un culte particulier. Persuadée que rien ne saurait mieux répondre à l'esprit de ce culte que les hommages rendus à ce cœur vivant et palpitant dans l'auguste sacrement de nos autels, elle engageait ses sœurs à le visiter chaque jour afin d'en étudier les dispositions admirables et d'en reproduire les vertus. Le jeudi, elle leur prescrivait de réciter un acte d'amende honorable en réparation des injures qui lui sont faites. Le vendredi, elle les invitait à communier en son honneur(1). Elle voulut de plus, que le vendredi de l'octave du très saint Sacrement fut célébré avec une solennité égale à celle des fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la sainte Croix. Elle détermina que la fête du Sacré-Cœur serait considérée avec celles-ci comme l'une des trois principales fêtes de l'Institut. Cet usage était connu et apprécié au dehors. Et le montant des aumônes reçues chaque année ce jour-là, atteste que le caractère et

(1) Premières constitutions.

l'éclat de la solennité attiraient en nombre dans l'église de l'hôpital, les amis du Cœur de Jésus.

La chambre des souvenirs conserve un traité sur la dévotion au *cœur de notre Seigneur Jésus-Christ,* jadis à l'usage de notre vénérable Mère. C'est une édition de 1737,sans nom d'auteur. La première partie offre un exposé très onctueux et très substanciel de la dévotion au Cœur de Jésus, appuyé sur les écrits des saints qui lui furent les plus dévoués, entre autres, saint Bernard, saint Pierre Damien, saint François de Sales, sainte Gertrude et la bienheureuse Marguerite-Marie. Suit une série de méditations et de pratiques qui témoignent du caractère d'intensité qu'avait alors la dévotion au Cœur de Jésus. Nous y avons trouvé avec bonheur l'acte d'amende honorable *propre aux maisons religieuses* que nous récitons chaque soir soit à la retraite mensuelle, soit pendant la retraite annuelle. A défaut d'indications plus précises, le fait que cette amende honorable ait été tirée d'un recueil aussi familier à notre fondatrice, ne nous fonde-t-il pas à croire que l'usage de réciter cette prière vient de son ardent amour pour le cœur de Jésus, et a été établi par ses soins?

C'est sans doute cet attrait de notre Mère à honorer le Cœur de Jésus qui a donné à M. Faillon l'inspiration de faire peindre, en 1856, le tableau qui fait face à celui du Père éternel. Au sommet se détache le cœur de Jésus baigné dans un rayon de gloire. Plus bas près de l'autel, M. Normant figure debout dans l'attitude de l'exhortation. Mme d'Youville est à ses pieds, entourée de ses sœurs, des orphelins et des vieillards qui écoutent avec avidité les paroles de consolation et de vie qu'il leur adresse.

De la dévotion de notre Mère envers le Sacré-Cœur de Jésus, découlait, comme le ruisseau de sa source, une tendre dévotion envers le Cœur immaculé de Marie. Elle honorait ce Cœur très pur comme le réservoir des grâces de Jésus et

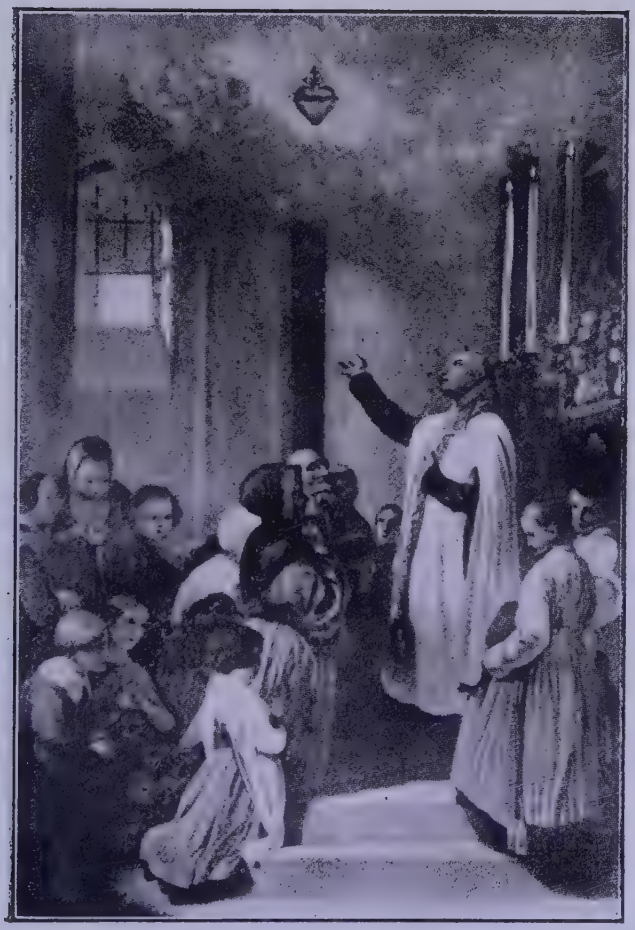

Monsieur Louis Normant, p. S. S.
prêchant la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.

son vivant ciboire. Dès son réveil elle se plaisait à l'invoquer, elle le mêlait aux pieuses aspirations qui sanctifiaient son travail et lui consacrait le soir, son dernier hommage, sa dernière pensée. Elle conseillait volontiers cette pratique à ses sœurs et obtint qu'elle fut mise en tête du "règlement des actions de la journée." Elle voulait de plus que le saint Cœur de Marie fut spécialement honoré dans la communion accordée le vendredi aux zélatrices du Cœur de Jésus. D'après les premières constitutions, une confrérie au saint Cœur de Marie existait même, et depuis nombre d'années, à l'hôpital. A quelle date précise son érection remonterait-elle? C'est ce que nous avons vainement cherché d'établir.

Nous savons par ailleurs, que les origines de la dévotion à Marie se confondent pour ainsi dire avec les origines du pays. La première circonstance où cette dévotion se manifeste sous la forme du culte du saint Cœur de Marie, c'est, croyons-nous, en 1690, à Québec, à l'occasion du succès des armes françaises sur les anglais. Sommé par Phipps de livrer la place, Frontenac fit à l'envoyé chargé de le lui signifier, cette fière réponse: "Dites à votre maître, que je vais lui répondre par la bouche de mes canons."La lutte s'engage, la mêlée est ardente; grâce à l'assistance de la Reine du ciel(1), l'armée française inférieure en nombre, met l'ennemi en complète déroute. En reconnaissance de cette victoire et à l'instigation de la première supérieure canadienne de l'Hôtel-Dieu de Québec, la mère Juchereau de Saint-Ignace, Mgr de Saint-Vallier instituait chez les hospitalières, la fête du saint Cœur de Marie. La lettre d'institution répand une lumière trop vive sur cet événement pour n'être pas citée. Elle est en date du 16 novembre 1690.

"Nous avons sujet de croire que la mère de Dieu qui, par

(1) Les annales de l'Hôtel-Dieu racontent que, inspirées par leur tendre confiance envers Marie. les religieuses avaient eu le soin pieux de distribuer des *passeports de l'Immaculée Conception* aux soldats français avant de voler au combat.

plusieurs miracles, vient de nous délivrer de nos ennemis, a inspiré à ses filles de rendre à son aimable Cœur, des honneurs nouveaux dans la Nouvelle-France, pour graver plus profondément dans tous les cœurs le souvenir d'un bienfait si signalé. Ainsi, pour satisfaire un devoir si pieux et si propre à immortaliser la victoire dont nous sommes redevables à la Reine du Ciel, après avoir vu et examiné l'Office et Messe du très saint Cœur de la bienheureuse Vierge Marie, composés par le père Eudes, dont la mémoire est en bénédiction, et approuvés par plusieurs illustres prélats, nous permettons à nos filles qui nous les ont présentés, de chanter l'un et l'autre solennellement tous les ans, le troisième jour de juillet."

De là, cette dévotion rayonna peu à peu dans la colonie. Montréal en devint bientôt un ardent foyer. Le premier janvier 1722, son église paroissiale eut le privilège d'abriter la première confrérie canadienne du saint Cœur de Marie. Elle y fut établie par Mgr de Saint-Vallier. A cette date, notre vénérable Mère avait vingt et un ans. Rien d'étonnant qu'à cet âge, avec une âme tout ouverte à la piété, elle se soit affectionnée à cette dévotion, et qu'elle ait eu à cœur dans la suite, de la faire fleurir dans sa société.

Suave et consolante est aussi pour l'âme chrétienne, la dévotion aux saints Anges. D'après M. Sattin, "cette dévotion était singulièrement chère à notre sainte fondatrice." Dans ces princes de la cour céleste, elle voyait des ministres du Père éternel, députés à la garde de nos âmes pour leur transmettre les communications de sa grâce et lui porter en retour les sueurs de notre travail, les larmes de nos souffrances, les fruits de nos vertus. C'est pourquoi, elle voulut que sa famille spirituelle leur offrit chaque mardi un tribut de louanges et célébrât leur fête avec honneur.

Ainsi la ferveur de notre Mère semblait prendre chaque jour de nouveaux accroissements. De plus en plus

recueillie en Dieu à mesure qu'elle voyait s'approcher le terme de sa vie, elle s'appliquait davantage à développer dans ses filles l'amour des biens surnaturels, et ne négligeait rien pour consolider l'édifice de leur perfection. Dans ce but, elle exhortait ses sœurs à se renouveler sans cesse devant Dieu, à se dégager de tout ce qui passe et à resserrer chaque jour les liens qui les tenaient attachées à son service. C'est dans cette vue que le 23 octobre 1770, à l'issue d'une retraite générale présidée par M. Montgolfier, elle trouva bon de renouveler avec elles leurs *engagements primitifs* (1).

L'acte de cette rénovation, consigné plus tard dans les premières constitutions, fut revêtu ce jour-là des signatures de dix-sept sœurs professes, qui, avec sœur Laperelle-Céloron encore novice, formaient toute la communauté. Ces mêmes constitutions ajoutent qu'il sera utile de renouveler de temps en temps dans l'Institut ce pacte de famille, élément de sanctification pour les âmes, en même temps que lien de charité. Comme surcroît de bienfaits spirituels, Dieu leur accordait cette même année par l'intermédiaire de son pontife Clément XIV, les faveurs d'un jubilé universel. Tout porte à croire que cette retraite en fut le couronnement.

Toute sa vie, notre vénérable Mère avait honoré d'une particulière vénération saint Joseph,chef et gardien de la sainte Famille. Sur le point de partir pour le ciel, elle voulut lui assurer un culte permanent au sein de la famille spirituelle qu'elle confiait à sa garde. Trois mois seulement avant sa mort, on la voit toute préoccupée de faire peindre un tableau qui servit aux âmes, d'encouragement et de leçon. Dans une lettre datée du 21 septembre 1771, elle en esquisse les principaux traits. "Faites-moi savoir, écrit-elle à M. Maury, ce que vaudrait un tableau qui représentât le saint Enfant-Jésus caressant saint Joseph, ayant une croix au dessus de

(1) Constitutions de 1781.

sa tête, et à ses côtés un établi et des outils de charpentier:" Image d'un symbolisme touchant. Dans ses humbles fonctions d'ouvrier, saint Joseph nous prêche l'amour du travail. Dans son rôle de père nourricier du Sauveur, ne nous est-il pas un modèle achevé de vie intérieure, en même temps que d'hospitalité chrétienne? Choisi par le Père éternel pour être le dépositaire de son amour, et l'instrument visible de sa Providence auprès de son divin Fils, avec quelle révérence et quelle joie ne reçoit-il pas ce dépôt sacré. C'est ainsi que la sœur de charité doit accueillir les pauvres qui viennent à elle. Elle leur sera d'autant plus secourable que son cœur sera un vase rempli d'amour divin.

Ce tableau ne fut exécuté que cinquante ans plus tard, par les soins de mère Lemaire. Désirant perpétuer une autre dévotion chère à la fondatrice, Mère Lemaire fit représenter sur la toile, la sainte Famille au complet. C'est l'atelier de Nazareth: Joseph légèrement penché sur son établi, reçoit avec un sourire de complaisance, le marteau et les clous que l'Enfant-Jésus lui présente de ses divines mains. Assis à son travail, la très sainte Vierge contemple avec ravissement et tendresse ce mystère d'un Dieu anéanti. Un groupe d'anges escortent la scène. Ils sont là, sans doute pour nous rappeler la part que Dieu leur donne dans toutes ses œuvres, et les devoirs de confiance et de respect que nous leur devons comme à ses messagers et à nos plus fidèles amis. Cependant, à voir ces esprits célestes, celui-ci muni d'un calice, cet autre des instruments de la passion, un troisième chargé de la croix qu'il soutient avec effort au-dessus de la tête de l'Enfant-Dieu, on les croirait investis d'une autre mission: celle de nous signifier que nos fondateurs ont voulu abriter notre institut sous l'étendard de la croix, afin que cette croix reste pour notre œuvre, ce qu'elle a été pour l'œuvre même de

notre divin Rédempteur, une cause de vie et de fécondité (1). Ingénieuse inspiration qui a su réunir ainsi dans un même tableau, les dévotions préférées de notre fondatrice : la Croix, le saint Sacrement, la sainte Famille, les saints Anges, dévotions catholiques par excellence, qui renferment et résument toutes les autres.

La pieuse fondatrice passait ainsi les derniers jours de son exil, les regards tournés vers le ciel, dans la prière et le dévouement, dans l'épreuve et dans l'amour grandissant des choses de Dieu. Si les détails nous manquent pour dépeindre les ascensions de son âme et éclairer la marche accélérée de son cœur vers Dieu, du moins les faits qui précèdent suffisent dans leur simplicité, à démontrer le mobile de ses pensées et le caractère tout surnaturel de ses préoccupations : augmenter le trésor spirituel de ses filles, assurer la vitalité de leurs œuvres par une communication incessante de leur âme avec Dieu et ses saints. Tant elle savait, la pieuse Mère, que si la charité est la prière par excellence, pour être féconde en fruits durables, elle a besoin de s'alimenter sans cesse aux sources vivifiantes de la foi.

Mais avant de voir disparaître dans la tombe cette douce figure, il nous reste à signaler quelques traits de sa profonde reconnaissance envers ceux qui l'aidèrent si puissamment ici-bas dans son œuvre, par le bienfait de leurs conseils ou de leurs aumônes.

---

(1) C'est ce même tableau que nous voyons aujourd'hui dominer le maître-autel. Il fut érigé le 18 mars 1831, veille de la fête de saint Joseph. Il mesure 12 pieds de hauteur, sur 9 pieds 5 pouces de largeur.

CHAPITRE XXII

Accroissement de son Amour et envers les Créatures et Dieu-même. — Mort de M. Quentin. — Extraits de la correspondance de l'abbé de l'Isle Dieu.

Le cœur de Mme d'Youville, de plus en plus fixé sur le centre de l'Un et en son Saint, voulait largement servir à un autre sanctuaire digne de sa gloire. Nous voulons parler de sa reconnaissance envers ses bienfaiteurs personnels et ceux de sa maison. Avec quel zèle ne consacrait-elle pas cette dette sacrée du souvenir! Jamais elle ne perdait de vue le moindre témoignage d'intérêt accordé aux siens. Tous ceux qui contribuaient en quelque manière au bien-être de ses pauvres ou à la prospérité de sa maison, en étaient regardés comme les anges visibles. Elle se plaisait à les recommander à Dieu dans la prière, elle enregistrait sans cesse leurs noms et les pauvres à leur rendre de pieux devoir.

Afin que l'on conservât dans l'Institut un perpétuel souvenir des bienfaits et des moindres services reçus, elle les inscrivait fidèlement dans son journal avec le nom de leur auteur[1].

---

[1] Le fils et un petit-fils de Mme d'Youville, Messieurs de Lorimier, occupèrent tous deux, à la fin du premier volume

La reconnaissance de notre Mere allait avant tout à ceux que Dieu lui avait donnés pour soutiens et pour guides dans la fondation et l'affermissement de sa société. Depuis que cette société avait pris naissance, les prêtres de Saint-Sulpice, nous l'avons vu, n'avaient point mis de bornes à leurs sollicitudes envers elle. Après la mort du fondateur, héritier de sa charité et de son zèle, M. Montgolfier suivait la petite famille avec l'autorité d'un maître et l'amour sacré d'un père. MM. Pelletier de Féligonde et Poncin se partageaient la direction plus immédiate des consciences, depuis l'année 1755; le premier, comme confesseur des sœurs, le second comme chapelain et confesseur des pauvres. Tous trois travaillaient de concert à faire avancer les âmes dans les voies d'abnégation que leur avaient ouvertes les premiers guides spirituels, MM. Normant et Paigné. L'estime et la vénération que nos Mères leur rendaient en retour n'avaient d'égal que leur confiance et leur soumission.

Avec raison, elles pouvaient s'abandonner à la direction de ces guides, qu'une même sagesse dirige, qu'un même esprit anime: l'esprit de charité et de simplicité évangéliques qu'ils tiennent de leur vénéré fondateur. Faire le bien sans bruit, sans éclat, à l'imitation de Jésus-Christ, lumière des âmes et vie des cœurs, "n'entreprendre aucune œuvre que sa grâce n'ait manifesté ses vues," l'œuvre entreprise, y consumer sa vie sans reprise, sans défaillance, sans espoir d'autre récompense de leurs travaux que la sanctification des âmes qui en dépendent: telle fut toujours l'ambition des fils de M. Olier. Mme d'Youville appréciait plus que personne le zèle pur et désintéressé de ces hommes de Dieu. Elle goûtait la forme simple mais solide de leur direction. Dans l'effusion de sa reconnaissance, elle exprimait le vœu "que le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice ait la charité d'être toujours le nôtre." Elle ne croyait pas, la prudente Mère, que le frêle arbrisseau, greffé sur l'arbre déjà sécu-

laire de Saint-Sulpice,pût subsister et porter des fruits,privé de la sève qui l'avait jusque-là nourri.

Du séminaire de Montréal, notre vénérable Mère faisait remonter sa gratitude jusqu'à celui de Paris, premier foyer de la famille sulpicienne. Sans cesse, et plus encore dans sa vieillesse, elle se plaisait à rappeler les services importants que cette compagnie lui avait rendus. Dans la personne de son supérieur général M. Cousturier, elle honorait, à bon droit, le sauveur de son œuvre. Lorsqu'une tempête plus violente menaça d'envelopper dans une même ruine et l'hôpital et sa société naissante, il sut apaiser l'orage et conjurer le danger par sa puissante intervention.

Après avoir obtenu de la Cour, que Mme d'Youville et ses filles fussent confirmées dans l'administration de l'hôpital, M. Cousturier ne cessa plus de s'intéresser au développement de l'œuvre. De son côté, la fondatrice était attentive à lui communiquer les divers incidents qui venaient tour à tour éprouver sa société, ou la réconforter et la réjouir.

Dans l'été de 1770, elle eut le regret d'apprendre la mort de cet insigne bienfaiteur. Le 31 mars précédent, il s'en était allé à Dieu dans sa quatre-vingt deuxième année,chargé de mérites et de travaux. "C'est une perte irréparable, et qui a fait verser bien des larmes(1), écrivait à cette occasion M. Maury. Il y a longtemps que nous nous y attendions, mais elle ne nous a pas été moins sensible. En mon particulier, j'ai perdu un homme qui m'avait honoré de son amitié et de sa confiance. En même temps que sa mort nous a affligés, elle nous a singulièrement édifiés; il n'appartient qu'à un saint de finir comme il l'a fait."

Dès que cette lettre fut parvenue à l'hôpital, sœurs et

---

(1) Lettre du 4 avril 1770. M. Cousturier était né à Châteauroux, diocèse de Bourges le 1er octobre 1688.

pauvres multiplièrent leurs prières et leurs sacrifices pour le repos de cette âme que de si touchants souvenirs recommandaient à leurs pieux suffrages. Dès le mois suivant, M. Bourachot fut promu au gouvernement de la compagnie. L'élection du nouveau supérieur ne fut pas plutôt connue de Mme d'Youville, qu'elle s'empressa de lui offrir ses hommages de vénération et de respect. Puis, lui marquant en quelle haute estime on tenait à l'hôpital, la mémoire de son prédécesseur, elle lui exprima l'espoir "de retrouver en son cœur de père, l'intérêt bienveillant que M. Cousturier n'avait cessé de porter à sa société."

A ces bienfaiteurs insignes, la Providence en adjoignit d'autres dont les services, d'ordre purement temporel, furent néanmoins d'un prix inestimable, au témoignage de la fondatrice, et dont la mémoire mérite d'être à jamais bénie par ses enfants. L'extrême embarras où se trouvaient les finances de l'hôpital au moment où elle en prit la direction, demandait une gestion prudente et expérimentée. Pour lui venir en aide dans cette tâche délicate, M. Cousturier la mit en relation avec des hommes dont l'habileté égalait le dévouement. Le nom de l'abbé de l'Isle-Dieu, entre autres, ne nous est plus inconnu. Nous savons quelle part importante lui fut assignée dans les négociations qui eurent pour effet de confirmer Mme d'Youville dans la direction de l'hôpital, et quelles bénédictions s'attachèrent à ses démarches dans la liquidation des dettes des frères hospitaliers.

Resté depuis, le contrôleur des finances de l'hôpital, il en fut l'un des plus zélés soutiens. Les autres communautés canadiennes n'eurent également qu'à se louer de lui avoir confié leurs intérêts. Incapable toutefois de suffire par lui-même aux détails d'une administration aussi compliquée, il s'associait des agents dont il surveillait discrètement la gestion. Le premier agent, ainsi initié à nos intérêts, fut Ni-

cholas-de-Paris, procureur du séminaire de Saint-Sulpice. Sa procuration est datée du 14 octobre 1747. "J'ai mis cette affaire entre les mains d'un procureur qui jusqu'à présent, a mené et conduit gratuitement et fort adroitement cette opération(1)," écrivait de lui l'abbé de l'Isle-Dieu, au sujet de la liquidation des dettes des hospitaliers.

Les honoraires qu'une pauvre communauté pouvait offrir pour de pareils services, étaient bien au-dessous de leur mérite. Personne n'en était plus convaincue que la fondatrice. Elle profitait des moindres occasions pour y suppléer par ces menus cadeaux qui tirent leur valeur de l'à-propos et de la délicatesse du procédé. Le 30 mai 1762, l'abbé de l'Isle-Dieu accusait réception d'un manchon de loup cervier, expédié par Mme d'Youville à M. de Paris. Mais le destinataire n'avait pas eu la consolation de recevoir le modeste présent, étant mort le 5 janvier précédent. L'abbé de l'Isle-Dieu ne peut assez louer la probité de cet homme.Et pendant les dix-sept années qu'il lui survécut, le nom de son *pauvre* Paris revient très souvent dans ses lettres. "Je n'ai jamais connu un homme plus honnête, plus exact, plus régulier, ni plus précis dans tout ce qu'il faisait." Et ailleurs: "Je puis vous assurer que vous avez perdu quelqu'un qui vous était bien attaché, qui avait vos intérêts aussi à cœur que les siens."

La mort de M. de Paris raviva chez Mme d'Youville le désir de voir l'abbé de l'Isle-Dieu s'occuper, d'une manière plus immédiate, des affaires de l'hôpital; elle lui en fit part avec sa simplicité et sa bonne foi accoutumées. Mais celui-ci, déjà avancé en âge et menacé de cécité, n'avait pas cru prudent d'y acquiescer. Déjà il avait nommé M. Savary, son nouveau fondé de procuration. Voici en quels termes il en informait la fondatrice: "Vous pensez bien, madame, que je

(1) Lettre du 10 juin 1754.

ne puis me charger de votre procuration, mais que je vous rendrai meilleur service en veillant sur la personne que je vous ai choisie, qui demeure dans la même maison que moi, et qui a toute ma confiance."

Sur les lèvres de l'abbé, cette promesse n'était pas un vain mot. Non seulement il continua de veiller sur les agents de l'hôpital, mais il aimait à rendre compte lui-même à notre vénérable Mère de l'état des affaires de sa maison. Profondément touchée de la constance de sa charité, la fondatrice épuisait à le remercier, les formules de la gratitude et du respect. "Je ne puis vous exprimer ma reconnaissance et cette de nos sœurs pour toutes vos bontés que je ne cesse de publier et d'admirer. J'espère que Dieu les paiera abondamment(1)." Et ailleurs: "Après Dieu, je me fonde sur vos bontés qui ne s'épuisent point mais au contraire vont en augmentant. Il suffit que vous sachiez nos besoins pour que vous vous intéressiez à les soulager." Ou encore: "Nous vous avons des obligations que nous ne pourrions jamais reconnaître, si nous n'avions comme membres de Jésus-Christ à puiser dans ses trésors pour reconnaître les charités que l'on nous fait et dont les vôtres sont d'un prix à ne pouvoir être payées que de cette divine monnaie. Souvent mes sœurs et moi nous importunons notre divin Sauveur et son divin Père qui fait l'objet de ma grande confiance depuis près de quarante ans, pour qu'il vous conserve quelques années et vous récompense, après, d'une gloire éternelle(2)"

L'année suivante, la gratitude de la fondatrice prenait une expression encore plus touchante: "Je ne puis trop vous témoigner ma reconnaissance pour tous les bons services que vous nous avez rendus. Quelquefois je souhaiterais avoir des affaires qui m'obligeassent à aller en France

(1) Lettre du 5 novembre 1765.

(2) Lettre du 12 octobre 1766.

pour la témoigner plus amplement et de vive voix ; ensuite je renvoie cela à Dieu qui tient compte de tous les services rendus aux pauvres. Je le prie et le fais prier pour qu'il vous accorde tout ce que vous pouvez désirer pour le temps et pour l'éternité (1)."

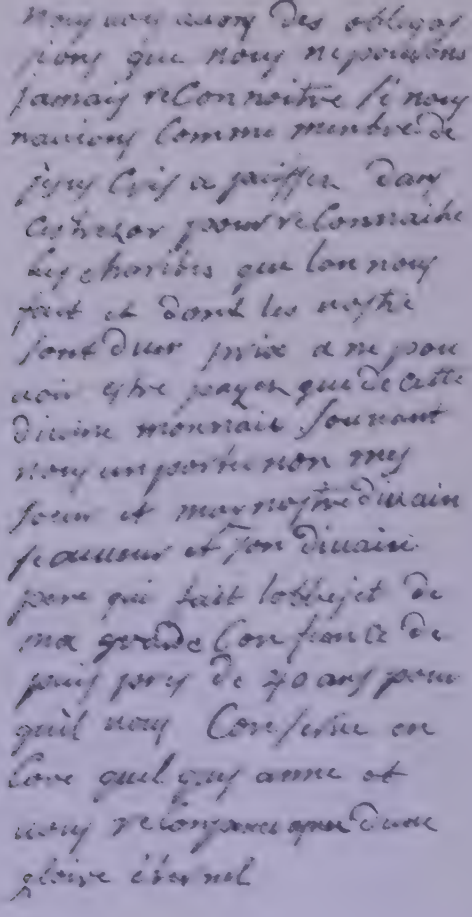

(1) Lettre du 2 août 1767.

Cependant les années et leur cortège d'infirmités commençaient à s'appesantir sur ce prêtre vénérable. Le temps lui semblait venu, écrivait-il, de prendre un peu de repos afin de se préparer plus efficacement et plus saintement au grand repos de l'éternité. A cet effet, il souhaitait se retirer peu à peu du tracas des affaires temporelles. Mais, M. Savary étant mort le 27 janvier 1767, Mme d'Youville pria l'abbé de l'Isle-Dieu de nommer lui-même un nouveau procureur. Elle en obtint la réponse suivante: "Vous avez trouvé le secret, Madame, de me faire manquer à ma parole ou du moins à l'engagement et au parti que j'avais pris de me procurer présentement un peu de repos et de tranquilité, croyant qu'il en était temps à quatre-vingts ans et après trente-sept ans de services, de soins et de peines, pour un diocèse que j'avais affectionné et que j'aimerai toujours tant que Dieu me conservera, et en particulier votre maison qui m'a toujours marqué beaucoup d'attachement et de confiance(1). A l'égard de la dernière preuve que vous m'avez donnée de la vôtre, Madame, comme il ne s'agissait que de choisir et de vous nommer un fondé procureur qui fût honnête homme et intelligent, je l'ai fait encore volontiers pour vous prouver que vos intérêts me sont et me seront toujours chers et j'ai cru ne pouvoir vous donner rien de mieux qu'un M. Maury avocat au parlement de Paris, qui a toute la confiance de M. l'abbé Cousturier, qui est agent du séminaire et qui y a son bureau quoiqu'il demeure dans une rue voisine et qui dépend du séminaire même. M. Montgolfier qui le connaît, sans doute, lui rendra le même témoignage que moi."

Ici, l'abbé de l'Isle-Dieu fait un minutieux exposé de l'état

(1) Lettre du 16 avril 1768.

de l'hôpital, puis il termine sa lettre de douze pages par ces lignes: "C'est beaucoup à mon âge, Madame, avec tant d'infirmités et surtout celle de ma vue presqu'éteinte, que j'aie pu me rappeler tous les sujets contenus dans la longue et ample lettre que je vous adresse; mais mon attachement et mon zèle pour les chères et respectables communautés du Canada et en particulier pour la vôtre, seront toujours les mêmes et ne finiront qu'avec ma vie. Je vous prie d'en assurer toutes vos chères et respectables compagnes et de les prier, de ma part, de se souvenir de moi dans leurs suffrages et communions. Je vous demande également part dans les vôtres, par la particulière confiance que j'y ai, et je vous prie de ne pas plus douter de mon retour et de ma reconnaissance que de la bien sincère vénération avec laquelle je serai toute ma vie en notre Seigneur et dans l'union de sa divine charité, ma bien chère fille,P. de la Rue, abbé de l'Isle-Dieu."

Mme d'Youville et celles qui vinrent après elle, n'eurent en effet qu'à se louer de la conduite de M. Maury dans le maniement des finances de l'hôpital. La fondatrice en éprouvait une satisfaction d'autant plus vive que cette question paraissait dès lors se compliquer de plus graves difficultés. Elle en témoigna sa reconnaissance à l'abbé de l'Isle-Dieu, dans une lettre où elle crut opportun de lui exposer en même temps la gêne de sa maison. La réponse qu'elle en reçut est trop touchante d'affection et d'intérêt pour n'être point reproduite en partie ici: "Vous avez raison, écrivit-il, de le regarder (M. Maury) comme un présent que la Providence vous a fait et non pas moi, Madame, puisque c'est elle seule qui s'est servie de moi pour vous le procurer; je m'en félicite tous les jours, ne connaissant pas d'homme plus intelligent ni plus actif. On a bien raison de dire que les affaires ne finissent point, et je vous en ferais tout un volume si j'essayais seulement de vous faire le plus simple détail des contradictions que celle-ci a éprouvées, mais ce qui me tranqui-

lise aujourd'hui c'est qu'elle se trouve entre les mains de quelqu'un qui la tirera au clair, ou personne n'en viendra à bout, d'autant que je ne lui en ai encore confié aucune où il n'ait réussi.

"Le tableau que vous me faites de votre situation temporelle n'est guère consolant pour quelqu'un qui s'intéresse autant à vous que je le fais. Mais la manière dont vous la prenez et dont vous la soutenez m'édifie au-dessus de tout ce que je pourrais vous dire; et je ne suis point étonné que la Providence vous soutienne d'après la confiance que vous y avez. Mon Dieu, Madame, que je voudrais bien et que je désirerais qu'elle voulût bien encore se servir de moi pour vous procurer quelques petits secours et quelques petits soulagements, mais je ne puis faire ce que j'ai fait autrefois; mon âge et ma vue presque éteinte me mettent hors de combat et ne me laissent plus guère que le désir de vous être bon à quelque chose et il ne finira, je vous l'assure et vous le proteste, qu'avec mon dernier soupir.

"Au surplus, je ne puis pas dire que je sois infirme, Madame et très chère fille en N.S. J'aurai quatre-vingt-trois ans le 29 du mois de juin, je sens que je suis usé, mais je passe une vieillesse assez tranquille, je ne crains et ne redoute la mort que par rapport au jugement de Dieu, qui me fait plus de grâces que je n'en mérite et qui par là même, laisse apercevoir ou du moins espérer qu'il me fera miséricorde. Demandez-le lui pour moi, Madame et très chère fille en N.S. et engagez vos chères compagnes à en faire autant pour moi et assurez-les bien et vous pareillement, que je ne vous oublierai jamais devant Dieu. Lui seul par-dessus tout! ma chère fille, mettons-y toute notre confiance et espérons comme le Roi prophète qu'elle ne sera pas confondue."

Cette lettre fut la dernière que reçut de l'abbé de l'Isle-Dieu la fondatrice. Plus jeune que lui et moins accablee d'infirmités, quoique habituellement souffrante, elle devait néanmoins répondre la première à l'appel de celui en qui il la pressait si cordialement de placer toute sa confiance.

CHAPITRE XXIII

Dernière maladie de Mme d'Youville. — Sœur Martel, religieuse de l'Hôtel-Dieu, lui donne ses soins.— Sentiments de résignation de Mme d'Youville; ses dernières recommandations; sa mort. — On fait peindre son portrait.

1771

Notre vénérable Mère n'avait pas atteint les années de la vieillesse, que déjà, elle avait vu de nombreux vides se creuser autour d'elle. Les saintes et fortes affections qui l'avaient si puissamment soutenue dans le travail de sa sanctification et dans le labeur plus rude encore de la formation de sa société, elle les avait vues disparaître une à une, emportant avec elles des portions de sa vie.

Des cinq enfants qui avaient partagé avec elle les douceurs du foyer paternel, il ne lui restait plus que sa sœur, Marie-Louise, Mme Gamelin. Son plus jeune frère, Christophe, lui fut enlevé le premier par la mort. Jeune homme plein de bravoure, il s'était engagé dans l'expédition commandée par le sieur Pierre Gauthier de la Vérendrye, son oncle, pour la découverte de la rivière Rouge. Parti de Montréal, le 8 juin 1731, dès le même automne, il jetait sur les bords du lac la Pluie, les fondements du fort Saint-Pierre. Après quelques années passées en ces régions, il put, grâce à ses connaissances topographiques, dresser, de la partie

explorée, une carte "réputée très précieuse." Il poursuivait avec ardeur ces travaux d'exploration quand, le 10 mai 1736, il succomba exténué de fatigues et de privations, au fort des Roseaux où il avait passé l'hiver (1). "Son intelligence des affaires et son dévouement à toute épreuve lui avaient mérité la confiance la plus complète de M. de la Vérendrye; à sa mort, celui-ci le pleura non seulement comme un neveu très cher, mais encore à titre d'auxiliaire très précieux (2)."

Son frère aîné, Charles de Lajemmerais, curé de Verchères, mourut en 1750. Son second frère, Joseph, également prêtre, et curé de la Sainte-Famille dans l'île d'Orléans, mourut en 1756. Le 22 mars 1768, elle avait eu la douleur de fermer les yeux à sa sœur Marie-Clémence, Mme Maugras, qui, retirée depuis quelques années comme pensionnaire à l'hôpital, y menait une vie de recluse et "y fit une mort de prédestinée."

Ces morts successives avaient, dans l'âme de notre mère, brisé bien des liens. D'autres pourtant subsistaient. C'étaient ces orphelins et ces vieillards, c'étaient ces généreuses coopératrices de ses travaux, famille chère entre toutes que le Seigneur avait lui-même formée, qu'il avait visiblement bénie et pour qui elle eut "souhaité faire encore quelque petit bien." Mais dans les vues de Dieu, désormais c'est du ciel qu'elle devra diriger et parfaire son œuvre. Ici-bas sa tâche était achevée.

Le 15 octobre 1771, Mme d'Youville était entrée dans sa soixnte et onzième année. Sur ce nombre, elle en avait consacré plus de trente à l'affermissement de l'œuvre qu'elle avait sauvée de la ruine; maintenant qu'elle la voyait en pleine vitalité, elle pouvait la laisser sans crainte entre les

---

(1) Journal de M. de la Vérandrye.
(2) Mémoires de Mgr Taché.

mains d'une famille disposée à tous les sacrifices pour la maintenir et la faire progresser.

Ce fut au commencement de décembre que la fin s'annonça. Notre Mère éprouva un indéfinissable malaise; sa démarche incertaine, sa langue embarrassée éveillèrent des alarmes. Bientôt la faiblesse l'obligea à garder la chambre, sans toutefois l'arracher au souci de sa maison. Toujours dévouée à ses pauvres, toujours pleine de sollicitude pour ses sœurs, elle ne cessait de s'intéresser à leurs besoins. Le 9 décembre, pendant qu'elle traitait de certaines affaires d'économie avec l'une d'elles, elle s'interrompit soudain et s'affaissa. Le médecin constata une attaque de paralysie. A grand'peine, il parvint à lui procurer quelque soulagement. Mais le côté gauche et la langue restaient sans vie. Désolé à cette nouvelle, M. Montgolfier n'hésita pas à autoriser la sœur Martel, religieuse de l'Hôtel-Dieu, à franchir la clôture de son monastère pour secourir la chère malade. Pharmacienne de sa maison depuis de longues années, cette religieuse inspirait, même au dehors, une très haute confiance. Au chevet de notre Mère, après un examen attentif, elle prescrivit un traitement qui eut l'heureux effet de tirer graduellement la malade de son assoupissement, de lui faire recouvrer la connaissance avec l'usage de la parole et bientôt même, la faculté de marcher dans sa chambre, soutenue par ses sœurs.

Cette légère amélioration ne devait guère se prolonger. Mme d'Youville en eut le pressentiment; elle profita du répit que lui laissait la maladie, pour préparer son âme à paraître devant Dieu. Elle reçut les sacrements et se plongea dans le recueillement d'une prière que la visite de ses sœurs venait seule interrompre. Dès qu'elle les voyait accourir à ses côtés, elle se plaisait à causer familièrement avec elles; elle les encourageait, les consolait, et, insensiblement les préparait à la séparation prochaine. Mais quelles

fatigues et quelles veilles ne se seraient pas imposées ces âmes aimantes pour éloigner le plus possible cette heure douloureuse! "Si Dieu voulait bien nous laisser notre Mère dans cet état, se disaient-elles, nous nous croirions heureuses de la conserver ainsi; nous la soignerions de notre mieux, afin de l'avoir encore au milieu de nous." Chaque jour, des messes étaient dites, des prières collectives et privées étaient faites, des sacrifices offerts. Tant de vœux et tant de soins ne devaient pas aboutir à la guérison désirée. Dieu réservait à sa servante une grâce plus grande.

Le 13 décembre, vers midi, Mme d'Youville prenait assise, son repas. Plus préoccupée du repos des autres que de son propre soulagement, elle engagea son infirmière *à aller dîner tranquille*, l'assurant qu'elle se passerait facilement de ses services. Le ton d'autorité, douce mais irrésistible, avec lequel ce désir fut exprimé, ne souffrait pas de résistance. L'infirmière dut rejoindre la communauté au réfectoire. Mais sans attendre la fin du repas, elle revint auprès de Mme d'Youville. Quelle ne fut pas sa surprise de trouver la patiente renversée sur son fauteuil, les lèvres décolorées, les yeux éteints, la tête et le corps penchés du côté gauche et ne donnant plus aucun signe de connaissance. Une seconde attaque de paralysie, apparemment plus grave que la première, était survenue. En un instant, la nouvelle se répandit dans l'hôpital consterné. Pouvait-on espérer encore, ou fallait-il se résigner à perdre sans retour cette Mère si bonne? Un suprême effort fut tenté.

Autorisée cette fois encore à sortir de son monastère, la sœur Martel réussit à retirer la malade de son assoupissement. La connaissance et la lucidité d'esprit lui revinrent, sa langue même se délia. Arrêtant ses regards sur celles qui l'entouraient, elle put se rendre compte de leurs filiales alarmes; elle les exhorta doucement à la résignation: "C'est la volonté de Dieu, mes chères sœurs, il faut que je m'y sou-

mette; soumettez-vous vous-mêmes de bon cœur à cette divine volonté. C'est Dieu qui exige de vous ce sacrifice." Cette volonté divine avait été sa vie; combien il lui était doux de s'en nourrir à cette heure suprême. Elle en reçut une force nouvelle pour envisager la mort avec sérénité.

M. de Ligneris, curé de Laprairie et ami de la fondatrice, vint lui rendre visite. Après s'être entretenu quelques instants avec elle, il n'eut point de peine à se persuader que Dieu la voulait à lui. Comme les sœurs le pressaient de s'associer à leurs pprières pour la guérison de leur Mère: "Oh! je vous assure bien que je ne ferai rien de ce que vous me demandez, répondit-il, non, je n'en ferai rien! Certainement je prierai Dieu pour votre Mère, mais non pour qu'il vous la conserve; il est temps qu'elle aille en paradis." Comme les sœurs paraissaient contristées de ce refus: "Et qu'importe qu'elle meure! elle vous protégera également au ciel, et vous obtiendra les secours et les grâces qui vous sont nécessaires"

De fait, l'illusion n'était plus possible; la vénérable septuagénaire s'en allait à Dieu. Il fallut songer aux derniers préparatifs. Le lendemain 14 décembre, elle se confessa de nouveau et reçut le viatique. Puis, après quelques instants de recueillement, inondée des lumieres et de la charité du Dieu qu'elle venait de recevoir, elle leva les yeux sur ses sœurs réunies à ses côtés et, d'une voix où l'on sentait passer toutes ses sollicitudes de fondatrice et de mère: "Mes chères sœurs, leur dit-elle, soyez fidèles aux devoirs de l'état que vous avez embrassé; marchez toujours dans les voies de la régularité, de l'obéissance et de la mortification; mais surtout, faites en sorte que l'union la plus parfaite règne parmi vous." Des larmes abondantes coulèrent à ces paroles qui, sur ses lèvres défaillantes, prenaient l'accent d'une prière autant que d'un adieu. Ces simples mots résumaient tous les enseignements de sa vie. Avant de quitter la terre, son âme toute brûlante de charité venait de jeter une der-

nière flamme. Sa famille spirituelle la recueillit pieusement et la conserva comme un testament de sagesse et d'amour pour s'éclairer et s'animer dans l'accomplissement de ses devoirs les plus sacrés.

Le même jour, selon toute apparence, notre vénérable Mère s'occupa de ses dispositions testamentaires. A cet effet, elle fit venir M. Panet, notaire royal, en qui elle avait une particulière confiance, MM. de Féligonde, confesseur des sœurs, et Poncin, chapelain des pauvres, et, en leur présence, elle dicta ses dernières volontés. Après s'être recommandée à la miséricorde de Dieu, elle demande que son corps soit enterré dans l'église de l'hôpital; qu'il y soit dit trente messes pour le repos de son âme. Elle supplie instamment les sœurs et les pauvres de se souvenir d'elle devant Dieu. Elle déclare que tout ce qui se trouve dans l'hôpital et dans sa chambre appartient à l'établissement; elle lègue aux pauvres la moitié de ses biens meubles et immeubles, avec charge de recevoir à l'hôpital ses deux fils, MM. François et Charles d'Youville, prêtres, s'ils se trouvaient dans le besoin: de les y loger, nourrir, chauffer et éclairer, selon leur état, tel qu'il leur serait déterminé par Mgr l'évêque ou par M. le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. Elle donne l'autre moitié de ses biens à ses fils pour leur tenir lieu de légitime. Elle nomme M. Desauniers, négociant de Ville-Marie, son exécuteur testamentaire et le prie de lui rendre ce dernier service.

Cet acte accompli, la vénérée malade rentra dans le recueillement que lui inspirait l'approche de l'éternité. Ses souffrances s'accrurent, augmentant ses mérites et donnant à ses filles l'occasion de multiplier leurs tendres soins. L'incident suivant montre bien quelle confiance délicate répondait à tant de filial dévouement. Un jour M. de Féligonde, en vue d'assurer un repos plus complet à la malade, proposa à l'infirmière qui couchait habituellement auprès d'elle, de

transporter son lit dans la pièce voisine. — C'était apparemment sœur Coutlée puisqu'elle "témoigne ne l'avoir point quittée pendant tout le cours de sa maladie" — Pressentant quel sacrifice cette mesure imposerait à sa fidèle garde-malade, Mme d'Youville ne put s'empêcher de dire: "O mon Père, elle ne le fera pas, je vous l'assure, elle n'aura pas la force de le faire."

Cette affectueuse délicatesse de la Mère pour ses filles transparaissait dans ses moindres entretiens. Habituée à leur faire partager ses joies sur la terre, elle ne pouvait songer à jouir sans elles du bonheur du paradis. "Que je serais heureuse, leur disait-elle, peu de jours avant sa mort, que je serais heureuse si je me voyais dans le ciel avec toutes mes sœurs!" Si le moindre désir d'un mourant est chose sacrée à nos yeux, quelle vertu n'eut pas sur le cœur du Père céleste ce souhait de sa servante s'exhalant vers lui comme une douce supplication! O bienheureuse Mère, ce souhait nous le gardons comme un gage d'éternel rendez-vous! Obtenez que marchant sur vos traces dans les voies de la régularité, de l'obéissance et de la mortification, et consumant à votre exemple notre vie à servir Jésus-Christ dans ses membres souffrants, nous méritions toutes de vous être à jamais unies dans le royaume de la divine charité(1).

Dans la matinée du lundi, 23 décembre, une légère amélioration se produisit chez la malade. Les sœurs s'en réjouirent et se reprirent à espérer "non de la rétablir en parfaite santé, écrivait plus tard mère Despins, mais de la conserver encore quelque temps." Pressée de s'unir au Dieu du tabernacle qu'elle avait tant aimé à visiter, elle s'était confessée pour communier le lendemain. Dans les desseins de Dieu, ce lendemain devait être sans fin. Tandis que les sœurs

(1) Prière composée par nos anciennes mères.

se livraient à la confiance de la posséder, elle, dans le secret de son cœur, reçut le signal de partir. A sa nièce,Mme Bénac, qui vint s'offrir à passer la nuit à son chevet, elle répondit de façon à être comprise de toutes: "Ah! cette nuit, je ne serai plus." Son mieux apparent donnait néanmoins si peu de vraisemblance à ces paroles qu'on ne songea même pas à s'en alarmer, et le reste de la journée se passa dans cette confiance illusoire.

Sur le soir, ses sœurs, après être venues saluer leur Mère, s'étaient retirées à la salle de communauté pour la prière. Seule son infirmière avait eu la consolation de rester à ses côtés. Vers 8 heures 30 la malade voulut parler; elle ne put se faire comprendre. Avec effort, elle fit signe du geste et du regard qu'elle voulait se lever. Mais à peine hors du lit, elle témoigne le désir d'y revenir. On l'y replace, elle s'affaisse foudroyée par un coup d'apoplexie: son visage se couvre d'une pâleur livide, ses yeux se voilent, sa tête s'incline sur la poitrine. Dès la première alarme, mère Despins accourt et c'est entre ses bras que la mourante expire(1). Les sœurs s'empressent à leur tour d'entourer leur Mère, mais déjà son âme a rompu ses liens et s'est envolée, chargée de mérites, dans le sein du Père éternel.

Devant ce brusque dénouement, la désolation fut indicible. En un instant la nouvelle parcourut toutes les salles. Ce ne fut plus qu'un long sanglot. A voir les sœurs et les pauvres confondre leurs prières et leurs larmes, on sentait que la perte de cette Mère vénérée devenait une affliction commune et créait un deuil immense(2). "Non, je ne pourrai jamais exprimer l'extrême et juste affliction que cette mort précipitée nous a causée, écrivait mère Despins. Quelle est grande cette perte! Nous n'avons plus de Mère.....et une

(1) Lettre de mère Despins.
(2) Manuscrit de M. Sattin et lettres de mère Despins.

"Mes chères sœurs, marchez toujours dans les voies de la régularité, de l'obéissance et de la mortification; mais surtout faites en sorte que l'union la plus parfaite règne parmi vous."

si tendre et si charitable Mère ne peut être jamais assez regrettée." Et ailleurs: "Si nous la regrettons c'est pour nous; car je crois qu'elle est au ciel, où elle est allée recevoir le fruit de ses travaux."

Un fait du plus heureux augure vint bientôt adoucir l'amertume de ces regrets.Après que Mme d'Youville eut rendu le dernier soupir, ses filles agenouillées auprès d'elle, virent sa figure s'éclairer d'une douce sérénité, ses traits notablement altérés jusque-là parurent s'animer, son teint devint vermeil. Une transformation aussi inattendue n'était-elle pas le rayonnement de la lumière et de la paix dans lesquelles son âme venait d'entrer? Les sœurs éprouvaient tant de bonheur à la considérer dans cet état qu'elles résolurent incontinent de la faire peindre. A plusieurs reprises pendant sa vie, elles avaient tenté d'obtenir son portrait. Leurs instances furent vaines: dans son profond mépris d'elle-même, l'humble fondatrice avait toujours protesté contre cette satisfaction trop humaine. "Si l'on veut absolument mon portrait, répliquait-elle avec sa douce fermeté, on ne l'aura qu'après ma mort. Pour moi je n'y consentirai jamais."

Le temps pressait.De bonne heure le lendemain, le peintre amené par un nevu de Mme d'Youville s'installait. Mais "il n'eut pas plutôt pris en main le pinceau" que les traits de la sainte Mère s'altérèrent au point que les sœurs et les personnes présentes ne purent taire leur étonnement. Fort déconcerté lui-même, malgré sa diligence, le peintre ne parvint qu'à reproduire très imparfaitement les traits de notre Mère. Ne semble-t-il pas que même après la mort de sa servante, Dieu ait voulu respecter les goûts simples et l'amour de l'oubli où notre Mère eût souhaité être à jamais ensevelie.

Vingt ans plus tard, sur le point de descendre dans la tombe, mère Despins, comme un dernier hommage de vénération à celle qui avait été sa Mère et son modèle, fera de

mémoire fixer ses traits sur toile. Elle utilisera les souvenirs encore récents des sœurs et des personnes qui ont le mieux connu la fondatrice pour obtenir un portrait qui compensera autant que possible l'insuccès de la première tentative. On peut voir ce tableau à la salle de communauté. Mais c'est à nous surtout, ses enfants et ses sœurs, qu'il appartient d'être les copies vivantes de cette physionomie à la fois grave et douce, où la bonté le dispute à la force, la tendresse à l'austérité. C'est à nous de graver dans nos cœurs et d'exprimer dans nos vies les vertus qui ont fait de notre Mère la religieuse modèle, la vraie mère des pauvres, la fidèle épouse de Jésus-Christ.

CHAPITRE XXIV

Funérailles de Mme d'Youville. — Lettres de M. Gravé. — Evènements extraordinaires arrivés à l'hôpital et à Châteauguay à l'occasion de la mort de la fondatrice. — Quelques prédictions. — On la compare à la femme forte.

La fête de Noël vint couvrir de ses joies ce grand deuil. C'était le ciel ensoleillant les larmes; c'était la paix dans la tristesse. Jamais les cœurs ne furent si vivement remués par le mystère de la crèche; jamais ses enseignements n'élevèrent plus haut l'espérance.

Le soir même de Noël, on transporta le corps à la chapelle encore embaumée du parfum des cérémonies de la journée. Les funérailles eurent lieu le lendemain, 26 décembre, en la fête de saint Etienne. Des prêtres et des fidèles de la ville et des environs étaient accourus nombreux, attirés par la réputation des mérites et des vertus de cette vraie mère des pauvres (1).

M. Montgolfier qui, depuis la mort de M. Normant, était en relations intimes avec la fondatrice et se montrait vraiment le père de sa famille religieuse, dont il était d'ailleurs le supérieur, présida la cérémonie funèbre, assisté de messieurs de Féligonde et Poncin.

L'inhumation eut lieu dans le caveau de la chapelle, en

(1) Manuscrit de M. Satin.

face du *regard* des pauvres(1), suivant la volonté expresse de M. Montgolfier. La charitable Mère n'avait vécu que pour ses pauvres; à leur tour ils seraient heureux d'entretenir sur sa tombe la rosée de la prière et les fleurs de la reconnaissance.

Aux regrets de l'hôpital, se mêlèrent ceux du dehors. On en recueillit des témoignages touchants. Citons entre autres la lettre de M. Gravé professeur au séminaire de Québec, et, comme on l'a dit plus haut, très uni à l'hôpital depuis le siège de cette ville.

"Vous connaissez mon attachement pour Mme d'Youville, et vous pouvez conclure quelle douleur m'a causée sa mort. Si je pouvais m'en consoler, je tâcherais de vous consoler vous-même. Qu'elle est grande cette perte, et difficile à réparer! ou plutôt qu'elle est irréparable, et qu'elle mérite de larmes! Cependant, je crois qu'en cela même nous devons louer Dieu de ce qu'il ne nous l'a enlevée que pour récompenser mérites et pour qu'elle nous servit de patronne auprès de lui. Je le loue encore de ce qu'il l'a laissée assez de temps sur la terre pour perfectionner l'œuvre qu'il lui avait inspirée. Qu'eut-ce été en effet s'il l'eût enlevée il y a quinze ou vingt ans? Cette digne institutrice, cette Mère si tendrement aimée, dont le mérite était si fort au-dessus du commun, était une nouvelle de Chantal. Car je ne crains pas de l'y comparer, et en lisant la vie de celle-ci, on n'a en mille endroits qu'à changer le nom pour se rappeler Mme d'Youville. Puisse-t-elle avoir pour moi, auprès de Dieu, le même bon cœur qu'elle avait pendant sa vie! Mais hélas! à présent qu'elle me connaît mieux peut-être ne m'aime-t-elle plus(2)"

Les sœurs s'empressèrent d'offrir pour le repos de leur Mère les suffrages indiqués. Mais, à l'exemple de quelques

---

1) L'on désigne ainsi la fenêtre intérieure qui a vue sur la chapelle.

(2) Lettre du 5 janvier 1772.

personnes de considération qui avaient parfaitement connu la fondatrice, elles se sentaient plutôt disposées à l'invoquer. Le ciel lui-même parut autoriser cette vénération. Des faits qui tiennent en quelque sorte du prodige signalèrent sa mort.

Dans la soirée du 23 décembre, tandis que les sœurs en larmes entouraient les restes inanimés de leur Mère, un des principaux citoyens de la ville, Jean Delisle de Lacailleteric, "bien connu pour ses connaissances physiques" se promenant le long de la pointe à Callières, aperçut un point lumineux vers le sommet de l'hôpital. Stupéfait, il s'arrête, se demande s'il n'est pas en présence d'un incendie. Au même instant, une croix de feu parfaitement distincte se dresse sur ce sommet et y demeure quelque temps suspendue. N'en pouvant croire ses yeux, il appelle un de ses amis, le presse de regarder à son tour et de s'assurer s'il n'est pas le jouet d'une hallucination. Celui-ci constate avec étonnement le même phénomène et le confirme. Et M. Delisle de s'écrier, transporté d'admiration et de crainte: "Quelle croix vont donc avoir encore ces pauvres sœurs Grises? Que leur arrivera-t-il? Sera-ce quelque chose de sinistre ou de prospère?" Le lendemain, il apprit la mort de la fondatrice. C'en fut assez pour le rassurer sur sa vision de la veille. Il vint la raconter aux sœurs et fut tout étonné qu'elles n'eussent pas aperçu ce signe tandis que plusieurs personnes du faubourg Saint-Laurent déclaraient en avoir été comme lui les témoins émerveillés.

Toute la vie de la fondatrice avait été un perpétuel hommage à la croix; pour ce motif sans doute, Dieu voulut que la croix honorât sa mort. Principe de sa force et de son indomptable courage, elle apparut resplendissante afin d'attester son triomphe. Symbole de victoire, et récompense tout ensemble des abaissements et des travaux, cette croix, la

fondatrice, en montant au ciel, la laissait à ses filles comme étendard et comme programme.

M. Delisle mourut le 11 mars 1814, quarante-trois ans après Mme d'Youville. Aussi longtemps qu'il vécut, il ne craignit point d'attester l'apparition de cette croix lumineuse, phénomène, selon lui, d'ordre surnaturel; il n'en parlait qu'avec attendrissement et respect. A sa mort, les journaux lui décernèrent un éloge qui donne trop d'autorité à son témoignage pour n'être point cité ici: "M. Delisle était un homme respectable qui joignait à toutes les vertus sociales, des connaissances profondes et étendues, qui tenait un rang distingué parmi les hommes de lettres, qui, enfin, faisait ses délices de l'étude de la philosophie et la cultiva toujours avec succès."

Un fait moins éclatant mais non moins extraordinaire se produisait le lendemain à Chateauguay, en faveur d'un orphelin que Mme d'Youville avait recueilli encore enfant. Ce jeune homme se nommait Joseph Lepage. Depuis son adolescence, Joseph demeurait au manoir et s'occupait aux travaux de la ferme. Le matin du 24 décembre, il s'était rendu à la grange dès la pointe du jour comme à l'ordinaire, pour distribuer la nourriture aux animaux. Seul à la tâche cette matinée-là, et, par conséquent sans surveillance, Joseph prodiguait le fourrage, il le *gaspillait* selon son propre aveu. Tout à coup, il s'entend interpeller distinctement par ces mots: "Mon fils ménage le foin." Interdit, il regarde autour de lui, parcourt la pièce en tout sens et ne voit point paraître ombre de figure humaine. Pourtant cette voix est bien celle de Mme d'Youville. Comment serait-elle venue à Châteauguay à une heure aussi matinale et à son insu? il ne peut se l'expliquer. De retour à la maison, Joseph n'a rien de plus pressé que de s'enquérir de l'arrivée de la fondatrice. Mme d'Youville n'est pas au manoir, lui est-il répondu; et comment y viendrait-elle, paralysée qu'elle est depuis quelques

jours. De plus en plus intrigué et ne pouvant dissimuler la cause de son trouble, Joseph fait connaître ce qui vient de lui arriver. Bref, on ne savait quelle conclusion en tirer, quand la nouvelle de la mort de la fondatrice vint, au cours de la journée, éclaircir le mystère.

Ce fait, recueilli avec amour, fut fidèlement conservé par nos mères. Dans la suite, elles se plaisaient à le rappeler aux jeunes sœurs et aux domestiques, comme une recommandation de notre fondatrice à user de la plus stricte économie dans l'administration du bien des pauvres, "si chèrement acheté quelquefois, si difficile à obtenir et dont la destination est sacrée."

Au reste, Dieu avait départi à sa servante une clairvoyance remarquable. Nous avons déjà mentionné deux circonstances où elle se prononça sur des choses à venir avec une précision qu'une lumière supérieure seule pouvait lui donner, et que l'événement a pleinement justifiée. La première fois, ce fut à l'occasion de l'incendie de 1795. Debout, avec ses sœurs et ses pauvres, sur les ruines encore fumantes de l'hôpital, elle donne à sa famille l'assurance que "désormais la maison ne brûlera plus." Cent cinquante ans se sont écoulés depuis, et, en maintes circonstances, l'hôpital n'a pu échapper à une conflagration imminente que par une sorte de miracle. Nous aurons l'occasion de signaler plus d'un fait de ce genre où l'intervention de notre vénérable Mère s'est rendue plus manifeste. La seconde fois, ce fut le jour même de sa mort. Tandis qu'une amélioration sensible se produisait chez elle et que ses filles, pleines d'espoir, se promettaient de la conserver encore, elle déclara qu'elle ne passerait pas la nuit. Contre toute prévision, elle mourut en effet ce soir-là même.

Ces prédictions ne demeurèrent pas isolées,. Les mémoires nous en ont conservé deux autres qui se vérifièrent non moins exactement. Celle qui concerne mère Coutlée nous est

déjà connue. L'autre fut communiquée à nos anciennes mères, plusieurs années après la mort de Mme d'Youville, par une des personnes qui en avaient été l'objet. Citons son propre témoignage: "Etant enfant, raconte Mlle Charlotte de la Broquerie, j'étais allée dans la compagnie de ma mère, Clémence Gamelin-Maugras de la Broquerie, avec un de mes cousins tout jeune alors, Jean-François Sabrevois de Bleury, visiter Mme d'Youville, ma tante. A la fin de la visite, Mme d'Youville, regardant le jeune de Bleury, lui dit en le touchant légèrement sur l'épaule: "Tu mourras prêtre, mon petit homme." Puis s'adressant à moi: "Et toi, ma petite fille, tu viendras mourir chez les sœurs Grises." Jean-François de Bleury devint prêtre en effet, et mourut à Lachenaie, le 2 août 1802, douze ans après son ordination.

Quant à Charlotte de la Broquerie, elle épousa Jean-Georges Stubinger, en 1787, et alla, après quelques années, demeurer à Boucherville. Devenue veuve et septuagénaire, elle eut la douleur de voir sa demeure détruite par l'incendie qui, en 1843, consuma l'église paroissiale et une grande partie des habitations du village. De Boucherville, Mme Stubinger se retira à Saint-Hyacinthe où elle élut domicile à l'Hôtel-Dieu des sœurs Grises. Ce contact avec les filles de la vénérable Mère d'Youville, amené par des circonstances aussi inopinées, lui remit en mémoire la prédiction de la fondatrice. C'est alors qu'elle rédigea et signa de sa main la déclaration citée plus haut. C'était le 8 février 1844. A deux années de là, le 11 mars 1846, Mme Stubinger mourait chez les sœurs Grises comme sa vénérable tante le lui avait prédit.

Privilège des âmes de haute vertu, cette claire vue de l'avenir convenait à Mme d'Youville dont la vie fut toute de charité, de renoncement et de constance dans les plus humbles comme dans les plus augustes devoirs. Au sein de rudes adversités, nous l'avons vue rester toujours soumise à Dieu,

toujours fidèle à la cause que la Providence lui avait confiée. La vivacité de sa foi transformait tout à ses yeux: à cette lumière, le travail devenait un délassement, le détachement, une force, la pauvreté, un trait de ressemblance avec la famille de Nazareth, l'épreuve, un gage de la réalité de son union avec Jésus-Christ. De là, ce calme inaltérable qui la tenait élevée au-dessus de toutes les vicissitudes.

Les traits de cette digne Mère sont bien ceux de la femme forte à laquelle on l'a si souvent comparée. C'est par l'un de ces rapprochements présenté par une plume contemporaine dans un relief saisissant, que nous voulons clore cette première partie de l'histoire de son œuvre. "Nous ne croyons pas, écrit le comte de Palys, qu'on puisse rêver beauté plus idéale de l'épouse, de la mère, de la maîtresse de maison. Chaque mot de cette page immortelle porte coup. "Le cœur de son époux se confie en elle." Peines et joies, tout est commun; et les soucis du père de famille trouvent consolation dans les paroles de la femme aimée. Hélas! cette seule ressemblance lui a manqué. Elle ne devait connaître de la vie familiale que les divines austérités.....

"Ses enfants l'ont appelée *bienheureuse* mais eux aussi peuvent se dire bienheureux d'avoir eu une telle mère, car ils ont dû aux douceurs de sa bonté les joies de leur enfance, et aux conseils de sa sagesse l'honneur de leur vie.

"C'est une grande dame, elle tient un grand état de maison, entretient de nombreux serviteurs qu'elle soigne avec bonté. Elle mène d'une main vigilante et ferme ce royaume intérieur dont elle est la maîtresse et la mère. Il y a dans ce tableau des traits d'un naturel exquis.

"La femme forte considère un champ; elle en fait, semble-t-il, l'estimation raisonnée, voit que c'est une bonne affaire et l'achète, car elle sait très bien régler l'avenir de sa famille et celui de ses enfants.

"Il me semble qu'après tout ce que nous venons de racon-

ter, on retrouve dans Mme d'Youville tout l'éclat de ce portrait: l'éducation et les soins donnés à ses deux fils, qui, tous deux devinrent prêtres; cette activité et cette aptitude étonnante à élever la nombreuse famille adoptive dont la Providence la chargea; ce soin des affaires matérielles et cette fermeté à défendre les légitimes intérêts de ses pauvres; ce ressort infatigable qui la faisait se relever après chaque épreuve. Il n'y a pas jusqu'à cette beauté et cette majesté dont Dieu l'avait ornée qui ne nous représentent une admirable copie de ce parfait modèle.

"Voyez son œuvre: il logeait quatre pauvres, cet hôpital en ruine, lorsque le gouverneur et l'intendant étaient ligués contre elle. Elle le répare et le repeuple: tout brûle afin que tout vienne d'elle et que sa radieuse figure domine seule ce grandiose édifice matériel et moral, où sa congrégation florissante continue ses œuvres en faveur de tant d'âmes qui lui devront le bonheur de leur vie, la paix de leur vieillesse et la sainteté de leur mort. On l'y aime toujours comme une mère et on l'y vénérera un jour, espérons-le, comme une sainte!"

Et maintenant, que nous reste-t-il, sinon de faire monter jusqu'au Seigneur nos humbles actions de grâces et d'y joindre nos supplications unanimes afin qu'il daigne, dans son infinie bonté, hâter la béatification de cette Servante de Dieu et des Pauvres. Déjà, la sainte Eglise a reconnu ses mérites et lui a décerné le titre de Vénérable dans le décret suivant:

DECRET

DE LA BEATIFICATION ET DE LA CANONISATION

DE LA VENERABLE SERVANTE DE DIEU

Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais

VEUVE D'YOUVILLE

FONDATRICE ET PREMIERE SUPERIEURE
DES SOEURS DE LA CHARITE A VILLE-MARIE

SUR LE DOUTE

La Commission de l'Introduction de la Cause, dans le cas présent, et pour l'effet dont il s'agit, doit-elle être signée?

Elle fut certainement une femme forte et surtout brûlant du zèle de la charité envers les pauvres la Servante de Dieu, MARIE-MARGUERITE DUFROST DE LAJEMMERAIS, VEUVE D'YOUVILLE, née en l'année 1701, au village nommé VARENNES, dans le Bas-Canada.

Dans les états de vie divers par lesquels la fit passer la divine Providence elle donna l'exemple admirable de toutes les vertus. Elle fonda un institut de Vierges qui se donna pour fin de secourir assidûment les pauvres et les délaissés et de leur procurer les bienfaits d'une miséricordieuse charité. Cet institut, Dieu aidant, n'a pas cessé de produire des fruits abondants.

Ornée de tous les dons célestes, la Servante de Dieu

rendit son dernier soupir le 23 décembre 1771, laissant une éclatante réputation de sainteté.

Or, cette renommée de sainteté, appuyée sur des prodiges que l'on dit divinement opérés par l'intercession de cette Servante de Dieu pendant un siècle entier, loin de s'éclipser n'a fait que croître de jour en jour. De là il est advenu que le Révérendissime Archevêque de Montréal, s'est décidé à commencer le procès ordinaire d'information sur la réputation de sainteté, sur les vertus et sur les miracles de la Servante de Dieu.

L'enquête terminée selon les règles a été déférée à la Sacrée Congrégation des Rites, et NOTRE TRÈS SAINT SEIGNEUR LEON XIII, a bénévolement accordé que le doute sur la signature de l'Introduction de la Cause de la susdite Servante de Dieu fut discuté dans l'assemblée ordinaire de la Sacrée Congrégation, sans l'intervention et le vote des consulteurs, et avant que les dix années voulues se soient écoulées, depuis le jour où le procès d'Information a été déposé au secrétariat de la Sacrée Congrégation.

C'est pourquoi le Cardinal soussigné, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites et "Ponent" de la Cause, sur les instances du Révérend Père Arthur-Jules Captier, Procureur-Général du Séminaire de Saint-Sulpice, Postulateur de cette Cause, ayant égard aux lettres postulatoires de plusieurs des Révérendissimes et saints évêques, et d'autres hommes illustres revêtus de dignités tant ecclésiastiques que civiles, proposa de discuter dans l'assemblée ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites, tenue au Vatican le jour fixé, le doute suivant: *"La Commission de l'Introduction de la Cause, doit-elle être signée, dans le cas présent, et pour l'effet dont il s'agit?"*

Et, la Sacrée Congrégation ayant mûrement examiné toutes choses, ayant agréé de vive voix et par écrit, le senti-

ment du Révérendissime Père et Seigneur Augustin Caprara, Promoteur de la Sainte Foi, a jugé devoir répondre "Affirmativement," c'est-à-dire, qu'on doit signer la Commission si cela est agréable à Sa Sainteté, le 27 mars, 1890.

Le rapport fidèle de tout ce qui précède ayant été fait, par le Secrétaire soussigné, à NOTRE TRÈS SAINT SEIGNEUR LEON PAPE, treizième du nom, Sa Sainteté a ratifié et confirmé le Décret de la Sacrée Congrégation, et, de sa propre main, a signé la Commission de l'Introduction de la Cause de la Vénérable Servante de Dieu MARIE-MARGUERITE DUFROST DE LAJEMMERAIS, VEUVE D'YOUVILLE, le 28 Avril de la même année.

C. CARD. ALOISI MASELLA,
Préf. de la S. C. des Rites

VINCENTIUS NUSSI, Secrétaire de la S. C. des R.

Au coup d'oeil sur les Oeuvres des filles de la vénérable Mère d'Youville.

Saint Jérôme écrivait jadis à la patricienne Démétrias: "Vendre tout ce qu'on a et le distribuer à ceux qui n'ont rien, voilà le sommet de l'apostolat et la cime de la perfection." (Lettre C. XXX.) C'est vers une telle cîme que de tous temps se sont élevées les âmes avides de perfection. Le dépouillement volontaire est le prélude et comme la condition de leur action sociale. A peine ont-elles soulagé leurs épaules du joug des vanités terrestres qu'elles s'empressent d'y assujettir le joug du Christ en se vouant au service du prochain.

On a vu Madame d'Youville suivre la voie traditionnelle: après avoir acquitté les dettes de son mari, se tourner vers les pauvres et, pour les assister, retrancher même sur son nécessaire. Bientôt, pour les mieux servir, elle ne craint pas d'assumer d'autres dettes plus considérables encore. Comme autrefois les premiers chrétiens bravaient les sarcasmes de leurs contemporains pour suivre le Christ, elle subit à son tour le ridicule, les affronts, la contradiction: l'héroïsme chrétien trouve toujours des détracteurs, comme il trouve toujours aussi, est-ce une récompense? — des imitateurs.

La vie d'abnégation de Madame d'Youville, loin de rebuter les âmes, devait les attirer. Après trente années de labeurs incessants, elle peut mourir: d'autres mères lui succèderont dans la charge de supérieure générale — jusqu'à nos jours, on en compte dix-sept; — toutes imbues de son esprit, elles perpétueront l'œuvre de leur vénérable Fondatrice,lui feront porter de nouveaux fruits et la développeront de plus en plus comme les pages suivantes vont nous le montrer.

Le 30 octobre 1738, Mère d'Youville et ses trois compagnes jetaient les premiers fondements de son Institut. Dans une maison louée à cette fin, elles se consacrèrent ce jour-là, à Marie, "pour servir toute leur vie les membres délaissés de son divin Fils." En cette année, elles reçurent quatre vieillards indigents. L'œuvre se continua dans ces conditions jusqu'à l'incendie de 1745.

A la même époque les Frères Charon soutenaient à Ville-Marie l'œuvre chancelante de l'Hôpital général. Elle allait s'éteindre quand Monsieur Normand résolut de la confier à Madame d'Youville, comme on l'a dit dans l'histoire. Le 7 octobre 1747, elle en prenait possession avec cinq compagnes et neuf pauvres. Peu à peu, la famille grandit, les œuvres y trouvent asile depuis les enfants trouvés jusqu'aux vieillards. Tout semble autoriser les plus légitimes espérances quand, tout à coup, un désastreux incendie, le 18 mai 1765, vient anéantir le fruit de tant de labeurs et de dévouement. Deux ans s'écoulent à peine, et la maison renaît de ses cendres plus grande et plus belle. Mère d'Youville, voyant ses vœux accomplis, chante son *Nunc dimittis* et meurt en paix. Mais son œuvre ne meurt pas. Elle prospère si bien que le local, après un siècle, devient insuffisant pour assurer le soulagement de tant de misères et on songe à une nouvelle construction. Les travaux commencés en 1869 sur l'emplacement compris entre les rues Guy et Saint-Matthieu, Sainte-Catherine et Dorchester, sont terminés deux ans plus tard. Le 6 octobre 1871, Monseigneur Ignace Bourget fait la bénédiction du nouvel établissement, adressant aux religieuses, en cette circonstance, l'allocution suivante: "Ce jour peut être considéré comme un jour où la communauté prend une nouvelle naissance. Comme l'aigle, vous renouvellerez votre jeunesse; la croix de Jésus-Christ qui vous a multipliées, embrasera vos cœurs d'une plus grande charité; vous prendrez un nouvel essor, vous ferez de nouveaux et de plus gé-

néreux sacrifices. Et de cette sorte, votre Institut prospèrera, grandira, pour réjouir par des fruits abondants, les regards de votre Mère d'Youville."

Sans doute, du séjour des élus, la fondatrice veillait sur sa famille. Ses restes mortels transportés dans la nouvelle enceinte, le 7 octobre 1871, y devinrent l'objet d'une pieuse vénération, un stimulant de ferveur, le signal d'un nouveau et magnifique développement de l'œuvre. En effet, tandis qu'on ne comptait alors, d'après la statistique, que 214 sœurs professes, 146 pauvres, 41 orphelins, 113 enfants abandonnés, dont 92 en nourrice (1) ; l'Hôpital Général hospitalise aujourd'hui 211 vieillards des deux sexes; la Crèche d'Youville ainsi que l'orphelinat Notre-Dame-de-Liesse, dépendant de la maison-mère, abritent 1100 enfants. Comme au temps de la fondatrice, on y reçoit des dames pensionnaires: 46 logent sous notre toit. Et pour aider l'œuvre des vocations sacerdotales, nous pourvoyons annuellement à l'entretien de six étudiants. A son Ecole ménagère Régionale, une moyenne de 90 jeunes filles suivent les cours classiques et ménagers. Les fermes de Chateauguay et de Liesse ainsi que le Sanatorium de Sainte-Agathe-des-Monts sont aussi sous la dépendance de la maison-mère; ce qui porte à 2375, le chiffre du personnel confié à son administration.

En 1840, 1845, 1849 ont essaimé de l'Hôpital Général, les fondations autonomes de Saint-Hyacinthe, Ottawa et Québec. Avec ces fondations, devenues, à leur tour, maisons-mères de missions nombreuses, les filles de Mère d'Youville atteignent aujourd'hui le chiffre de 4500.

L'Institut des Sœurs Grises de Montréal compte 1284 re-

(1) Voir l'historique de la Crèche

CRECHE D'YOUVILLE.

ligieuses. Il est divisé en six provinces: Ville-Marie, d'Youville, Saint-Joseph de Boston, Saint-Boniface, Saint-Albert et Divine Providence. Ces maisons réunies forment un total de 66 maisons.

Voici les œuvres de ces différents établissements:

CRECHE D'YOUVILLE

De toutes les œuvres sociales il n'en est guère, nous semble-t-il, de plus humanitaire que celle vouée aux petits déshérités de la vie. Dès sa naissance — même si elle est malheureuse — l'enfant acquiert droit de cité dans le monde, il fait partie de la famille humaine. L'aider à franchir les premières étapes de la vie, lui permettre de prendre rang dans la société, voilà non seulement un acte de miséricorde, mais une obligation, un devoir social. Tel est le but poursuivi à la Crèche d'Youville.

Cette œuvre, la première du genre au Canada, fut fondée par Madame d'Youville, comme il est rapporté dans l'histoire. Depuis la fondation, en 1754, jusqu'à 1888, les enfants étaient confiés à de braves familles de la campagne qui en prenaient soin et les rapportaient vers l'âge de dix-huit à vingt mois.

Vers cette époque, notre révérende Mère Filiatrault résolut d'ouvrir une salle pour ces petits afin de les garder à l'Hôpital, dès leur admission. Ce fut le 14 septembre 1888 que fut inaugurée la nouvelle Crèche. Le nombre des bébés ayant augmenté de jour en jour, et le local, par conséquent, étant devenu trop étroit, il fut décidé que le quatrième étage de l'aile Saint-Matthieu serait affecté à cet usage, et le 28 mai 1902, on transportait bébés et berceaux à cet endroit. Hélas, le 14 février 1918, un terrible incendie détruisait entièrement l'étage occupé par ces enfants et faisait cinquante-cinq petites victimes. Les dommages causés par le feu, ayant

été vite réparés, le nombre des bébés, qui alors n'était que de cent cinquante, atteignit rapidement le chiffre de trois cents. Ne pouvant répondre aux besoins croissants de l'œuvre, le conseil généralice songea à la bâtisse inachevée de Liesse pour abriter ces petits. Cet établissement devint le 21 décembre 1924, la Crèche d'Youville.

Actuellement, cette institution est pourvue de toutes les améliorations nécessaires au bien-être des hospitalisés. Ces enfants bénéficient de la science de six médecins spécialistes. Les religieuses et les gardes préposées au soin des bébés suivent des cours de puériculture et de pédiatrie, et chaque année plusieurs d'entre elles reçoivent le diplôme de compétence en ces matières.

Le département saint Roch facilite l'isolement des cas contagieux. Un autre département contenant cent lits, permet de ne garder dans les sections que des sujets bien portants. Des salles d'opération, de pansements, de stérilisation, d'autopsie et de Rayons ultra-violets complètent l'organisation du service et en assurent le succès. Un laboratoire moderne répond à la question importante de l'alimentation.

Au cours de l'année 1927, les rapports ont relevé: 1478 admissions, 7800 opérations et pansements, 7686 prescriptions remplies. Si, en regard de ces statistiques, nous mettons les 47502 admissions enregistrées depuis la fondation, ces chiffres nous révèleront l'infatigable activité des cœurs généreux penchés sur ces 700 berceaux.

Puisse tant de dévouement, y faire descendre avec le bien-être matériel un peu de cette joie, part naturelle de l'enfance. Puissent les sourires de la charité se graver dans ces jeunes mémoires et devenir plus tard une compensation à la douleur de ceux qui n'auront jamais connu leur père et mère!

Ajoutons que les petits enfants actuellement en adoption

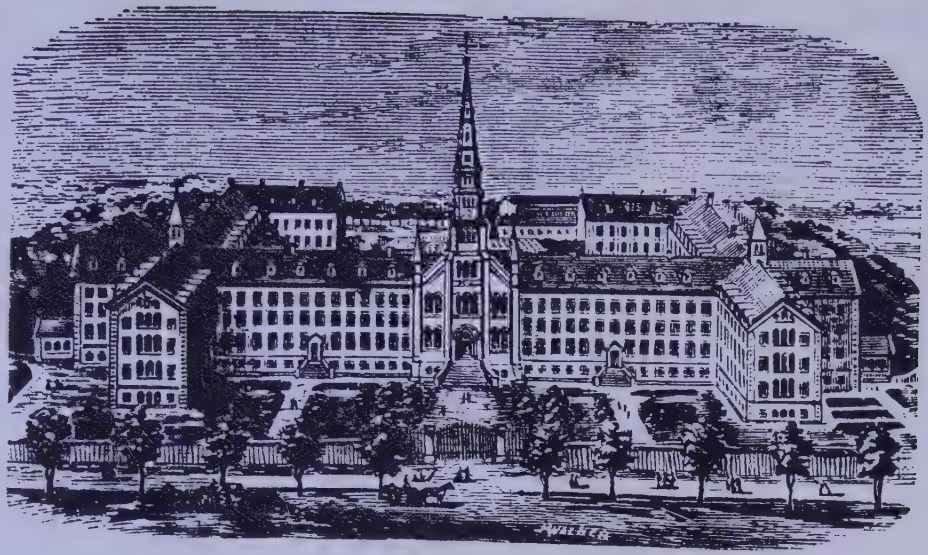

Hôpital Général des Sœurs de la Charité
Sœurs Grises, Montréal

sont l'objet de fréquentes visites d'inspection par les religieuses et les gardes spécialement désignées à cet effet.

INSTITUTION DES AVEUGLES, NAZARETH.

Une œuvre particulièrement intéressante est celle des aveugles. On ne peut se le dissimuler, l'aveugle fut, pendant longtemps, considéré comme une charge ou un embarras pour la société; et peut-être, aujourd'hui même, verrions-nous encore subsister ce triste état de choses dans notre Province, si, en 1861, Dieu n'avait suscité un homme de bien et ne lui avait inspiré de fonder cette nouvelle œuvre de charité. C'est à Monsieur Victor Rousselot, p.S.S. que Montréal doit son Institution des aveugles de Nazareth, confiée dès l'origine, aux Sœurs de la Charité, Sœurs Grises de l'Hôpital général. Comprenant que l'instruction — excellente pour tous — est bien plus utile encore aux enfants atteints de cécité, nos Sœurs résolurent de les instruire, de remédier autant que possible aux douloureuses conséquences de leur infirmité, de développer et d'orner leur intelligence, de les préparer à gagner leur vie, à jouer un rôle utile dans la société, et à devenir, eux aussi, des citoyens honnêtes, laborieux et indépendants.

L'Institution de Nazareth se propose donc d'élever les enfants aveugles des deux sexes, et de les préparer, suivant leurs aptitudes individuelles, à l'exercice d'un métier, d'un art ou d'une profession libérale. Une moyenne de 190 élèves suivent chaque année le programme d'études. Le pain spirituel, intellectuel et matériel leur est fourni en abondance. Tel enfant, arrivé complètement ignorant, retourne à la fin d'une année, tout-à-fait transformé. Après les études préalables, il a reçu avec profit les sacrements de pénitence, d'eucharistie et de confirmation.

En outre de cette formation première, les dévouées maîtresses s'appliquent à cultiver l'intelligence de leurs nouveaux pupilles. On leur apprend le *"Braille"* méthode spéciale, magnifique de précision, qui leur permet de lire et d'écrire aussi couramment que les voyants. On développe surtout leurs aptitudes musicales en leur enseignant le piano, le violon et le violoncelle, suivant leurs préférences pour l'un ou l'autre de ces instruments. Les rapports de l'Ecole Normale et les bulletins envoyés à l'académie de musique de Québec portent tous la marque du travail intense fourni par ces étudiants. Deux élèves de l'Institut ont obtenu récemment "le prix d'Europe." D'autres sont devenus organistes dans plusieurs paroisses, notamment, à Saint-Jacques et à Notre-Dame-de-Grâces de Montréal.

L'Atelier des Aveugles, établi pour la fabrication des balais, matelas, corbeilles, mannes à linge, paniers de fantaisie, rempaillage des chaises et tout autre objet du ressort de la vannerie, a progressé d'une manière considérable. Avec son local spacieux de la rue Mance, ses machines modernes, ses professeurs voyants, sortis des meilleures fabriques en la matière, il peut soutenir la comparaison avec les meilleures entreprises commerciales.

Depuis quelques années, Nazareth fait aussi le recrutement des Aveugles, œuvre qui consiste à parcourir les provinces pour faire connaître les avantages de l'Institution. Les religieuses visitent elles-mêmes les foyers des enfants aveugles, offrent aux parents de se charger de leur éducation, si bien qu'elles reviennent chaque année avec un groupe de nouveaux élèves. Que d'âmes arrachées aux institutions protestantes et par ces moyens, élevées, selon tout le sens du mot, dans la vraie religion.

Même après leur sortie de l'Institution, Nazareth continue d'aider ses anciens élèves. La bibliothèque circulante leur

apporte le bienfait de lectures intéressantes, instructives et parfaitement morales. Ces livres sont dus au zèle de quelques jeunes filles qui se constituent copistes ou dicteuses. C'est là un acte de charité bien méritoire. Il mérite la reconnaissance des aveugles, et demeure un exemple pour celles qui pourraient consacrer un peu de leur temps à cette belle œuvre.

HOSPICES

Les origines de cette œuvre remontent chez nous au temps de la fondation. Les vieillards furent les premiers hospitalisés à l'Hôpital général. Et l'inappréciable charité que Mère d'Youville leur prodigua demeure comme un héritage dont ses filles se montrent jalouses. Ne voit-on pas dans nos livres de direction: "Cet emploi, l'un des plus importants de l'Institut, demande de celles qui en sont chargées, une certaine expérience dans le service des pauvres, une charité tendre pour compatir à leur misère, un zèle prudent et infatigable. Elles verront à ce que tous les soins spirituels et corporels que réclame leur état, leur soient fidèlement donnés. Les Pauvres étant le trésor le plus précieux de l'Institut, elles s'honoreront d'en être les gardiennes et les dépositaires."

ORPHELINATS

Non moins grande est la sollicitude des filles de Mère d'Youville pour les orphelins! Depuis quelques années, dans nos orphelinats, le bien-être supplée autant que possible à la vie familiale. Citons entre autres maisons: Notre-Dame-de-Liesse, Saint-Patrice, l'Orphelinat Catholique, Lawrence, Toledo, Worcester, Nashua, Winnipeg, pourvues des amélio-

rations modernes, hygiéniques, de salles gaies et spacieuses, de classes non moins favorables à la formation intellectuelle et morale de la jeunesse. Dans plusieurs de nos établissements, les œuvres des vieillards et des orphelins se trouvent réunies, telles que: Sainte-Cunégonde, Varennes, Chambly, Longueuil, Beauharnois, Hospice Taché.

L'Hospice Saint-Antoine de Bonsecours hospitalise aussi les vieillards et donne l'enseignement aux jeunes enfants pauvres du quartier. Le refuge Sainte-Brigitte, reconstruit sur un plan moderne, porte aujourd'hui le nom de "Father Dowd Memorial Home"; de plus, en 1926, l'Asile Saint-Henri a été complètement transformé en orphelinat.

PENSIONNATS, ECOLES

Les Ecoles sont, après les églises, le moyen le plus efficace pour civiliser, ou mieux, pour christianiser les peuples. Aussi le premier soin de nos sœurs en arrivant à la Rivière-Rouge (1844) fut celui d'instruire les enfants. Sœur Lagrave se chargea même de l'enseignement religieux au-dehors. Tout l'hiver, elle s'en allait, menant elle-même sa charrette, à trois lieues de la maison pour apprendre le catéchisme et les prières aux adultes. Le développement de l'éducation chrétienne, que les jeunes filles reçurent sous la direction de nos sœurs, exigèrent bientôt des pensionnats et des écoles. Le curé de Saint-Norbert écrivait en 1862:

"On ne saurait se figurer le bien que les Sœurs Grises ont toujours fait et font dans le pays, non seulement sous le rapport religieux, par l'instruction chrétienne qu'elles donnent en plusieurs endroits aux enfants des deux sexes, mais encore sous le rapport civil et domestique." Plus tard, les Ecoles Industrielles vinrent à leur tour apporter des avantages précieux aux enfants sauvages.La communauté compte

actuellement dans la Province de Saint-Boniface les pensionnats: Saint-Norbert, Sainte-Anne-des-Chênes, Saint-François-Xavier, La Broquerie; Ecoles Industrielles: Kenora, Fort Francis, Lebret, Lestock et Fort Totten.

En 1859, l'Alberta réclamait aussi des missionnaires. Notre couvent de Saint-Albert, situé sur une colline enchanteresse, possède aujourd'hui une école paroissiale (High School), un orphelinat, une école pensionnat pour les Sauvages des deux sexes et une Ecole Industrielle pour les garçons sauvages. Cette mission est provinciale de l'Alberta, province qui compte: une école pensionnat pour les Sauvages au lac La Selle et une école paroissiale à Legal; un pensionnat pour les sauvages à l'Ile-à-la-Crosse et à Beauval.

En 1866, les Sœurs Grises voient s'ouvrir à leur dévouement l'immense plaine connue sous le nom d'Athabaska-Mackenzie. Appelées à soulager un genre de misères qui fait frémir, tant les peuplades sauvages se ressentent encore de leur dégradation primitive, nos missionnaires n'hésitent pas à supporter le froid, la faim, toutes sortes de privations pour sauver l'enfance, l'instruire, l'élever.....La valeur d'une âme! Voilà le levier d'action! Dieu bénit leurs sacrifices: l'œuvre d'éducation et d'instruction prospère à la satisfaction de Nos Seigneurs les Evêques, des révérends Pères Oblats et de messieurs les Inspecteurs laïques du Gouvernement. Outre les missions de Mackenzie, d'Athabaska, nous comptons, dans l'Extrême-Nord, celles de Fort-Résolution, Fort-Smith, Fort-Simpson, enfin celle d'Aklavik, au delta du Mackenzie, en plein souffle de l'Océan glacial, destinée à la civilisation des Esquimaux.

Ces maisons réunies hospitalisent ou instruisent annuellement près de 7000 enfants et 2000 vieillards ou infirmes.

L'OEUVRE DES FOYERS

L'Oeuvre des Foyers, pour la protection des jeunes employées de bureaux, de magasins ou d'ateliers, est tout-à-fait conforme à l'esprit de notre Institut voué à toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle. On compte chez nous trois établissements de ce genre: le *St. Helena's House,* à Boston, Mass., E.U., ouvert en 1888, reçoit annuellement 200 pensionnaires; le *Patronage d'Youville* fondé en 1866 par M.Picard, p.S.S., sous le titre de "Refuge de la Passion," a été placé, en 1895, sous la direction des Sœurs Grises; depuis cette époque 9750 jeunes filles y ont été hospitalisées; *Killarney,* fondé par monsieur l'abbé T. W. O'Reilly, procure aux jeunes filles de langue anglaise les mêmes avantages que les deux établissements ci-dessus mentionnés.

ECOLES MENAGERES

Mère d'Youville fut une ménagère modèle, elle fit des merveilles d'économie et d'administration pour relever une œuvre grevée de dettes. Nous suivons donc les pas de notre Fondatrice en poursuivant l'œuvre des Ecoles ménagères, œuvre éminemment sociale, puisqu'elle prépare la génération future des épouses et des mères.

Maison-mère: — La première école de ce genre fut ouverte à la maison-mère en 1908, puis affiliée à l'Université de Montréal en septembre 1927, enfin reconnue par le gouvernement Provincial comme Ecole Régionale en 1928. Elle est actuellement fréquentée par une moyenne de quatre-vingt-dix élèves qui y suivent aussi le programme d'études de la Commission scolaire de Montréal. Depuis l'inauguration, les registres de l'Ecole conservent les noms de 1109 étudiantes dont un bon nombre ont complété les cours classiques et ménagers.

Notre Ecole ménagère de l'Orphelinat Notre-Dame-de-Liesse est reconnue parmi les Ecoles ménagères retribuées par le Ministère de l'Agriculture.

Ecole Professionnelle Saint-Joseph: — Cet établissement confié aux Sœurs Grises en 1854, fut primitivement une maison de charité. Son but principal était de recevoir des orphelines pour les former à la couture et aux travaux manuels. En 1911, on transforma cet orphelinat en une Ecole ménagère placée sous la protection du gouvernement provincial et affiliée à l'Université de Montréal. Quatre-vingt-dix jeunes filles y suivent un cours théorique et pratique correspondant à celui de notre Ecole Régionale.

Couvents de Saint-Benoit et de Bethléem: — Ces deux pensionnats donnent à leurs élèves des cours théoriques et pratiques d'enseignement ménager, répartis d'après le programme d'études de la Commission scolaire.

HOPITAUX

L'une des principales œuvres de charité dans l'Institut est sans contredit celle du service des pauvres et des malades. Dès le début, la communauté s'occupa de service social: les malades furent soignés à domicile et dans les salles de l'hôpital général. A l'exemple de leur vénérable fondatrice, les Sœurs Grises furent heureuses de se dévouer durant les différentes épidémies, soit au temps du typhus en 1847, du choléra en 1849, de la variole en 1885, ou même dans les temps plus rapprochés, pendant la grippe espagnole en 1918, de l'Influenza en 1920, et de la typhoïde en 1927. Actuellement plus de 400 religieuses sont disséminées dans 22 hôpitaux, dont voici la nomenclature:

PROVINCE DE QUEBEC

L'hôpital Notre-Dame, à Montréal, fondé en 1880, compte 300 lits.

L'hôpital Saint-Paul, son annexe, ouvert en 1925, pour les maladies contagieuses, peut recevoir 130 malades.

L'Institut Ophtalmique, à Montréal, fondé en 1892, centralise diverses spécialisations médicales.Quoiqu'il ne puisse recevoir que 33 malades pensionnaires, il supplée à son exiguité par ses dispensaires où sont traités un nombre considérable de patients.

L'hôpital Saint-Jean, fondé en 1868, compte 50 lits.

Le Sanatorium de Sainte-Agathe-des-Monts, fondé en 1914, pour tuberculeux peut recevoir 14 pensionnaires.

L'Institut du Radium, de l'Université de Montréal, fondé en 1928. 23 patients y sont traités présentement.

ETATS-UNIS

L'hôpital Saint-Vincent, à Toledo, Ohio, fondé en 1855, peut recevoir 350 malades.

Le Holy Ghost Hospital, Cambridge, Mass. fondé en 1894, pour les incurables, compte actuellement 135 malades de toutes nationalités et de toutes religions, comme dans nos autres hôpitaux, du reste.

Le Saint-Peter's general Hospital, New-Brunswick, N. J., fondé en 1907, peut recevoir 130 malades.

L'hôpital Saint-Joseph de Nashua, New-Hampshire,fondé en 1908, hospitalise 115 malades.

MANITOBA

L'hôpital Saint-Boniface, fondé en 1844, compte 500 lits.

L'hôpital Saint-Roch, fondé en 1885, pour maladies contagieuses, permet de recevoir 120 patients.

SASKATCHEWAN

L'hôpital de Regina, fondé en 1907, compte 225 malades.

L'hôpital Saint-Paul, Saskatoon, fondé en 1907, reçoit 200 malades.

L'hôpital de Gravelbourg, fondé en 1927, peut recevoir 30 malades.

L'hôpital de l'Ile-à-la-Crosse, ouvert en 1928, permet de recevoir 25 malades.

ALBERTA

L'hôpital Sainte-Croix, Calgary, fondé en 1891, compte 200 lits.

L'hôpital général d'Edmonton, fondé en 1894, hospitalise 150 malades.

L'hôpital à Saint-Paul-des-Métis, fondé en 1926, sous le vocable de Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, peut recevoir 25 patients.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST

A son tour, le Nord de notre cher pays, réclame les services de la charité pour le soin de ses malades. Afin de répondre à ses besoins, l'Hôpital général,Fort-Smith fut fondé en 1914. Il peut recevoir 25 malades; l'hôpital Sainte-Marguerite, Fort-Simpson, fondé en 1916, en compte une trentaine, et Aklavik, fondé en 1925, hospitalise 10 patients.

La plupart de ces hôpitaux, excepté ceux du Grand Nord, peuvent faire face à toutes les exigences du progrès médical moderne, au point de vue outillage, aménagement, laboratoires, cliniques, compétence médicale, service d'infirmières.

Le rapport de nos hôpitaux pour l'année 1926-1927 donne les statistiques suivantes: 49,977 malades soignés, 361 enfants et adultes baptisés, 181 conversions, 690,988 opérations, prescriptions et pansements.

Voilà donc rapidement esquissé le tableau des œuvres des Sœurs Grises de Montréal. Comme on l'a vu, elles s'adressent à toutes les classes de la Société. Quel hymne d'actions de grâces monte vers Dieu en regardant la voie parcourue, les chiffres plus élevés d'année en année, le développement de l'Institut!

Dieu soit béni dans toutes ses oeuvres!

DANS
LE
NORD

NOS
MISSIONS
DU
NORD

TABLE DES MATIERES

Préface .....

CHAPITRE PREMIER

Naissance de Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, sa famille, ses premières années, son mariage. — Prédiction de M. Dulescoat. — Devenue veuve Mme d'Youville s'adonne aux œuvres de piété et de charité. — M. Normant la prépare à sa future mission. 1701-1738 1

CHAPITRE II

Réunion des premières compagnes de Mme d'Youville. — L'épreuve. — Ferveur et régularité de la société. — Maladie de Mme d'Youville. 1738-1741 19

CHAPITRE III

Mort de Catherine Cusson. — Maladie de M. Normant. — Arrivée de nouvelles recrues. — Guérison de Mme d'Youville. 1741-1745 27

CHAPITRE IV

Nouvelles épreuves. — Premier incendie. — Engagements primitifs. — Installations et déplacements. — Quelques recrues. 1745-1747 31

CHAPITRE V

Mme d'Youville est provisoirement chargée de l'Hôpital Général; elle y conduit ses compagnes et ses pauvres. — Elle adopte les dévotions des hospitaliers. — Erection de la confrérie du Sacré-Cœur. — Nouvelles salles. — Difficultés au sujet du *Jéricho*. 1747-1750 39

CHAPITRE VI

Les administrateurs révoquent les pouvoirs accordés à Mme d'Youville. — Par l'ordonnance du 15 octobre 1750, l'hôpital est supprimé. — Requête des citoyens. — Démêlés entre Mme d'Youville, l'évêque et l'intendant. — M. Cous-

turier défend la cause de l'hôpital. — L'ordonnance de 1750 est annulée. — Des lettres patentes de Louis XV assurent définitivement à Mme d'Youville l'administration de l'hôpital. 1749-1753 47

CHAPITRE VII

Ouverture du noviciat. — La première maîtresse des novices.— Visite pastorale de Mgr de Pontbriand. — Vêture de nos premières Mères. 1751-1755 64

CHAPITRE VIII

Liquidation des dettes des hospitaliers. — Industries et travaux. 1753 77

CHAPITRE IX

Construction d'un mur d'enceinte. — Hostilités entre les colonies. — L'hôpital ouvert aux malades pauvres, aux varioleux et aux prisonniers de guerre. 1754-1758 84

CHAPITRE X

On jette les fondements d'une addition à l'hôpital. — Protection que Mme d'Youville exerce envers les soldats. — Sa charité assure la conservation de sa maison. — Multiplication merveilleuse de la farine. 1758-1760 92

CHAPITRE XI

Maladie de M. Normant; ses derniers enseignements; témoignages de son amour envers le très saint Sacrement; sa mort. — Mort de Mgr de Pontbriand. 1759-1760 101

CHAPITRE XII

Sentiments de Mme d'Youville en voyant ses amis abandonner le Canada. — Erection d'un autel au Père éternel et d'une chapelle au Sacré-Cœur. — Oeuvre des enfants trouvés. — Secours providentiels en faveur de cette œuvre et dons de quelques amis. 1760-1763 111

CHAPITRE XIII

Obstacle au recrutement de la société; son organisation. — Voyage de M. Montgolfier en Europe. — Promotion de M. Briand au siège épiscopal de Québec. — M. Montgolfier est nommé grand vicaire du diocèse et supérieur ecclésias-

tique des sœurs Grises. — Mort des sœurs Dulude et Véronneau. — Jean-Pierre Ménard, protégé de Mme d'Youville. 1763-1766. 121

CHAPITRE XIV

La Seigneurie de Châteauguay. — Chapelle sur l'île Saint-Bernard. — Ossements trouvés sur la butte. — La première église. — Bénédiction de la première cloche. 1764..... 134

CHAPITRE XV

Incendie de l'hôpital. — Charitable hospitalité des sœurs de l'Hôtel-Dieu. — Délicates attentions de la Providence. — Sympathies des citoyens. 1765..... 145

CHAPITRE XVI

Lenteur des travaux de restauration. — Réduction des rentes de l'hôpital. — Mme d'Youville est obligée de renoncer aux agrandissements projetés. — Nouvelle intervention de la Providence. 1765-1768..... 154

CHAPITRE XVII

Achat de la seigneurie de Châteauguay. — Zèle de Mme d'Youville pour mettre cette seigneurie en valeur. —Ses voyages à Châteauguay, elle y enseigne le catéchisme aux enfants pauvres. — Première visite épiscopale au manoir. 1765-1768..... 158

CHAPITRE XVIII

Mme d'Youville fait construire une maison de campagne à la Pointe Saint-Charles; son esprit d'oraison; ses enseignements à ses sœurs. 1767..... 167

CHAPITRE XIX

Les premières officières. — Nouvelles recrues. — Décès de sœur Beaufrère et de Madeleine Céloron, novice. — Conduite de notre vénérable Mère dans le choix des sujets. — Décès de sœur Harel. 1767-1770..... 176

CHAPITRE XX

Esprit de travail de nos Mères; leur frugalité; leur mortification; leurs récréations; simplicité de leurs habitudes. —

Nouvelles épreuves 183

CHAPITRE XXI

On adopte la récitation quotidienne des invocations à la Providence et des aspirations au Père éternel. — Témoignage d'un jeune séminariste. — Principales dévotions de la fondatrice. — Rénovation des engagements primitifs et jubilé. —Tableau de la Sainte-Famille 194

CHAPITRE XXII

Reconnaissance de nos mères envers les fondateurs et bienfaiteurs. — Mort de M. Cousturier. — Extraits de la correspondance de l'abbé de l'Isle-Dieu 206

CHAPITRE XXIII

Dernière maladie de Mme d'Youville. — Sœur Martel, religieuse de l'Hôtel-Dieu, lui donne ses soins. — Sentiments de résignation de Mme d'Youville; ses dernières recommandations; sa mort. 1771 217

CHAPITRE XXIV

Funérailles de Mme d'Youville. — Lettre de M. Gravé. — Evènements extraordinaires arrivés à l'hôpital et à Châteauguay à l'occasion de la mort de la fondatrice. — Quelques prédictions. — On la compare à la femme forte 227

Décret de la Béatification et de la Canonisation de la vénérable Servante de Dieu 235

Oeuvres des Filles de la vénérable Mère d'Youville 238